



# UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE V : CONCEPTS ET LANGAGES

Centre de Linguistique Théorique et Appliquée (CELTA) EA 3553

THÈSE

pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline/ Spécialité : Linguistique, stylistique et traductologie

Présentée et soutenue par :

**Mathias DEGOUTE**

le 12 juin 2010

**LES *MAXIMES* DE LA ROCHEFOUCAULD EN  
ANGLAIS :  
POUR UNE LINGUISTIQUE DE L'APHORISME**

Sous la direction de :

**M. Michel VIEL**

Professeur, Université Paris-Sorbonne

JURY :

**M. Bernard COTTRET**

Professeur à l'Université de Versailles-Saint-  
Quentin-en-Yvelines, Membre senior  
honoraire de l'Institut Universitaire de France  
Maître de Conférences à l'Université Paris-  
Sorbonne, Membre junior de l'Institut  
Universitaire de France

**Mme Laurence PLAZENET**

Maître de Conférences HDR à l'Université de  
Grenoble 3

**M. James UNDERHILL**

**M. Michel VIEL**

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

## **Intitulé et adresse de l'Ecole Doctorale et du laboratoire :**

Ecole Doctorale V – Concepts et langages  
Centre de Linguistique Théorique et Appliquée (CELTA) EA 3553  
Maison de la recherche (salle D.310)  
28 rue Serpente, 75006 PARIS

## **Résumé en français**

Cette thèse porte sur les traductions anglaises des *Maximes* de La Rochefoucauld et explore par ce prisme les propriétés linguistiques, pragmatiques et stylistiques de ces énoncés autonomes que sont les aphorismes. Notre étude compare la maxime à d'autres types d'aphorismes tels que les proverbes, adages, dictons et autres mots d'esprit que l'on trouve aussi dans la littérature anglophone. Une réflexion sur la forme des maximes est menée au travers de deux approches. L'une, contrastive, compare la version originale du livre de La Rochefoucauld à huit de ses versions anglaises. Une analyse des écarts entre formulations françaises et anglaises permet d'éclairer l'existence d'une vision très différente de l'aphorisme entre les deux langues. Ces conceptions de la maxime divergent du point de vue de la rhétorique mais aussi de la réception. L'autre approche est génétique : nous nous penchons sur l'élaboration de l'œuvre au travers d'une étude des variantes des maximes que nous livrent les manuscrits et la correspondance de l'auteur. Nous en tirons la conclusion que l'écriture des maximes est circonscrite par des contraintes énonciatives et grammaticales bien précises, qui confèrent aux énoncés autonomie discursive et statut citationnel. On peut ainsi considérer que La Rochefoucauld s'est attaché à approcher un canon aphoristique dont les proportions et les mesures sont à rattacher à la longue tradition littéraire des formes brèves. Ces considérations font la lumière sur les démarches très variées et parfois surprenantes des traducteurs (versification, narrativisation, proverbialisation...).

## **Mots-clés :**

anglais, aphorisme, formes brèves, genèse des textes, La Rochefoucauld, linguistique, Maximes, parémiologie, pragmatique, structure informative, traduction, traductologie

**Titre en anglais :**

La Rochefoucauld's Maxims in English: Towards a Linguistic Study of Aphorisms

**Résumé en anglais**

This dissertation deals with the English translations of La Rochefoucauld's *Maxims* in order to address the question of the linguistic, pragmatic and stylistic properties of the autonomous sentences referred to as aphorisms. My study carries out a comparison of the literary form of the maxim with other types of aphorisms such as proverbs, adages, sayings and sentences associated with the English tradition of wit. The formal features of maxims are analysed through a twofold approach. First, the translations of La Rochefoucauld's sentences are studied in contrast: eight different English versions of the book are compared with the French original. The differences between both idioms' wordings of such particular sentences point to very different conceptions of aphorisms as far as their use and structure are concerned. These conceptions differ in terms of rhetoric but also in terms of reception. Secondly, heed is paid to the very elaboration of the *Maxims* through a study of the book's numerous variants that survived in the form of manuscripts and letters. The conclusion that is drawn sheds light on enunciative and grammatical constraints that define how maxims are written, giving the latter discursive autonomy and status of quotation. La Rochefoucauld's work may thus be considered to be an attempt at reaching the perfection of an aphoristic canon, the proportions and features of which are to be linked to the ancient tradition of brevity in literature. These considerations contribute to explain and justify the very diverse, even sometimes surprising approaches of English translators since versified, dramatised or proverbialised versions are attested.

**Mots-clés en anglais :**

aphorisms, corpora of variations, English, French, information structure, La Rochefoucauld, linguistics, Maximes, Maxims, paremiology, pragmatics, translation studies, translation

Je tiens à exprimer mes remerciements au Professeur Viel qui, depuis la maîtrise, n'a cessé de me soutenir et de m'encourager.

Mes remerciements vont aussi au collectif Syntagme et à mes amis, en particulier Anne-Sophie, Charles et Anne-Florence, pour leur patience, leur soutien et leur compagnie pendant ces années d'efforts.

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| Résumés.....  | 2         |
| Remerciements.....  | 4         |
| Introduction.....   | 7         |
| <br>  |           |
| <b>I. Histoire et historique : le livre, la traduction, la maxime.....</b>  | <b>14</b> |
| 1. Les maximes et l'écriture aphoristique : bref aperçu historique.....   | 15        |
| 2. Les ambiguïtés du livre des <i>Maximes</i> .....   | 23        |
| 3. Les <i>Maximes</i> : contradictions et ambivalences.....   | 36        |
| 4. Histoire et genèse du livre des <i>Maximes</i> .....   | 42        |
| 5. Les traductions en anglais des <i>Maximes</i> .....  | 46        |
| 6. Inventaire des versions anglaises des <i>Maximes</i> de La Rochefoucauld.....  | 50        |
| 7. Le texte des <i>Maximes</i> dans l'histoire anglaise : réception et contexte de publication.....                                     | 55        |
| <br>  |           |
| <b>II. Les <i>Maximes</i> en anglais : perspectives de traduction.....</b>  | <b>75</b> |
| 1. Théorie et pratique de la traduction en Angleterre et aux Etats-Unis.....  | 76        |
| 2. Les traductions des <i>Maximes</i> de l'esprit à la lettre.....  | 93        |
| A. Les premières traductions.....   | 93        |
| 1. La première traduction de l'oeuvre : <i>Epictetus Junior</i> de J. Davies of Kidwelly (1670).....                                    | 93        |
| 2. Aphra Behn traductrice des <i>Maximes</i> : <i>Seneca Unmasked</i> (1684).....   | 100       |
| B. Traductions modernes et difficultés de traduction particulières aux <i>Maximes</i> : Bunds et Friswell (1871) et Tancock (1959)..... | 112       |
| 1. Calque, emprunt et adaptation : travailler la lettre.....  | 116       |
| 2. Les procédés obliques de traduction.....   | 123       |
| a. Transposition.....   | 123       |
| b. Modulation.....  | 128       |
| c. Modulation et modalité.....  | 133       |
| 3. Ajouts et suppressions : volumétrie de la maxime entre choix et contraintes.....   | 137       |
| a. Contraintes énonciatives de l'étoffement.....  | 137       |
| b. Choix stylistiques ?.....  | 143       |
| c. Le traitement du lexique : écarts historiques et antanaclase.....  | 148       |
| 4. Arrangements et réarrangements : l'ordre du sens dans les maximes.....   | 160       |
| a. Logique de l'ordre et ordre de la logique.....   | 160       |
| b. De nécessaires permutations ?.....   | 166       |
| c. La maxime et le caractère aphoristique.....  | 174       |

|  |            |
|--|------------|
| C. La traduction de J. Heard (1917) : une réécriture<br>proverbiale ?.....               | 185        |
| D. Une traduction universitaire des <i>Maximes</i> : Blackmore et<br>Giguère (2007)..... | 209        |
| 3. Les traductions en vers.....  | 221        |
| A. <i>La Rochefoucauld's Celebrated Maxims</i> (1799).....                               | 221        |
| B. <i>Maxims</i> , James Underhill (2005).....   | 227        |
| 4. De la lettre à l'esprit : que traduire des <i>Maximes</i> ?.....                      | 232        |
| <b>III. Les <i>Maximes</i>, le texte et la langue.....</b>                               | <b>240</b> |
| 1. La Rochefoucauld et l'élaboration de la maxime.....                                   | 241        |
| A. Opérations élémentaires de réécriture.....  | 245        |
| 1. Déplacements au sein des maximes.....   | 246        |
| 2. Sens et transpositions.....   | 249        |
| 3. Abréger les maximes.....  | 252        |
| 4. Système pronominal et expression de la subjectivité.....                              | 259        |
| B. Sens et réécritures.....  | 265        |
| 1. Interventions aspectuelles et modales.....  | 265        |
| 2. Vers un allongement des maximes ou le rapport à la<br>brièveté.....                   | 268        |
| 3. Aménagement de la structure informative dans la<br>maxime.....                        | 276        |
| 4. La logique des réécritures.....   | 294        |
| 5. Logique et rhétorique : réarrangements structurels.....                               | 298        |
| C. Variations contextuelles.....   | 305        |
| D. Reformulations et aphoristicité.....  | 310        |
| E. La mise à distance du proverbial.....   | 315        |
| F. La disposition des maximes dans l'œuvre.....  | 320        |
| 1. L'effacement des références religieuses.....  | 320        |
| 2. Mise à l'écart de maximes.....  | 324        |
| 2. La théorie à l'épreuve du bref : définir la maxime.....                               | 328        |
| A. Une définition générique : de la <i>forme brève</i> à la maxime.....                  | 328        |
| B. Une définition stylistique.....   | 333        |
| C. Approche linguistique : la grammaire de la maxime.....                                | 349        |
| 3. Aphorisme et littérature : les <i>Maximes</i> dans le texte.....                      | 377        |
| A. La capacité citationnelle.....  | 377        |
| B. La force aphoristique : La Rochefoucauld et Oscar Wilde.....                          | 386        |
| <b>Conclusion.....</b>   | <b>401</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>  | <b>403</b> |
| <b>Index général.....</b>  | <b>422</b> |

Pourquoi La Rochefoucauld ? Pour un angliciste, formé à la linguistique énonciative et familier des littératures anglophones, le choix d'un sujet de thèse centré sur l'œuvre d'un illustre auteur français classique peut susciter un certain étonnement. Pourtant, à aucun moment de ce travail il ne nous a semblé sortir du cadre de notre terrain d'étude, ni de la problématique générale qui occupe les enseignants de langue autant que les linguistes : mieux délimiter et envisager, par une constante expérimentation d'un contraste entre deux ou davantage d'idiomes, ces visions du monde<sup>1</sup> que laissent filtrer les langues.

Nous avons, dès le début de notre cursus universitaire, manifesté un vif intérêt pour l'écriture brève en nous passionnant pour les poèmes de William Blake parmi lesquels les « Proverbs of Hell »<sup>2</sup>, satires du Livre des Proverbes de la Bible, nous ont inspiré un axe de recherche qui nous a occupé jusqu'à présent. Comparables par le style, le rapport ambigu au religieux et leur teneur subversive, les deux œuvres se prêtent à la comparaison. Etudier Blake fut l'occasion de redécouvrir La Rochefoucauld et aussi de projeter un travail de recherche pour le master qui porterait sur la traduction des formes brèves à partir d'une œuvre française qui a eu une influence déterminante sur la sphère anglaise. La vie de l'auteur des *Maximes* fut bouleversée par les mouvements d'une période agitée, marquée par des retournements d'allégeance dont les lourds revers affectèrent durement La Rochefoucauld. Ce dernier est né en 1613 : pair de France, il appartient à la plus haute noblesse de son temps et vit une jeunesse exaltée par la guerre, l'amour et l'intrigue. A l'âge de 24 ans il projette d'enlever la Reine, pour la sauver des persécutions de Richelieu, ce qui lui vaut d'être embastillé huit jours et exilé sur ses terres pour deux ans. Plus tard, La Rochefoucauld s'implique dans la Fronde (1648-1653), grande révolte nobiliaire qui remet en cause le pouvoir monarchique, dont il sort disgracié et trahi. Une *Apologie*, restée inconnue du public jusqu'en 1855, ainsi que les *Mémoires* et *Maximes*, sont vus comme les éléments d'une œuvre marquée par un désir

---

<sup>1</sup> B. Whorf, *Language, Thought and Reality*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1956

<sup>2</sup> in M. L. Johnson, J. E. Grant (éd.), *Blake's Poetry and Designs, The Marriage of Heaven and Hell*, Norton Critical Editions, New York, 1979, p. 89-91

de dénonciation et de vengeance : les *Mémoires* font scandale lors de leur publication subreptice en 1662, tout comme les *Maximes*, dès 1664. Ces dernières, d'abord rédigées en collaboration avec Mme de Sablé et Jacques Esprit à partir de 1657, deviennent par la suite le travail exclusif de La Rochefoucauld. Publiées pour la première fois de manière pirate, comme les *Mémoires*, les *Maximes* furent par la suite rééditées cinq fois du vivant de leur auteur, la cinquième fois en 1678, soit deux ans avant la mort de leur auteur, en 1680.

Les vingt années qui ont précédé la mort du Duc ont ainsi été consacrées en partie à l'écriture. Des traces de cette activité d'élaboration nous sont parvenues sous forme de lettres, manuscrits et diverses éditions dont toute une tradition critique s'est efforcée d'établir l'authenticité et la chronologie. En d'autres termes, c'est l'image de la genèse du texte des *Maximes* qui nous est livrée dans les archives et les travaux critiques. Le choix de La Rochefoucauld nous a donc paru pertinent au moins à double titre, dans la mesure où nous souhaitons étudier les moyens linguistiques de l'expression aphoristique : l'auteur a laissé derrière lui les traces des différentes étapes de son travail, ouvrant la voie à une étude génétique qui éclaire les traductions anglaises de ses maximes.

Le sujet que nous avons choisi nous place au croisement de plusieurs disciplines : l'analyse du texte de La Rochefoucauld nous a amené à nous pencher sur l'histoire des formes brèves et le contexte plus particulier du XVIIe siècle français, l'étude des maximes et de leurs propriétés formelles nous a demandé un recours constant à la linguistique et à la stylistique, la réflexion sur les textes des traductions nous a naturellement guidé vers la littérature traductologique, et enfin, l'explication des choix de traduction, mais aussi l'explication des phénomènes de plagiat des *Maximes* dans la sphère anglophone, ont été une véritable entreprise d'angliciste dans la mesure où nous nous sommes penché sur la vaste histoire de la littérature anglaise ainsi que sur la production de nombre d'auteurs majeurs tels Swift, Pope, Dryden, Hazlitt ou encore Wilde.



C'est par la traduction, et un travail dans le sens du thème, que nous avons choisi d'aborder un domaine vaste et complexe, aux franges de la littérature : l'écriture des formes brèves, dont les *Maximes* de La Rochefoucauld forment un des plus célèbres exemples. Les *Réflexions ou Sentences et Maximes morales et Réflexions diverses* de François de La Rochefoucauld, œuvre majeure du corpus littéraire français, plus communément désignée comme les *Maximes* de La Rochefoucauld, sont une collection de formes brèves, ou *formes sentencieuses*, dont la ressemblance avec les dictons, proverbes, apophtegmes et autres adages est frappante. Ces *Maximes* sont d'un intérêt particulier, comme en témoigne leur impressionnante fortune critique, car elles se trouvent au carrefour d'une problématique à la fois littéraire, stylistique et linguistique. Notre corpus est constitué des cinq éditions autorisées du vivant de La Rochefoucauld, des divers manuscrits et lettres retrouvés, ainsi que de huit traductions anglaises sélectionnées parmi une trentaine au total, sur des critères de contexte historique de publication ou d'originalité (notamment traductions en vers, traduction universitaire et même pur plagiat). Ce corpus, en définitive, offre aussi un avantage considérable : clairement délimité, relativement restreint, il permet de s'approcher – aussi illusoire que soit la chose – de l'exhaustivité.

Le point de départ de notre réflexion se situe dans un questionnement sur l'entreprise complexe et unique que constitue la traduction d'un tel ouvrage. En effet, les maximes apparaissent d'emblée comme des énoncés singuliers. Saisissants et expressifs, ces derniers semblent renfermer dans des tours d'une brillante concision tout une pensée sur le monde et l'humain : « Les vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés »<sup>3</sup>. Pessimiste, cynique et cinglant, La Rochefoucauld ne cesse de surprendre au travers de son florilège de pensées détachées. Le lecteur se délecte de l'ironie corrosive de ces phrases en même temps qu'il en savoure la perfection du style. Dans les *Maximes*, forme et fond semblent plus qu'ailleurs former un indissociable ensemble, le sens se dessinant d'après les contours de la phrase. Les mots eux-mêmes, agencés le plus souvent en schémas d'opposition, confèrent aux sentences une forme d'architecture langagière. Cette conception de l'écriture est à rattacher à la tradition de l'aphorisme, écriture brève et

---

<sup>3</sup> Il s'agit de l'épigramme, sentence placée en exergue de la cinquième édition.

saturée de sens. Les aphorismes sont des phrases qui ont la valeur de textes et qui constituent des discours minimaux. La spécificité de cette forme d'écriture, l'identité fortement française des *Maximes* et leur caractère définitoire lance un défi aux traducteurs. Forte de près de trente traductions anglaises distinctes en l'espace de trois siècles, parfois farfelues, souvent très sérieuses, les *Maximes* offrent un terrain fertile à l'observation et à la comparaison. La question du foisonnement des traductions pose immédiatement la question de la littérarité du texte : profondément ambigu, à cheval entre philosophie et prose subversive, écrit dans un style trompeusement simple, ce dernier a eu une influence décisive sur la pensée des Lumières en Angleterre et a su emporter l'adhésion de nombreuses figures de la littérature outre-Manche. Ainsi, l'étude des traductions anglaises des *Maximes* invite à mettre en perspective l'histoire littéraire autant que l'analyse formelle.

En effet, la traduction ne se limite pas à la transposition du sens d'un message d'une langue à une autre. Elle est un domaine de recherche à part entière. De la traductologie théorique, nous ne retenons que la grille d'analyse : justifier ce qui apparaît comme un écart par rapport à l'original, comprendre les mécanismes de l'adaptation et interroger la validité de la traduction littérale. Notre approche est avant tout contrastive et comparative : nous cherchons à comprendre la dynamique de l'écriture brève, en français comme en anglais afin de mieux cerner les enjeux de traduction d'une telle forme littéraire. Comparer les *Maximes* de La Rochefoucauld avec leurs traductions anglaises, c'est en effet mettre à l'épreuve toute une pensée de la traduction, confronter des pratiques traductives, mais aussi découvrir les ressorts de la réception d'une œuvre canonique.

Selon Roman Jakobson<sup>4</sup>, la traduction est à considérer selon trois angles : *interlingual*, c'est la traduction au sens strict, du français à l'anglais par exemple ; *intralingual*, ce qu'il appelle aussi reformulation dans une même langue ; et enfin *intersémiotique*, c'est-à-dire d'un système de représentation à un autre, comme dans le

---

<sup>4</sup> R. Jakobson, *Essais de Linguistique Générale*, « Aspects linguistiques de la traduction » Les Editions de Minuit, Paris, p. 79, 1963

cas des adaptations cinématographiques de romans. Notre étude s'articule sur les deux premiers, avec une analyse des *Maximes* en anglais, et une analyse génétique, qui prend pour base les écarts de formulation qui s'observent entre les manuscrits de l'auteur et les éditions publiées. Nous avons choisi de faire se croiser deux regards sur l'œuvre et d'acquérir ainsi un double recul, la réflexion sur l'interlingual s'articulant avec une réflexion sur l'intraligual. Ce choix est motivé par un projet de recherche qui dépasse en fait celui de l'étude de l'œuvre de La Rochefoucauld et qui vise à mieux cerner les propriétés linguistiques des discours relevant de l'aphorisme.

Notre étude est de ce fait partiellement liée à la parémiologie<sup>5</sup>, puisque les *Maximes* sont à bien des égards à rapprocher de la parole proverbiale. Au crédit de cette hypothèse on peut citer les travaux de Jean-Claude Anscombe<sup>6</sup> qui a élaboré une typologie des formes sentencieuses au sein de laquelle la maxime partage avec le proverbe de nombreuses propriétés sur lesquelles nous reviendrons dans le présent travail. Par ailleurs, diverses études ont pris pour objet la traduction des proverbes, et ont montré très clairement les problèmes posés par un tel projet, tant du côté de la syntaxe et de l'économie du dire proverbial, que du côté sémantico-pragmatique et de la difficile mise en équivalence des proverbes entre langues données<sup>7</sup>. Dans le cas des *Maximes* de La Rochefoucauld, nulle équivalence proverbiale n'est en jeu et de ce fait, le travail du traducteur, bien que plus classique en pratique que pour la traduction de proverbes, n'en est pas moins difficile, pour des raisons qui tiennent à la fois à la linguistique mais aussi à la réception littéraire. Notre première approche du sujet a donc été de nous proposer d'une part de montrer la diversité et la richesse des traductions des *Maximes* de La Rochefoucauld, d'abord d'un point de vue plutôt littéraire et historique, et d'autre part de mener une réflexion sur les propriétés stylistiques et linguistiques de ces formes, pour faire la lumière sur le traitement que leur réservent les traductions.

---

<sup>5</sup> Science des proverbes

<sup>6</sup> Notamment dans J.-Cl. Anscombe, « La traduction des formes sentencieuses, problèmes et méthodes », in M. Quitout, J. Sevilla Munoz (Éd.), *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 11-36.

<sup>7</sup> Comme dans *It's raining cats and dogs pour il pleut des cordes*, ou d'une manière plus problématique avec le fameux *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*, dont la polysémie et les connotations variables condamnent d'emblée l'utilisation trop hâtive des calques qui existent dans les autres langues européennes.

Enfin, deux cadres théoriques déterminent notre étude traductologique : la linguistique énonciative d'Antoine Culioli, que Jacqueline Guillemain-Flescher, entre autres, a appliquée aux analyses de traductions, et, en creux, la traductologie dans sa dimension philosophique au sens d'Umberto Eco, Jean-René Ladmiral ou encore George Steiner. Ce regard divergent, à la fois porté sur le sens comme effet d'un agencement formel et sur une saisie de l'œuvre filtrée par une vision bien particulière, définie par les langues, ouvre un champ prometteur à l'analyse.

Notre thèse de doctorat est ainsi avant tout une tentative de rendre compte des mécanismes de l'expression aphoristique en français et en anglais. L'objectif final de notre étude est d'interroger la possibilité d'une linguistique de l'aphorisme par le biais d'un cas précis, celui de la traduction en anglais des *Maximes* de La Rochefoucauld. Nous avons, de la sorte, pris le parti de réfléchir sur l'aphorisme et ses moyens linguistiques par le prisme de la traduction et au travers d'un corpus bien délimité.

Nous consacrerons la première partie de notre étude à l'histoire en mettant les *Maximes* en perspective avec leur héritage littéraire, le contexte de leur publication et leur fortune. Nous nous pencherons également sur les liens entre la France, le Royaume-Uni et l'œuvre de La Rochefoucauld : il s'agira d'explicitier les filiations et influences qui balisent l'itinéraire du livre. Un cadrage sur l'évolution des pratiques traductives outre-Manche et outre-Atlantique montrera l'importance que revêt la sphère culturelle dans l'analyse traductologique.

Dans le second chapitre, nous aborderons la matière des traductions anglaises des *Maximes* : nous ferons d'abord l'inventaire des traductions existantes avant de nous concentrer sur l'analyse linguistique et stylistique du texte et de deux de ses versions anglaises (la traduction Bunds et Friswell de 1871 et Tancock de 1959). Nous étudierons ensuite une version très rigoureuse, universitaire (Blackmore et Giguère 2007), une autre beaucoup moins (Heard 1917) et enfin deux beaucoup moins classiques puisque mises en vers (anonyme de 1799 et James Underhill 2005). Cette partie permettra d'aboutir à une synthèse visant à différencier objectivement les démarches des traducteurs.

En dernier lieu, nous consacrerons un troisième chapitre à une réflexion sur l'élaboration des *Maximes* afin d'arriver à mieux en circonscrire les enjeux, d'un point de vue moins traductologique que théorique et transdisciplinaire. Une étude génétique de l'œuvre, réalisée avec les mêmes outils que l'étude des traductions, servira à rendre compte de la dynamique d'écriture de la maxime. Ensuite, nous proposerons trois tentatives de définition de la maxime, des points de vue générique, stylistique et linguistique. Nous interrogerons par la suite la capacité des maximes à être citées et mènerons une enquête davantage tournée sur la pragmatique. Enfin, en manière de mise à l'épreuve de nos investigations, il s'agira, au travers de leurs aphorismes respectifs, de comparer La Rochefoucauld à Oscar Wilde, deux auteurs bien différents à de nombreux égards mais cultivant un même art du bon mot.

## **Chapitre I :**

### **Histoire et historique : le livre, la traduction, la maxime**

## 1. Les *Maximes* et l'écriture aphoristique : bref aperçu historique

Lorsque les maximes qu'écrivaient dès 1657 La Rochefoucauld, Mme de Sablé et Jacques Esprit commencèrent à se répandre auprès du public, de manière épistolaire d'abord puis dans des manuscrits et publications officielles et subreptices, il démarra une vogue et une fascination qui ne tarit jamais vraiment jusqu'à nos jours. Le petit livre des *Maximes*, dont le titre complet est *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales*, parut pour la première fois en 1664 et connut cinq éditions du vivant de l'auteur. C'est la dernière d'entre elles, datant de 1678, qui demeure le texte de référence. Si les *Maximes* ont marqué leur temps et sont considérées comme un texte fondamental, ce n'est pas tant du fait de leur propos que du fait de leur style, qui a influencé profondément la production littéraire française. Il faut ajouter qu'elles n'ont cessé d'avoir une portée considérable sur le champ littéraire européen, particulièrement en Angleterre et en Allemagne, et qu'à ce titre elles offrent un terrain fertile à une réflexion autant littéraire que linguistique. Les *Maximes* de La Rochefoucauld s'inscrivent dans une continuité historique et marquent une étape cruciale dans l'histoire littéraire française. Il conviendra donc ici de donner un rapide et synthétique aperçu de la situation historique des *Maximes* de La Rochefoucauld, afin d'en mieux saisir les filiations et enjeux critiques.

Ancrées dans la tradition humaniste des florilèges, les *Maximes* en détournent les visées en produisant un discours teinté de subversion, par une critique des préjugés aristocratiques, et par là apportent à l'écriture fragmentaire une dimension nouvelle, celle de la description des mœurs, avec l'ambition affichée par La Rochefoucauld de « faire le portrait du cœur de l'homme »<sup>8</sup>. Le livre des *Maximes* signe dans l'histoire littéraire française l'avènement d'un genre nouveau, celui de la maxime morale, qui n'est plus tout à fait écriture proverbiale, ni non plus discours absolument moral. Il s'agira aussi d'évoquer l'influence de La Rochefoucauld sur de nombreux autres auteurs qui ont élaboré à partir de la maxime une écriture aphoristique et poétique (Chamfort ou Vauvenargues, par exemple) qui a perduré jusqu'à nos jours.

---

<sup>8</sup> Selon les termes de La Rochefoucauld dans l'avis au lecteur de la première édition.

Considérées comme un ouvrage au genre définitoire, les *Maximes* marquent un tournant dans l'histoire de la littérature « gnomique », et de celle des formes brèves. Les écrits de ce type, qui se présentent comme des collections de très courts textes, sont difficiles à catégoriser. La variété des termes employés (fragment, apophtegme, adage, sentence, maxime, aphorisme, proverbe et bien d'autres encore), leur raison d'être tantôt informative, qu'ils soient destinés à prescrire des conduites ou à véhiculer conseils et idées, tantôt purement poétique comme dans la création littéraire plus récente, sont autant de facteurs qui n'invitent pas à les considérer ensemble autrement qu'à l'aune de leur brièveté même. Le titre même de l'œuvre de La Rochefoucauld semble traduire une hésitation sur le nom à donner aux pièces qu'il contient : *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales* donnent trois termes à envisager. La taxinomie des « formes brèves » est en effet hétéroclite. Elle mélange des critères variés, notamment ceux de la longueur, du propos et du genre : le fragment est plus court que l'anecdote, elle-même sensiblement plus longue que les proverbes et maximes, un dicton est plus volontiers prédictif tandis qu'un proverbe est souvent prescriptif. Il va sans dire que le caractère objectif de la notion de longueur est un épineux problème que la critique contourne habituellement en ne réfléchissant qu'en termes comparatifs et relatifs. D'autre part, les termes qui réfèrent à ces formes d'écriture sont souvent porteurs de connotations culturelles et historiques : *adage* évoque la tradition humaniste de la Renaissance, *apophtegme* celle de l'Antiquité et *maxime* celle du Grand Siècle, par exemple. Le terme d'« aphorisme » en dit cependant un peu plus sur la nature des textes qu'il désigne. Ce dernier, qui provient du grec *aphorismos*, et qui signifie *délimitation, définition* ; et renvoyant ainsi à l'idée de limite, de frontière, peut s'entendre comme tout énoncé se présentant sous forme de phrase isolée, faisant office de texte à part entière, c'est-à-dire de discours autonome. Il s'agit d'un terme commode qui recouvre, étymologiquement, toute forme d'écriture concise<sup>9</sup>, dont les limites physiques sont celles de la phrase. Le *Trésor de la langue française informatisé*<sup>10</sup> inscrit le terme dans la tradition didactique et le définit comme une « proposition résumant à l'aide de mots peu nombreux, mais significatifs et faciles à

---

<sup>9</sup> On pourrait ajouter *lapidaire*, pour faire écho au premier support de l'écriture, la pierre, qui contraignait à rester bref.

<sup>10</sup> <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>



mémoriser, l'essentiel d'une théorie, d'une doctrine, d'une question scientifique ». Ce que l'on appellera plus tard *style coupé* ou encore *pensées détachées* est à l'origine un usage de l'écriture académique, et plus généralement de l'écriture à visée informative, comme le rappelle Montandon : « L'aphorisme est, historiquement, un procédé mnémonique utilisé dans le domaine scientifique et particulièrement médical de Hippocrate à Joans de Mediolano. »<sup>11</sup>. L'histoire de la littérature académique a en effet connu un certain nombre de scientifiques aphoristes : Leibniz, Paracelse, Bacon, Kästner en mathématiques, Mesmer pour le magnétisme animal, Lavater en physiognomonie, Von Humbolt en physiologie chimique des plantes, Lebon en psychologie des foules, plus récemment Wittgenstein en philosophie du langage, ou encore Ronald Laing de l'école de Palo Alto, en psychologie.

L'écriture de ces phrases brèves remonte à la plus haute Antiquité où elles étaient gravées dans la pierre des stèles et sur les frontons des monuments. La brièveté qui les caractérise était le produit d'une double contrainte : celle de l'espace disponible pour leur inscription et celle de la difficulté de leur saisie, qui demandait un effort supplémentaire de la part de celui qui tenait le burin. Qu'il s'agisse d'inscriptions funéraires ou de devises diverses, la concision s'est d'abord conçue comme une nécessité matérielle. De l'antiquité on retient surtout les *Aphorismes* d'Hippocrate, traité médical d'environ 400 énoncés, dont la forme ramassée est donnée comme moyen mnémotechnique : « La vie est brève, l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse », premier aphorisme d'Hippocrate, signe l'esprit d'une écriture qui se veut à la fois mémorisable et mémorable.

Cette écriture ramassée, à l'origine concentrée sur l'essentiel et de contenu résolument informatif, a connu un renouveau au XVIe siècle, au moment de la Renaissance, alors que fleurit la philosophie humaniste, que signent la redécouverte de la culture gréco-latine et une quête du savoir qui a donné à l'écriture brève un jour nouveau. En considérant que l'homme jouit de capacités intellectuelles potentiellement illimitées, les humanistes ont poursuivi un objectif de diffusion et de vulgarisation du savoir que les

---

<sup>11</sup> A. Montandon, *Les formes brèves*, Paris, Hachette Supérieur, 1992

proverbes, aphorismes et autres adages rendaient possible, tant par leur capacité à être imprimés facilement que par la lecture aisée qu'ils permettaient. Le siècle de la Renaissance a été celui de la vogue des *florilèges*, qui n'étaient rien d'autre que des recueils de citations choisies pour leur capacité à capturer l'essentiel d'une pensée en peu de mots. Parmi les ouvrages de ce type qui connurent les plus grands succès, on trouve le *Florilège* de Stobée, auteur grec du V<sup>e</sup> siècle, le *Polyanthea* –équivalent grec du mot *florilège*, dans lequel on reconnaît la racine qui a donné *anthologie* – élaboré par l'humaniste italien Nani Mirabelli en 1503, et surtout les *Adages* d'Erasme en 1500. Le XVI<sup>e</sup> a ainsi été traversé par une mode des recueils d'emblèmes, dont les *Emblèmes* d'Alciat (1531), traduits et réimprimés maintes fois, connurent un immense succès, .

Le goût pour ce type d'ouvrages n'a pas faibli tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne l'exceptionnelle fortune des *Marguerites françaises* de François Des Rues, paru en 1595. Cet ouvrage, livré au public à la fin de la Renaissance et tout entier imprégné de son essence, marqua la période et fut largement consulté par un vaste public. D'autre part, il est significatif de voir que l'enseignement de la morale dans les collèges se fait, au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, à partir de textes comme les *Quatrains* de Pibrac (1574) et les *Tablettes* de Matthieu (1610), que tous les moralistes ont lus sinon appris par cœur dans leur enfance. Cette littérature brève et didactique, destinée aux enfants, était affiliée à la tradition humaniste des recueils de lieux communs, notamment les *Adages* d'Erasme. On imposait aux élèves des collèges de constituer trois cahiers destinés à consigner des thèmes et citations s'y rapportant : le *liber styli* ou *liber argumentorum* rassemblait les sujets et leurs corrigés dictés par le régent, le *loci communes sermonis seu phraseon* servait à collecter les formulations élégantes rencontrées dans les lectures, et le *liber locorum sententiarum* était utilisé pour reporter histoires, fables et exemples dans diverses rubriques<sup>12</sup>. Cette conception tout humaniste du savoir a consacré une rupture avec la tradition du traité en bonne forme et de l'importance des liaisons entre les idées. Le florilège humaniste repose ainsi sur « le pouvoir d'une élocution concise ou allusive »

---

<sup>12</sup> Voir P. Porteau, *Montaigne ou la vie pédagogique de son temps*, Droz, Paris, 1935.

par laquelle «un savoir ou une expérience se condensent et s'abrègent»<sup>13</sup>. Ces collections de citations rassemblaient à la fois des lieux communs moraux et des lieux communs de style, et elles étaient destinées non seulement à la diffusion du savoir mais aussi à l'illustration des pensées et des écrits. Pour les humanistes, ces formes gnomiques pouvaient être autant des ornements, des exemples que des métaphores pour embellir le discours. En sus, on conférait à cette forme d'écriture une fonction testimoniale et probatoire, qu'Erasmus justifiait par l'effet d'autorité qui auréole le discours proverbial, lorsqu'il affirmait qu'on ne saurait contester la sagesse des proverbes.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les florilèges laissent place à une littérature davantage tournée vers le discours moral et dont le projet n'est plus de rassembler les propos d'autrui mais de concevoir de toute pièce des ouvrages, comme le souligne Roukhomovsky : « en fixant l'usage d'un mode d'écriture et de lecture fragmentaires, [les florilèges] ont contribué à l'émergence du genre *littéraire* des pièces détachées. »<sup>14</sup>. Montaigne, La Bruyère, Pascal ou encore La Rochefoucauld ont rompu avec la tradition rhétorique en érigeant le style bref au rang de genre. Montaigne le premier, en pratiquant l'essai, et donc une forme de littérature fragmentaire, récusait le style périodique caractéristique de Cicéron, pour celui du style coupé inspiré de Sénèque et signé par une écriture brève, aigüe et subtile. Ces auteurs ont pris leurs distances avec une écriture qui avait été jusqu'à présent largement façonnée par les exigences d'un discours élaboré, aux idées soigneusement organisées et structurées. Cette opposition au *liage* des pensées et ce refus d'adhérer aux principes de la *dispositio* peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Socialement d'abord, la mode des salons, lieux aristocratiques où se pratiquait *l'art de la conversation*, et où régnait un impératif de séduction, imposait une culture du discours bref, qui devait s'inscrire dans une logique de la conversation. Ne pas ennuyer son interlocuteur, toujours laisser prise à sa répartie, en bref s'interdire d'accaparer la parole, étaient les règles qu'il convenait de suivre auprès des gens du monde, afin de faire preuve de civilité et de subtilité, comme le résume le Père Bouhours : « L'un des plus sûrs

---

<sup>13</sup> B. Beugnot, « Florilèges et polyantheae : diffusion et statut du lieu commun », *La Mémoire du texte. Essais de poétique classique*, H. Champion, Paris, 1994, p.261

<sup>14</sup> B. Roukhomovsky, *Lire les formes brèves*, Nathan Université, Paris, 2001, p. 13

moyens de plaire n'est pas tant de dire et de penser que de faire penser et de faire dire »<sup>15</sup>. Chez La Rochefoucauld, la maxime peut se voir comme une construction verbale codifiée par une « esthétique de la conversation », selon les termes de Montandon, qui conclut que « la pratique de la brièveté suppose, entre l'auteur et son lecteur, une relation de complicité sous-tendue par le modèle de la conversation »<sup>16</sup>. La Rochefoucauld manifeste de telles considérations dans certaines de ses maximes :

Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de choses, les petits esprits au contraire ont le don de beaucoup parler, et de ne rien dire.<sup>17</sup>

Ou encore dans :

Il y a de l'habileté à n'épuiser pas les sujets qu'on traite, et à laisser toujours aux autres quelque chose à penser et à dire.<sup>18</sup>

La raison de l'émergence d'une écriture brève et fragmentaire trouve aussi sa source dans l'influence qu'a pu exercer la pensée janséniste. En effet, ce courant religieux, hautement subversif – il menaçait de saper, par une lecture augustinienne des Écritures, les fondements de l'autorité aristocratique et catholique – dénonçait partout l'exaltation du « moi » et le caractère trompeur de la vertu. Ainsi Montaigne justifiait-il son écriture fragmentée en condamnant « la vanité des paroles » que manifestait le style ample. La Rochefoucauld condamnait de même la profusion de la parole dans ses *Maximes* : « [...] Il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit [...] »<sup>19</sup>, ou encore « On parle peu, quand la vanité ne fait pas parler »<sup>20</sup>. D'autre part, il semble que certaines perspectives historiques aient conduit au fleurissement du genre de la maxime au XVIIIe :

---

<sup>15</sup> D. Bouhours, *La manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*, 1687

<sup>16</sup> A. Montandon, *Les formes brèves*, Paris, Hachette Supérieur, 1992, p.27

<sup>17</sup> Maxime 142

<sup>18</sup> *Réflexions Diverses*, IV : « De la conversation »

<sup>19</sup> Maxime 139

<sup>20</sup> Maxime 137

[...] Le passage de la société féodale à celle de la monarchie absolue avait transformé les armes de la guerre en arts de la parole et [...] le pouvoir de l'esprit [remplacé] celui de l'épée. La préciosité fait reflourir un idéal courtois avec un nouveau sentiment de douceur non exempt de mélancolie. Le rôle 'civilisateur' joué par les femmes dans les salons [...] encourage cet art de plaire qui devient l'idéal du courtisan comme celui de l'écrivain.<sup>21</sup>

Les *Maximes* de La Rochefoucauld ont fait au XVIIe siècle des émules, plus ou moins bien réussies, et c'est une véritable mode de la maxime morale qui a secoué tout une partie de la période : l'envie de faire comme le Duc « se gagne comme le rhume », se plaint La Rochefoucauld dans sa correspondance. Les *Maximes* ont été largement copiées, réécrites, plagiées, en témoignage de leur succès. Un certain Boucher est même allé jusqu'à les mettre en vers<sup>22</sup>.

Cependant cette vogue tourne court au siècle des Lumières, pendant lequel le discrédit est jeté sur la forme : « [au] Siècle des Lumières, l'esprit philosophique a l'horreur du préjugé et le goût de la réflexion. L'emploi du proverbe équivaut à un impardonnable brevet de cuistrerie », comme le souligne M. Maloux<sup>23</sup>. Cependant, certains auteurs la pratiquent encore tout au long du XVIIIe : Jean-Jacques Rousseau, Vauvenargues, Chamfort, ou encore Rivarol.

Si en France le genre a mauvaise presse, sa fortune au XVIIIe continue de croître hors de ses frontières, en Allemagne surtout (avec Nietzsche entre autres, particulièrement pour les rapprochements avec la pensée de La Rochefoucauld qu'on lui attribue) où il est productif en littérature et en philosophie du XVIIIe au XXe. En Espagne aussi se forme un goût très prononcé pour les énoncés gnomiques, avec par exemple l'écrivain Ramón Gómez de la Serna qui inventa un terme nouveau, la *gregueria*, pour des formules consistant « en une phrase très brève, dans laquelle se

---

<sup>21</sup> A. Montandon, *op. cit.*, p.35

<sup>22</sup> Boucher, *Réflexions ou Sentences et maximes morales de M. L. D. D. L. R. ; mises en vers, par Mr Boucher*, Paris, C. de Sercy, 1684

<sup>23</sup> M. Maloux dans son introduction au *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse, 1960, p. X

fondent l'image lyrique, l'humour, le paradoxe et [...] la plaisanterie.»<sup>24</sup> Les discours que véhiculent les formes brèves changent, par ailleurs, de portée, passant de la formulation de lieux communs esthétiques et moraux à des propos plus singuliers et d'ambition poétique, comme le montre Monique Nemer :

De quoi vont donc parler les aphorismes, s'ils ne disent plus l'éternité de la nature humaine ? De la multiplicité des expériences. [...] Au XVIIe s., sous l'influence indiscutable de La Rochefoucauld, mais aussi de Balthazar Gracian, l'aphorisme abandonne le lieu commun de l'exhortation pour devenir descriptif et critique.<sup>25</sup>

La période moderne marque ainsi une poétisation des formes brèves, qui se voient détournées de leur projet didactique initial. Chamfort le premier, en 1795, historicise l'aphorisme avec ses *Produits de la civilisation perfectionnée*, collection d'anecdotes et de maximes qui ne visent plus à cerner l'universel et l'immuable comme à l'âge classique, mais qui cherchent à inscrire des histoires particulières, au sens narratif du terme. Alors que la maxime morale du XVIIe s'énonce comme une vérité générale, Chamfort en reprend certains codes, comme lorsqu'il écrit : « On souhaite la paresse d'un méchant et le silence d'un sot. »<sup>26</sup>, tout en l'inscrivant dans le particulier, comme dans : « J'ai vu, dans le monde, qu'on sacrifiait sans cesse l'estime des honnêtes gens à la considération, et le repos à la célébrité. »<sup>27</sup>

L'énonciation panchronique, détachée de toute situation particulière des formes brèves jusqu'à La Rochefoucauld et les moralistes du XVIIe, devient avec la modernité un discours où le sujet et ses expériences individuelles font irruption, comme chez Joseph Joubert (1754-1824) dans ses *Carnets*. On trouve aussi quelques unes de ces maximes hybrides dans les *Fusées* de Baudelaire<sup>28</sup>, et une écriture aphoristique perce de même

---

<sup>24</sup> Monitor : *Enciclopedia Salvat para todos*, Pamplona : Salvat, t. 6, 1967

<sup>25</sup> M. Nemer, « 1760-1820 ; de l'aphorisme didactique à l'aphorisme poétique », in *Cahiers d'histoire littéraire comparée*, 1976, 1, p.83-84

<sup>26</sup> Chamfort, *Maximes et pensées, Caractères et anecdotes*, Folio Classiques, Gallimard, Paris, 1970, N° 36, p. 31

<sup>27</sup> *Ibid.*, n°33, p. 30

<sup>28</sup> in *Fusées*, I, Œuvres complètes, p.389

chez les diaristes, comme dans le journal intime de J. Renard<sup>29</sup>. Le genre gnomique perdure jusqu'au XXe chez de nombreux auteurs, notamment René Char et son art de la « parole en archipel », que l'on trouve dans ses *Feuillets d'Hypnos*, parus en 1943, et chez Cioran, dans *Syllogismes de l'amertume*, dont le propos et les tours de phrases sont très similaires à ceux La Rochefoucauld.

L'écriture brève, que La Rochefoucauld a inscrite au panthéon littéraire, traverse les époques et les discours et ne cesse de fasciner auteurs et lecteurs. Nietzsche, en féroce avocat d'un style concis et cinglant, écrivit qu'« une bonne sentence est trop dure à la dent du temps et tous les millénaires n'arrivent pas à la consommer, bien qu'elle serve à tout moment de nourriture ; elle est là le grand paradoxe de la littérature, l'impérissable au milieu de tout ce qui change, l'aliment qui est toujours apprécié, comme le sel, et, comme lui encore, jamais ne s'affadit. »<sup>30</sup>. Pourtant, la maxime à la manière de La Rochefoucauld n'a pas suscité que des éloges au fil des siècles et la réception des *Maximes* a considérablement oscillé entre de contradictoires appréciations, malgré l'indéniable intérêt qui a pu leur être porté dès lors qu'elles furent publiées.

## 2. Les ambiguïtés du livre des *Maximes*

Tant par leur appropriation immédiate par le public que par la multitude des lectures qu'elles permettent, c'est une logique de l'ambivalence, voire de la polyvalence, qui semble présider dans les *Maximes* : des salons de jadis aux papillotes d'aujourd'hui, il n'est point de texte sur lequel l'esprit ne se fixe si librement que les pointes et autres aphorismes. La collection d'énoncés si largement cités qu'a légué à la littérature française François de La Rochefoucauld (1613-1680), que nous connaissons de nos jours dans un état qui remonte à 1678, date de la dernière édition des *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales*, est un texte singulier, et ce à de nombreux égards.

Unique d'abord par ses entrées, étant lisible comme ensemble, en recueil, ou bien partiellement, au hasard des maximes qu'il recèle, le texte des *Maximes* a longtemps posé le problème de sa nature même de livre : s'agit-il d'un recueil de « pensées détachées »,

---

<sup>29</sup> In *Journal* (1864-1910), cité par B. Roukhomovsky, *op. cit.*

<sup>30</sup> in *Humain, trop humain*, II, 168 : « Eloge de la sentence », trad. M. Rovini, Gallimard, Folio, 1988.

d'un ensemble d'axiomes philosophiques, un peu comme le sont les aphorismes d'Hippocrate, ou peut-il encore être assimilé à une sorte de récit discontinu mais cohérent ? Rédigées d'abord pour participer aux « salons », les *Maximes* ont été écrites par la suite sous forme de manuscrit et dans le but d'être publiées. Leur rédaction répond à une logique rhétorique et leur propos se fait inlassablement l'écho d'un discours particulier qui est celui de la condamnation des fausses vertus. La gravure qui précède les éditions contemporaines du Duc – le frontispice – censé fournir des clés d'interprétation, représente « 'l'Amour de la Vérité' qui arrache le masque souriant de Sénèque pour dévoiler le grimaçant visage de derrière du 'faux brave' »<sup>31</sup>, transposition picturale de l'incessant travail de dénonciation qu'abattent les maximes, dont l'épigraphe à la cinquième édition est la représentante archétypique, tant par la forme que par le fonds :

Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés.

Le livre des *Maximes* est ainsi conçu : cinq cent quatre maximes, le plus généralement de simples phrases, parfois de courts paragraphes en de rares endroits<sup>32</sup>. Citons pour l'exemple :

Notre défiance justifie la tromperie d'autrui.<sup>33</sup>

L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres.<sup>34</sup>

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu.<sup>35</sup>

Ou encore :

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.<sup>36</sup>

---

<sup>31</sup> L. Plazenet, « Les *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales* : Livre de sable ou théologie masquée ? », in F. de La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales*, éd. L. Plazenet, Champion, Paris, 2005, p. 17

<sup>32</sup> La dernière maxime, M504, faisant figure de paragraphe conclusif, est, par sa longueur, de forme différente de la maxime ordinaire, à la brièveté frappante, mémorisable et mémorable. Les maximes-paragraphe ne sont pas légion dans le recueil, il n'y en a guère plus d'une dizaine : M7, M8, M18, M54, M97, M116, M139, M215, M233.

<sup>33</sup> Maxime 86

<sup>34</sup> Maxime 40

<sup>35</sup> Maxime 186



Les maximes se succèdent dans le corps du livre, pragmatiquement annoncées par un numéro, de 1 à 504. Nul chapitrage ni découpage thématique explicite, résultat d'un choix assumé par l'auteur :

Pour ce qui est de l'ordre de ces Réflexions, on n'aura pas de peine à juger que, comme elles sont toutes sur des matières différentes, il était difficile d'y en observer et, bien qu'il y en ait plusieurs sur un même sujet, on n'a pas cru les devoir toujours mettre de suite, de crainte d'ennuyer le lecteur, mais on les trouvera dans la table.<sup>37</sup>

Ce refus d'explicitement la structure du recueil, car les *Maximes* sont en fait rassemblées dans une succession de thèmes assez nets<sup>38</sup>, conduit à une présentation épurée qui souligne encore l'indépendance et la solitude de ces phrases cyniques et souvent cinglantes. Cependant, pour isolées qu'elles soient, ces dernières ne constituent pas un propos aussi hétérogène que l'avis au lecteur veut nous faire croire, et c'est un propos unique qu'elles délivrent au fil des pages, celui de l'hypocrisie de la vertu, des motifs cachés aux actions désintéressées et des intérêts égoïstes dissimulés derrière chaque détail de la vie en société. Par exemple en ce qui concerne la justice et l'équité : « L'amour de la justice n'est en la plupart des hommes que la crainte de souffrir l'injustice » (M78), sur les conventions et la politesse : « La civilité est un désir d'en recevoir et d'être estimé poli » (M260), « Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait. » (M229), ou encore à propos des relations amicales ou amoureuses : « Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux, s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour. » (M136).

Nous avons donc affaire à un texte singulier, tant par sa capacité à se répéter – sans pour autant lasser – qu'à s'offrir et se destiner à la citation de manière, pourrait-on

---

<sup>36</sup> Maxime 218

<sup>37</sup> Propos à lire dans l'avant-propos des *Maximes* dans leur cinquième édition, « Le Libraire au lecteur », in L. Plazenet (éd), *Op. cit.*, p. 133.

<sup>38</sup> Plusieurs critiques ont proposé des découpages thématiques du recueil, notamment R. Kanters dans sa préface à l'édition Pléiade des *Œuvres Complètes* de La Rochefoucauld, p. 26-27. Il donne, pour le début de l'ouvrage : M5 à 12 : les passions ; M14 à 26 : critique des vertus stoïciennes (constance, modération, sagesse...) ; M27 à 44 : critique des défauts et passions particuliers (envie, jalousie, caprice, etc.) et découpe ainsi l'ensemble du recueil.

dire, maximale. Ainsi le texte des *Maximes* est remarquable en tant qu'il bouleverse un certain rapport à la lecture. Il est en effet à la fois lisible en tant que texte dans son intégralité, et en même temps citable en tout point, c'est-à-dire appréhendable de manière morcelée, comme l'a souligné Roland Barthes, dans sa préface aux *Maximes*<sup>39</sup> :

On peut lire La Rochefoucauld de deux façons : par citations ou de suite. Dans le premier cas, j'ouvre de temps en temps le livre, j'y cueille une pensée, j'en savoure la convenance, je me l'approprie, je fais de cette forme anonyme la voix même de ma situation ou de mon humeur ; dans le second cas, je lis les maximes pas à pas, comme un récit ou un essai ; mais du coup, le livre me concerne à peine ; les maximes de La Rochefoucauld disent à tel point les mêmes choses, que c'est leur auteur, ses obsessions, son temps, qu'elles nous livrent, non nous-mêmes. Voilà donc que le même ouvrage, lu de façons différentes, semble contenir deux projets opposés : ici un *pour-moi* (et quelle adresse ! cette maxime traverse trois siècles pour venir *me* raconter), là, un *pour-soi*, celui de l'auteur, qui se dit, se répète, s'impose, comme enfermé dans un discours sans fin, sans ordre, à la façon d'un monologue obsédé.<sup>40</sup>

Ce sont en des termes modernes que Barthes rappelle ici la troublante liberté de parcours qu'offre l'œuvre de La Rochefoucauld au lecteur. Trajet sinueux que cette lecture, qui, pour favorable qu'elle soit à notre culture contemporaine de la fulgurance, n'a pas manqué de mettre en déroute le public des siècles passés, quant à son statut de livre même. En effet, parmi les nombreux débats qui ont agité la réception des maximes aux XVIIe et XVIIIe siècle, celui qui cherchait à juger du sérieux des morceaux de La Rochefoucauld fut particulièrement fiévreux. La forme du texte même, et sa convergence avec un propos teinté de subversion, posait un problème aux lecteurs qui acceptaient parfois difficilement d'y reconnaître une œuvre à part entière. Dans les lettres de consultation que Mme de Sablé avait envoyées avant la publication des *Maximes*, on peut lire par exemple :

[...] Ce n'est qu'une collection de plusieurs livres d'où l'on a choisi les sentences, les pointes et les choses qui avaient le plus de rapport au dessein de celui qui a prétendu en

---

<sup>39</sup> Ed. Club Français du Livre, Paris, 1961

<sup>40</sup> R. Barthes, *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, 1972, pp. 69-88

faire un ouvrage considérable [...] Vous m'avouerez aussi qu'il est composé de différents matériaux ; on y remarque de belles pierres, j'en demeure d'accord ; **mais on ne saurait disconvenir qu'il ne s'y trouve aussi du moellon et beaucoup de plâtras, qui sont si mal joints ensemble qu'il est impossible qu'ils puissent faire corps ni liaison, et par conséquent que l'ouvrage puisse subsister.** [...] Les auteurs des livres desquels on a colligé ces sentences, ces pointes et ces périodes les avaient mieux placées ; car si l'on voyait ce qui était devant et après, assurément on en serait plus édifié ou moins scandalisé. Il y a beaucoup de simples dont le suc est un poison, qui ne sont point dangereux lorsqu'on n'en a rien extrait et que la plante est en son entier.<sup>41</sup>

Voltaire au siècle suivant fait un éloge à double tranchant du livre des *Maximes*, puisqu'il célèbre son art de l'effet et de la pique tout en minorant son contenu et en jetant le discrédit sur son propos :

Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, et à lui donner un esprit de justesse et de précision, fut le petit recueil des *Maximes* de François, duc de La Rochefoucauld. Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout*, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. **C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre.** On lut avidement ce petit recueil ; il accoutuma à penser, et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat. C'était un mérite que personne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaissance des lettres.<sup>42</sup>

Livre qui n'en est pas vraiment un, mais dont la prose revêt un caractère définitoire, ingrédient essentiel du creuset littéraire français, voilà un des grands paradoxes de la réception des *Maximes* dans la France d'Ancien Régime. Bien que perçu comme un ouvrage non dépourvu d'une certaine cohérence – ne serait-ce que parce qu'il se présente sous forme de livre – le texte des *Maximes* est souvent jugé comme étant un ensemble morcelé et assez peu crédible. C'est d'ailleurs le cas, plus généralement parlant, du genre même des pensées détachées, condamné pour ses raccourcis trompeurs et sa simplicité, comme ici par l'Abbé d'Ailly :

---

<sup>41</sup> Ed. J. Truchet des *Maximes*, 1967, p. 571. C'est moi qui souligne.

<sup>42</sup> *Le siècle de Louis XIV*, ch. XXXII (*Œuvres historiques*, Pléiade, p. 1004). Mon soulignement.

Les maximes servent à l'esprit ce que le bâton sert au corps quand il a trop de faiblesse pour se soutenir de soi-même : ceux qui ont l'esprit grand, qui voient toutes choses dans leur étendue, n'ont point besoin de maximes.<sup>43</sup>

Plus tard, Montesquieu compara les *Maximes* à de vulgaires tours proverbiaux, sacrilège commis contre la tonalité aristocratique du texte, lorsqu'il écrivit qu'elles ne sont que « *les proverbes des gens d'esprit* »<sup>44</sup>. Puis au XIXe, Alfred de Vigny eut des propos particulièrement virulents envers le genre de la maxime :

Ce genre d'ouvrages est le plus trompeur de tous parce qu'il singe la pensée sans la pensée même. Rien de plus prétentieux, sentencieux et en réalité de plus facétieux que ce genre d'écrits. Le moralisme ou soi-disant tel se pose en Socrate et paraît donner l'élixir de ses pensées en quelques mots dont chaque syllabe est un diamant. Mais que de nullités, que de non-sens dans ces phrases détachées !

La Rochefoucauld, l'humoriste pessimiste, écrivain, leur fut à tous un dangereux exemple. Avant lui, il est vrai, je crois (ceci est à rechercher), la Reine de Suède Christine avait déjà imprimé des observations folles et pédantesques dans le même goût.

Pascal malade n'avait sans doute que pour dix minutes de force et jetait dix lignes de barbouillages hiéroglyphes sur lesquels on conteste et dans lesquels on recherche l'un la foi, l'autre le scepticisme désespéré.<sup>45</sup>

Ces griefs portés au genre du livre de La Rochefoucauld peuvent s'expliquer par la rupture qu'il marque avec les conventions rhétoriques liées à la *dispositio*, qui mettent l'accent sur l'importance des liens entre les idées et la capacité des auteurs à couler leur propos dans des textes suivis. Ouvrage volontairement fragmentaire, contrairement aux *Pensées* de Pascal qui n'est qu'un livre inachevé et donné comme tel, les *Maximes*

---

<sup>43</sup> *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* de Monsieur de La Rochefoucauld, nouvelle édition qui renferme de plus les *Maximes* de Madame la Marquise de Sablé ; les *Pensées diverses* de Mr. L. D. et les *Maximes chrétiennes* de Mr. \* \* \*, à Amsterdam, 1748, p. 157. (« Mr. L. D. » sont les initiales de l'Abbé d'Ailly)

<sup>44</sup> Pensée 898, *Ouvres Complètes*, I, Pléiade, p. 1246

<sup>45</sup> A. de Vigny, *Journal d'un poète*, (*Œuvres complètes*, Pléiade, t. II, p. 1302)

contreviennent de fait aux exigences de la *dispositio*, principe constructeur des textes dans leur agencement et leur stratégie rhétorique. Sans renvoi perceptible au respect d'un principe organisateur convenu, le livre prend un tour étrange et décalé pour certains lecteurs, et plus particulièrement parmi les premiers d'entre eux, comme le souligne Marc Escola : « Faute d'identifier dans le recueil un principe susceptible d'unifier la diversité des énoncés, on postule une pluralité d'énonciations. »<sup>46</sup>. En témoignent ainsi de nombreux documents, lettres ou articles critiques de l'époque qui jugeaient sévèrement l'écriture fragmentaire :

L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé livre que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Ce n'est qu'un amas de pièces détachées, qui ne peut faire connaître si celui qui les a faites aurait assez de génie et de lumières pour bien conduire un ouvrage qui serait suivi.<sup>47</sup>

Il faut rappeler que le siècle qui a précédé La Rochefoucauld était celui de l'humanisme et des modèles de l'*excerpta*, *florilèges* et *polyantheae*, qui n'étaient ni plus ni moins que des catalogues hétéroclites de citations diverses, dont un des plus célèbres représentants est l'ouvrage compilé par François des Rues, *Les Marguerites de France*. Cette ressemblance avec des opus qui avaient valeur « d'usuels », comme on pourrait le dire de nos jours, gêne les lecteurs du XVIIe, qui ne peuvent y voir qu'un maladroit assemblage, comme le formule Rapin :

Il faut presque moins de génie dans l'éloquence pour inventer les choses que pour les arranger : ce tour qu'il faut leur donner pour les mettre dans la place où ils doivent être coûte bien plus que la peine qu'on se donne de les penser.<sup>48</sup>

Sans *dispositio* propre, point de salut pour le texte, qui est immanquablement perçu comme un amalgame de propositions décontextualisées<sup>49</sup>.

---

<sup>46</sup> M. Escola, « Ceci n'est pas un livre ». Prolégomènes à une rhétorique du discontinu », *XVIIe siècle*, 46, 1994, p. 73

<sup>47</sup> Extrait d'un article polémique paru dans le *Mercur galant* de juin 1693, cité dans *Recueil des textes et documents contemporains relatifs à La Bruyère*, p.p. G. MONGRÉDIEN, Ed. du C.N.R.S., 1979, p. 67-68.

<sup>48</sup> P. Rapin, *Réflexions sur l'usage de l'éloquence de ce temps*, 1671, § XXIII.

Cependant, les *Maximes* et le genre gnomique n'ont pas eu que des détracteurs et il convient de souligner que si l'on a pu beaucoup discuter de la crédibilité d'une telle écriture, le texte a aussi largement été soutenu et admiré. D'abord pour la précision et l'efficacité du style, qui confère à l'ouvrage une aura particulière, au sein duquel « le travail de la forme autant que l'énoncé relève de l'exercice spirituel »<sup>50</sup>, ce qui explique peut-être en partie le trouble qu'à pu susciter le livre, qui parvient à exhaler un parfum diffus de religion autant qu'un propos bouleversant de cynisme et non dépourvu d'une teinte satirique. La Rochefoucauld a sans doute pu gêner par sa capacité à formuler une morale que l'on peut assurément qualifier d'esthétisante, ne serait-ce que par le nombre d'illustres penseurs qui en ont moqué ou célébré la valeur d'ornement. Laurence Plazenet évoque cette ambivalence fondamentale en ces termes :

Un anti-stoïcisme fondateur confère à l'écriture de l'ouvrage la valeur d'une ascèse pour La Rochefoucauld. Le travail de la forme s'accompagne d'un exercice spirituel, instituant un va-et-vient tout à fait particulier entre recherche esthétique et réflexion morale.<sup>51</sup>

Si la critique visant à présenter le texte des *Maximes* comme tenant un propos creux et strictement ornemental a longtemps eu la dent dure, on ne peut passer à côté de la dimension philosophique et religieuse du texte si l'on se penche sur le contexte de production du livre, sur lequel Paul Bénichou, Jean Lafond et plus récemment Laurence Plazenet pointent les indices d'un vaste projet intellectuel qui sous-tend les *Maximes*. Creuset des ouvrages de Mme de Sablé et de Jacques Esprit, Les *Maximes* furent « l'aboutissement d'un long et minutieux travail de composition »<sup>52</sup> dont la visée n'était pas simplement la recherche d'effet mais aussi le déploiement d'un discours philosophique et religieux bien particulier. Comme nous le verrons au cours de ce travail de doctorat, il n'a souvent été considéré, dans la critique récente, que la dimension

---

<sup>49</sup> M. Escola, *art. cit.*, p. 75

<sup>50</sup> L. Plazenet, « Les *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales* : Livre de sable ou théologie masquée ? », in F. de La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales*, éd. L. Plazenet, Champion, Paris, 2005, p. 108

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 92

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 569

formelle des *Maximes*, au détriment de leur propos. Il va donc s'agir ici d'exposer les principales clés de lecture du texte de La Rochefoucauld, que sont l'influence des événements de la vie du Duc sur les thèmes des maximes, la réfutation du stoïcisme et la pensée janséniste, afin d'en saisir les inspirations et les enjeux initiaux.

Il n'est pas inutile, pour mieux comprendre son projet, de rappeler d'abord que La Rochefoucauld n'est pas uniquement l'auteur d'un recueil de sentences mais qu'il a aussi rédigé ses *Mémoires*, récit autobiographique de son expérience de la Fronde, période d'instabilité politique à laquelle le Duc prit activement part, composées en même temps que les *Maximes*. L'œuvre de La Rochefoucauld est en quelque sorte bicéphale, et si l'on s'attend à ce que ses deux productions se rejoignent largement dans leur portée et leur dessein, on sera trompé ou déçu. Les *Maximes* déroulent un discours du dévoilement, elles sont animées par un désir d'exposer le fond des choses, tandis que les *Mémoires* ne témoignent pas du « même souci de vérité ni [d'] aucun mouvement de contrition dans l'exposé des événements »<sup>53</sup>. À la suite de Laurence Plazenet, on peut donc s'interroger sur la véritable envergure à donner aux *Maximes*. Une partie de la critique y voit une évocation, sous forme de sentences, d'épisodes de la vie du Duc, sorte d'anamnèse, de récit des déceptions de l'auteur, comme le résume Laurence Plazenet :

Démystification obstinée, dévoilement acharné de la face cachée des êtres et des comportements, les *Maximes* sont souvent rapportées à un désir que La Rochefoucauld aurait ressenti, au cours des années 1650-1660, de tirer au clair l'expérience du monde qu'il a acquise, de dénoncer les faux-semblants et les vanités de ses congénères, de débrouiller les ressorts secrets des conduites qu'il a pu observer.<sup>54</sup>

Comme illustration de la teinte autobiographique des *Maximes*, on peut penser par exemple à la multiplication des pièces sur la vieillesse parmi les rajouts opérés dans les éditions successives du livre, en particulier la cinquième, alors que l'auteur vieillissant polit inlassablement ses sentences :

---

<sup>53</sup> L. Plazenet, *op. cit.*, p. 38

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.38

Peu de gens savent être vieux.<sup>55</sup>

Dans la vieillesse de l'amour comme dans celle de l'âge, on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs.<sup>56</sup>

La vieillesse est un tyran qui défend sur peine de la vie tous les plaisirs de la jeunesse.<sup>57</sup>

De manière plus historique, on peut citer aussi le cas de la maxime « Force Gens veulent être dévots, mais personne ne veut être humble. »<sup>58</sup>, qui renvoie à une anecdote qui avait défrayé la chronique en son temps : l'entrée au Carmel d'une aristocrate fameuse, Anne-Louise-Christine de Foix de Nogaret de la Valette d'Épernon, dans le but d'éviter un mariage avec le roi de Pologne négocié par Mazarin. La Rochefoucauld, en rédigeant cette maxime, condamnait vertement la conduite et les motivations de cette femme devenue « sœur Anne-Marie de Jésus », dont la rigueur morale et la piété étaient publiquement admirées.

Robert Kanters, dans sa préface à l'édition de la Pléiade des œuvres complètes de La Rochefoucauld, assimile les *Maximes* à « un livre d'expérience »<sup>59</sup>, témoignage de la vie de la société de La Rochefoucauld, toute traversée de grandes intrigues et de grands intérêts qu'elle fût, et dans laquelle de beaux sentiments camouflent des calculs égoïstes.

Cependant, s'il est aisé de lire dans les *Maximes* une sorte d'autobiographie amère mêlée de commentaires acerbes sur la société de l'auteur, il faut aussi y voir la conclusion d'un authentique projet intellectuel. Essai de renouvellement de la pensée de l'époque, apologie du jansénisme et incessantes tentatives d'« estimation de l'humanité » (P. Bénichou)<sup>60</sup>, le livre du Duc n'est pas de pure essence ornementale ou satirique. Il est d'abord ancré dans un anti-stoïcisme qui est d'ordre conventionnel pour le milieu augustinien auquel il appartient : l'opposition qui se joue entre la pensée de Sénèque,

---

<sup>55</sup> Maxime 423

<sup>56</sup> Maxime 430

<sup>57</sup> Maxime 461

<sup>58</sup> Maxime écartée 34, rédigée entre 1671 et 1675.

<sup>59</sup> *Op. cit.*, p. IX

<sup>60</sup> In *Morales du Grand Siècle*, Gallimard, Coll. Idées, 1948



« culte de la vertu et de la gloire désincarnée » (Laurence Plazenet)<sup>61</sup>, et l'augustinisme des jansénistes, qui « pensaient que le salut de l'homme depuis le péché d'Adam et la chute ne peut résulter que d'une faveur gratuite de Dieu, et non de l'effort humain, aussi incapable d'obtenir par lui-même la grâce que d'y résister »<sup>62</sup>, est d'une parfaite netteté. Système mi-philosophique mi-théologique, l'augustinisme recouvre un ensemble de thèses qui cherchent à concilier foi et raison, vérités rationnelles et vérités révélées. Jean Lafond a montré dans son ouvrage *La Rochefoucauld : Augustinisme et littérature* combien les textes de Saint-Augustin ont habité les idées de toute la première moitié du XVIIe siècle et combien les *Maximes* en sont empreintes. L'augustinisme est le terreau du jansénisme, doctrine prêchée à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs jusqu'à sa censure en 1661 et avant sa démolition sur ordre du roi en 1710, signe de la terrible menace qu'elle représentait pour le pouvoir royal et sa capacité subversive. On ne peut en effet évoquer les auteurs moralistes du XVIIe siècle comme La Rochefoucauld ou Pascal sans faire référence à ce courant religieux qui suscita de houleux débats et une fièvre polémique sans précédent. Il n'est pas question ici de refaire le récit de cette période mais de montrer synthétiquement les grandes orientations de cette pensée et la teneur subversive qu'elle confère aux *Maximes* de La Rochefoucauld. Paul Bénichou identifie deux états d'esprit au siècle du Duc : « celui qui exalte l'humanité et celui qui la déprécie »<sup>63</sup>. En d'autres termes, celui tout aristocratique de l'héroïsme, de l'exaltation des vertus et de soi, dont Corneille est le chantre, et celui sévère et austère de sa condamnation dont le jansénisme est la manifestation idéologique. Ces deux conceptions radicalement opposées sont résumées par Bénichou en ces termes :

Pour la pensée noble, la qualité morale attribuée au désir de gloire était l'objet d'un véritable postulat. Le christianisme, si on le prend dans sa forme stricte, contenait le postulat contraire : tout appétit est bas, l'impulsion et le bien sont par définition deux

---

<sup>61</sup> L. Plazenet, « Les *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales* : Livre de sable ou théologie masquée ? », in F. de La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales*, éd. L. Plazenet, Champion, Paris, 2005

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 102

<sup>63</sup> P. Benichou, *Morales du grand siècle*, Gallimard, Paris, 1948, p.12

termes antithétiques ; le désir de gloire n'est qu'une forme de l'intérêt, une nuance de la *libido dominandi* ; l'affirmation glorieuse de soi ne vaut pas mieux que la cupidité.<sup>64</sup>

Le jansénisme, que l'abbaye de Port-Royal a fait rayonner pendant une majeure partie du XVII<sup>e</sup> siècle, peut se comprendre comme un christianisme radical, qui n'est pas sans faire écho au puritanisme anglais<sup>65</sup>, ne serait-ce que par son adhésion à la doctrine de la grâce efficace, selon laquelle « le mérite humain n'a pas de rôle déterminant dans le salut »<sup>66</sup>. Composées pendant toute la période de crise qu'a traversée Port-Royal, puis sa persécution par le pouvoir et le Haut Clergé, il est admis que les *Maximes* sont essentiellement vouées à faire l'apologie du jansénisme, mais sous une forme largement allégée de référence explicitement religieuses : dans la dernière édition, quasiment aucune mention de Dieu ne paraît, ni de l'Eglise et de la liturgie. Le propos des *Maximes* revêt ainsi un caractère laïc mais il s'oppose et contredit néanmoins la morale païenne de l'antique pensée stoïcienne. La Rochefoucauld a ainsi écrit dans une lettre à Thomas Esprit, datée du 6 février 1664, que :

[...] le dessein de l'un et de l'autre [Jacques Esprit et l'auteur des *Maximes*] a été de prouver que la vertu des anciens philosophes païens, dont ils ont fait tant de bruit, a été établie sur de faux fondements et que l'homme, tout persuadé qu'il est de son mérite, n'a en soi que des apparences trompeuses de vertu dont il éblouit les autres et dont souvent il se trompe lui-même lorsque la foi ne s'en mêle point, il me semble, dis-je, que l'on a pu trop exagérer les misères et les contrariétés du cœur humain pour humilier l'orgueil ridicule dont il est rempli et lui faire voir le besoin qu'il a en toutes choses d'être soutenu et redressé par le christianisme. Il me semble que les maximes dont il est question tendent assez à cela et qu'elles ne sont pas criminelles, puisque leur but est d'attaquer l'orgueil qui, à ce que j'ai ouï dire, n'est pas nécessaire à salut.<sup>67</sup>

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 134

<sup>65</sup> Selon Bernard Cottret, « jansénisme et puritanisme empruntent des chemins comparables » mais restent nettement distincts dans leurs portée et leurs discours. Voir COTTRET (B.) et COTTRET (M.) éd, *Jansénisme et puritanisme*, Nolin, Paris, 2002.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 103

<sup>67</sup> Cité par Laurence Plazenet, *op. cit.*, p. 75

L'homme, selon les *Maximes*, est dépourvu de mérite et de vertu, termes qui ne sont en fait que des déguisements, des masques. L'ambition du recueil de La Rochefoucauld est de combattre « l'orgueil ridicule » dans lequel l'humanité se fourvoie et donc, pour reprendre la formule de Bénichou, de « démolir le héros » qui ne saurait être l'aboutissement de la vertu. Cette mise en accusation du stoïcisme était particulièrement explicite dans les premières versions des *Maximes*, avec le frontispice représentant le philosophe démasqué et des maximes prenant à parti Sénèque, comme la maxime 105 de la première édition : « Les Philosophes et Sénèque sur tous n'ont point ôté les crimes par leurs préceptes. Ils n'ont fait que les employer au bâtiment de l'orgueil. ». Le travail de réécriture effectué par La Rochefoucauld a ensuite en partie consisté à réduire autant que possible les références particulières et donc à rendre moins ouvertement perceptibles les attaches philosophiques et religieuses du texte. C'est en quelque sorte un brouillage de certaines pistes de lecture qui a été opéré sur le texte, afin d'en rendre moins évident le propos et l'ambition. Enfin, si le dessein des *Maximes* reste volontairement flou, c'est aussi pour des raisons idéologiques, comme l'explique Laurence Plazenet :

La naissance de l'auteur des *Maximes* et la conscience, venue de Saint-Cyran, qu'il faut adapter les modes de l'apologétique au public concourent à éliminer de l'œuvre toute manifestation indiscrete de son dessein ultime.<sup>68</sup>

Le livre des *Maximes* tient son pouvoir d'attraction au subtil équilibre qu'il manifeste entre rigueur philosophique – ou *psychologique*<sup>69</sup> – et travail formel et rhétorique. Son propos, reflet des attaches doctrinaires que partageaient La Rochefoucauld avec l'abbaye de Port-Royal, est soigneusement associé à un style simple, articulant un lexique dépouillé à une concision tout épigrammatique, mais d'apparence seulement. Car si la langue de La Rochefoucauld est faite de phrases isolées, jouant le plus souvent d'antithèses et de relations d'identification, elle laisse néanmoins le champ libre à des lectures multiples et parfois contradictoires. Du projet intellectuel de leur auteur à leur réception et leur réemploi, il existe un fossé flagrant.

---

<sup>68</sup> L. Plazenet, *op. cit.*, p.68

<sup>69</sup> Robert Kanters dans sa préface à l'édition Pléiade des *Maximes* souligne que La Rochefoucauld, dans sa dénonciation des fausses vertus, ne laisse jamais paraître les originaux : l'analyse du fond de l'âme humaine procéderait ainsi davantage de la psychologie que de la philosophie.

### 3. Les *Maximes* et la critique : contradictions et ambivalences

Le lecteur contemporain des *Maximes* a parfois quelques surprises au détour de certaines sentences, leur sens étant parfois obscur. Dans la préface à la première édition de La Chapelle-Bessé, on lit ainsi :

La troisième difficulté que j'ai à résoudre est que *beaucoup de personnes trouvent de l'obscurité dans le sens et dans l'expression de ces Réflexions*. Les *Réflexions* [...] doivent être écrites dans un style serré qui ne permet pas de donner aux choses toute la clarté qui serait à désirer. [...] Il faut donc se donner le loisir de pénétrer le sens et la force des paroles, il faut que l'esprit parcoure toute l'étendue de leur signification avant que de se reposer, pour en former le jugement.<sup>70</sup>

Comment comprendre par exemple « Il y a des héros en mal comme en bien. »<sup>71</sup> ? Ou encore « Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts qu'il est extraordinaire de voir changer les inclinations. »<sup>72</sup> ? Les mots des *Maximes*, pour simples qu'ils sont, vont parfois à l'encontre de la compréhension du lecteur, tant ils sont pris dans un réseau de significations qui peut nous être étranger. Dans de nombreux cas en effet, il est difficile de prendre en compte le caractère historique des *Maximes*, tant leur langue peut nous paraître actuelle. Mais cela serait omettre que la référence des mots fluctue au cours du temps, comme d'ailleurs la valeur de certains temps et aspects verbaux<sup>73</sup>. Une lecture éclairée des *Maximes* nécessite ainsi de connaître certaines clés : celles de la pensée augustinienne et du jansénisme, celles des codes sociaux qui régissaient la vie à la cour, mais aussi celles de l'ironie du Duc, ce qui suppose une connaissance fine de l'histoire de la période et des éléments biographiques de l'auteur. À tel point que le sens des *Maximes* a pu dérouter les lecteurs contemporains de La Rochefoucauld. Mme de Sévigné, dans une lettre à sa fille jointe à un manuscrit de la troisième édition écrit : « Voilà les

---

<sup>70</sup> La Rochefoucauld, *Œuvres Complètes*, Pléiade, p. 394

<sup>71</sup> Maxime 185

<sup>72</sup> Maxime 252

<sup>73</sup> Voir dans le présent travail le chapitre II, 2. b.

*Maximes* de M. de La Rochefoucauld revues, corrigées et augmentées : c'est de sa part que je vous les envoie. Il y en a de divines ; et à ma honte, **il y en a que je n'entends point** : Dieu sait comme vous les entendrez. »<sup>74</sup> Parmi celles dont elle ne saisit pas le sens figure par exemple la maxime 67 : « La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit. », qui fera hésiter aussi Vauvenargues plus tard, trouvant d'abord la sentence « lumineuse » pour se rétracter ensuite et la juger « ni claire, ni juste »<sup>75</sup>. On peut aussi considérer aussi le cas de la maxime 210 du manuscrit de Liancourt : « La fin du bien est un mal, la fin du mal est un bien » que Mme de Sablé disait mal comprendre et que La Rochefoucauld a finalement supprimée. Et les exemples abondent : certaines maximes rompent avec l'idéal classique de clarté et adoptent un ton oraculaire et énigmatique, tant pour les lecteurs actuels que ceux du XVIIe.

Les lecteurs contemporains de La Rochefoucauld n'appliquaient pas les mêmes principes de lecture et de compréhension que ceux de nos jours. On enseignait la rhétorique dans les collèges à l'aide de l'exercice de la chrie, qui consistait à reformuler des lieux communs de multiples manières différentes et de les appliquer à des situations particulières. On peut lire dans une correspondance entre Mme de Sévigné et Mina de Grignat, qui échangeaient leurs impressions sur l'aphorisme : « Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit »<sup>76</sup>, la vivacité de cette pratique : « Le moyen de vivre sans folie, c'est-à-dire sans fantaisie ? et un homme n'est-il pas fol, qui croit être sage en ne s'amusant pas et ne se divertissant de rien ? Vous reviendrez à notre opinion. »<sup>77</sup> On était amené, au Grand Siècle, à conduire trois types d'opérations d'analyse et de compréhension des textes, qui étaient par ailleurs celles pratiquées par les sermonnaires et directeurs de conscience : d'abord, comprendre le sens littéral (*intelligere*), puis développer le sens intellectuel (*explicare*), et enfin s'impliquer en pratique dans la signification morale (*applicare*). Ces trois sens sont ceux qui sont discutés par les contemporains de La Rochefoucauld, dont l'œuvre ne pouvait que surprendre puisque présentant un sens littéral ambigu, un sens philosophique ramassé, et une constante

---

<sup>74</sup> J. Lafond, *La Rochefoucauld, augustinisme et littérature*, Klincksieck, 1986, p. 119, mon soulignement.

<sup>75</sup> Vauvenargues, *Œuvres complètes*, Éditions Alive, Paris, 1999, p. 521

<sup>76</sup> Maxime 209

<sup>77</sup> Lettre du 10 février 1672

provocation morale. Jean Lafond, dans *Augustinisme et littérature*, cite Bussy avouant ne pas réussir la dimension de l'*applicare* des *Maximes* du Duc :

‘Je les lis, ajoute-t-il [Bussy], depuis plusieurs années, mais je ne les comprends pas toutes comme celle-ci qui est la 365 de la quatrième édition. *Il y a de bonnes qualitez [...]*’ ; il précise que s’il comprend la première phrase, ‘l’application le fuit’, et qu’il ne l’aperçoit pas.<sup>78</sup>

Un exemple frappant de ceci se trouve dans les cahiers de la reine Christine de Suède, qui commenta entièrement la troisième édition des *Maximes* qu’elle avait fait recopier par son secrétaire pour annoter certaines maximes. Jacques Truchet fournit dans un article<sup>79</sup> certains commentaires de la Reine riches d’enseignements :

[...] La maxime 1, qui proclame que *ce que nous prenons pour des vertus n’est souvent qu’un assemblage de diverses actions que la fortune arrange comme il lui plaît*, s’attire cette sèche réponse : « C’est mal connaître la vertu », cependant qu’à la maxime : *Si nous n’avions point d’orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres* (maxime 34), la reine objecte avec hauteur : « Il ne faut jamais se plaindre de rien ». [...] À la remarque : *Il y a des gens qui n’auraient jamais été amoureux s’ils n’avaient jamais entendu parler de l’amour* (maxime 136), elle objecte : « L’amour n’entre pas par l’oreille, il entre par les yeux. »<sup>80</sup>

La Reine confesse aussi parfois ne pas comprendre certaines sentences, faisant inscrire « je ne l’entends pas » pour chacune des maximes 91, 133, 252, 269 et 290, sans pour autant que ces dernières nous semblent radicalement obscures :

La plus grande ambition n’en a pas la moindre apparence lorsqu’elle se rencontre dans une impossibilité absolue d’arriver où elle aspire. (III, 91)<sup>81</sup>

Les seules bonnes copies sont celles qui nous font voir le ridicule des méchants originaux. (III, 133)

---

<sup>78</sup> *Op. cit.*, p.119

<sup>79</sup> J. Truchet, «Les succès des *Maximes* de La Rochefoucauld au XVIIe siècle », *Cahiers de l’Association internationale des études françaises*, 18, 1966, p.125-137.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 135

<sup>81</sup> Le nombre de gauche, en caractères romains, désigne le numéro de l’édition, l’autre nombre désigne le numéro de la maxime.

Il n'y a guère d'homme assez habile pour connaître tout le mal qu'il fait. (III, 269)

Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit. (III, 290)

Ces commentaires et remarques sont riches d'enseignements, d'abord en nous renseignant sur la difficulté de lire les *Maximes*, même pour des lecteurs instruits de l'époque, mais aussi sur la crédibilité que l'on pouvait accorder au livre du Duc, « centre de références pour toute une société » (J. Truchet). Pourtant, des obstacles se dressent à la lecture des *Maximes* en même temps que semblent étonnamment plastiques leurs interprétations. Dès lors, comment expliquer les difficultés de lecture des *Maximes* ?

Le problème du sens se pose constamment dans les *Maximes*, et même le sens littéral prête souvent à discussion. Le style des *Maximes* repose sur un principe de condensation du propos qui exploite largement les ressources de la langue, parfois jusqu'à produire des énoncés qui semblent n'être plus que des antithèses gratuites, comme le souligne Robert Kanters :

[...] Dès l'origine, il est dans le statut des maximes d'être des jeux de mots et de grammaire, des espèces de défis à la compréhension et à la morale convenue, mondaine et religieuse, défis qui circulaient de toutes sortes de façons bien avant d'être publiés, quand ils l'étaient. Ces textes brefs et denses, souvent énigmatiques, se prêtent donc par construction à l'interprétation.<sup>82</sup>

Laurence Plazenet montre combien le style de la pointe ironique, tel que La Rochefoucauld le définit, parvient à ménager effets de surprise et récusations de la doxa de l'époque, dans un but apologétique, celui de défendre les idées de Port-Royal, en pleine crise au moment de la rédaction des *Maximes*. Cette lecture n'est pas néanmoins celle qui vient naturellement, même pour des lecteurs du XVIIe, comme on le voit dans certaines lettres et dans les remarques de Christine de Suède. Les énoncés qui constituent les *Maximes*, dans leur brièveté et leur abstraction – les thèmes abordés par le texte sont

---

<sup>82</sup> In La Rochefoucauld, *Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade

souvent des concepts un peu vagues : amour-propre, clémence, honnêteté, âme, bonne grâce... – font d’abord sens par les mises en relation qu’ils opèrent :

Ils établissent des relations d’identité :

La clémence n’est souvent qu’une politique pour gagner l’affection des peuples.  
(V, 15)

Ils mettent en parallèle :

La force et la faiblesse de l’esprit sont mal nommées : elles ne sont en effet que la bonne ou la mauvaise disposition des organes du corps. (V, 44)

Ils comparent :

L’absence diminue les médiocres passions, et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu. (V, 276)

Ces « jeux de mots de grammaire » (Robert Kanters) semblent faire sens par leur figuralité avant tout, si bien que sans vraiment comprendre le sens initial de la pensée de La Rochefoucauld, on parvient à attribuer du sens aux *Maximes*. On a ainsi affaire à un livre qui peut s’assimiler à toutes sortes de philosophies autres que l’augustinisme, dont par exemple l’épicurisme, selon un raisonnement que l’on retrouve parfois ailleurs :

La Rochefoucauld se rattache à l’épicurisme [mais il] ignore probablement les détails et les subtilités de l’enseignement d’Épicure, [n’en adoptant que les grandes lignes] à savoir, la recherche du plaisir comme fin de la vie, la distinction des plaisirs de l’esprit de ceux du corps, l’argument de la douleur.<sup>83</sup>

Et, en Angleterre aussi, on a pu observer chez certains auteurs une lecture en totale contradiction avec le projet initial du livre de La Rochefoucauld. C’est le cas de Chesterfield lorsqu’il examine la maxime « On trouve dans le malheur de son meilleur

---

<sup>83</sup> W. Sivasriyananda, *L’épicurisme de La Rochefoucauld*, Librairie L. Rodstein, 1939



ami quelque chose qui ne déplaît pas », et qu'il déclare que cette maxime est vraie psychologiquement, et dénuée de toute perversité.

Robert Kanters résume bien la situation de ce livre qui paraît ne jamais se laisser comprendre de la même manière, rappelant que « les lectures de La Rochefoucauld sont donc diverses et opposées, non pas seulement comme le sont celles de toute œuvre littéraire, mais en vertu de l'inspiration et de la propre poétique de cette œuvre. Elles varient avec les époques et on voit même parfois tel critique reprendre substantiellement son interprétation d'une analyse à l'autre, témoin Gide, ou encore Paul Bénichou entre 1948 (« La démolition du héros ») et 1967 (« L'Intention des *Maximes* »). »<sup>84</sup> Le pouvoir de signification des *Maximes* semble donc inversement proportionnel à leur brièveté. Il explique aussi en partie l'autorité et l'admiration que suscitent ces énoncés, parfois « [...] rapproché[s] de la forme oraculaire : ici et là l'obscurité de l'énoncé confère à la formule une aura et un rayonnement très particuliers. »<sup>85</sup>. C'est dire en définitive la valeur éminemment littéraire du texte, qui passe trompeusement pour une « réflexion morale » ou un traité philosophique : « L'œuvre est-elle si imprécise qu'elle accepte indifféremment toutes les significations qu'on lui impose ? [...] Le secret de l'œuvre n'est pas dans un secret informulé de l'auteur : tiendrait-il dans l'ambiguïté qui, au centre de toute œuvre littéraire, la constitue dans sa dimension proprement littéraire ? »<sup>86</sup>. C'est peut-être là le véritable enjeu de ce livre singulier, qui au final s'impose par sa capacité à être cité. Les pièces qui le composent, en jouissant d'une certaine autonomie par rapport à un discours plus large, peuvent être aisément détournées de leur propos initial qui tient davantage à celui du jansénisme, comme l'ont montré Jean Lafond ou Laurence Plazenet. Il s'agit d'un texte tout à fait particulier par sa capacité polysémique et sa compatibilité à de nombreux contextes. Les *Maximes* forment un livre à l'allure unique, dont la fortune critique n'est que le pâle reflet d'une genèse complexe.

---

<sup>84</sup> *Op. cit.*, p. 25

<sup>85</sup> J. Lafond, *Augustinisme et littérature*, Klincksieck, 1977, p. 129

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 113

#### 4. Histoire et genèse du livre des *Maximes*

L'histoire du livre des *Maximes* est difficile à saisir dans ses moindres détails. Projet d'abord collectif puis chef d'œuvre individuel, le travail d'élaboration du livre qui nous intéresse suscite encore des travaux de recherche et ménage encore de larges zones d'ombre. Nous allons ici faire la synthèse des principaux états du livre et de ses sources, qui sont multiples. Les maximes ont d'abord été énoncées dans les Salons, entre le Duc, Mme de Sablé et Jacques Esprit, et échangées au travers de correspondances, pour être ensuite compilées et élaborées dans des manuscrits avant que ne paraisse la première édition en 1665. Quatre autres éditions par La Rochefoucauld lui-même ont suivi, jusqu'en 1678. Ces éditions ont successivement changé l'ordre, le nombre et la formulation de tout ou partie des maximes. La cinquième édition, dernière mouture composée par l'auteur, comporte 504 maximes, tandis que la première en contenait 316.

À l'origine, le texte des *Maximes* n'est pas uniquement le travail de La Rochefoucauld, mais le fruit d'une étroite collaboration entre les trois figures influentes que furent Jacques Esprit, « plébéien et académicien »<sup>87</sup> et parmi les premiers propagateurs du jansénisme, Mme de Sablé, marquise retirée à Port-Royal et figure de proue du monastère entre 1656 et 1669<sup>88</sup> et La Rochefoucauld, pair de France et ancien frondeur, de loin l'auteur de maximes le plus fécond des trois. Si la postérité n'a véritablement favorisé que les *Maximes* de La Rochefoucauld, il faut rappeler que Jacques Esprit, à la suite de ses réflexions avec les autres, publia son propre livre, *La Fausseté des vertus humaines* (1678) et que Mme de Sablé vit ses maximes publiées à titre posthume par l'Abbé d'Ailly<sup>89</sup>. Ce travail à six mains rend l'origine de certaines des maximes publiées par La Rochefoucauld assez floue, comme on le constate en lisant les lettres que s'adressaient le trio et dans lesquelles on comprend parfois que la paternité de certaines sentences n'est pas celle que l'on croit, comme le souligne Jacques Truchet dans son édition des *Maximes* :

---

<sup>87</sup> Formule empruntée à Laurence Plazenet, *op. cit.*, p.40

<sup>88</sup> L. Plazenet, *op. cit.*, p. 43-45

<sup>89</sup> Elles sont composées de 81 pièces.

[...] Ce qu'il y a de sûr, c'est que plusieurs lettres impliquent formellement l'idée d'un travail commun : les trois auteurs composent des maximes qui viennent grossir ce que La Rochefoucauld appelle '*notre volume*', les maximes faites par l'un sont remaniées par un autre, ou les idées de l'un mises par un autre en forme de '*sentences*'<sup>90</sup> ; en outre telle maxime que nous lisons dans les éditions de La Rochefoucauld apparaît dans les lettres comme étant de Mme de Sablé ou de Jacques Esprit<sup>91</sup>.

L'écriture et l'échange de maximes commence dès 1657 et le manuscrit le plus ancien des *Maximes* de La Rochefoucauld, élaboré entre 1659 et 1664, aujourd'hui désigné « manuscrit de Liancourt » fut découvert et édité en 1883 par A. Régnier, directeur de la collection des Grands Écrivains de la France. Il s'agit moins d'un support pour une édition que d'un « cahier d'enregistrement » (J. Lafond), dans lequel étaient consignées les maximes écrites au fil des échanges et de la correspondance. Il contient en effet « doublets, omissions, erreurs et lapsus »<sup>92</sup>, et les éditeurs rechignent de nos jours à lui conférer une grande autorité<sup>93</sup>.

Autre document source ayant servi aux éditions du texte, le manuscrit dit 'Barthélémy', du nom de son éditeur, E. de Barthélémy, fut d'abord publié dans ses *Œuvres inédites de La Rochefoucauld* (1863). Ce « cahier broché [...] en maroquin rouge avec gaufrures et armes en or », tel que le décrit la préface, a disparu avant que A. Reignier n'établisse son édition vingt ans après, et on ne le connaît que d'après les travaux de E. de Barthélémy, qui ne semblent pas d'une grande rigueur, comme le montre Jacques Truchet<sup>94</sup>. Laurence Plazenet rappelle ainsi qu'il s'agit d'une « copie, vraisemblablement corrompue »<sup>95</sup>, et non un manuscrit autographe, ce qu'a aussi montré J. Marchand<sup>96</sup>. Il s'agit néanmoins d'un document qui n'est pas dénué d'intérêt, puisqu'il est parfois fait l'hypothèse qu'il pourrait « correspondre à une mise en ordre du texte achevé du Liancourt » et qu'il serait ainsi « une étape cruciale entre le manuscrit de

---

<sup>90</sup> Cf. les lettres 4, 5, 6, 11, 21, 23, dans l'édition Truchet

<sup>91</sup> J. Truchet donne l'exemple de la M260 de la 1<sup>ère</sup> édition (MS49), composée par Esprit et que La Rochefoucauld avoua dans la lettre 2 ne pas comprendre.

<sup>92</sup> L. Plazenet, *op. cit.*, p. 297

<sup>93</sup> Comme Jacques Truchet et Laurence Plazenet.

<sup>94</sup> Voir l'édition des *Maximes* de Jacques Truchet, p. 396-398.

<sup>95</sup> *Op. cit.*, p.692

<sup>96</sup> J. Marchand, *Bibliographie générale raisonnée de La Rochefoucauld*, Paris, Giraud-Badin, 1948

Liancourt et la deuxième édition des *Maximes* »<sup>97</sup>. Ces suppositions, dans l'attente d'être levées, contrarient une utilisation rigoureuse du document.

Le manuscrit « Gilbert » est celui qu'a consulté D. L. Gilbert pour son édition de 1868 des *Maximes*. Lui aussi perdu, Laurence Plazenet en souligne néanmoins l'importance des états des maximes qu'il recense, puisqu'il semble être, selon les termes de J. Truchet « une sorte de second manuscrit de Liancourt qui, au lieu de s'arrêter avant la première édition, aurait été tenu à jour pendant toute la durée de la vie de l'auteur »<sup>98</sup>.

Le premier volume relié des *Maximes* circula dès 1664 : il s'agit de l'édition dite de « Hollande », publiée à la Haye à la fin de 1663 ou au début de 1664. Longtemps introuvable et suspectée de ne pas exister, elle ne fut livrée au public qu'en 1879 par A. Willems<sup>99</sup>. Cette édition, ni autorisée ni voulue par l'auteur, qui y fait allusion dans l'avis au lecteur de la première édition officielle de 1665, cette « méchante copie », est une version partielle du texte – composée de 188 maximes, tandis que la première édition en présente 317 – et fut probablement produite d'après les manuscrits qui se passaient de main en main afin de sonder l'opinion avant publication officielle.

C'est en 1665 – l'achevé d'imprimer donne la date d'octobre 1664 – que paraît la première édition officielle des *Maximes*. L'avertissement au lecteur présente le texte comme ayant été mis sous presse contre le gré de l'auteur, et dans l'urgence : « l'intention du Peintre n'a jamais été de faire paraître cet ouvrage [qui] serait encore renfermé dans son cabinet si une méchante copie » n'avait été en circulation. Cette première édition est sans doute une édition quelque peu prématurée, hâtée par le risque d'une disgrâce auprès d'un vaste public encouru par le Duc. Les choix éditoriaux qu'elle manifeste semblent en effet être largement conditionnés par une recherche de légitimité et le souhait de suggérer une meilleure conformité à la doctrine chrétienne, avec notamment le « Discours » de La Chapelle-Bessé, figurant en avant-propos et dont la vocation est

---

<sup>97</sup> L. Plazenet, *op. cit.*, p.692

<sup>98</sup> *Op. cit.*, p. 399, cité par Plazenet, *op. cit.*, p. 693

<sup>99</sup> A. Willems, *La première édition des Maximes de La Rochefoucauld imprimée par les Elzevier en 1664*, Brussels, Van Trigt, 1879. Cette édition est notamment reproduite dans les *Œuvres complètes* de La Rochefoucauld, Bibliothèque de la Pléiade.

toute apologétique. Le succès du livre est large et immédiat, comme en témoignent l'apparition de trois contrefaçons et de réimpressions successives<sup>100</sup>.

La deuxième édition paraît en 1666, et remanie très largement la précédente. Jacques Truchet, dans son édition des *Maximes*, en expose les trois principales sortes de changements, que nous allons reprendre<sup>101</sup>. La 2<sup>e</sup> édition est d'abord plus courte que la 1<sup>ère</sup>, puisqu'elle se voit retrancher une quinzaine de maxime – 302 maximes plutôt que 318 précédemment – et que nombre de maximes sont réécrites pour être raccourcies. D'autre part, on constate une atténuation du propos des énoncés par l'ajout de modificateurs modaux ou adverbiaux<sup>102</sup> tels que *il semble que, souvent, d'ordinaire, en plusieurs, en la plupart des hommes*, alors que l'inverse est exceptionnel<sup>103</sup>. Autre changement remarquable, celui de l'affranchissement du texte de sa caution religieuse : « [La Rochefoucauld] ose se libérer de la présentation théologique qu'il avait cru devoir donner à sa première édition : le discours de La Chapelle-Bessé »<sup>104</sup>, choix assumé dans l'avis au lecteur au motif que les maximes n'ont pas besoin d'apologie. Abandonnant les références aux Pères de l'Église, l'auteur écrit « n'[avoir] considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché »<sup>105</sup>. De la 2<sup>e</sup> édition, Truchet dit que « La Rochefoucauld osa être pleinement lui-même tout en corrigeant les lourdeurs et les outrances qui avaient pu déparer la première, [cette édition] fut la plus harmonieuse et la plus équilibrée de toutes »<sup>106</sup>.

Quant aux troisième et quatrième éditions (remontant respectivement à 1671 et 1675), elles ne présentent que des adjonctions et retraits de quelques maximes, et Truchet les estime « médiocrement ordonnées et revenant souvent sur des idées déjà rebattues »<sup>107</sup>, sapant l'équilibre atteint dans la deuxième édition.

---

<sup>100</sup> Voir à ce sujet la notice que Laurence Plazenet consacre à ce texte dans son édition des *Maximes*, *op. cit.*, p. 397-401

<sup>101</sup> *Op. cit.*, pp. XXVI-XXVIII

<sup>102</sup> Truchet donne l'exemple des maximes 63, 78, 146, 189, telles que numérotées dans la cinquième édition.

<sup>103</sup> C'est le cas par exemple de la maxime 265 comme on peut la lire dans la cinquième édition.

<sup>104</sup> J. Truchet, *op. cit.*, p. XXVI

<sup>105</sup> In « Avis au lecteur » de la 2<sup>e</sup> édition, dans l'édition Plazenet des *Maximes*, p. 495.

<sup>106</sup> *Op. cit.*, p. XXVI

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. XVII

La cinquième édition, parue en 1678, deux ans avant la mort de La Rochefoucauld, marque cependant un effort de renouvellement, en supprimant une quinzaine de maximes, remplacées par d'autres (il semble que le Duc tenait à sa numérotation, inchangée depuis la troisième édition) à la suite desquelles une centaine de nouvelles furent ajoutées en fin d'ouvrage. Sur le fond, le propos tend à se durcir, notamment au travers de « sarcasmes sur les femmes [qui] se font plus appuyés que jamais »<sup>108</sup>. Dernière édition supervisée par l'auteur, il s'agit du texte qui fait autorité.

## 5. Les traductions en anglais des *Maximes*

L'impressionnant succès des *Maximes* en France, qui s'est traduit par de nombreuses contrefaçons<sup>109</sup> et réimpressions successives, n'a pas tardé à faire des émules, à travers toute l'Europe. Le livre des *Maximes* a en effet été immédiatement traduit et ce dans quasiment toutes les langues d'Europe. L'inventaire des traductions européennes fait par De Granges de Surgères<sup>110</sup>, valable pour toute la période avant 1882, date de parution de sa notice, montre le foisonnement et la variété des idiomes représentés. On dénombre en effet 3 traductions en italien, 3 en espagnol, 1 en portugais, 1 néerlandais, 14 en allemand, 22 en anglais, 1 en danois, 1 en suédois, 4 en russe, 1 en polonais, 1 en tchèque, 2 en grec et une en hongrois.

Nous nous proposons de limiter notre recherche aux traductions anglaises, qui méritent un rapide panorama. Nous nous attarderons toutefois sur les toutes premières traductions des *Maximes* en anglais.

La première traduction connue de La Rochefoucauld a paru dès 1670, alors qu'en France seules les deux premières éditions étaient en circulation. Intitulée *Epictetus Junior*

---

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. XXVIII

<sup>109</sup> Voir dans l'édition Plazenet la notice de la première édition, p. 398-399

<sup>110</sup> De Granges de Surgères, « Traductions en langues étrangères des *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales* de La Rochefoucauld, Essai Bibliographique », *Bulletin du Bibliothécaire et du Bibliophile*, 1882, Paris, p. 341-365

or *MAXIMES of Modern Morality in Two Centuries*, elle fut réalisée d'après l'édition subreptice dite de Hollande, qui fut publiée, rappelons-le, sans l'accord du Duc en 1664. L'auteur de cette traduction, John Davies of Kidwelly, un Gallois, s'est aussi illustré comme traducteur de Scarron, de Voiture, de Mlle de Scudéry, de G. Naudé et de Martin Cureau de la Chambre, entre autres. On trouve encore deux exemplaires de son *Epictetus Junior* en Angleterre, dont un à la Bodleian Library. Le texte qui a servi de support à cette traduction, l'édition de Hollande, est, comme on le sait, fautif et incomplet, d'où une traduction qui diffère sensiblement, en volume surtout, des éditions autorisées par La Rochefoucauld. La version de Kidwelly comprend 201 maximes au total, incluant les 188 maximes originales de l'édition de Hollande. Un doublon est à relever à l'endroit de la maxime 190 et l'on constate que 11 maximes ont été rajoutées, composées de toutes pièces par le traducteur : il s'agit des maximes 30, 115, 137, 138, 164, 179 et de 196 à 200.

La seconde traduction des Maximes parut quinze ans plus tard, en 1685, et est l'œuvre de la dramaturge Aphra Behn. Cette fois intitulée *Miscellany, Being a Collection of Poems by several Hands. Together with Reflections on Morality or Seneca Unmasqued*, il s'agit d'une traduction un peu fantaisiste et parfois approximative, puisqu'elle replace les maximes de La Rochefoucauld dans le contexte fictif d'une histoire d'amour entre deux personnages, Aminta et Lysander. Réalisée d'après la 4<sup>e</sup> édition française des *Maximes* (1675), cette traduction s'est faite sans consultation du travail de Kidwelly<sup>111</sup>.

Aphra Behn (1640-1689), parfois surnommée « la George Sand de la Restauration », fut la première femme à vivre de sa plume en Angleterre, et était proche de Dryden et Otway. Personnage haut en couleur, elle occupe une place importante dans l'histoire littéraire britannique, et figure comme un des principaux traducteurs d'œuvres françaises de la période<sup>112</sup>. Elle fut la première à soulever les problèmes de la traduction

---

<sup>111</sup> J. E. Tucker, "The earliest English translation of La Rochefoucauld's Maximes", *MLN*, LXIV, 1949, p. 413-415

<sup>112</sup> B. Dhucq, « Aphra Behn : théorie et pratique de la traduction au XVII<sup>e</sup> siècle », *Franco-British Studies*, Autumn 1990, n° 10, p. 75-98

de la prose et pratiquait la traduction de manière éclairée, puisqu'elle en formula une théorie en 1688 dans sa préface à l'*Essay on translated verse* de Roscommon<sup>113</sup>, préface qui devint plus tard *Essay on translated prose*, dans laquelle Behn fait montre d'une certaine érudition en matières traductologique et linguistique.

En 1694 paraît une traduction anonyme de l'édition française de Lyon et de Paris de 1691 avec à la suite les maximes de Mme de Sablé et de l'abbé d'Ailly, que l'on attribue<sup>114</sup> à Aphra Behn : il s'agit des *Moral Maxims and Reflections in four parts. Written in French by the Duke of La Rochefoucauld. Now made English.*

La traduction suivante remonte à 1706. Cette nouvelle édition est republiée la même année à la suite des *Discours* de Jacques Esprit traduits par William Beauvoir. Toujours en 1706 paraît une seconde édition de la traduction de 1694 à laquelle on a ajouté le supplément de 1693<sup>115</sup>.

La fortune et la réputation du livre de La Rochefoucauld furent tels que certains ouvrages qui n'étaient ni des traductions, ni des récritures, s'ingéniaient à se présenter comme tels : c'est le cas des *Curious Amusements...*, « traduits par un Gentleman de Pembroke College, Cambridge, et publiés en 1714 comme une « imitation » de La Rochefoucauld, [qui] sont en fait tirés des *Amusements sérieux et comiques* de Rivière-Dufresny (1699) »<sup>116</sup>.

Le succès du livre connut un revers à la première moitié du XVIIIe : aucune édition des *Maximes* ne parut entre 1706 et 1749, avant que ne reprennent une certaine frénésie éditoriale à la fin du siècle, avec 18 éditions entre 1775 et 1799.<sup>117</sup>

---

<sup>113</sup> Roscommon, *An Essay on Translated Verse*, London, 1685, pp. 5-14.

<sup>114</sup> J.E. Tucker, *art. cit.*

<sup>115</sup> McKenna, « Quelques aspects de la réception des *Maximes* en Angleterre », in *Images de La Rochefoucauld. Actes du Tricentenaire, 1680-1980*, coordonnés par J. Lafond et J. Mesnard, Actes des colloques d'Angoulême, des Amis de Port-Royal et de la Société des Gens de lettres pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, Paris, PUF, 1984, p. 78-79

<sup>116</sup> A. McKenna, *art. cit.*

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 79



Le XIXe siècle a vu paraître des traductions au sens moderne du terme, avec une ambition plus académique et davantage de rigueur quant aux sources. Il serait fastidieux de détailler plus avant ces éditions et nous nous contenterons d'en donner une liste, avec quelques indications utiles en notes. Il est à noter que la dernière traduction en date est celle des éditions Oxford World's Classics de 2007. La Rochefoucauld aura donc été traduit jusqu'à l'heure actuelle en anglais, ce qui témoigne du caractère problématique de cette œuvre, tant d'un point de vue critique que traductologique.

## 6. Inventaire des versions anglaises des *Maximes* de La Rochefoucauld<sup>118</sup>

Nous donnons ci-après une liste quasi-exhaustive des ouvrages qui constituent des traductions des *Maximes*, ou se réclament comme tels. Cette énumération commentée nous paraît utile dans la mesure où elle témoigne de la vivacité de l'influence de La Rochefoucauld en Angleterre et qu'elle donne un aperçu de l'importance cruciale qu'a pu avoir cette œuvre dans l'héritage littéraire anglais. Nous donnons les références bibliographiques *in extenso*, et signalons que la plupart des ouvrages mentionnés sont consultables à la British Library, à Londres. À l'exception des traductions pour lesquelles nous possédons une copie, numérique ou commerciale, et sur lesquelles nous nous appuyons pour le travail de comparaison effectué au deuxième chapitre de ce travail, les ouvrages de la liste qui suit ne figurent pas dans notre bibliographie. Nous les avons classés par ordre chronologique, du plus ancien au plus récent. De plus, nous avons fait précéder d'une étoile les traductions qui se trouvent en notre possession :

\* *Epictetus Junior or MAXIMES of Modern Morality in Two Centuries*, (trad. by John Davies of Kidwelly), London, printed for T. Bassett, at the *George* in Fleet Street, near Cliffords-Inns, 1670 [D'après l'édition subreptice de Hollande de 1664]

\* *Miscellany, Being a Collection of Poems by Several Hands. Together with Reflections on Morality or Seneca Unmasqued*, (trad. by Aphra Behn), London, Printed for J. Hindmarsh, at the Golden Ball over against the Royal Exchange in Cornhil, 1685 [d'après la 4<sup>e</sup> édition de 1675]

*Moral Maxims and Reflections in four parts. Written in French by the Duke of La Rochefoucault. Now made English*, London, Printed for Gillyflower in Westminster Hall, S. Sare at Grays Inn-Gate and J. Everingham in Ludgate Street, 1694

---

<sup>118</sup> Et des textes se présentant comme tels.

*Moral Reflections and Maxims written by the late Duke de La Rochefoucauld. Newly made English from the Paris edition.*, London, Printed by D. Leach, for And. Bell, at the Cross Keys in Cornhill ; R. Smith, under the Piazza of the Royal Exchange ; and J. Round, at Seneca's Head, in Exchange Alley, 1706

*Curious Amusements. Fitted for the Entertainment of the Ingenious of both Sexes; Writ in imitation of the Count de Roche Foucault and Rendered into English from the 15<sup>th</sup> edition printed at Paris. By a Gentleman of Pembroke Hall in Cambridge,* London, printed for and sold by D. Browne at Exeter Exchange, W. Mears at the Lamb, and J. Browne at the Black Swan and Bible without Temple Bar, 1714<sup>119</sup>

*Moral Maxims: By the Duke de La Rochefoucault translated from the French with notes.* London, Printed for A. Millar, opposite Katharine-Street, in the Strand, 1749

*Maxims and Moral Reflections by the Duke de La Rochefoucault. A new edition revised and improved.* London, printed for Lockyer Davis, printer to the Royal Society, 1781

*Moral maxims and Reflections. Paris, 1692, 12 mo. Translated into English.*, Edinburgh, 1783

*Maxims and Moral Reflections by the Duke de La Rochefoucault. A new Edition Revised and Enlarged.* Calais, printed for Lepoittevin-Lacroix, 1797 [Edition bilingue]

*The Duke de La Rochefoucault's celebrated Maxims and Moral Reflections: Translated (For the First Time) Into English verse. « Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'Amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues » ROCHEFOUCAULT.* London, Printed for J. Bell, No. 148, Oxford Street, 1799 [Il s'agit d'une mise en vers anglais des *Maximes*]

---

<sup>119</sup> Nous mentionnons cette édition dans la mesure où cette dernière se présente comme une imitation de La Rochefoucauld, bien qu'il s'agisse en fait d'une reprise des *Amusements sérieux et comiques* de Rivière-Dufresny.

*The Gentlemens Library being a compendium of the duties of live in youth and Manhood. – Containing: Chesterfields advis to his son, Observations on Men and manners, Polite philosopher and Rochefoucault's Maxims: with selections from the works of Hugh Blair, D. D. and James Fordyce D. D. A new Edition, London, published and sold by the Booksellers, and by Thomas Wilson and sons, printers, High-Ousegate, York, 1813*

*Characteristics in the manner of Rochefoucault's Maxims, London, printed for W. Simpkin and R. Marshall, Stationer's-Hall Court, Ludgate Street, 1823 [Imitation des Maximes de William Hazlitt, qui sont elles-mêmes largement inspirées, parfois plagiées, de La Rochefoucauld]*

*Maximes et Réflexions morales du duc de la Rochefoucauld traduites en grec moderne par Wladimir Brunet ; revues et corrigées par Georges Théocharopoulos de Patras, professeur de langue grecque ancienne et moderne. Avec une traduction anglaise en regard, Paris, Imprimerie de Firmin Didot, imprimeur du Roi, rue Jacob, n° 24, 1828*

*Moral Reflections, Sentences, and Maxims of Francis Duc de la Rochefoucauld. Newly translated from the French with an introduction and notes, London, Longman, Brown, Green and Longmans, Paternoster Row, 1850*

*Moral Reflections Sentences and Maxims of Francis Duc de la Rochefoucauld. Newly translated from the French. With an introduction and notes. To which are added moral Sentences and Maxims of Stanislaus King of Poland, New-York, William Gowans, 1851*

*Maxims and Moral Reflections. By the Duke de La Rochefoucauld. With a Memoir of the Author by the Chevalier de Chatelain, translator of Chaucer's Canterbury Tales, Shakespearian Gems, London, William Tegg, 1868*

*\* Reflections; or, Sentences and Moral Maxims. By François Duc de La Rochefoucauld, Prince de Marcillac. Translated from the editions of 1678 and 1827 with introduction,*

*notes, and some account of the author and his times. By J. W. Willis Bund. M. A., LL. B., and J. Hain Friswel*, London, Sampson Low, Son, and Marson, 188 Heet Street, 1871

*Reflections and moral Maxims of La Rochefoucauld with an introductory Essay by Sainte Beuve and explanatory notes*, London, John Camden Hotten, Piccadilly, S. D., 1871

*Maxims and Moral Reflections by the Duc De La Rochefoucauld, with his portrait drawn by himself*, A new translation [by N. M. P.], London, Griffith & Farran, 104 p., 1883

*The Maxims and Essays of La Rochefoucauld*, (trad. by Lieut.-Col. A. S. Bolton), (Introduction to the Elzevir Edition by Saint [sic] Beuve.), 296 p., Remington & Co., London, 1884.

*The Maxims of La Rochefoucauld*, (trad. by L. Winter), 68 p., Whittingham & Co., London, 1885

*The Maxims and Reflections of La Rochefoucauld*, Edited with a preface by W. H. S. Johnstone, Remington and Co. Remington's Standard Library of Foreign Classics. vol. 2., 1895

*Reflections: or, sentences and moral maxims*, (trad. by J. W. Willis Bund and J. Hain Friswell), Sampson Low, Marston, 1898

*The Moral Maxims and Reflections of the Duke de La Rochefoucauld, With an introduction and notes by G. H. Powell*, Library, The Little Library, 1899

*The Maxims of La Rochefoucauld. A new translation by Walter Scott, with a biographical and critical notice*, J. Finch & Co., London, 1901

\* *Maxims*, trad. J. HEARD, Dover Publications, New-York, [1917] 2006

*Maxims of La Rochefoucauld*, (trad. by G. Kenneth Pratt), Halifax, Haworth Press, 1933

*The Maxims of François Duc de La Rochefoucauld*, (trad. by F. G. Stevens.), Humphrey Milford, London, 1939

*The Maxims of Rochefoucauld*, (trad. by Louis Kronenberger), Random House, New York, 1959

\* *Maxims / La Rochefoucauld*, translated with an introduction by Leonard Tancock, Harmondsworth, Penguin, 1959

*The maxims of the duc de la Rochefoucauld, together with an introduction and bibliographical note*, (trad. by Constantine Fitzgibbon), London : Millington, 1974

*Maxims / La Rochefoucauld*, (translation, introduction, and notes by Stuart D. Warner and Stéphane Douard), South Bend, Indiana, St. Augustine's Press, 2001

\* *Collected Maxims and other reflections*, trad. E.H. and A.M. Blackmore, F. Giguere, Coll. Oxford World's Classics, Oxford University Press, 2007

## 7. Le texte des *Maximes* dans l'histoire anglaise : réception et contexte de publication

Le foisonnement de traductions des *Maximes* témoigne d'un succès commercial, mais aussi, il convient de le souligner, du sentiment que le livre de La Rochefoucauld apparaissait au public du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles comme étant un livre à traduire : entre 1670 et 1706, sont publiées pas moins de 5 traductions différentes des *Maximes* en Angleterre, tirées en 6 éditions, et qui portent à la connaissance du public anglais les éditions françaises de 1664, de 1675, de 1691 et de 1693.

Nous nous pencherons ici sur six traductions en particulier, pour établir une série de remarques sur les mises en anglais des *Maximes* de La Rochefoucauld. Plusieurs versions ont attiré notre attention, d'abord d'un point de vue chronologique et historique : soit qu'elles soient particulièrement précoces (Kidwelly [1670] ; Behn [1685]) ou particulièrement proches de nous (Tancock [1959] ; Blackmore et Giguère [2007]), soit qu'elles se situent dans des contextes historiques et littéraires parlants (Bunds et Friswell [1871] & Heard [1917]). Leur disponibilité commerciale est aussi un facteur important, surtout pour les plus récentes, puisqu'il détermine en somme l'accès à La Rochefoucauld que peut avoir le public anglophone. Cet échantillon de traductions nous semble représentatif et suffisant à deux égards. D'abord, il couvre assez bien la période qui s'étend de 1665 à nos jours, bien que le XVIII<sup>e</sup> siècle ne soit pas représenté, ce qui s'explique par la distance que prend le siècle des Lumières avec la forme épigrammatique et l'apparition d'une philosophie nouvelle qui a éloigné les regards de l'œuvre de La Rochefoucauld. Deuxièmement, ces traductions manifestent des partis pris traductologiques variés et divergents qui ne sont pas toujours ceux que l'on attendrait : des belles infidèles au mot-à-mot, nous verrons que les *Maximes*, dans leur dépouillement phrastique, réservent bien des difficultés et ne peuvent s'envisager comme un vulgaire exercice de « thème grammatical ». Il va s'agir ici de présenter chacun des textes à l'étude et de les replacer dans leur contexte.

Les premières traductions des *Maximes* sont immédiatement contemporaines de La Rochefoucauld et sont apparues en Angleterre au moment de la *Restoration*, période marquée par une vive réaction contre le puritanisme que traduisit un retour à l'hédonisme et aux plaisirs des jeux d'esprit exaltés par le *wit* en littérature. La rhétorique du dévoilement des fausses vertus des *Maximes* semble faire écho à l'affaiblissement considérable de l'autorité royale qui frappa la période, comme le fut le moment de la Fronde en France, pendant laquelle La Rochefoucauld joua une part si importante. La fin du XVIIe siècle anglais produisit une littérature profondément influencée par le contexte politique du moment, marqué par une instabilité idéologique sans cesse épinglée : « Politics in these years became a spectacle of men declaring moderate goals, often engaging in immoderate designs, apprehending such deceit, and hurling at one another accusations of disguise and masquerade. »<sup>120</sup> Les retournements politiques et l'indécision étaient de mise : Dryden a ainsi d'abord fait l'éloge de Cromwell et du régime puritain avant de célébrer la gloire du Roi. La crise de confiance qui agitait la scène publique lors de la Restauration prend ses racines dans la Renaissance, moment pendant lequel se reflétaient déjà, dans la production littéraire, un scepticisme religieux et philosophique souligné par un brouillage des conventions littéraires dans les satires de John Donne et les critiques de la vie à la court de Gascoigne, Greville, et Raleigh. La rhétorique du masque et du déguisement a traversé toute la période et a servi de modèle à la dénonciation des renversements et revirements du siècle. Les enjeux politiques de la Restauration se doublent ainsi d'enjeux intellectuels, avec une révolution non seulement politique mais aussi linguistique :

[...] Revolution in the seventeenth century was not confined to politics. [...] The revolution in the theory of meaning turned language from divine fiat to arbitrary social pact, heightening men's awareness of the often inconvenient alignment of words and things and allowing new resolution to such troubling imperfections.<sup>121</sup>

---

<sup>120</sup> S. Zwicker, *Politics and Language in Dryden's Poetry*, Princeton University Press, 1984, p. 4

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 6



Progrès de la lecture et du rapport au langage, dissipation de la confiance en la monarchie, détente après la rigueur du régime puritain de Cromwell et perspective d'un changement profond de l'organisation gouvernementale avec la Révolution Glorieuse de 1688, tel était le contexte d'apparition des *Maximes* en Angleterre avec les traductions de Davies of Kidwelly<sup>122</sup> et Aphra Behn<sup>123</sup>.

La version composée par John Davies of Kidwelly, *Epictetus Junior* (1670), ne se désigne pas explicitement comme une traduction, telle qu'en témoigne la préface de l'ouvrage :

As to the present collection of *Maximes*, I am to acknowledge, that the greatest part of it was made by a person of eminent Quality in France. The several editions of it *there*, and in the *Low-Countries*, sufficiently argue its kind reception among the Ingenious [...]

Davies laisse planer le doute sur le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre dont il « s'inspire ». Il faut dire que La Rochefoucauld publiait son livre anonymement et que l'édition de Hollande qui sert de support à la traduction n'était pas signée. Davies of Kidwelly n'est en fait le véritable auteur que de 11 maximes sur l'ensemble du livre et traduit les 188 pièces de l'édition subreptice de Hollande. À la date de parution de sa traduction, il existait déjà deux éditions officielles des *Maximes* en France, dont la première (1665) était parue en hâte à la suite de la fuite qui avait permis la contrefaçon hollandaise du texte. Indice d'un écart de réception du texte de La Rochefoucauld entre la France et l'Angleterre, Davies of Kidwelly propose un ouvrage ouvertement *moral*, quand La Rochefoucauld prétend chercher à « peindre le cœur de l'homme » :

Though all the parts of Philosophy have their several Excellencies, and perfections, yet may we justly, in point of extent, assign the preheminance to Morality. For, if the Dictates of this last, by a natural currency, diffuse themselves into all humane

---

<sup>122</sup> J. Davies of Kidwelly, *Epictetus Junior or MAXIMES of Modern Morality in Two Centuries*, London, printed for T. Bassett, at the *George* in Fleet Street, near Cliffords-Inns, 1670. Nous avons consulté cet ouvrage en version numérique en passant par la base de données en ligne Early English Books Online (EEBO).

<sup>123</sup> I. Primer, *Seneca Unmasked, A bilingual edition of Aphra Behn's translation of La Rochefoucauld's Maximes*, AMS Press, New-York, 2001

Transactions, so as that whatever is done by Man derives its approbation or disallowance from a consonancy or opposition thereto, what can be less said of it, then that it hath a general influence over Mankind, that all Rational Nature is its adaequate subject, and that all Action, as well that of those of the lowest rank, falls under the verge of its Direction?<sup>124</sup>

À l'inverse, la seconde traduction anglaise des *Maximes* réalisée par Aphra Behn en 1685, apparaît comme une recatégorisation du texte de La Rochefoucauld dans un domaine davantage satirique, et comportant des éléments fictionnels. Aphra Behn dédie sa traduction à « Lysander », personnage qu'elle mentionne dans certaines maximes, donnant à l'ouvrage du Duc un tour pour le moins inattendu :

IV, 111:

Plus on aime une maistresse, & plus on est près de la haïr.

341.

The more I love *Lysander*, the readier I am to hate him.

IV, 259:

Le plaisir de l'amour est d'aimer: & l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne.

350:

The pleasure of Love is to Love, and I am more happy in my Passion for *Lysander* than in that which I believe he has for me.

IV, 395:

On est quelquefois moins mal-heureux d'estre trompé de ce qu'on aime, que d'en être détrompé.

387:

I am more happy in being deceived by *Lysander* than in being undeceived.

Aphra Behn désigne en fait par Lysander, ou Lycidus dans d'autres de ses textes, son amant John Hoyle. Trois des ouvrages écrits par Behn sont destinés à refléter son

---

<sup>124</sup> In « the Epistle Dedicatory », *op. cit.*

expérience amoureuse avec Hoyle : *Voyage to the Island of Love* (1684) dans lequel Lysander est présenté comme l'amant idéal, *Seneca Unmasked* (1685) qui n'est autre chose que les *Maximes* de La Rochefoucauld qu'elle offre à son amant comme un bouquet de reproches et de remarques désabusées, et enfin dans *La Montre* (1686) où Lysander est rebaptisé Lycidus et apparaît cynique et distant. La langue des *Maximes* est souvent dévoyée dans *Seneca Unmasked*, mais cela ne retire pas son intérêt à la traduction de Behn. En effet, certaines pièces sont admirablement adaptées, et Behn se révèle être une traductrice d'une grande virtuosité. Le recul critique dont elle témoigne est saisissant : Bernard Dhuicq affirme à propos des écrits théoriques de cette dernière qu'ils constituent « une analyse objective des études philologiques contemporaines, surprenantes parfois sur les rapprochements entre l'anglais et l'italien, mais pertinentes sur les changements subis par le français en un siècle. Elle y mentionne les emprunts et les calques venant du français, pratique encore bien actuelle »<sup>125</sup>. Behn aborde avec ses mots des problèmes traductologiques bien ancrés dans la pratique :

In translating French into English, most People are very cautious and unwilling to print a French Word at first out of a new Book, till Use has rendered it more familiar to us; and therefore it runs a little rough in English, to express one French Word, by two or three of ours.<sup>126</sup>

Ces lignes témoignent d'un sens aigu du problème de la connotation, de l'étoffement et de la dilution. Dans cet essai qu'elle consacre à sa pratique, figure également « un exposé grammatical et phonologique qui prouve la connaissance parfaite de la langue française orale et écrite de la traductrice »<sup>127</sup>. Sa conscience de la problématique de la traduction comme nous l'entendons au sens moderne nous est aussi donnée à voir :

[The French] confound their own Language with needless Repetitions and Tautologies; and by a certain Rhetorical figure, peculiar to themselves, imply twenty lines, to express what an English Man would say, with more Ease and sense in five; and this is the great

---

<sup>125</sup> B. Dhuicq, « Aphra Behn : théorie et pratique de la traduction au XVIIe siècle », *Franco-British Studies*, Autumn 1990, n° 10, p. 75-98, p.92

<sup>126</sup> Cité par B. Dhuicq, *art. cit.*, p. 93

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 92

Misfortune of translating French into English : If one endeavours to make it English Standard, it is not Translation. If one follows their Flourishes and Embroideries, it is worse than French Tinsel. But these defects are only comparatively, in respect of English: And I do not say this so much, to condemn the French, as to praise our own Mother-Tongue, for what we think a Deformity, they may think a Perfection. As the Negroes of Guinney think us as ugly, as we think them.<sup>128</sup>

Mais Aphra Behn était aussi écrivain et femme d'affaire, et la belle infidèle qu'elle donne des *Maximes* n'est pas la première de ses compositions qui trahit une créativité toute tournée vers la séduction de son lectorat. Elle traduit en effet sa première œuvre française en 1684, *Le Voyage de l'Isle d'Amour* (1663) écrit par l'abbé Paul Tallemant. Behn a repris la trame d'un récit que l'on juge généralement assez plat et fade, et en a fait une histoire au rythme plus enlevé et au style plus brillant, Bernard Dhuicq en conclut à « l'aisance et l'habileté avec lesquelles Aphra Behn transforme l'original pour créer une œuvre personnelle. »<sup>129</sup>

Aphra Behn davantage que John Davies of Kidwelly semble écrire et traduire dans l'atmosphère particulière de la *Restoration*, marquée en Angleterre par un esprit anti-puritan. C'est Dryden (1631-1700) qui est l'écrivain le plus influent de la période, nommé *Poet Laureate* en 1668 et à l'origine de la naissance d'un genre dramatique nouveau, la comédie de mœurs, « comedy of manners », avec son *Mariage à la mode*. Ce genre célèbre la légèreté et la liberté, et joue largement sur le *wit*, traits d'esprit épigrammatiques et cinglants, qui font échos à la verve soutenue en France par le livre de La Rochefoucauld.

Quelques grands auteurs du XVIIIe ont aussi été significativement influencés par La Rochefoucauld, notamment Alexander Pope (1688-1744) et Jonathan Swift (1667-1745) dans ses *Thoughts on various subjects*<sup>130</sup>. Ces hommes de lettres, et de nombreux autres, se sont inspirés des *Maximes* de La Rochefoucauld jusqu'à frôler le plagiat. On

---

<sup>128</sup> Cité par B. Dhuicq, *art. cit.*, 1990, p. 95

<sup>129</sup> *Art. cit.*, p. 79

<sup>130</sup> Voir *The prose works of Jonathan Swift, D. D.*, edited by Temple Scott, George Bell and Sons, London, 1905, vol. I, p. 273-288

peut citer ainsi des maximes de Halifax (“Men pretend to serve God Almighty who doth not need it, but make use of him because they need him.”), Chesterfield (“At court people embrace without acquaintance, serve one another without friendship, and injure one another without hatred. Interest, not sentiment, is the growth of that soil.”) ou encore de Shenstone (“I know not whether encreasing years do not cause one to esteem fewer people and to bear with more.”)<sup>131</sup>. On peut aussi convenir que l’influence qu’a pu exercer La Rochefoucauld façonnât davantage l’esprit que la lettre : aux mots s’ajoute une tournure d’esprit qui dépasse la syntaxe et réside dans le choix des termes et leur mise en rapport : « Parfois ce n’est pas une ressemblance de termes, ni même précisément une analogie de pensée, mais une manière semblable d’envisager les actions et les attitudes humaines. »<sup>132</sup>

L’esprit des *Maximes* a certes traversé le XVIII<sup>e</sup> siècle anglais, mais aussi la lettre : on peut relever chez Pope, Swift ou Wycherley de nombreuses sentences qui semblent tout droit traduites du livre du duc<sup>133</sup>. Dans le cas de Pope, il semble qu’il ait même convaincu certains de ses amis de prendre exemple sur La Rochefoucauld. Pope conseilla en effet à William Wycherley (1640-1716) de reprendre ses vers pour en faire des maximes, ce que corrobore la présence de 308 *Maximes et Réflexions morales* dans les *Œuvres Posthumes* de Wycherley (1728). Celui-ci vouait un « culte pour La Rochefoucauld » et « le titre même qu’il avait pris était un aveu de son imitation »<sup>134</sup>. Wycherley a en fait littéralement traduit – sans vraiment s’en rendre compte sembe-t-il – vingt maximes de La Rochefoucauld : « à relire sous sa plume tant de pensées qui appartiennent à son modèle, on reconnaît que Pope avait raison et que plus d’une fois la mémoire défaillante du vieillard lui joua le mauvais tour de lui laisser croire siennes les pensées du moraliste français »<sup>135</sup>. Autre ami de Pope influencé par La Rochefoucauld : Jonathan Swift, comme en témoigne une lettre adressée à Pope le 30 août 1716 : « Fools in my opinion are as necessary for a good writer as pen, ink and paper », formule qui

---

<sup>131</sup> Cité par H. E. Pagliaro, « Paradox in the aphorisms of La Rochefoucauld and some representative English followers », P.M.L.A., 79/1, 1964, p.42-50

<sup>132</sup> E. Audra, *L’influence française dans l’œuvre de Pope*, Paris, Champion, 1931, t. 4, ch. 4, p. 506

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 505

<sup>135</sup> *Ibid.*

renvoie de manière assez transparente à la maxime 140 « Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots. ».

Quant à Pope, on trouve dans ses écrits beaucoup d'exemples de maximes de La Rochefoucauld qu'il reprend comme s'il les avait inventées. Mais Pope a aussi forgé des maximes qui lui sont propres, et qui s'éloignent de l'esprit de celles du Duc, selon des principes qui, comme nous allons le voir, sont assez communs aux auteurs anglais. Audra<sup>136</sup> attire ainsi notre attention sur les différences rhétoriques qui existent entre les maximes françaises et celles de Pope en anglais. D'abord, chez Pope, les formules sont davantage explicatives et marquent avec saillance les articulations logiques, ce qui, en plus de « sacrifie[r] la concision, qualité primordiale », fait perdre « ce léger choc qui jette l'esprit un instant dans l'incertitude et l'incite à rêver »<sup>137</sup>. On le voit dans :

He who tells a lie is not sensible how great a task he undertakes ; for he must be forced to invent twenty more to maintain that one<sup>138</sup>.

Autre différence : l'emploi de métaphores, car « beaucoup des *Pensées* de Pope sont construites plutôt sur une image que sur une idée. Elles sont du genre pittoresque. »<sup>139</sup>, comme dans :

Flowers of rhetoric in sermons and serious discourses are like the blue and red flowers in corn, pleasing to those who come only for amusement, but prejudicial to him who would reap the profit from it<sup>140</sup>

ou encore à travers :

---

<sup>136</sup> *Op. cit.*, p.506sq

<sup>137</sup> *Op. cit.*, p. 510

<sup>138</sup> cité par Audra, dans l'édition des œuvres complètes de Pope compilée par Croker, Elwin et Courthope, chez Murray, Londres, 1871-1882, t. X, p. 552. Mon soulignement.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 510

<sup>140</sup> *Ibid.*, t. X, p. 554

Women, as they are like riddles in being unintelligible, so generally resemble them in this, that they please us no longer when once we know them.<sup>141</sup>

Audra critique cependant sauvagement le phrasé imagé de Pope et l'accuse d'être une manière de cache-misère à une pensée un peu légère et sans envergure : « mais trop souvent l'image, comme un lierre-parasite, a envahi la pensée, ou plutôt on soupçonne que l'image est le principal, et la pensée un simple accessoire »<sup>142</sup>. Il convient d'ajouter enfin que Pope, s'il admirait la plume de La Rochefoucauld, condamnait en réalité sa pensée et avait le projet de réfuter les *Maximes*, comme l'explique Audra.

Dans l'Angleterre du XVIIIe, plusieurs ouvrages ont été composés dans la droite ligne des *Maximes* de La Rochefoucauld. Le marquis George Savile de Halifax (1633-1695), homme d'État britannique ayant joué un rôle important dans le couronnement de Guillaume III, a écrit ses *Maximes sur l'État* et *Réflexions* en plagiant largement La Rochefoucauld. Fulke Greville (1717-1806), auteur majeur de maximes anglaises et célèbre pour son *Maxims Characters and Reflections*, écrivait en 1750 :

Une douzaine de maximes contenues dans ce recueil sont extrêmement proches de celles qu'on trouve dans La Rochefoucauld ou La Bruyère. Il me faut donc prévenir une accusation de plagiat en disant que je n'ai lu ces célèbres auteurs qu'après avoir écrit les maximes en question. Mais comme la similitude de ces passages est une preuve manifeste que le sentiment qu'ils contiennent est vrai, cette raison m'a déterminé à les conserver.<sup>143</sup>

Ce qui montre que les auteurs anglais se défendent généralement de suivre l'auteur français. Dans les préfaces des ouvrages anglais de maximes, on lit des déclarations d'innocence littéraire ou on constate un silence total sur l'inspiration de ces auteurs :

---

<sup>141</sup> *Ibid.*, t. X, p. 558

<sup>142</sup> *Op. cit.*, p. 510

<sup>143</sup> Cité par M. Nemer, « La dénégation dans la réception de La Rochefoucauld en Angleterre », in *Images de La Rochefoucauld. Actes du Tricentenaire, 1680-1980*, coordonnés par J. Lafond et J. Mesnard, Actes des colloques d'Angoulême, des Amis de Port-Royal et de la Société des Gens de lettres pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, Paris, PUF, 1984, p. 95-107

[...] Dès que l'on considère les préfaces des ouvrages de maximes publiés jusqu'en 1830, ce ne sont, à de rares exceptions près, que protestations d'innocence littéraire – ou silence. Halifax, ni dans ses *Maximes sur l'État*, ni dans ses *Réflexions*, ne fait explicitement référence à La Rochefoucauld ; il y a pourtant plus qu'un écho entre la maxime 146, « On ne loue d'ordinaire que pour être loué », et cette « pensée » d'Halifax : « Si louer les autres ne les incitait pas à notre propre louage, il y aurait peu de panégyrique. ».<sup>144</sup>

Dans une logique inverse, William Hazlitt (1778-1830) assume ouvertement sa dette à La Rochefoucauld en publiant en 1823 son ouvrage *Caractéristiques à la manière de La Rochefoucauld*. Il se trouve cependant que Hazlitt récuse la théorie française de l'amour-propre et son livre va à rebours des propos du Duc. On a vu que la philosophie de La Rochefoucauld est édulcorée, voire dévoyée, dans l'espace littéraire anglais, bien que le genre qu'il impose et la tonalité de ses pointes définissent une manière d'écrire largement suivie par les auteurs anglais. Cependant le rejet des idées véhiculées par les *Maximes* est doublé d'un rejet du model formel imposé par La Rochefoucauld. Monique Nemer démontre ainsi que « si La Rochefoucauld est [...] effectivement omni-présent pour les auteurs de maximes du siècle, cette présence est jeu d'esquive, gommage, manipulation, dénégation. »<sup>145</sup> Nemer parle d'une dénégation double : dénégation des idées et de leur source, mais aussi dénégation du modèle formel, du genre inédit des *Maximes*. Serge Meleuc<sup>146</sup>, dans une vaste étude des propriétés formelles des *Maximes* de La Rochefoucauld, a montré que la maxime répète un schéma fondamental qu'il note [A. Non A] avec [A] discours implicite ou explicite du lecteur, et [Non A] celui de l'auteur qui opère sur le premier une 'transformation négative'. M 187 illustre bien ce raisonnement : dans

*Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices.*

---

<sup>144</sup> M. Nemer, *ibid.*, p. 95

<sup>145</sup> *Art. cit.*, p. 96

<sup>146</sup> S. Meleuc, « Structure de la maxime », *Langages*, 13, 1969



« le nom de la vertu sert à l'intérêt » représente le discours [A], à caractère doxique, et « aussi utilement que les vices » le discours [Non A], contre-doxique et contredisant le premier. Monique Nemer résume le phénomène en ces termes :

Il y aurait donc maxime quand s'opère une *mise en question du thème* – commun au lecteur et à l'auteur – par le prédicat, où l'auteur infirme ce discours commun. Ce geste rend effectivement compte d'une grande partie des maximes de La Rochefoucauld et du fonctionnement paradoxal qui en font *une constante mise en cause des truismes*.<sup>147</sup>

Monique Nemer souligne d'autre part le refoulement des auteurs britanniques à l'égard de l'influence littéraire et philosophique qu'a pu exercer La Rochefoucauld, pourtant bien réelle : « ce 'discours du lecteur' n'est plus le même qu'avant la diffusion de l'œuvre française. L'ensemble des thèmes – à la fois au sens linguistique et littéraire – a déjà subi la transformation opérée par la maxime de La Rochefoucauld. *Le discours de base n'est plus le truisme, mais sa contestation* : le point de départ des auteurs anglais de maximes est le point d'arrivée de La Rochefoucauld, le [Non A] »<sup>148</sup>

La maxime 171, mise en regard avec une de ses traductions, illustre bien cela :

Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.  
As rivers are lost in the sea so are virtues in self.<sup>149</sup>

Le traducteur commence sa phrase ici, comme bien souvent, par ce qui la clôt originellement chez La Rochefoucauld. Alors que dans l'original, l'information est structurée de sorte de ménager surprise et dévoilement, la maxime anglaise n'est plus qu'une plate constatation. Autant de remarques qui pointent à nouveau la nature littéraire et la dimension poétique de l'œuvre de La Rochefoucauld.

---

<sup>147</sup> *Art. cit.*, p. 97, mon soulignement

<sup>148</sup> Nemer se réfère ici à l'analyse de S. Meleuc 1969, *art. cit.* Le soulignement est de moi.

<sup>149</sup> *Reflections; Or Sentences and Moral Maxims* [1871], trad. J.W.W. Bund, J.H. Friswell, Echo Library, Teddington, 2007

L'examen des préfaces des traducteurs de La Rochefoucauld en anglais est souvent riche d'enseignements sur la réception des *Maximes*. La traduction de Bunds Friswell (1871), réalisée à partir de l'édition d'Aimé Martin (1822), en est un exemple particulièrement parlant. Cette traduction, que nous analysons en détail dans le présent travail, est un véritable travail d'érudition. Un long avant-propos retrace la biographie de La Rochefoucauld et la genèse du livre des *Maximes*, brosse un portrait critique de l'œuvre et enfin, chose peu commune, inventorie avec exactitude les traductions en anglais antérieures. Les traducteurs évoquent également la fortune de l'œuvre dans le paysage littéraire anglais, mentionnant Chesterfield et Hazlitt comme auteurs directement inspirés par le Duc. La biographie cite plusieurs fois Sainte-Beuve et adhère à une lecture autobiographique des *Maximes*<sup>150</sup>. Le récit de la vie du Duc est ainsi le support à une explication du propos de l'œuvre : « The reason for this *clemency* [la libération de La Rochefoucauld par Richelieu] was that the cardinal desired to win Rochefoucauld from the Queen's party. »<sup>151</sup>, qui fait écho aux maximes 15 et 16 : « La clémence des Princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples. » et « Cette clémence dont on fait une vertu se pratique tantôt par vanité, tantôt par paresse, souvent par crainte et presque toujours par tous les trois ensemble ». En revanche, les traducteurs, dans leur préface, omettent d'évoquer, même brièvement, les origines du livre : les accointances de La Rochefoucauld avec les salons littéraires sont signalées mais pas le travail d'équipe avec Esprit et Mme de Sablé qui a produit les premières maximes. L'introduction des traducteurs fait cependant la part belle aux références érudites, citant La Fontaine, Mme Deshoulières ou encore Voltaire. Dans le corps du texte de cette version des *Maximes*, on trouve des annotations diverses et variées, en général des citations d'autres auteurs se rapportant à la maxime donnée. Ces notes sont mises entre crochets et accolées aux maximes et elles reproduisent tantôt des remarques d'Aimé Martin, l'éditeur de l'édition de la version française qu'utilisent les traducteurs, tantôt des renvois à d'autres maximes de La Rochefoucauld, et parfois des citations d'autres auteurs anglais aux tournures étrangement similaires. Par exemple la première maxime, dont nous reproduisons ici

---

<sup>150</sup> Une option critique qui a été nuancée par Laurence Plazenet 2005, comme expliqué plus haut.

<sup>151</sup> Traduction Bund et Friswell, *op. cit.*, p. 10

l'original français, la traduction de Bunds Friswell et l'annotation des traducteurs, en l'occurrence une citation de Pope qui ressemble étrangement à la maxime de départ :

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts que la fortune ou notre industrie savent arranger et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants et que les femmes sont chastes.

What we term virtue is often but a mass of various actions and divers interests, which fortune, or our own industry, manage to arrange; and it is not always from valour or from chastity that men are brave, and women chaste.

La note des traducteurs donne :

« Who combats bravely is not therefore brave, He dreads a death-bed like the meanest slave; Who reasons wisely is not therefore wise, His pride in reasoning, not in acting, lies. » POPE, *Moral Essays*, Ep. 1, l. 115

Un très grand nombre de maximes traduites par Bunds et Friswell sont annotées de la sorte, n'omettant aucune référence. Nous avons ainsi affaire à des traducteurs savants et méthodiques. Ces derniers sont par ailleurs très sévères à l'égard des tentatives de traduction précédentes et font le procès des versions déjà existantes, tout en faisant l'apologie de la leur :

Some apology must be made for an attempt "to translate the untranslatable". Notwithstanding there are no less than eight English translations of La Rochefoucauld, hardly any are readable, none are free from faults, and all fail more or less to convey the author's meaning.<sup>152</sup>

Cet avertissement trahit une résistance à la traduction du texte de La Rochefoucauld que tout travail sérieux ne peut contourner. Le problème majeur n'étant pas tant celui de la

---

<sup>152</sup> *Op. cit.*, p. 4

densité de la langue que celui de l'esprit du texte, qui a tendance, aux XVIIe-XVIIIe, à être détourné.

L'influence de La Rochefoucauld est assez importante sur les auteurs anglais du XVIIe et XVIIIe siècles, qui ont cependant parfois tendance à transformer sa pensée. La réaction aux *Maximes* en Angleterre est en effet essentiellement philosophique : l'on a vite fait de passer sous silence les qualités littéraires et stylistiques du chef-d'œuvre du Duc, à contre-courant des réactions françaises, qui s'ingéniaient parfois à se servir de la belle plume de notre auteur comme d'un crève-cœur. On y traite de différents aspects : analyse de la motivation au travers d'une dénonciation de la fausseté des vertus humaines, refus de la rationalisation et refus de la prétention à l'autonomie. McKenna résume la réception du livre de La Rochefoucauld en ces termes :

Les débats en Angleterre portent sur le rôle du plaisir, sur le statut de l'amour-propre et sur l'innocence des passions, et aboutissent à cette honnêteté que La Rochefoucauld construisait sur les ruines de l'autonomie humaine. C'est dire que les débats en Angleterre autour de La Rochefoucauld portent sur la réhabilitation des passions (anti-stoïcisme) et sur l'innocence du plaisir (épicurisme et anti-augustinisme).<sup>153</sup>

L'œuvre de La Rochefoucauld est, d'après Monique Nemer, l'objet d'une « double dénégation », sur le fond et sur la forme : « Il y a d'une part inversion du mouvement : la pensée des causes devient la pensée des conséquences ; à une pensée d'amont se substitue une pensée d'aval. » La traduction de Bunds et Friswell autant que l'article de Nemer mentionnent l'exemple de Chesterfield lorsqu'il commente et explique la fameuse maxime : « Dans l'adversité de nos meilleurs amis, nous trouvons toujours quelque chose qui ne déplaît pas »<sup>154</sup>. Le caractère un peu pervers de cette maxime

---

<sup>153</sup> Anthony McKenna, « Quelques aspects de la réception des *Maximes* en Angleterre », in *Images de La Rochefoucauld. Actes du Tricentenaire, 1680-1980*, coordonnés par J. Lafond et J. Mesnard, Actes des colloques d'Angoulême, des Amis de Port-Royal et de la Société des Gens de lettres pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, Paris, PUF, 1984, p. 77-94

<sup>154</sup> Maxime 99 de la première édition. Retirée du livre dès la deuxième édition, elle sera recensée par la suite dans les éditions posthumes comme maxime supprimée.

semble ne pas être perçu par les lecteurs anglophones, comme en témoignent le commentaire de Bunds et Friswell, qui la désignent comme « la plus célébrée de toutes »<sup>155</sup> et l'analyse de Chesterfield pour qui cette maxime est vraie psychologiquement, et dénuée de toute perversité :

Pourquoi ne me sentirais-je pas réellement le sentiment agréable d'avoir rempli mes devoirs envers lui en l'assistant et en l'aidant de mon mieux dans son malheur ? Ne me donnez que des actions vertueuses et je ne chicanerai pas sur les mobiles, et je donne à chacun le choix entre ces deux vérités qui se valent : celui qui s'aime le mieux est le plus honnête homme ou le plus honnête homme est celui qui s'aime le mieux.<sup>156</sup>

Ces nombreuses versions anglaises trahissent un grand intérêt pour le livre du Duc, qui était perçu comme un ouvrage de haute volée et à la grande portée philosophique. La plupart des moralistes et essayistes anglais connaissent les *Maximes* de La Rochefoucauld et leurs influences laissent voir un grand intérêt pour nos penseurs augustiniens dont Pascal, Nicole, Jacques Esprit ou encore Pierre Bayle ; aussi, une grande attention était aussi portée à la *Logique* de Port-Royal. L'Angleterre a connu comme en France une vogue des livres en « pièces détachées », avec des auteurs qui « ont certainement imité La Rochefoucauld »<sup>157</sup> : T. Bowne, Wycherley, Swift, Halifax, Shenstone, Greville, Boswell, Hazlitt. On peut aussi mentionner outre-manche des « collectionneurs de sentences », à la manière des humanistes : le recueil de Th. Fuller, publié en 1732 et regroupant 6500 sentences de tous les temps et de tous les pays connut un grand succès. Le public anglais témoignait aussi d'un goût pour un autre type de recueil, celui de citations tirées d'auteurs tels que Richardson et Chesterfield.

Une autre traduction, celle de John Heard Jr., datant de 1917, a aussi attiré notre attention. D'abord pour sa date de parution qui la place dans un contexte riche : les déchirements de la première guerre mondiale et l'importance grandissante du courant moderniste dans le domaine artistique. Cette traduction, dont nous possédons une

---

<sup>155</sup> « The most celebrated of all », *op. cit.*, p. 15.

<sup>156</sup> Cité par M. Nemer, *art. cit.*, p. 99-100

<sup>157</sup> Anthony McKenna, *art. cit.*

réédition de 2006, se distingue aussi par la curiosité de sa composition : un certain nombre de maximes ont été déplacées ou omises, telle l'épigraphe qui fait cruellement défaut. Cette version comporte 528 maximes, alors que la cinquième édition en contient 504. Il existe par ailleurs 74 maximes supprimées<sup>158</sup> et 57 maximes écartées<sup>159</sup>, ce qui devrait porter le nombre total de maximes, pour une traduction exhaustive, à 635 maximes. Cela nous invite à penser que le traducteur, ou l'éditeur, a opéré une sélection sur les maximes à laisser dans l'ouvrage, à moins que ces derniers n'aient eu en leur possession une édition partielle des *Maximes* que nous ne connaîtrions pas. Il nous a d'abord semblé que ce texte se référait à la quatrième édition des *Maximes*, étant donnée les numéros que portent certaines sentences, mais cela n'est pas corroboré par la dernière maxime, la 504, qui n'existe que dans la cinquième édition. La difficulté pour nous est de retrouver les traductions de certaines maximes lorsque la numérotation ne correspond pas. Cette liberté éditoriale vis-à-vis du texte de La Rochefoucauld est peut-être à mettre en parallèle avec le renouveau littéraire qui a agité le début du XXe siècle. Virginia Woolf, D. H. Lawrence et Ezra Pound ont en effet profondément changé l'écriture de leur époque et ont marqué une rupture nette avec le fonds culturel dont ils étaient les héritiers. Henry James a rappelé la nécessité d'une littérature dont la forme doit être organique, c'est-à-dire résultant d'un travail poétique singulier, plutôt que d'être la réplique d'un moule de conventions génériques, comme réponse circonstanciée à une conférence au cours de laquelle H. G. Wells, en 1911, fit un inventaire solennel des missions politiques, sociales et religieuses de la littérature. Une frontière fut ainsi tracée entre deux manières opposées d'envisager le rôle de l'écrivain : d'un côté personnage public attaché aux conventions d'écritures et de l'autre un artiste à part entière, détaché des contingences matérielles et tout tourné vers une recherche esthétique. Le modernisme a ainsi cherché à rompre avec un certain académisme artistique et à défendre une conception de l'esthétique et du style qui ne pouvait se détacher d'une œuvre particulière. Ezra Pound a été l'un des modernistes plus productifs et influents, mais il a surtout, et ce à des fins proprement littéraires, transformé l'activité de traduction. Pound voyait dans la traduction poétique le lieu tout trouvé pour célébrer le modernisme et ses valeurs, pour autant que le

---

<sup>158</sup> C'est-à-dire celles que l'on trouve dans les écrits du Duc mais pas dans les éditions publiées.

<sup>159</sup> Il s'agit des maximes que La Rochefoucauld a retirées d'une édition à l'autre.

traducteur s'attachât à trouver des textes poétiques étrangers capables de refléter ces valeurs<sup>160</sup>. Pound a embrassé un vaste éventail de dialectes et de discours, en assimilant les textes étrangers à des formes culturelles préexistantes :

Anglo-Saxon patterns of accent and alliteration, pre-Elizabethan English, Pre-Raphaelite medievalism, modernist precision, American colloquialism. This strategy clearly involved a process of domestication. But ultimately the effect was foreignizing: the resulting translation signified the cultural and historical difference of the foreign text because the English-language forms Pound used were so heterogeneous, culled from different moments of British and American culture.<sup>161</sup>

Après Pound, les traducteurs américains en vinrent à considérer leurs traductions comme des œuvres littéraires à part entière, bien que peu se fussent montrés enclins à suivre les expériences poundiennes les plus audacieuses. La forte influence du modernisme et de son rapport à la littérature a-t-elle pu inviter notre traducteur de La Rochefoucauld, John Heard, à prendre des libertés éditoriales avec le texte des *Maximes* en 1917 ? L'hypothèse, pour séduisante qu'elle soit, est difficile à vérifier ; cependant le contexte particulier dans lequel cette traduction est apparue et le caractère érudit de son texte d'origine ne peuvent que nous pousser à envisager une telle possibilité.

La traduction de Leonard Tancock (1959), éditée chez Penguin, comme celle de Blackmore et Giguère (2007) redoublent d'efforts pour rester près du texte initial. Contrairement à la majorité des traductions examinées avant ces dernières, qui travaillaient des énoncés en anglais en altérant parfois lourdement les formulations françaises, les traductions de 1959 et 2007 marquent un retour vers une approche littérale de la traduction. Toutes deux pourvues de préfaces des traducteurs explicitant la démarche adoptée et suivie, elles sont aussi le produit d'une riche recherche en amont, à la fois biographique, historique et traductologique.

---

<sup>160</sup> Parmi les grands succès de cette entreprise, citons les traductions de Pound de Guido Cavalcanti (poète italien du XIII<sup>e</sup> siècle), Li Po, poète chinois et le troubadour provençal Arnaut Daniel.

<sup>161</sup> M. Baker (éd.), *Encyclopedia of Translation Studies*, Routledge, London, New-York, 1998, p. 310

Leonard Tancock eut une carrière de traducteur professionnel, et a produit de nombreuses versions anglaises de classiques français : Zola, Diderot, Maupassant, Marivaux, Voltaire, Prévost et Mme de Sévigné. Versé dans la littérature française du XVIIe et XVIIIe siècles, il manifeste son érudition dans sa préface à la traduction des *Maximes*, dans laquelle il balaye la biographie du Duc et l'histoire de l'écriture de son livre. Il témoigne aussi d'une conscience aiguë du long travail de reformulation et d'économie phrastique opéré par La Rochefoucauld : « [French classical writers] realised their aim of absolute clearness through choice between the few clear, 'foolproof' words available, and above all by taking infinite pain over *the order of those words* »<sup>162</sup>. Ordre des mots qui est l'objet d'attentions particulières pour Tancock : « [...] There is an economy and a word order that must, if English syntax can possibly bear it, be respected. »<sup>163</sup> Tancock énumère également dans sa préface les procédés classiques de traduction, pour finalement conclure « all such devices are denied to the translator of La Rochefoucauld »<sup>164</sup>. Il exprime au final un refus d'étoffer et d'adapter le texte de La Rochefoucauld, qui constituerait selon lui d'élégantes variations qui ne feraient que trahir le texte<sup>165</sup>.

La traduction de Blackmore et Giguère affirme d'emblée un parti-pris résolument littéraliste : « Our translations aim *to imitate the syntax and word-order* of the original wherever this can be done without falsifying or obscuring the sense. *Each French term is usually rendered by a single English term*, though not always. »<sup>166</sup>, justifié par une fine remarque selon laquelle les *Maximes* de La Rochefoucauld seraient peu idiomatiques et syntaxiquement surprenantes pour les lecteurs français : « La Rochefoucauld sometimes tended *to employ a word in ways that surprised his contemporaries a little, and seemed out of keeping with its accepted meaning.* »<sup>167</sup> Au crédit d'un tel argument, on peut citer Mme de Grignan qui comprenait mal la maxime 209 : « Qui vit sans folie n'est pas si

<sup>162</sup> L. Tancock, *op. cit.* p.19

<sup>163</sup> *Ibid.* p. 20

<sup>164</sup> *Ibid.* p. 19

<sup>165</sup> « and resisted the temptation to go in for elegant variation », *ibid.* p. 20

<sup>166</sup> *Collected Maxims and other reflections*, trad. BLACKMORE (E.H.) & (A.M.), GIGUERE (F.), Coll. Oxford World's Classics, Oxford University Press, 2007, p. 37

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 37



sage qu'il croit » à cause de l'extension à donner au mot *folie*. On pense aussi à certaines maximes qui étaient très discutées ou, de l'avis général, peu compréhensible, comme « Il y a des héros en mal comme en bien » (M 185). Cette affirmation est cependant un peu exagérée : si certaines maximes donnent quelques difficultés à certains contemporains du Duc, le livre dans son ensemble a justement marqué par la clarté, et souvent l'ambivalence, de ses tours cinglants. Pourtant la lecture des *Maximes* de Blackmore et Giguère considère l'écriture du livre comme stylistiquement marquée : « [...] *Readers were slightly unsettled by the book's use of language: it gave them a little series of jolts, confronting them now and then with words used in marginally unidiomatic ways, or not quite in any accustomed sense. The present translation occasionally aims to reproduce this characteristic and significant trait in modern English* »<sup>168</sup>

La multiplication des traductions des *Maximes* montre la multitude de lectures que permettent les pièces du livre du Duc mais aussi l'envie de lire et relire ce texte singulier. Cependant il ne s'agit pas pour autant d'un texte simple à traduire. Les préfaces des traducteurs le répètent à l'envi : sous une apparente simplicité, les *Maximes* résistent à la « mise en anglais » pour des raisons qui tiennent à la fois de leur recours sophistiqué à la syntaxe française et à leur fonds culturel qui, dépouillé de longs développements, perce mal dans l'univers de l'anglophonie. Ce qui motive les traducteurs est ailleurs : c'est l'efficacité du style, les tours surprenants et cinglants qui flattent le goût anglais pour le *wit* et la satire. Nous nous trouvons donc face à une sorte de paradoxe : les *Maximes*, texte essentiel du corpus littéraire français, chargées d'un message philosophique et religieux caché sous un vernis épigrammatique et brillant, se voient appréciées pour des raisons autres, puisque récupérées pour leur capacité à justifier des propos tout autres que ceux qu'on leur attribuait initialement, pour leur pouvoir subversif ou leur aura d'autorité. Il va s'agir à présent d'examiner les moyens linguistiques déployés pour traduire ces maximes et tâcher d'expliquer le caractère multiple et problématique des traductions du livre de La Rochefoucauld en anglais.

---

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 38



## **Chapitre II :**

### **Les *Maximes* en anglais : perspectives de traduction**

## 1. Théories et pratiques de la traduction en Angleterre et aux États-Unis

Après avoir présenté le livre mémorable de La Rochefoucauld et sa fortune outre-manche, nous allons désormais nous pencher sur la matière de ses *mises en anglais*. Nos remarques jusqu'à présent tendent à montrer, plus ou moins explicitement, que le passage des *Maximes* en langue anglaise ne peut se limiter au seul terme de *traduction* : qu'il s'agisse d'imitation, de réécriture, d'adaptation voire de mise en vers, le texte des *Maximes* entretient un rapport avec l'anglais qui nous invite à penser en terme de conversion, de *mise en anglais*, et pourquoi pas de *translation*, pour jouer d'un faux-ami qui s'avère révéler un réel enjeu. Se présentant comme l'archétype de la « littérature du discontinu » (Roland Barthes), la forme lapidaire de la maxime lui donne, nous l'avons évoqué, des contours trompeusement épurés. Qu'elle se présente chez La Rochefoucauld comme une simple phrase, déclarative de surcroît, ou sous forme de court paragraphe n'excédant quasiment jamais trois ou quatre phrases, la maxime invite le traducteur – comme le lecteur – à avoir une approche morcelée du texte. Traduire les *Maximes* peut ainsi se limiter à un exercice de thème grammatical, au sens scolaire du texte : la traduction est alors une opération et consiste à transposer lexique et syntaxe en anglais, au coup par coup, pour chaque énoncé. L'étude des traductions, qu'elles soient de *belles infidèles* comme celle d'Aphra Behn, ou des travaux académiques comme celle de Blackmore et Giguère, montre cependant que la subtilité des formulations, la complexité des réseaux lexicaux et la dimension prosodique du texte de La Rochefoucauld opposent une puissante résistance à la traduction comme on la considère naïvement. Il conviendra donc, dans ce chapitre, d'explorer les conceptions de la traduction en Angleterre autant que d'enquêter sur la matière traduite des *Maximes*.

### Point sur la traduction : implications historiques et idéologiques

La traduction est une activité fondamentale de communication, entre les hommes et les cultures, mais aussi, au sein d'une même langue, au travers de la reformulation.

Notre travail sur les *Maximes* de La Rochefoucauld va s'attacher à rendre compte des dimensions intriquées de la traduction, linguistiques mais aussi historiques.

Nous allons d'abord évoquer l'évolution de la problématique de l'esprit et de la lettre au travers des grandes périodes de l'histoire, et ce afin de montrer que la traduction a eu une évolution tout à fait complexe puisque reflétant à chaque époque un rapport unique au langage et au savoir. Les historiens s'accordent sur un découpage tripartite de l'histoire de la traduction. De l'Antiquité à la Renaissance, c'est le littéralisme, ou mot-à-mot qui a été le point de repère d'une recherche de « fidélité » par rapport à l'original. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, c'est le principe des *belles infidèles* comme idéal de traduction qui a dominé la période. Enfin, les théories contemporaines tombent dans deux catégories, selon qu'elles prennent appui sur la linguistique ou pas : dans ce dernier cas la traduction apparaît, selon Meschonnic, comme un travail d'écriture à part entière. Nous illustrerons ces points au travers de l'exemple du livre de La Rochefoucauld et suivront trois approches possibles : une approche descriptive, relative au 'comment traduit-on ?', une approche prescriptive, ou 'comment faut-il traduire ?' et enfin une approche théorique, au travers d'une réflexion sur la nature de l'activité de traduction, ou 'qu'est-ce que traduire ?'.

### **Une tradition héritée de l'Antiquité et de la Renaissance**

La problématique de la traduction a une double origine : la traduction des textes religieux et de la Bible en particulier, et la traduction des textes littéraires grecs et romains de l'antiquité. Les rhéteurs romains sont parfois les auteurs de traités de traduction qui ont influencé toute la tradition traductologique que l'on connaît. Ce sont eux qui ont énoncé les grandes distinctions qui ont cours dans la pensée de la traduction. C'est par exemple dans le *Libellus de optimo genere oratorum* (46 avant J.-C.) que Cicéron prescrit de ne pas traduire mot-à-mot, *verbum pro verbo*, mais *sensum pro sensu*, du sens au sens, précepte repris par Horace dans son *Ars Poetica* (10 avant J.-C.). Autre distinction essentielle qui préside à toute traduction, annoncée par Cicéron et théorisée par Saint Jérôme dans *De optimo genere interpretandi* (395), celle de la nature du texte

considéré : « Oui, quant à moi, non seulement je le confesse, mais je le professe sans gêne tout haut : quand je traduis les Grecs – sauf pour les Saintes Écritures où l'ordre des mots est aussi un mystère –, ce n'est pas un mot par un mot, mais une idée par une idée que j'exprime »<sup>169</sup>. Textes religieux et textes profanes ne sont pas à traiter de la même manière.

A la Renaissance, la traduction répond à une impulsion toute humaniste de s'appropriier et de diffuser des savoirs étrangers, en adaptant plutôt que traduisant des originaux considérés comme des « trésors » à annexer à la culture nationale<sup>170</sup>. Dans l'Angleterre du XVe-XVIe siècles, le français est aussi prestigieux que le latin et le grec et les traductions d'œuvres françaises sont légion : certaines sont particulièrement marquantes, comme celle des *Essais* de Montaigne par John Florio en 1603. L'influence de la traduction d'œuvres françaises est particulièrement forte à l'époque Élisabéthaine, comme en témoignent les épaisses histoires de la littérature<sup>171</sup> qui consacrent de longs chapitres à ce sujet. De plus, certaines œuvres classiques étaient traduites non pas des originaux, mais de traductions françaises : c'est le cas de *Lives of the Noble Grecians and Romans* (1579), traduit par Thomas North à partir de la version des *Vies parallèles* de Plutarque par Jacques Amyot. Des traductions pouvaient ainsi servir d'originaux pour les traducteurs anglais.

La traduction pose un autre problème, celui de la provenance des textes et de la reconnaissance des auteurs originaux. Nous l'avons déjà évoqué avec certaines traductions de La Rochefoucauld qui valent pour de purs plagats en anglais, la frontière qui délimite original et traduction n'est pas clairement établie au XVIIe siècle. Cet esprit de conquête littéraire, de colonisation du savoir, pourrait-on dire, semble renvoyer à la frénésie exploratoire, souvent doublée de méthodes peu scrupuleuses, des navigateurs élisabéthains tels que Drake ou Hawkins. L'emprunt d'œuvres étrangères et leur emploi comme support pour produire des œuvres se présentant comme originales est permis par

---

<sup>169</sup> Cité par Valéry Larbaud, *Sous l'invocation de saint Jérôme*, Paris, Gallimard, 1946, p. 15

<sup>170</sup> Antoine Berman, "L'accentuation et le principe d'abondance en traduction", in *Palimpsestes*, n°5, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1991

<sup>171</sup> Notamment *The Cambridge History of English and American Literature*, New York, G. P. Putnam's Sons, 1907-1921, 18 vol.

l'absence de conception du droit d'auteur et du plagiat même. En effet, c'est seulement au XVIIIe siècle que « l'originalité devient une valeur littéraire »<sup>172</sup>, et avant cela, les limites entre adaptation, traduction et réécritures sont ténues.

Cette logique d'appropriation a contribué à façonner les langues anglaise et française, en devant rendre de manière intelligible et naturelle des textes étrangers. La fidélité du texte cible restait néanmoins de mise, et un des plus illustres traducteurs anglais de Homère, Chapman, défendait ainsi sa version de l'*Iliade* et l'*Odysée* : « If my country language were an usurer, hee would thanke me for enriching him. »<sup>173</sup>.

C'est en France, dès le XVIe siècle au moment de l'ordonnance Villers-Cotterêts (1539) instituant le français comme langue officielle, que se manifestent les premiers théoriciens de la traduction, avec Étienne Dolet, à l'origine du mot *traduction*. Le sort de ce dernier montre cependant que la traduction n'était pas une activité exempte de règles, en particulier dans le cadre de la traduction biblique, puisque Dolet fut brûlé vif en 1546 pour hérésie, accusé d'avoir déformé le texte de la bible. Les préceptes qu'il énonce s'inspirent de ceux de Cicéron et rejettent le littéralisme : il faut traduire l'esprit, sens pour sens, en s'abstenant si l'on ne connaît pas parfaitement les deux langues de travail et le fond du propos de l'original. La traduction au XVIe était un moyen de diffuser le savoir, d'édifier les masses populaires et d'enrichir la langue française. Il s'agissait aussi de reconstituer les bases du savoir hérité de l'Antiquité et de reprendre les textes latins et grecs originaux afin de les connaître de manière plus directe, en contournant la tradition scolastique médiévale.

La recherche esthétique des traductions n'était pas, à la Renaissance, pour autant laissée de côté, et les XVIIe et XVIIIe siècles ont largement promu la beauté des traductions. La question de la « traduisibilité » des textes faisait déjà rage, et Joachim du Bellay, par exemple, écrivit sa *Défense et illustration de la langue française* comme une sorte de pamphlet contre la traduction. Du Bellay, lui-même traducteur de Virgile,

---

<sup>172</sup> Sophie Rabau, *L'intertextualité*, Paris, Flammarion, 2002, p. 237

<sup>173</sup> Cité par C. Whibley, *The Cambridge History of English and American Literature*, New York, G. P. Putnam's Sons, 1907-1921, Vol. IV, 1, p. 26

distinguaient en effet déjà les textes littéraires de ceux qui ne l'étaient pas, et considérait les premiers comme intraduisibles. Les modèles de l'éloquence classique étaient les rhéteurs romains : Cicéron, Sénèque, Tacite, dont les traductions ont largement contribué à façonner goût classique et conventions stylistiques. Parmi les plus illustres exemples de traducteurs, on peut citer Perrot d'Ablancourt, qui connut la gloire avec ses versions de Cicéron (*Huit Oraisons*, 1638), Tacite (entre 1640 et 1651) et César (1650) entre autre. D'Ablancourt, ainsi que d'autres traducteurs comme Giry, Patru et du Ryer entrèrent à l'Académie grâce à leurs traductions. La tradition des *Belles Infidèles* est ainsi ancrée dans une pratique de la traduction toute tournée vers une quête esthétique, doublée d'une nouveauté théorique, celle de l'*équivalence*, introduite par les Jansénistes, et exhortant à « rendre [...] beauté pour beauté et figure pour figure »<sup>174</sup>.

### **Les *Maximes* de La Rochefoucauld et les XVIIe-XVIIIe siècles : un texte au tournant des conceptions traductologiques**

La création de l'Académie Française en 1634 et la conception prescriptive de la grammaire – les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas en sont le témoin – forcent les traducteurs à se conformer aux exigences du goût classique : c'est de là que prennent leur origine les *belles infidèles*, traductions-adaptations assez peu soucieuses de la lettre des originaux. Un retournement par rapport à l'idéal humaniste s'opère alors : le soin d'être fidèle tout en cherchant une langue naturelle, comme si « Cicéron avait parlé notre langue »<sup>175</sup> (Lemaistre), montre la promotion du français au rang de modèle absolu du bon goût. Il n'est plus question dans la France du XVIIe d'« enrichissement » du fonds littéraire et culturel.

En Angleterre, c'est Dryden qui le premier formule une théorie de la traduction en rejet de l'imitation. Dans sa préface à *Ovid's Epistles* (1680), Dryden distingue trois types de traduction : la traduction littérale, « métaphrase », la traduction comme on la

---

<sup>174</sup> Cité par Inès Oseki-Dépré, *op. cit.*, p. 32n

<sup>175</sup> Cité par I. Oseki-Dépré, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Armand Colin, Paris, 1999, p.



pense ordinairement, « paraphrase » puis « traduction »<sup>176</sup>, et l' « imitation » (terme qu'il remplaça par la suite par « paraphrase »). Jusqu'à Dryden, la traduction n'était envisagée qu'au travers de principes vaguement définis provenant de Cicéron et Horace : ses essais sur la traduction et sa pratique ont largement contribué à donner à percevoir la traduction comme un travail aux limites mieux définies. C'est Dryden qui établit une synthèse des points de vue de Cowley et Denham et qui fut à l'origine d'une théorie de la traduction anglaise qui inspira ses successeurs. Il énonça des règles dont Samuel Johnson dira plus tard qu'elles sont « the just rules and examples of translation »<sup>177</sup>.

On assiste cependant au XIXe siècle à une remise en question des certitudes du siècle précédent et la traduction *sensum sensu* est décrédibilisée en France surtout, notamment par Montesquieu qui écrit dans les *Lettres Persanes* : « Les traductions sont comme ces monnaies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une pièce d'or [...] mais elles sont toujours faibles et d'un mauvais aloi »<sup>178</sup>. L'esprit individualiste et l'exaltation d'un style adhérent aux positions des Romantiques allemands ont dévoyé une pratique de la traduction marquée par une servilité à des convenances stylistiques et académiques. Châteaubriand traduisit ainsi le *Paradise Lost* de Milton en prenant un parti-pris ouvertement littéraliste : « j'ai calqué Milton à la vitre » dira-t-il. Loin d'aboutir aux textes obscurs et inintelligibles que le vrai mot-à-mot produit, ces traductions cherchent moins à être littérales que de s'approcher de la littérature des originaux.

Notre époque et nos penseurs contemporains de la traduction ont tendance à rester sur une telle idée de la traduction, qui suit en fait la pensée des romantiques allemands, revendiquant la subjectivité et la distance essentielle et fascinante entre les cultures et les littératures. De l'injonction de Lemaistre de « rendre [le latin] si bien que si, par exemple, Cicéron avoit parlé notre langue, il eût parlé de même que nous le faisons parler dans notre traduction »<sup>179</sup>, à un littéralisme poétique, on ne peut plus ignorer le double jeu de la traduction, à la fois affaire de fidélité et d'idéologie linguistique et politique. Antoine

---

<sup>176</sup> Terminologie qu'il révisa en 1697 dans la préface de ses traductions de Virgile, d'après George Steiner, *Après Babel, une poétique du dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel, 1978, p. 241

<sup>177</sup> *Lives of the English Poets*, ed. L. Archer Hind (London, 1925), I, 232

<sup>178</sup> Lettre CXXVIII, citée par Oseki-Dépré, *op. cit.*, p. 35

<sup>179</sup> Cité par Inès Oseki-Dépré, *op. cit.*, p. 33

Berman, Henri Meschonnic ou encore Jacqueline Risset ont ainsi développé le littéralisme comme une manière de penser la traduction en terme de *poétique* et d'*écriture* au sens artistique du terme. Ezra Pound, Octavio Paz ou Efim Etkind sont aussi les défenseurs d'une traduction vue comme « récréation littéraire » (Oustinoff) que Dryden rangerait dans la catégorie de l'« imitation », c'est-à-dire d'un quasi-abandon du texte-source.

Du siècle de La Rochefoucauld où la traduction était matière de travail culturel, linguistique et identitaire, un franc contraste s'observe désormais quant à notre rapport à l'importation de textes étrangers. L'activité de traduction est aujourd'hui le lieu d'un flagrant déséquilibre en faveur de la langue anglaise : tandis que 2 à 4% des publications aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne sont des traductions, 8 à 12% en sont en France, 14% en Allemagne et jusqu'à 25% en Italie<sup>180</sup>.

### **Portrait de la traduction en Angleterre**

Les relations entre le français et l'anglais sont troubles, et bouleversent parfois les rapports entre les langues et le recours à la traduction. On sait que la cour d'Angleterre a longtemps été francophone, et que la langue française a eu une influence particulière sur le champ littéraire anglais. Certains auteurs ont ainsi écrit directement en français, comme l'exilé Anthony Hamilton et ses *Mémoires...du comte de Gramont* (1713), ou plus près de nous Oscar Wilde avec sa pièce *Salomé*, et Samuel Beckett s'autotraduisant. Néanmoins, à d'autres moments de l'histoire, la dominance du français a été mise à l'épreuve, notamment par l'italien au XVIe siècle et l'allemand au XIXe siècle. La traduction en Angleterre a aussi pu jouer un rôle politique, tant pour s'assurer de bonnes relations avec l'étranger que pour stimuler réformes et vision de la nation sur le territoire britannique. Francis Newman (1843) et Sir Frederick Lascelles Wraxall (1862) traduisirent ainsi des écrits sur l'Angleterre de Huber et du français exilé Esquiros pour défier l'insularité anglaise et aller vers plus d'objectivité dans les affaires domestiques.

---

<sup>180</sup> Chiffres donnés par Oustinoff, p. 47

Parmi les traducteurs anglais importants durant la période médiévale, on relève Chaucer, dont la quantité d'œuvres traduites et la réputation d'homme de lettre impressionnent<sup>181</sup>. Il choisit de plus de ne traduire qu'en anglais, plutôt qu'en anglo-normand, ce qui encouragea grandement l'institution de la langue anglaise comme langue de la littérature et du pouvoir. Les traductions de la Bible en anglais, d'un autre côté, furent entreprises dès les années 1370, avec la *Wyclifite Bible*, entreprise collective, mais rendues clandestines en 1409 avec l'interdiction, édictée par l'archevêque de Cantorbéry, d'éditer et consulter des versions non-autorisées de la Bible. Le caractère essentiel, voire spirituel de l'exercice de la traduction est souligné par Steiner :

Translation was not only an art and a key cultural process, but also a metaphor for salvation and an analogue to other acts of understanding. [...] Translation was said to redeem and restore; in it also, the letter killed but the spirit gave life.<sup>182</sup>

Ainsi, au Moyen-âge et à la Renaissance, ni théorie, ni même définition précise de la traduction n'existaient, puisque la traduction était comprise comme une étape dans la compréhension des textes. Il s'agissait d'une pratique liée de façon plus ou moins étroite à l'interprétation des textes et à leurs commentaires. La visée didactique de la traduction était de plus dominée par un impératif d'édification morale, la *moralisatio*<sup>183</sup> : « While 'literary' translations were concerned with style – even with that of the original – few works were published for solely literary reasons, and moral-didactic or patriotic imperatives often crossed, if not canceled, the stylistic intention. »<sup>184</sup>. Malgré l'existence, dès 1540, de traités de traduction avec Etienne Dolet et sa *Manière de bien traduire*, ou avec l'*Art poétique* de Jacques Pelletier du Mans (1555), aucun guidage théorique pour les traducteurs n'était en vigueur sinon la pratique de la rhétorique : il s'agissait d'une approche de la traduction que l'on peut qualifier d'interprétative.

C'est au cours du règne d'Elizabeth I (1558-1568) que se développa l'activité de traduction, avec la production de quatre fois plus de versions anglaises, tant bibliques que littéraires, pendant la période qu'au cours des cinquante années précédentes. Lorsque la

---

<sup>181</sup> M. Baker (éd.), *Encyclopedia of Translation Studies*, Routledge, London, New-York, 1998, p. 336

<sup>182</sup> T. R. Steiner (ed.), *English Translation theory: 1650-1800*, Assen and Amsterdam: van Gorcum, 1975

<sup>183</sup> Steiner, *op. cit.*, p. 7

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 8

rupture avec Rome décidée par Henry VIII fut consacrée, les traductions de la Bible explosèrent en nombre, malgré l'interdiction qui avait toujours cours, ce qui força notamment Tyndale à publier sur le continent son Nouveau Testament pour ensuite le faire entrer en Angleterre illégalement.

À partir du XVIe, les publications en Angleterre ont été l'objet d'un commerce dont l'importance n'a fait qu'aller croissant. Étaient ainsi parfois édités plusieurs traductions pour un même texte, faisant jouer la rivalité commerciale. Ce fut notamment le cas des *Metamorphoses* d'Ovide, dans la préface desquelles un de leurs traducteurs, Thomas Peend (1564), se plaint d'avoir été doublé par Arthur Golding. Parallèlement à sa visée commerciale, la traduction est aussi un acte patriotique en tant qu'elle permet de hisser la nation anglaise à un rang plus élevé en matière de culture : des ouvrages en allemand, italien ou arabe étaient également traduits. À l'inverse, alors que certains érudits britanniques continuaient d'écrire en latin, comme par exemple Thomas More avec son *Utopia* (1516) ou William Camden avec *Britannia* (1586), il s'agissait aussi de fournir des versions anglaises de ces textes. D'autres traductions étaient interdites pour leur contenu jugé séditieux, c'est notamment le cas des versions d'Ovide produites par Christopher Marlowe, du *Prince* de Machiavel, du *Decameron* de Boccace ou encore de *Gargantua et Pantagruel* de Rabelais.

George Chapman, un des grands traducteurs anglais d'Homère, commença, dans les années 1590, à expliciter sa pratique de la traduction et son rapport au texte homérique. C'est lui qui est à l'origine du vaste débat sur la traduction et du souci de méthode qui en découla à partir de 1650 en Angleterre. Chapman se moqua des traditions littérales, à la suite d'Horace et Cicéron. Il n'adhérait pas non plus au *sensum sensu* et défendait l'idée d'une traduction *figuram figura* qui devait rendre compte du style et du registre du texte source :

Chapman is not novel for having taken a sensible middle way between overfree and overliteral rendering, although he may well have been the first to articulate so clearly the

poles to be avoided; his real significance to the later history of theory is to have introduced a new way of looking at the art.<sup>185</sup>

Au début du XVIIe en France existait déjà une importante tradition de la traduction, avec Etienne Dolet notamment, sans pour autant qu'il y eut de véritable théoricien, comme en Angleterre avec Chapman. Le XVIIe est considéré comme l'âge d'or français de la traduction, ouvert par Malherbe et sa version du 33<sup>ème</sup> livre de Tite-Live en 1616, l'année même où Chapman fit paraître ses *Whole Works*. Les pratiques traductives étaient alors multiples et variées, tant littéralistes que « libertaires » :

Dolet had produced his rules for the manner of translating properly before there was serious literary translation in England, and there were literalists and libertarians among those who considered the art in their general treatises on poetry. Dolet, Jacques Peletier, and Joachim du Bellay demonstrate the independent and self-conscious artistic tendency of French statements on translation in the later Renaissance.<sup>186</sup>

En Angleterre en revanche, la pratique de la traduction est l'objet de discours et de préfaces qui expriment de grandes orientations préthéoriques. Précurseur immédiat de Dryden, John Denham (1615-1669), poète irlandais, fait montre dans sa préface au second livre de l'*Eneide* de Virgile (1656) d'un contrôle et d'un recul sur sa pratique tout à fait exemplaire. Abraham Cowley (1618-1667) fait aussi partie des littérateurs dont l'influence sur la pensée de la traduction et le polissage de langue anglaise moderne a été de poids. Cowley et Denham, qui étaient amis, étaient jugés par Dryden comme des défenseurs de l'imitation, bien que ce dernier concédât que Denham était plus modéré dans sa pratique imitative. Cowley distinguait de son côté « imitation » de « libertine way », tandis que Denham écrivait que le travail du traducteur consiste à « [the translator's] business is to make poetry of poetry ». On sent ainsi un raffinement dans la conception de la fidélité en traduction à partir de ces auteurs. Autant en Angleterre qu'en France, il apparaissait des objectifs communs dans l'idée que l'on se faisait d'une « bonne » traduction, avec cependant des penchants différents dans l'un et autre pays. En

---

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 9

<sup>186</sup> Steiner, *op. cit.*, p. 13

France, la tradition en matière de traduction était davantage tournée vers la rhétorique tandis qu'en Angleterre il s'agissait davantage de poétique. Ainsi, Malherbe et d'Ablancourt, par exemple, dissertaient bien plus sur le décorum et l'ornementation du langage littéraire, ainsi que sur les attentes et exigences du public anglais, que ne le faisaient les théoriciens anglais. À l'inverse, Cowley et Denham, qui connaissaient les travaux des Français, ne suivaient pas la logique prescriptive de ces derniers, pour qui l'essentiel était de ne pas « choquer les délicatesses de notre Langue »<sup>187</sup>. Les anglais cherchaient prioritairement à reproduire l'esprit poétique des originaux. Il convient d'ailleurs de souligner que ces divergences se reflétaient dans le choix des textes traduits : on se tournait plus volontiers en France vers les récits historiques romains qu'en Angleterre où la préférence allait aux poèmes épiques. Les deux traditions visaient en somme une fidélité du texte traduit à l'identique, sorte de *mimesis* de l'original, malgré les inévitables déperditions observables sur le résultat final, qui étaient justifiées par les différences inhérentes aux langues elles-mêmes.

Les XVIIe et XVIIIe siècles ont été marqués par une réflexion plus poussée de la traduction, surtout avec Dryden et Tytler, vers la fin XVIIe. C'est Dryden en effet qui établit une synthèse des points de vue précédemment évoqués et qui est à l'origine d'une véritable théorie de la traduction anglaise. Il énonça des règles dont Samuel Johnson dira plus tard qu'elles sont « the just rules and examples of translation »<sup>188</sup>. Dryden, tout imprégné du néo-classicisme de son temps, considérait la traduction comme la sœur de la peinture, de la sculpture, de la musique et de la poésie, en cela qu'elle répond à une logique *mimétique*. La traduction est désignée en termes d'*imitation*, de *copie d'après modèle*, et son produit se nomme *copie, image, imitation*<sup>189</sup>. Le néoclassicisme est signé par la grande devise de l'*ut pictura poesis*, qui pose l'analogie entre peinture et poésie. Ainsi le travail du traducteur est décrit selon les mêmes termes que celui du peintre. Presque tous les auteurs, de Dryden à Tytler, ont détaillé les nombreuses similitudes entre les deux arts, qu'ils considéraient comme cruciales. Pour Dryden, le traducteur ne peut

---

<sup>187</sup> Cité par T. R. Steiner, *op. cit.*

<sup>188</sup> *Lives of the English Poets*, ed. L. Archer Hind (London, 1925), I, 232

<sup>189</sup> Voir à ce sujet les explications de T. R. Steiner, *op. cit.*

enlever au style d'Ovide son luxe d'ornements, pour la bonne raison qu'il n'en a pas le droit :

[He] has no such right. When a painter copies from the Life, I suppose he has no privilege to alter features and lineaments, under pretence that his picture will look better: perhaps the face which he has drawn would be more exact, if the eyes or nose were altered; but 'tis his business to make it resemble the original.<sup>190</sup>

Dryden, dans le même essai que l'on vient de citer, consacre le rapport intime qu'entretiennent lettre et esprit et que la traduction doit s'efforcer de reproduire. Ainsi, s'il s'accorde à dire que l'idée générale du texte de départ peut être convenablement rendue, « the words that convey it to our apprehension (which are the image and the ornament of that thought) may be so ill chosen, as to make it appear in an unhandsome dress, and rob it of its naive lustre. ». Dryden n'a jamais cessé de réaffirmer son analyse de la traduction en termes de *mimesis*, ce que sa préface à la *Sylvae* de Sénèque montre bien :

A translator is to make his author appear as charming as possibly he can, provided he maintains his character, and makes him not unlike himself. Translation is a kind of drawing after the life; where every one will acknowledge there is a double sort of likeness, a good one and a bad. 'Tis one thing to draw the outlines true, the features like, the proportions exact, the colouring itself perhaps tolerable; and another thing to make all these graceful, by the posture, the shadowings, and, chiefly, by the spirit which animates the whole<sup>191</sup>

Tytler, qui adhéraît aussi à une vision *mimétique* de la traduction, nuancerait cependant le recours à la métaphore picturale, qui ne rend pas compte du fait que le peintre utilise les mêmes couleurs et les mêmes formes d'une œuvre à l'autre, tandis que le traducteur change de matériau, celui de la langue :

---

<sup>190</sup> Cité par Steiner, *op. cit.* Citation tirée des *Essays*, I, 242

<sup>191</sup> *Op. cit.*, I, 252-253

The translator's task is very different: he uses not the same colours with the original, but is required to give his picture the same force and effect. He is not allowed to copy the touches of the original, yet is required, by touches of his own to produce a perfect resemblance. The more he studies a scrupulous imitation, the less his copy will reflect the ease and spirit of the original.<sup>192</sup>

En définitive, le principe de l'*ut pictura poesis* permet davantage de limiter la marge de réécriture et d'invention du traducteur que de simplement condamner le recours au mot-à-mot. Tytler, au travers d'une terminologie qui est toujours celle du XVIII<sup>e</sup> – il parle de *genius*, *wit* et *taste* – exhorte les traducteurs à prendre comme ultime point de référence le texte source, et non les préceptes de la belle langue.

Pendant la période à cheval entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, la pensée relative à l'activité traductive reste cependant essentiellement liée à la traduction des auteurs romains de littérature morale (Sénèque, Cicéron, Salluste...). Ces textes étaient traduits pour leur perfection rhétorique et leur contenu moral, ce qui dédouanait les traducteurs de trop se soucier de théorie. C'était de manière indiscutable la prescription morale qui avait le dessus sur le style, l'esprit et la lettre : « Although their translators do not ignore the literary style of the original – that is, they do not write a complete paraphrase or a précis – they are much more concerned with the valuable moral instruction which the works impart. »<sup>193</sup> Malgré les efforts théoriques de Dryden, Cowley et Denham, on prône parfois au XVIII<sup>e</sup> un sacrifice du style sur l'autel de la vérité morale : c'est le cas de William Smith et de sa version de Thucydide en 1753 : « where it seemed possible, the studied conciseness of the author hath been imitated, provided the thought could be clearly expressed, and the sententious maxim adequately conveyed »<sup>194</sup>. De même pour Parker dans sa préface à la traduction de *De Finibus* : « Shall we stifle the serious Principles, and solitary Precepts of a Greek or Latin Philosopher, in a complement to the Singular Graces of his Stile, and very often to the Fancy'd ones? Reason is not given for

---

<sup>192</sup> Cité par Steiner, *op. cit.*, de *Essay on the Principles of Translation* de Tytler (1791)

<sup>193</sup> Steiner, *op. cit.*, p. 40

<sup>194</sup> William Smith, « Preface, » trans. *The History of the Peloponnesian War*, by Thucydides (Philadelphia, 1818), I, xiii.



the sake of Language, but Language for the sake of Reason... »<sup>195</sup>. L'objet-même de l'imitation était non pas les éléments lexicaux ou grammaticaux mais bien le *sens*, « the Sense ».

Au tournant du XIXe siècle, c'est le romantisme et l'influence allemande qui vient ébranler les fondements du prestige de la langue française qui culmina au moment de la Restauration. Les œuvres de Goethe, Schiller ou Schlegel furent livrées au public victorien par de grands noms comme Coleridge ou George Eliot. Avec un renouvellement de l'intérêt pour les œuvres héritées de la Renaissance, et la pratique de la critique de traductions, notamment celles de Homère, le XIXe a cherché à traduire tout en maintenant le parfum étranger, « foreignizing », des textes, c'est-à-dire en s'efforçant d'éveiller chez les lecteurs la conscience du fossé culturel qui les sépare de l'expérience de lecture du texte original. Cette posture, exprimée par Arnold dans son *On translating Homer* (1860), ou encore par les orientalistes Fitzgerald, Burton ou Legge, préfigure le modernisme de Pound.

Le monde anglophone du XXe siècle, d'autant moins versé dans les langues étrangères que l'hégémonie de la langue anglaise devient la norme, est traversé d'une certaine vigueur commerciale pour les classiques traduits, avec de grandes collections d'éditeurs importants comme Penguin Classics, Everyman ou Oxford World's Classics, qui proposent presque tous une version anglaise des *Maximes*. D'un point de vue théorique sur la traduction, l'influence du modernisme (voir plus bas dans notre présentation de la traduction aux Etats-Unis), qui tente de conjuguer un littéralisme doublé d'un impératif poétique, a été très forte en Grande-Bretagne, notamment à la suite du séjour londonien d'Ezra Pound. L'époque contemporaine a aussi vu s'organiser de manière professionnelle, voire industrielle, l'exercice de la traduction.

---

<sup>195</sup> Parker, "The Translator's Preface," *Tully's De Finibus*.

## Portrait de la traduction aux États-Unis

Du côté des États-Unis, la traduction a connu un cours un peu particulier. Les *Maximes* de La Rochefoucauld y ont été traduites en 1851<sup>196</sup>, 1917 par John Heard<sup>197</sup>, 1959 par Louis Kronenberger<sup>198</sup> et en 2001 par Stuart Warner et Stéphane Douard<sup>199</sup>.

D'un point de vue linguistique, l'anglais américain standard ne s'est vraiment distingué du britannique que vers 1850<sup>200</sup>, et s'est vu modulé selon les régions à mesure que le territoire américain s'est étendu. Si au niveau de la grammaire l'anglais américain est presque identique au britannique (il y existe parfois quelques différences subtiles de temps et d'aspect), il diffère surtout dans son orthographe et sa prononciation. L'univers culturel américain est cependant assez éloigné du britannique, du fait de sa tradition politique et étatique, de son « imaginaire » que l'on rattache aux grands espaces et de son rapport à la religion plus direct et plus radical qu'au Royaume-Uni. L'histoire de la traduction et de son rapport à la culture américaine est donc bien différente de celle vécue dans la sphère britannique.

Si les premiers traducteurs américains étaient les Indiens, qui devinrent les interprètes des premiers colons, tout occupés qu'ils étaient à apprendre à survivre dans la *wilderness*, la traduction a été abordée dans le Nouveau Monde par le biais des textes religieux. L'influence des colons Puritains, exilés d'Angleterre et mus par une ardeur religieuse et une soif de réforme politique, a joué un rôle considérable dans la réappropriation des textes sacrés qu'il a fallu re-traduire pour mieux en contrôler la lecture et la portée. En 1640, le livre des Psaumes fut traduit par les puritains sous le titre *The Whole Booke of Psalmes Faithfully Translated into English Metre*, plus

---

<sup>196</sup> *Moral Reflections Sentences and Maxims of Francis Duc de la Rochefoucauld. Newly translated from the French. With an introduction and notes. To which are added moral Sentences and Maxims of Stanislaus King of Poland.*, New-York, William Gowans, 1851

<sup>197</sup> *Maxims*, trad. J. Heard, Dover Publications, New-York, [1917] 2006

<sup>198</sup> *The Maxims of Rochefoucauld*, (trad. by Louis Kronenberger), Random House, New York, 1959

<sup>199</sup> *Maxims / La Rochefoucauld*, (translation, introduction, and notes by Stuart D. Warner and Stéphane Douard), South Bend, Indiana, St. Augustine's Press, 2001

<sup>200</sup> D'après M. Baker (éd.), *Encyclopedia of Translation Studies*, Routledge, London, New-York, 1998, à l'entrée « American tradition »

communément appelé *The Bay Psalm Book*. Fruit d'un travail collaboratif et destiné à être chanté, le texte hébreu est versifié en ballade et rend aussi littéralement que possible l'hébreu de l'original. On voit là le souhait d'aboutir à un texte accessible et « praticable », notamment par le choix – un peu paradoxal ? – d'une mise en vers circonscrite dans une contrainte littéraliste. Dans une préface, John Cotton, un des traducteurs, justifie les partis pris de traduction en les rattachant à une apologie de l'esthétique puritaine : « If therefore the verses are not always so smoothe and elegant as some may desire or expect, let them consider that God's Altar needs not our polishings »<sup>201</sup>. Le texte original de la Bible, pris tel quel, ne devait pas ainsi se voir affligé d'embellissements et d'artifices destinés à le fondre avec la langue des colons. Cette recherche formelle associée à une pensée religieuse, portait de surcroît le poids du conflit avec l'Angleterre, ancré dans un rejet de la liturgie anglicane et de la littérature agréée par la Cour. En effet, il existait déjà une traduction des Psaumes en vers, celle de Thomas Sternhold et John Hopkins remontant à 1562 et caractérisée par un lyrisme et un raffinement poétique poussés. À l'inverse, la langue simple, brute et sans atour vantée par Cotton prend ainsi à contre-pied la poésie toute aristocratique des Psaumes version anglicane. Cette opposition se reflète aussi jusque dans les contraintes métriques du texte, par le choix d'une forme populaire, la ballade, en radicale contradiction avec les subtilités du mètre des traductions de l'Ancien Monde.

La traduction aux Etats-Unis s'est inscrite dès les premiers temps comme un véritable outil idéologique et il n'est pas surprenant qu'elle ait été le vecteur et le canal des pulsions révolutionnaires américaines. C'est ainsi que par une volonté plus ou moins consciente de se construire une culture propre et autonome par rapport à celle de l'Angleterre, les textes qui étaient traduits en Amérique étaient pour une large part des œuvres françaises à portée philosophique et politique. Voltaire et Rousseau particulièrement, circulaient sur le continent américain en versions françaises et anglaises. Les idées de ces ouvrages se trouvaient d'ailleurs fréquemment reprises dans des pamphlets destinés à soulever un sentiment antimonarchique, comme dans *The Rights*

---

<sup>201</sup> Z. Haraszati (ed.) (1956) *The Bay Psalm Book: A facsimile Reprint of the First Edition of 1640*, Chicago, University of Chicago Press, A4v

*of the British Colonies Asserted and Proved* (1764), de James Otis, largement inspiré du *Contrat Social* de Rousseau<sup>202</sup>.

A mesure que les Etats-Unis gagnèrent en influence et en poids politique à travers le monde, fleurirent des projets nationalistes visant à développer un fonds culturel apte à rivaliser avec celui de l'Europe. Parmi eux figure *Specimens of Foreign Standard Literature*, une anthologie en 14 volumes éditée par George Ripley (1802-1880) et contenant entre autres des traductions de Ripley lui-même de philosophes français comme Benjamin Constant, Theodore Jouffroy et Victor Cousin. Ripley cherchait à constituer ainsi une véritable culture nationale, dans un élan que l'on qualifierait volontiers d'humaniste.

L'histoire de la traduction américaine fait assez peu de cas de questions théoriques avant le XXe siècle, au contraire de ce qu'on recense en France ou en Angleterre. Ce n'est que bien plus tard, avec le mouvement Moderniste, que la pratique traductive américaine fait un bond en avant et innove véritablement en matière de traduction poétique, notamment avec Ezra Pound. Au milieu du XXe siècle, le modernisme s'est éclipsé derrière le moderne et l'on s'est attaché à éviter ce que Pound recherchait : une homogénéité linguistique qui produisait un effet illusoire de transparence au travers de laquelle la traduction ne faisait plus figure de traduction mais d'un original étranger. Cette quête de transparence masque en fait une volonté toujours renouvelée de domestication, d'appropriation de textes étrangers que l'on inscrit dans le fonds culturel de l'Amérique contemporaine. En justification de cette vision des choses, citons le cas de Dudley Fitts (1903-1968), traducteur réputé de la poésie et du théâtre grecs qui avouait : « [I] risked a spurious atmosphere of monotheism by writing 'God' for 'Zeus' »<sup>203</sup>.

---

<sup>202</sup> B. Bailyn (ed.) (1965) *Pamphlets of the American revolution, 1750-1776*, Cambridge, MA: Harvard University Press, t. II, p. 436

<sup>203</sup> D. Fitts (éd. et trad.), *Poems from the Greek anthology*, New York: New Directions., 1956, p. xviii

## 2. Les traductions des *Maximes* de l'esprit à la lettre

### A. Les premières traductions

1. La première traduction des *Maximes* : *Epictetus Jr.* de Davies of Kidwelly (1670)

La traduction Kidwelly, *Epictetus Junior or MAXIMES of Modern Morality in Two Centuries* est la première version anglaise connue des *Maximes*. Il n'en reste que deux exemplaires, dont un à la Bodleian Library de l'université d'Oxford. L'ouvrage est par ailleurs numérisé dans la banque de données EEBO et est donc assez accessible depuis la Bibliothèque Nationale de France ou les bibliothèques universitaires. Réalisée d'après une copie subreptice, dite édition de Hollande parue en 1664, il s'agit comme souvent au XVIIe d'une traduction qui cache sa véritable nature derrière une présentation trompeuse. La seconde partie du titre du livre, *Collected by J. D. of Kidwelly*, laisse en effet penser qu'il s'agit d'un recueil à la mode des florilèges de la Renaissance compilé par Kidwelly. Or c'est bien une traduction des *Maximes* de La Rochefoucauld à laquelle nous avons affaire. Bien que comportant certaines altérations qui viennent donner quelque crédit à la nature de recueil que suggère le titre. Kidwelly a en effet ajouté aux maximes du Duc onze sentences sans doute écrites par ses soins<sup>204</sup>. Nous allons présenter succinctement les grandes tendances qui régissent la pratique de traduction de Kidwelly et montrer quel tour prend le texte des *Maximes* dans cette version.

Kidwelly est un traducteur qui ne s'attache pas exagérément à la lettre et ses versions sont marquées par de nombreuses explicitions, comme dans les exemples suivants, qui illustrent une tendance à l'étoffement :

---

<sup>204</sup> Elles portent, dans le livre de Kidwelly, les numéros 30, 115, 137, 138, 164, 179, 196, 197, 198, 199 et 200.

Nous promettons selon nos espérances<sup>205</sup>, et nous tenons selon nos craintes. (H, 16)

Our Promises are always made with a reflection on our Hopes, and perform'd according to our fears. (K, 16)

Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle, mais la fortune qui fait les héros. (H, 121)

How great soever the advantages and accomplishments of Nature may be, yet is it not She, but Fortune, that makes Heroes. (K, 124)

Les Vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes de la médecine : la prudence les assemble, et les tempère, et elle s'en sert utilement, contre les maux de la vie. (H, 1)<sup>206</sup>

Vices enter into the composition of Virtues, as Poisons do into that of Physical Remedies; the intermixture thereof is made by Prudence, which by that allay makes an advantageous use of them, against the Evils and inconveniences of humane life. (K, 1)

Kidwelly étoffe cependant moins souvent qu'il ne commente l'original :

Toutes les vertus des hommes se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer. (H, 3)

---

<sup>205</sup> Tous les soulèvements dans les maximes originales ou traduites sont de moi.

<sup>206</sup> Maxime 1 de l'édition Hollandaise.

All the Virtues men so much pretend to, are swallow'd up in Interest, as Rivers lose their names when they fall into the Sea. (K, 3)

Les crimes deviennent innocents, meme glorieux par leur nombre, et par leurs qualités: de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes. Le crime a ses héros, ainsi que la vertu. (H, 4)

Crimes put on a certain shew of innocence, nay sometimes become glorious, either upon the account of their number, or their quality: Thence it proceeds, that publick Robberies are look'd on, as the effects of conduct, design, and subtilty, and the taking of Provinces without any just pretence, is called Conquest. Thus is there an Heroick management of Criminal actions, as well as of Virtuous. (K, 4)

Par des doublements ou triplements de substantifs (*conduct, design, and subtilty* pour *habiletés*) qui sont des solutions de contournement de vides lexicaux ou des ajouts inattendus (*nay, management of criminal actions*), Kidwelly sacrifie parfois autant la brièveté que le sens exact de l'original.

Les *Maximes* de La Rochefoucauld ont par ailleurs un tour générique, gnomique, que certains mots grammaticaux garantissent. Parmi eux, les pronoms indéfinis et impersonnels que sont « on » et « il » :

**On** n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a, que par celles que l'on affecte d'avoir. (H, 15)

Ce « on », qui a une valeur générique et inclusive, et qui n'a pas vraiment d'équivalent en anglais, est le plus souvent traduit en anglais par Kidwelly par « man » ou « men » :

The Qualities **a man** really hath, make him not so ridiculous 10 as those which out of pure affectation he pretends to have. (K, 15)

**Il** est aussi aisé de se tromper soi-même, sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent. (H, 17)

**A man** is extremely exasperated to be circumvented by his Enemies, and betrayed by his Friends; and yet he is satisfied to be deceiv'd by himself. (K, 17)

**On** se mécompte toujours dans le jugement que l'on fait de nos actions, quand elles sont plus grandes que nos desseins. (H, 67)

**Men** are always mistaken in the judgment they make of our Actions, when these latter transcend our designs. (K, 69)

En dehors de ce problème de traduction particulier que nous étudions plus avant dans ce chapitre, Kidwelly propose parfois des formulations assez obscures qui ne reflète pas l'aisance des tours de La Rochefoucauld :

L'esprit est toujours la dupe du cœur. (H, 83)

Greatness of wit is a perpetual decoy of the Heart. (K, 85)

Ici le problème est double : d'abord la dichotomie cœur / esprit n'est plus perceptible en anglais à cause du choix de traduire « esprit » par « greatness of wit », et ensuite l'emploi de « decoy » (un leurre) frôle le contresens pour rendre « dupe ». D'autre part, les allongements réguliers du traducteurs compliquent souvent la lecture des maximes en anglais :

Celui-là n'est pas raisonnable, qui trouve la raison ; mais celui qui la connaît, qui la goûte, et qui la discerne. (H, 23)



He is not to be accounted a rational person, who thinks he hath reason for what he does, but he who hath a delightful and discerning assurance, of his acting according to the dictates thereof. (K, 23)

La traduction de Kidwelly n'est pas non plus exempte de contresens complets :

La valeur dans les simples soldats est un métier périlleux, qu'ils ont pris pour gagner leur vie. (H, 117)

Valour in the common soldiery is a hazardous Trade they have taken up, *to get a miserable subsistence*. (K, 120)

Contresens involontaire ou intentionnelle réécriture, il n'en reste pas moins que Kidwelly trahit ici l'esprit du texte original : « to get a miserable subsistence » constitue un ajout assez malvenu dans la mesure où cette proposition introduit un jugement que se garderait sans doute bien de faire l'auteur. L'exemple de la maxime 72 illustre un autre de ces écarts dont on se figure mal s'il s'agit d'erreurs ou de tentatives d'adaptation :

Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé, sans la compagnie des sots. (H, 72)

A person of excellent parts would many times be at a loss, were it not for the company of fools. (K, 74)

Comme traduction où l'étoffement caractérise nombre de rendements, le travail de Kidwelly s'illustre aussi par ses maximes inventées, qui viennent augmenter le texte initial de La Rochefoucauld de manière significative, et par seulement par le volume. En effet, Kidwelly apporte aux *Maximes*, avec ses sentences surnuméraires, une tonalité toute particulière :

Since the Neapolitane Evil came to reign in the World, the fear of infection hath contributed more to the honesty of both Sexes, then any consideration of Virtue: and yet there will ever be such, as shall prosecute their enjoyments, with a defiance of diseases. (K, 30)

Mens insatiate inclinations to Women proceed from a certain envy of their Chastity, since they endeavour all the ways imaginable to corrupt them, as if they were not yet fully reveng'd for the first temptation of the Sex. (K, 115)

Le discours que livrent ces citations de Kidwelly évoque explicitement la question des conduites sexuelles, et leur relation à la « vertu », thématique qu'ignore complètement La Rochefoucauld dans l'original.

Les maximes de Kidwelly semblent aussi ignorer en partie la ressemblance des maximes de La Rochefoucauld aux énoncés proverbiaux au sens large, c'est-à-dire à des énoncés indépendants tant contextuellement que grammaticalement :

It is a fond imagination to think that men are lov'd and honour'd for their Virtues; on the contrary, it is for them, that they are hated and envy'd. (K, 137)

**Yet** may it be said, that whenever we honour any upon the account of their Virtues, it proceeds either from our being truly inclin'd to Virtue, or a desire of being accounted such. (K, 138)

Ces deux maximes qui se suivent dans le livre de Kidwelly sont articulées par un « yet », et participent d'un même discours : ces deux maximes constituent en quelque sorte un texte linéaire. Dans le livre original des *Maximes*, chaque sentence est indépendante et citable en tant que telle. A la décharge de Kidwelly, on peut concéder que son ouvrage ne s'annonce pas comme un florilège en tant que tel, mais bien comme un livre moral. Le livre de Kidwelly s'ouvre (par son titre, *Epictetus Junior*) et se clôt sur l'affirmation

d'une filiation, celle d'Épictète, et non celle de La Rochefoucauld, même à mots couverts comme cela l'est dans l'avant-propos (« As to the present Collection of Maximes, I am to acknowledge, that the greatest part of it was made by a person of eminent Quality in France. ») :

It was an excellent Dichotomy of things found out by my Predecessor of famous memory, the ancient Philosopher Epictetus, that they are either dependent on us or not. What a man is possess'd of within the sphere of that dependency on himself, he may truly call his own, and look on as contributory to his happiness and satisfaction; what are out of it, must, if he survey them not with an indifferent eye, prove the continual exercise of his hopes and fears, and so many disturbances of his tranquility. (K, 200)

Le rattachement du texte au philosophe Épictète, un stoïcien, est d'ailleurs déjà un aveu de réécriture et d'adaptation de l'œuvre d'un La Rochefoucauld qui se place en pourfendeur de ses valeurs.

## 2. Aphra Behn traductrice des *Maximes* : *Seneca Unmasqued* (1684)

La version anglaise des *Maximes* de la dramaturge Aphra Behn est une traduction méconnue et dont on a longtemps peu parlé, en dehors de notices superficielles comme celle d'E. S. Dallas, « La Rochefoucauld », in *The Nineteenth Century*, 9 (février 1881), p. 269-91 ou encore A. G. Hutt, « La Rochefoucauld and his English translators », in *Bibliographer*, 2, 1882, p. 166-171. Jusqu'à une date très récente, même les spécialistes de Behn n'ont pas fait grand cas de ce travail particulier et la traduction de Behn est rarement mentionnée voire complètement ignorée des travaux plus généraux concernant la dramaturge ou sur La Rochefoucauld en langue anglaise. Les biographies de Behn comme celles de Maureen Duffy<sup>207</sup> ou Angeline Goreau<sup>208</sup> l'évoquent à peine ou pas du tout. De même, les ouvrages universitaires sur la traduction au XVIe et XVIIe, comme celui de T. R. Steiner<sup>209</sup>, s'ils sont bien documentés, ne font aucun cas de la traduction qui nous intéresse. Les communications concernant la traduction des *Maximes* par Behn ne sont pas légion : parmi elles figurent celles de Line Cottagnies, « 'Aphra Behn Unmasqued': A. Behn's translation of La Rochefoucauld's *Réflexions* »<sup>210</sup> et de Bernard Dhuicq « Aphra Behn : théorie et pratique de la traduction au XVIIe siècle »<sup>211</sup>. Les éditions complètes d'Aphra Behn éditées de Janet Todd<sup>212</sup> comportent dans leur quatrième volume le texte de *Seneca Unmasqued*, mais c'est l'édition d'Irwin Primer<sup>213</sup>, consacrée exclusivement à ce texte, qui est la plus instructive.

Le titre complet de l'ouvrage qui nous intéresse ici est *Miscellany, Being A Collection of Poems By Several Hands. Together with Reflections on Morality, or Seneca*

---

<sup>207</sup> Maureen Duffy, *The Passionate Sheperdess: Aphra Behn, 1640-1689*, Jonathan Cape, Ltd., Londres, 1977

<sup>208</sup> Angeline Goreau, *Reconstructing Aphra: A Social Biography of Aphra Behn*, Dial Press, New York, 1980

<sup>209</sup> T. R. Steiner, *English Translation theory: 1650-1800*, Assen and Amsterdam: van Gorcum, (1975)

<sup>210</sup> In M.A. O'donnell, B. Dhuicq, G. Leduc, *Aphra Behn (1640-1689), Identity, Alterity, Ambiguity*, L'Harmattan, 2000

<sup>211</sup> In *Franco-British Studies*, Autumn 1990, n° 10, p. 75-98

<sup>212</sup> *The Complete Works of Aphra Behn*, Janet Todd (éd.), 7 vol., Ohio State University Press, Columbus, 1992-1995

<sup>213</sup> Irwin Primer, *Seneca Unmasqued, A bilingual edition of Aphra Behn's translation of La Rochefoucauld's Maximes*, AMS Press, New-York, 2001

*Unmasqued*, dont le premier mot nous instruit de la nature du livre en question, qui est une sorte de recueil, en dernière partie duquel se trouve la traduction des *Maximes*, qui occupe un quart du volume.

Aphra Behn dédicace son *Seneca Unmasqued* à « Lysander », que les spécialistes de la dramaturge identifient comme étant John Hoyle, son amant. Aphra Behn emprunte d'autre part de larges passages au « Discours de La Chapelle Bessé », qui était la préface à la toute première édition des *Maximes*, et qui fut supprimée dans les éditions subséquentes. Behn avait donc à sa disposition deux éditions des *Maximes*, la première et la quatrième. Sa préface, qui est une adaptation du « Discours de La Chapelle Bessé », elle l'intitule « To Lysander », donnant ainsi à sa traduction-réécriture une perspective très personnelle. Notons qu'Irwin Primer établit une concordance des passages de la préface de Behn avec celle de La Chapelle Bessé dans son édition<sup>214</sup> à laquelle nous renvoyons. Par ailleurs, cette préface nous informe en partie sur les raisons qui ont poussé Behn à traduire La Rochefoucauld, ainsi que sur sa relation à l'auteur des *Maximes*, qu'elle malmène, comme nous le verrons, quelque peu. Behn, qui s'adresse à Lysander (c'est-à-dire John Hoyle), explique son entreprise de traduction des *Maximes* par un pied de nez à son amant fuyant : « [It contains] many things concerning virtue, something contrary to your notions of it »<sup>215</sup>, dressant l'inventaire de toutes les vertus qu'il n'a pas en s'inspirant de celles que dénoncent les *Maximes*. On voit déjà là se dresser une lecture particulière du texte, qui s'intéresse moins au fonds augustinien et janséniste du texte qu'à sa tonalité corrosive, tout appropriée au discours plein de reproches que Behn tient à « Lysander ».

La traduction de Behn ne s'inscrit donc pas dans un projet visant la fidélité à l'original, mais davantage dans une entreprise de réécriture, comparable à la vogue des belles infidèles. Et pour être infidèle, Behn fait aussi preuve d'espièglerie – d'insolence ? – envers La Rochefoucauld, le plagiant partiellement et déformant son nom. On lit en effet dans la préface à Lysander que l'ouvrage ayant « inspiré » celui de la dramaturge est

---

<sup>214</sup> *Op. cit.*, Appendix II, p. 139-143

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. xlv

celui d'un « Great Man, and a great Wit of the French Court, the Duke of Rushfaucave ». Pour Primer, cette fantaisie orthographique ne peut être autre chose qu'une volonté de marquer un certain manque de considération et ne peut s'expliquer par de l'ignorance compte tenu du niveau d'instruction et d'information de Behn : « she was simply toying with the Duke's name as it appeared on the title page of his translated *Memoirs* published two years earlier: 'Rochefovcault' »<sup>216</sup>. Cependant, à lire la traduction de Behn, si l'on constate une fidélité ponctuelle au texte, on observe aussi souvent d'intentionnels écarts avec l'original. Le XVII<sup>e</sup> anglais était marqué par une pratique de la traduction qui prend ses distances avec le mot à mot, comme en témoignent les productions de John Denham et Abraham Cowley<sup>217</sup>, ce que théorise John Dryden dans sa préface aux *Epîtres* d'Ovide (1680) avec la division tripartite des options de traduction, à savoir la métaphore, la paraphrase et l'imitation. Behn, qui était proche de Dryden, était familière de cette théorie, comme en témoigne le titre de sa participation à l'ouvrage dirigé par Dryden *Ovid's Epistles, Translated by Several Hands*, « A Paraphrase on Oenone to Paris, By Mrs. A. Behn »<sup>218</sup>.

Le texte que produit Behn est nettement différent de l'original en cela que seules 391 maximes sont traduites sur les 413 de la 4<sup>e</sup> édition qui lui servit de support. Elle en omet ainsi 22, en invente de toutes pièces 2, amalgame à un moment donné 6 d'entre elles, en répète 4, et change de fond en comble l'ordre des *Maximes*<sup>219</sup>. Pour donner un aperçu global de la fidélité au sens de l'original, nous reproduisons ici les données recueillies par Line Cottegnie<sup>220</sup> : 43% des énoncés traduits par Behn le sont plutôt fidèlement et 16,5% représentent des paraphrases au sens de Dryden, c'est-à-dire des formulations en lien plus ou moins lâche avec le sens initial. En revanche, près de la moitié de sa traduction relève de la réécriture libre, avec 40,5% d'adaptations, dont 29% significativement différentes de l'original et 9,5% en contradiction frontale avec le livre

---

<sup>216</sup> *Op. cit.*, p. 157

<sup>217</sup> Voir dans le présent travail le paragraphe II. 1

<sup>218</sup> C'est moi qui souligne.

<sup>219</sup> Line Cottegnie, « 'Aphra Behn Unmasked' : A. Behn's translation of La Rochefoucauld's *Réflexions* », in M.A. O'donnell, B. Dhucq, G. Leduc, *Aphra Behn (1640-1689), Identity, Alterity, Ambiguity*, L'Harmattan, 2000, p. 13

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 14. De l'aveu même de l'auteur de l'article, ces pourcentages ne valent que pour se figurer de pertinentes mais imprécises proportions : ils sont calculés sur la base d'un jugement subjectif.

du Duc. Si Cottegnies, à l'instar de Primer, n'exclut pas qu'il s'agît de contresens intentionnels, elle remarque que certaines formulations laissent entrevoir de simples erreurs de lecture, pour ne pas reprendre la critique de Monique Nemer<sup>221</sup>, pour qui la version Behn fait montre d'une totale désinvolture. Il va s'agir pour nous ici de présenter quelques particularités de cette traduction qui, malgré ses défauts, est loin de manquer d'intérêt.

- Les procédés de traduction de Behn

Irwin Primer regroupe l'ensemble des procédés de traduction de Behn sous deux grands types, selon qu'ils reposent sur des variations stylistiques et grammaticales, ou qu'ils se résument à une réécriture complète pouvant aller jusqu'à l'invention ou le contresens. Nous allons reprendre ici quelques uns des exemples<sup>222</sup> qu'il évoque brièvement dans l'introduction de son édition, et les présenter de manière plus détaillée. La première remarque que l'on se fait à la lecture des maximes de Behn, est qu'elles procèdent très souvent d'une simplification des formulations de La Rochefoucauld :

[...] ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants et que les femmes sont chastes.<sup>223</sup>

[...] 'tis not Courage that makes a Man Brave, nor Chastity that makes a Woman Honest.

Ici la construction de la phrase est moins élaborée que dans l'original et Primer suggère que le choix de traduire « chaste » par « honest » relève d'une volonté d'affirmer sa différence de la part de la traductrice, habitude dont elle témoigne tout au long de sa version. Comme autre exemple de l'élan simplificateur de Behn, Primer cite aussi la maxime 34, dont la traduction marque un rejet du schéma condition-conséquence :

---

<sup>221</sup> M. Nemer, « La dénégation dans la réception de La Rochefoucauld en Angleterre », DEPRUN J. « La réception des *Maximes* dans la France des Lumières », *Images de La Rochefoucauld. Actes du Tricentenaire, 1680-1980*, coordonnés par J. Lafond et J. Mesnard, Actes des colloques d'Angoulême, des Amis de Port-Royal et de la Société des Gens de lettres pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, Paris, PUF, 1984

<sup>222</sup> *Op. cit.*, p. xxiv-xxx

<sup>223</sup> Maxime 1

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres.<sup>224</sup>

The Proud are ever complaining of that Vice in others. (AB, 304<sup>225</sup>)

La double négation est ici transformée en assertion, résultant en une brièveté accrue mais non sans quelque perte : « Here she succeeds in producing a maxim that is more pithy or laconic than its source : a triumph, from one point of view, but not without a loss. What is lost is a world of felicitous expressions, a stately dance of words, and above all a musicality of diction that she does not hear or else despairs of emulating. One can apply these observations to many similar cases in her work. »<sup>226</sup> Ce commentaire sans demi-mesure illustre par ailleurs la constante condamnation des variations introduites par Behn dans ses versions anglaises des maximes. Il insiste aussi sur le caractère imprévisible et inexplicable de certains choix de traduction de la dramaturge : « What did she gain by this change, beyond the questionable satisfaction of recasting Rochefoucauld's series and thus translating with a difference ? [...] Rarely do we find an authorizing rationale to support these arbitrary alterations. »<sup>227</sup> Il faut bien admettre, à la décharge de la sévère critique de Primer, que d'un point de vue strictement linguistique, la traduction Behn s'autorise des écarts bien curieux. Il y a le problème de la traduction des pronoms, avec le *on* générique si caractéristique de la maxime qui devient alternativement *we*, *one*, *they*, *you*, *those*, *some*, voire *I*, recatégorisant du générique dans la sphère la plus spécifique. D'une manière similaire, les substantifs sont rarement traduits rigoureusement, mais subissent l'intervention de Behn, qui en changent le nombre ou même parfois le sens. Ainsi, « mérite » devient « merits » au pluriel dans de nombreuses maximes<sup>228</sup> :

---

<sup>224</sup> Maxime 34

<sup>225</sup> Nous indiquons entre parenthèses le numéro de la maxime attribué par Behn.

<sup>226</sup> I. Primer, *op. cit.*, p. xxv

<sup>227</sup> I. Primer, *op. cit.*, p. xvi

<sup>228</sup> Notamment AB 102, 114, 124, 185, 188, 224, 235, 250, 282, 393



Il y a des gens dégoûtants avec du **mérite**, et d'autres qui plaisent avec des défauts.<sup>229</sup>

Some are dissatisfied with their own **Merits**, and others are delighted and pleased with their faults. (AB, 114)

On peut ajouter que « merits », dénombrable pluriel, a une acception exclusivement religieuse, accentuant le faux sens sur ce terme. La maxime est par ailleurs sensiblement détournée par la licence que s'autorise la traductrice : « dégoûtant » devient « dissatisfied » (insatisfait), « plaisent » devient « delighted » (ravi).

Et « mérite » devient même « *glory* » à la maxime 293 :

La modération ne peut avoir le **mérite** de combattre l'ambition [...]

Moderation can never have the **Glor**y of Conquering Ambition [...]

Aphra Behn pratique aussi l'omission à l'envi, que ce soit de mots ou de propositions entières :

Ce qui parait générosité n'est **souvent** qu'une ambition déguisée qui méprise de petits intérêts pour aller à de plus grands.<sup>230</sup>

A seeming generosity is  $\emptyset$  no other than Ambition disguis'd, which depises little interests to arrive at greater. (AB, 319)

Cet exemple est représentatif d'une tendance à effacer les adverbes de nuance donnant à l'original un tour moins catégorique. Mais Behn efface aussi des groupes de mots dans nombre d'occurrences :

---

<sup>229</sup> Maxime 155

<sup>230</sup> Maxime 246

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, **ni elle de la légèreté de son amant.**<sup>231</sup>

Since we can neither be in Love, nor cease to Love when we list, 'tis with injustice the Lover complains on the fickleness of his Mistress Ø. (AB, 324)

De tous nos défauts, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse; nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles, **et que sans détruire entièrement les autres**, elle en suspend seulement les fonctions.<sup>232</sup>

Of all our defects, that which agrees best with us is Idleness, we persuade our selves that keeps our Vertues calm, Ø when it only keeps 'em suspended and subjected to that alone. (AB, 297)

Autant d'omissions radicales qui sacrifient à un sens de l'équilibre tant sémantique que prosodique une expression plus brève. À l'inverse, Behn pratique aussi l'ajout et l'étoffement en de nombreux endroits et selon des logiques différentes. D'abord par doublement ou triplement de substantifs uniques dans l'original :

Quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est souvent moins par **reconnaissance** que par le désir de faire juger de notre mérite.<sup>233</sup>

All the Arts we use to increase the tenderness our friends have for us, is not so much out of **gratitude and acknowledgement**, as a desire to recommend our own Merits, and make them Judges of it. (AB, 224)

---

<sup>231</sup> Maxime supprimée 62 (soit la 71 de la quatrième édition)

<sup>232</sup> Maxime 398

<sup>233</sup> Maxime 366

Ici « reconnaissance » devient « gratitude and acknowledgement » : le substantif se voit doublé dans l'anglais de Behn. Ce procédé, qui a à voir avec les procédés d'emphase est très prégnant chez Behn, et atteint parfois d'importantes proportions :

Quelques **grands avantages** que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la **fortune** avec elle qui fait les Héros.<sup>234</sup>

What advantages soever Nature bestows in **Courage, Beauty, Wit, and Virtue**,  
'tis not those, but Fortune alone that makes a Hero. (AB, 34)

Quadruplement de « grands avantages », ou modulation d'une référence en *intension* à une référence en *extension*, la traduction prend ici un tour assez inattendu. Primer explique cette tendance à surtraduire certains termes bien plus cyniquement : « Her doubling or tripling may indicate a desire to render a French noun with careful precision, but it may also represent the quick results of the translator's trip to her French-English dictionary »<sup>235</sup>.

Les très nombreux contresens complets que fait Behn viennent étayer les remarques acerbes de Primer :

L'honneur acquis est caution de celui qu'on doit acquérir.<sup>236</sup>

One is more cautious of acquired Honour than of that one is born to. (AB, 217)

Difficile de déterminer où se situe l'erreur d'interprétation ou le projet de changer radicalement le sens de ces maximes. Si Primer s'interroge sur la maîtrise du français de

---

<sup>234</sup> Maxime 53

<sup>235</sup> *Op. cit.*, p. xxviii

<sup>236</sup> Maxime 270

Behn, Bernard Dhuicq a montré que cette dernière le parlait, ou du moins le comprenait, sans doute parfaitement<sup>237</sup>.

Autre procédé surprenant, et déjà évoqué au premier chapitre du présent travail, la personnalisation de certaines maximes, donnant l'illusion que les sentences sont des fragments d'un dialogue entre deux personnages fictifs, Lysander et Aminta :

Plus on aime une maîtresse, et plus on est près de la haïr.<sup>238</sup>

The more I love Lysander, the readier I am to hate him. (AB, 341)

Le plaisir de l'amour est d'aimer: et l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne.<sup>239</sup>

The pleasure of Love is to Love, ant I am more happy in my Passion for Lysander than in that which I believe he has for me. (AB, 350)

On est quelque fois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime, que d'en être détrompé.<sup>240</sup>

I am more happy in being deceived by Lysander than in being undeceived. (AB, 387)

---

<sup>237</sup> Voir Bernard Dhuicq, « Aphra Behn : théorie et pratique de la traduction au XVIIe siècle », *Franco-British Studies*, Autumn 1990, n° 10, p. 75-98

<sup>238</sup> Maxime 111

<sup>239</sup> Maxime 259

<sup>240</sup> Maxime 395

Ces traductions introduisent le personnage de Lysander et ne conservent du sens des maximes originales qu'un lointain lien. Le personnage d'Aminta est mentionné dans les maximes suivantes :

On doit se consoler de ses fautes, quand on a la force de les avouer.<sup>241</sup>

You ought to indure and bear with that fault in Amynta, which she has Wit and Candor enough to own. (AB, 383)

Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-mêmes après avoir trompé les autres.<sup>242</sup>

Si on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, on est bien trompé.<sup>243</sup>

There are certain tears which deceive ourselves, after having deceived others. If you believe you love Amynta, for the love of Amynta, you are much deceived. (AB, 382)

Dans cette dernière maxime, la réécriture est particulièrement élaborée puisqu'en sus de l'ajout d' « Aminta », Behn agglomère deux maximes de La Rochefoucauld et en crée ainsi une nouvelle. Autre ajout frappant, celui de Sénèque afin de renforcer le thème donné dans le titre de l'ouvrage et dans la préface :

Peu de gens connaissent la mort. On ne la souffre pas ordinairement par résolution, mais par stupidité et par coutume; et la plupart des hommes meurent parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir.<sup>244</sup>

---

<sup>241</sup> Maxime supprimée 74, soit la 375 de la quatrième édition.

<sup>242</sup> Maxime 373

<sup>243</sup> Maxime 374

<sup>244</sup> Maxime 23

Very few persons rightly apprehend Death, they do not suffer it from their Courage but from their Stupidity, and all Men, even Seneca himself, died because he could not avoid it.

Il apparaît par ailleurs que Sénèque est effectivement mentionné par La Rochefoucauld dans une maxime de l'édition de Hollande (maxime 142) et de la première édition (maxime 105). L'ajout d'Aphra Behn peut alors signifier que la dramaturge ait été en possession d'autres éditions des *Maximes* lors de sa traduction.

Autre altération sensible du texte original, l'introduction, dans certaines maximes, d'une dimension féminine et érotique :

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.<sup>245</sup>

Self-love will jilt ye sooner than the most subtil of Women. (AB, 391)

C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime.<sup>246</sup>

'Tis a dull Disease that Lasciviousness must cure. (AB, 221)

Comme fragment de discours à son amant, les maximes de Behn s'inspirent du propos de La Rochefoucauld tout en y distillant une présence féminine et en leur donnant parfois un relief vaguement érotique.

Si la traduction de Behn a été largement critiquée pour ses écarts et sa fantaisie, on ne peut cependant que trouver remarquable l'effort d'adaptation au cadre culturel anglais de la Restauration dont elle fait preuve : les *coxcombs*, *jilts*, *rakes* et autres *fops*

---

<sup>245</sup> Maxime 4

<sup>246</sup> Maxime supprimée 72

sont autant de choix lexicaux qui traduisent un ciblisme sincère et une volonté de mettre le texte à portée d'un large public dans l'Angleterre du XVIIe siècle. Ainsi, exemple flagrant de l'irrésistible conversion aux codes de la Restauration dans laquelle s'inscrit la traduction Behn, la maxime 364 devient :

On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme ; mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi.<sup>247</sup>

You ought to say but little of your wife, and less to her. (AB, 375)

Bien que faisant un parfait contresens, au plan strictement traductologique, cette traduction est un clin d'œil à la comédie de la Restauration et à sa vision caractéristique de la vie maritale. On constate aussi, en d'autres endroits, des effacements des quelques références à la culture plus spécifiquement française dans l'œuvre originale par l'introduction de références politiques propres à la traductrice, ce qui était d'usage courant au XVIIe en Angleterre : dans la préface par exemple, Behn mentionne des auteurs contemporains comme « Lord Rochester », « Lord Mulgrave » ou encore « Charming and Incomparable Mr. Dryden ».

Les traducteurs qui succédèrent à Aphra Behn dans l'entreprise de mettre les *Maximes* en anglais la critiquèrent presque tous, et sans doute davantage pour qu'on les lise eux plutôt qu'elle. La traduction fantaisiste mais fascinante de la première femme écrivain anglaise reste néanmoins le témoignage de la formidable influence des *Maximes* en Angleterre et de la propension qu'à ce texte de susciter les passions les plus diverses.

---

<sup>247</sup> Maxime 364

## **B. Traductions modernes et difficultés de traduction particulières aux *Maximes* : Bunds & Friswell (1871) et Tancock (1959)**

Nous allons nous pencher sur les traductions modernes des *Maximes*. Modernes par leur période de parution – elles datent de la fin XIXe et du milieu du XXe siècle – et par leur souci d’exactitude et d’objectivité, qui permet une comparaison plus rigoureuse avec le texte français que ne le peuvent les premières traductions abordées précédemment. La traduction peut être divisée en deux conceptions opposées : l’une dite « cibliste », l’autre « sourciste ». Le sourcisme équivaut au littéralisme : il s’agit de traduire en restant le plus proche possible du texte d’origine. Le ciblisme, à l’inverse, vise une expression naturelle dans la langue cible et permet une prise de distance avec l’original.

Quelle est l’approche des traducteurs modernes vis-à-vis des *Maximes* ? L’aspect discontinu du texte invite à traduire « au coup par coup », maxime après maxime, en tâchant de résoudre prioritairement des problèmes lexicaux ou grammaticaux au niveau des énoncés. Quelques données purement quantitatives semblent d’ailleurs étayer ce point de vue : la plupart des maximes se limitent à une phrase et leur lexique cumulé n’est constitué que de 1857 mots différents<sup>248</sup>, dont 637 substantifs, 232 adjectifs, 407 verbes et 104 adverbes. Cette simplicité formelle, qui confère au texte clarté et cohérence, laisse aussi apercevoir un certain dépouillement linguistique. Dans quelle mesure la traduction des *Maximes* peut-elle se concevoir, en somme, comme une sorte d’exercice de thème grammatical ? Les préfaces aux traductions soulignent presque toutes la nécessité d’adopter une position littéraliste dans la traduction des *Maximes*, bien que pour des motifs assez différents. Bunds et Friswell (1871), par exemple, invoquent la portée religieuse du texte, citent Calvin et rapprochent l’œuvre de La Rochefoucauld de la Bible, que la tradition protestante anglaise et américaine n’a cessé de retraduire et de tenter

---

<sup>248</sup> Nous tirons ces données d’une analyse informatique faite par nos soins à l’aide du logiciel TextStat 3.0. Le nombre de lexèmes uniques ne concerne que les maximes de la 5<sup>e</sup> édition et ne tient pas compte des maximes supprimées, écartées et autres variantes des œuvres complètes. Le livre des *Maximes* comporte, dans les bornes juste citées, environ 13 500 mots au total pour un lexique de 1857 mots différents.



d'approcher la lettre. D'ailleurs, la traduction Bunds-Friswell, avec son foisonnement de notes et d'éclaircissements intertextuels<sup>249</sup>, fait presque figure d'exégèse. Tancock, en 1959, est davantage porté sur l'esthétique et la littéarité du texte, et bien que fortement versé dans le ciblisme et l'élégance idiomatique, s'avoue contraint de s'en tenir aussi souvent que possible à la lettre de La Rochefoucauld, dont la brièveté essentielle est l'objet même du travail d'écriture. La traduction de Blackmore et Giguère (2007) souligne ceci de manière très appuyée, considérant que le français du Duc était déjà très stylistiquement marqué au XVIIe, « peu idiomatique », et qu'un littéralisme s'impose de fait afin de refléter le ton singulier des *Maximes*. Être fidèle au texte du Duc, c'est donc pour les traducteurs modernes être fidèle à sa lettre. Cependant le littéralisme dans ces traductions n'est pas un mot à mot servile : c'est une tentative de préserver l'ordre des mots, l'homogénéité du vocabulaire et l'efficacité aphoristique des énoncés.

Il convient maintenant de présenter le point de vue des traducteurs tel que les livrent les préfaces aux traductions des versions sur lesquelles nous allons nous pencher dans cette sous-partie. La plus parlante des deux préfaces est celle de Leonard Tancock (1959), dans laquelle il explique très ouvertement les difficultés de traduction que lui a posées l'œuvre. Il insiste en particulier sur le travail de La Rochefoucauld sur la syntaxe, l'ordre des mots et l'impératif de clarté si cher à l'idéal classique : « [French classical writers] realised their aim of absolute clearness through choice between the few clear, 'foolproof' words available, and above all by taking infinite pain over *the order of those words* »<sup>250</sup>. Cet ordre des mots est l'objet d'attentions particulières pour Tancock : « [...] There is an economy and a word order that must, if English syntax can possibly bear it, be respected. »<sup>251</sup> Quant à la pratique de la traduction, Tancock s'attarde à en mentionner une bonne partie des procédés, pour enfin conclure : « all such devices are denied to the translator of La Rochefoucauld »<sup>252</sup>. Il évoque la difficulté de l'étoffement : « to render one of La Rochefoucauld's words by a whole phrase is to betray him. »<sup>253</sup> et le problème

---

<sup>249</sup> La traduction BF renvoie pour presque chaque maxime à une citation tirée de la littérature française, anglaise ou biblique, pour tâcher d'en expliciter le sens.

<sup>250</sup> L. Tancock, *op. cit.*, p. 19. Le soulignement est de moi, comme tous les suivants.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 20

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 19

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 20

de la dilution lexicale, avec les termes *d'habileté* ou *amour-propre*, qu'il a traduits par « *self-love* » et parfois « *self-interest* », ajoutant : « [I] resisted the temptation to go in for *elegant variation* »<sup>254</sup>. Les derniers mots que nous venons de citer laisse à penser que Tancock a réellement déterminé ses choix de traduction par sa compréhension de l'œuvre.

Du côté de Bunds et Friswell (1881), l'objectif des traducteurs est de combler les lacunes des précédentes traductions, qui ne donnaient pas une version complète des travaux de La Rochefoucauld en anglais. Moins stylisticiens qu'exégètes, ces deux traducteurs présentent leurs excuses au lecteur : « Some apology must be made for an attempt "to translate the untranslatable". Notwithstanding there are no less than eight English translations of La Rochefoucauld, hardly any are readable<sup>255</sup>, none are free from faults, and all fail more or less to convey the author's meaning »<sup>256</sup>. Forts de leur apologie, ils livrent une version des *Maximes* constellée de parenthèses et de notes de traductions. Ces deux traductions ont ainsi retenu notre attention pour leur modernité, le soin qui les caractérise et la clarté de leur démarche.

D'un point de vue théorique sur la traduction, il n'a été question jusqu'au milieu du XXe siècle que de vagues recommandations : rester fidèle à l'esprit tout en tâchant d'aboutir à un texte naturel, ou bien suivre la lettre pour mettre en relief la distance culturelle qui sépare le texte-source du lectorat-cible. Ces prescriptions, émises le plus souvent par des gens de lettres eux-mêmes engagés dans des activités de traduction, n'étaient pas accompagnées d'éléments véritablement factuels et objectifs. Les développements de la linguistique et l'intérêt grandissant qu'ont porté les chercheurs au langage et à sa compréhension ont conduit à de nombreuses avancées en matière de traduction. D'une pratique que l'on envisageait jusqu'alors comme un travail d'écrivain, d'artiste, la traduction a peu à peu glissé dans le champ des sciences du langage pour devenir une activité technique et rigoureusement étudiée.

---

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 20

<sup>255</sup> Affirmation qui paraît excessive, ne serait-ce qu'en prenant en compte la traduction d'Aphra Behn, qui bien qu'étant davantage un travail de réécriture que de traduction, est loin d'être illisible, bien au contraire.

<sup>256</sup> Bunds et Friswell, *op. cit.*, p. 4

En 1958 parut la *Stylistique comparée du français et de l'anglais* de Vinay et Darbelnet, qui marqua un tournant dans la manière de pratiquer et d'enseigner la traduction. En s'appuyant sur des considérations empruntées à la linguistique structurale, ces chercheurs franco-canadiens réduisent la traduction à des procédés simples à appliquer au sein d'unités limitées, les « unités de traduction », délimitées par le jugement du traducteur et selon un principe de traitement efficace et méthodique. Sept procédés se font concurrence : l'emprunt, la traduction littérale, le calque, la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation. Ce sont ces procédés qui vont nous servir d'entrée dans l'analyse des traductions des *Maximes* de La Rochefoucauld. Jean Darbelnet, co-auteur de la *Stylistique comparée*, définit ainsi une traduction « efficace » :

Essentiellement, une traduction doit, pour être à l'abri de tout reproche : 1) Transmettre le message de l'original; 2) observer les normes grammaticales de son temps; 3) être idiomatique; 4) être dans le même ton que l'original (équivalence stylistique); 5) être pleinement intelligible pour le lecteur qui appartient à une autre culture (adaptation culturelle).<sup>257</sup>

Ces principes sont déterminés par une conception dite « cibliste » de la traduction : c'est la langue d'arrivée qui doit façonner les formulations afin que le lectorat étranger ait l'illusion de lire un texte original, et non une traduction. Dans le cas des *Maximes* cette position est problématique, surtout dans le cadre des points 3 et 5 de Darbelnet. Comment proposer un texte idiomatique en anglais lorsque l'original en français définit lui-même un style ? Dans quelle mesure le texte ambigu et singulier de La Rochefoucauld peut-il faire l'objet d'une « adaptation culturelle » ? C'est ce que nous allons rechercher au travers de l'examen des traductions modernes des *Maximes*.

---

<sup>257</sup> J. Darbelnet, « Traduction littérale ou traduction libre ? », in *Meta*, 15, n°2 (1970), p.89

## 1. Calque, emprunt et adaptation : travailler la lettre

Autant dans la traduction de Buns et Friswell de 1871 (désormais BF) que dans celle de Tancock de 1959 (désormais T) est fait un recours récurrent au *calque*, c'est-à-dire à du quasi mot-à-mot, reproduisant autant que possible ordre des mots et structures, et proposant des équivalences lexicales directes. La maxime 328 BF en est un bon exemple :

L'envie est plus irréconciliable que la haine.

Envy is more irreconcilable than hatred. (BF)

La phrase traduite est l'image miroir de l'original : chaque mot trouve son correspondant en anglais, à l'exception des articles définis *l'* et *la*, qui sont l'objet d'une ellipse en anglais du fait du sens abstrait des substantifs qu'ils déterminent. Le fonctionnement continu d'*envy* et *hatred* impose l'absence de déterminant en anglais. On peut noter qu'en français classique il pouvait en être parfois de même – au siècle précédent l'emploi de l'article était plus libre – comme dans ce vers du *Britannicus* de Racine : « Est-ce haine, est-ce amour, qui l'inspire ? »<sup>258</sup>. Stylistiquement marqué, cet emploi des substantifs abstraits sans déterminant pouvait aussi correspondre à une volonté de donner une extension maximale à la référence du nom<sup>259</sup>, comme c'est le cas par ailleurs en anglais. Commodément, *irréconciliable* a un corolaire immédiat en anglais, *irreconcilable*, dont le sens est identique et le registre de langue apparenté. Quant à la construction comparative en *plus... que*, la séquence anglaise *more... than* qui la traduit a l'avantage de ne rien perturber dans la syntaxe de la phrase. Ici le calque est en quelque sorte maximal et semble être une bonne option de traduction, en accord avec les exigences ciblistes de Vinay et Darbelnet (désormais VD).

---

<sup>258</sup> *Op. cit.*, v. 55

<sup>259</sup> Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, Belin Sup-Lettres, Paris, 1998

La traduction de Tancock recourt aussi au calque, mais de manière un peu plus lâche :

Envy is more implacable than hatred. (T)

Le choix de traduire *irréconciliable* par *implacable*, « qu'on ne peut apaiser », peut paraître surprenant : le sens de la maxime n'est plus tout à fait le même. Initialement, il s'agit d'évoquer et de comparer les rapports interpersonnels qui se jouent dans l'envie et la haine. Avec le terme repère de la comparaison *implacable*, on compare l'intensité des passions, leur violence.

Le calque est cependant la plupart du temps beaucoup moins net, et ne concerne pas l'ensemble de la maxime, mais des propositions ou, pour reprendre le terme de Vinay et Darbelnet, des « unités de traduction » :

La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre.<sup>260</sup>

Nature makes merit but fortune sets it to work. (BF)

Si la première partie de la maxime est traduite littéralement, le passage du simple coordonnant *et* à *but*, qui introduit l'expression d'un contraste, signe déjà un écart remarquable. Il n'est pas rare que le français étoffe le *and* anglais et en explicite, dans certains contextes, la valeur de contraste ou de but. Dans une phrase comme « She sits and read », on traduit plus volontiers le *and* en *pour* « elle s'assoit pour lire ». A l'inverse, on constate que l'anglais reste souvent plus général que le français et autorise la polysyndète, répétition à chaque terme d'une énumération du coordonnant, là où le français y rechigne. Le choix de BF de transformer le *et* en *but* institue une séparation là où dans l'original on perçoit une continuité : le mérite, objet de la critique de La Rochefoucauld, est décrit comme étant un effet secondaire de la nature ne se manifestant qu'au gré des aléas du hasard. Le coordonnant *et* vient signifier un lien logique d'appartenance entre *nature*, *mérite* et *fortune* : la version anglaise de BF tend à

---

<sup>260</sup> Maxime 153

corrompre subtilement cet ordre. On serait donc tenté de penser qu'une solution plus littérale conviendrait mieux.

La version de Tancock est quant à elle paratactique avec une absence de coordonnant qui donne un tour énergique à la maxime :

Nature provides the merit, chance calls it into play. (T)

La traduction de T recourt moins volontiers au calque que celle de BF, ce que dénote une comparaison systématique des deux traductions. Pour exemple le traitement de M 487 :

Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps.

We have more idleness in the mind than in the body. (BF)

La fidélité au texte initial est ici aussi quasiment maximale, si l'on s'en tient à un point de vue plus grammatical que lexical. La traduction T, conformément à son parti pris moins littéraliste, ose davantage de transformations :

We are lazier in mind than in body. (T)

La transposition opérée et le choix d'un adjectif simple *lazier* entraînant l'expression synthétique de la comparaison (*lazier* plutôt que *more idleness*) forme un tout plus idiomatique.

Le littéralisme de BF porte parfois au contresens, comme à la maxime 325 BF:

Nous nous consolons souvent par faiblesse des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler.

We often comfort ourselves by the weakness of evils, for which reason has not the strength to console us. (BF)

A la décharge des traducteurs, on peut arguer que la formulation française peut porter à confusion et qu'il peut être utile d'en expliciter la structure :

Nous nous consolons souvent | par faiblesse || des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler.

La double barre marque la séparation entre les deux compléments du verbe *consoler*, « par faiblesse » et « des maux », respectivement complément circonstanciel de manière et complément d'objet indirect, qui ne doivent pas être lus ensemble. BF donne une version de la maxime qui serait à découper de la sorte :

Nous nous consolons souvent | par faiblesse des maux || dont la raison n'a pas la force de nous consoler.

La traduction T ne tombe pas dans le même contresens que BF, mais procède d'une lourde altération de la phrase d'origine :

Often, simply out of weakness, we get over troubles for which reason is powerless to console us. (T)

La recherche d'un tour idiomatique sacrifie quelque peu au rythme calculé de la maxime originale. L'incise « simply out of weakness » marque une pause dans l'énoncé qui induit une mise en relief assez peu souhaitable si tant est que l'on veuille conserver la froideur de l'énoncé en français. L'incise, que l'on pourrait retraduire en « c'est simplement par faiblesse que », revêt un caractère explicatif qui affaiblit la force de la M 325.

Les traductions sont prises dans un étau difficilement manœuvrable : les formulations soigneuses de La Rochefoucauld appelant un certain littéralisme d'un côté, et la

dynamique de la phrase anglaise contraignant à de laborieuses manipulations. La maxime suivante en est un bon exemple :

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde se trompe fort ; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.<sup>261</sup>

He who thinks he has the power to content the world greatly deceives himself, but he who thinks that the world cannot be content with him deceives himself yet more. (BF)

La préface à la traduction BF insiste sur le caractère « intraduisible » des *Maximes*, du fait de l'importance de l'ordre des mots. Ici, BF change le point de vue de la maxime, mais il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un effet volontaire ou d'une simple erreur. BF s'efforce de conserver l'effet d'équilibre qui se joue dans la répétition en miroir de « se passer » et « se tromper » mais lit « tout le monde » dans un sens plus générique qu'en français. La traduction T s'éloigne également de la lettre tout en évitant le contresens :

The man who thinks he can find enough in himself to be able to dispense with everybody else makes a great mistake, but the man who thinks he is indispensable to others makes an even greater. (T)

Malgré leur lexique de 1857 mots, donc très limité, les *Maximes* opposent de grandes difficultés lexicales aux traducteurs. Tancock parle de la nécessité de trouver des équivalences à l'épreuve des contresens, « foolproof words », pour traduire un texte constellé de termes empruntés à la société du XVIIIe :

---

<sup>261</sup> Maxime 201



Reference has already been made to *honnête homme*, which I have usually called *gentleman*. Another word is *habileté*, and the difficulty here is that so often the best equivalent for La Rochefoucauld's meaning would be *savoir-vivre* or *lifemanship*, neither of which seems quite suitable as standard English. Various other words have been used.<sup>262</sup>

Certaines maximes posent des problèmes en matière de référence culturelle, comme la maxime 211 qui mentionne la tradition théâtrale des *vaudevilles* :

Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles, qu'on ne chante qu'un certain temps.<sup>263</sup>

Sans plus de commentaire, T adapte le terme en *popular songs*, qui limite la référence à une partie seulement de sa signification, car du vaudeville, genre dramatique, seules les chansons qui l'entrecourent parfois sont évoquées :

Some people are like popular songs that you only sing for a short time. (T)

La traduction BF offre une solution assez originale : en sus d'adapter *vaudeville* en *farces*, est ajoutée une proposition, qui est en fait traduite de l'état de la maxime de la première édition :

There are people who are like farces, which are praised but for a time (however foolish and distasteful they may be). (BF)

Les traducteurs sont ainsi allés chercher un état antérieur de la maxime afin de pouvoir fournir une traduction plus explicite. La maxime de 1665 qui a servi de base à cette version donne en fait : « Il y a des gens qui ressemblent aux Vaudevilles que tout le monde chante un certain temps, quelques fades et dégoûtants qu'ils soient. »

---

<sup>262</sup> *Op. cit.*, p. 20

<sup>263</sup> C'est moi qui souligne.

Une autre maxime, M 382, fait encore une référence culturelle avec les *bouts-rimés* :

Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît.<sup>264</sup>

Les deux traductions se voient ici contraintes de recourir à l'annotation pour expliciter le sens de la maxime :

Our actions are like the rhymed ends of blank verses (*Bouts-Rimés*) where to each one puts what construction he pleases. (BF)

La parenthèse de BF est associée à une longue note explicative :

The Bouts-Rimés was a literary game popular in the 17th and 18th centuries—the rhymed words at the end of a line being given for others to fill up. Thus Horace Walpole being given, "brook, why, crook, I," returned the burlesque verse— "I sit with my toes in a Brook, And if any one axes me Why? I gives 'em a rap with my Crook, 'Tis constancy makes me, ses I."<sup>265</sup>

Il s'agit donc ici d'un cas d'*emprunt* au sens de Vinay et Darbelnet. La traduction T ne laisse pas lire le terme français comme BF, et le traduit par *set rhymes*. Une note d'éclaircissement est ajoutée : « A literary game consisted of giving bouts-rimés (sets of rhyming words, e.g. coeur, soeur ; femme, flamme ; etc.) on which one had to construct poems ». La maxime traduite donne :

Our actions are like set rhymes: anyone can fit them in to mean what he likes. (T)

---

<sup>264</sup> C'est moi qui souligne.

<sup>265</sup> *Op. cit.*, p. 59-60

Les deux derniers exemples donnés illustrent des cas où l'emprunt, l'équivalence et l'adaptation sont difficilement évitables. Cependant, il s'agit des deux seules maximes du livre qui en demandent autant. Ailleurs, la difficulté tient davantage à des contraintes plus subtiles, relatives à la grammaire des phrases de La Rochefoucauld et des effets rhétoriques qu'il ménage.

## 2. Les procédés 'obliques' de traduction

La traduction littérale pose des problèmes qui rendent nécessaires de plus amples transformations que Vinay et Darbelnet regroupent sous la désignation de *traduction oblique*. La transposition et la modulation sont les deux principaux moyens de contourner les difficultés d'une stratégie de traduction qui favorise le mot à mot, comme c'est le cas pour les *Maximes*.

### a. Transposition

La transposition consiste à changer la catégorie grammaticale d'un mot d'une langue à l'autre, sans pour autant altérer le sens général de l'énoncé :

L'esprit est toujours la dupe du cœur.<sup>266</sup>

The head is always fooled by the heart. (T)

La maxime originale établit une hiérarchie entre l'*esprit* et le *cœur* : c'est la passion qui domine la raison. La traduction de Tancock se fait au moyen d'une transposition du nom *dupe*, qui devient en anglais un verbe, *fooled*, à la voix passive. Le sens général de la phrase reste intact, mais la transposition d'un nom en verbe induit néanmoins une variation diffuse du sens aspectuel de la maxime. Dans la formulation initiale de La Rochefoucauld, l'emploi conjoint du nom *dupe* et de l'adverbe *toujours* exprime l'idée

---

<sup>266</sup> Maxime 102

d'un état immuable, d'une hiérarchie toute essentielle. On pourrait dire qu'à l'inverse, le recours à un verbe référant à une action ponctuelle comme *to fool*, apporte à la formulation une information qui n'est pas dans la phrase d'origine. Avec « The head is always fooled by the heart », on est amené à se représenter un ensemble de situations dont la conclusion est la maxime traduite : d'un état de fait en français, on passe à une représentation dynamique en anglais. La transposition n'est donc pas une transformation totalement neutre. Elle relève d'ailleurs ici d'un choix de la part de Tancock qui n'est pas celui de BF, qui traduit : « The head is ever the dupe of the heart. ».

La transposition apparaît cependant préférable aux traducteurs pour satisfaire à l'exigence d'une expression idiomatique : l'anglais favorise en effet davantage le recours aux verbes et leur accumulation tandis que le français les évite et préfère employer des tours nominaux. Le choix de transposer, s'il n'est pas directement dicté par une contrainte grammaticale, peut être induit par la nécessité de rendre la formulation plus naturelle. Cela s'illustre dans la version BF de la maxime 135 :

On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres.

We sometimes differ more widely from ourselves than we do from others. (BF)

Ici rien ne s'oppose à une traduction littérale, pourtant en général largement favorisée par BF, et malgré tout, c'est le choix de transposer qui l'emporte.

La transposition ne s'applique pas seulement à des mots isolés, mais aussi à des unités plus larges, comme on peut l'observer dans les versions de la maxime 406:

Les coquettes se font honneur d'être jalouses de leurs amants, pour cacher qu'elles sont envieuses des autres femmes.

Flirts make it a point of honour to be jealous of their lovers, to conceal their envy of other women. (BF)

Coquettish women make a point at being jealous of their admirers so as to hide their envy of other women. (T)

C'est la proposition « qu'elles sont envieuses des autres femmes », qui est transposée ici en syntagme nominal « their envy of other women », et ce dans les deux traductions. La locution « se font honneur » est adaptée en « a point of honour » et « a point ». D'autre part, cette maxime soulève un double problème : lexical d'abord avec le nom *coquettes* et grammatical ensuite avec son genre, le féminin, qui ne fait porter la maxime que sur les femmes. La version de Tancock conserve le mot *coquette* mais le transpose en adjectif, *coquettish*, qui vient qualifier *women*, ajout nécessaire car grammaticalement contraint. BF utilise le nom *flirts*, dont un des sens désigne les femmes jouant de leurs attraits pour manipuler les hommes, et contourne ainsi la nécessité de devoir utiliser un nom-support, tel *woman*, pour spécifier le genre.

Les transpositions répondent souvent à une contrainte assez subtile qui est davantage d'ordre énonciatif que grammatical :

L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir.<sup>267</sup>

We often act treacherously more from weakness than from a fixed motive. (BF)

We betray more often through weakness than through deliberate intention to betray. (T)

Le nom *trahisons* devient l'adverbe *treacherously* chez BF et le verbe *betray* chez T : on constate dans l'ensemble des traductions un passage du nominal vers le verbal, qui est caractéristique du passage du français à l'anglais. Jacqueline Guillemin-Flescher explique cela par « une tendance marquée à *actualiser les procès* en anglais », c'est-à-dire à ancrer

---

<sup>267</sup> Maxime 120

dans une situation particulière et identifiable les procès, à l'inverse de ce que fait le français avec sa tendance à abstraire par le truchement de la substantivation ces mêmes procès. Il s'agit donc là d'une contrainte très profonde liée au mode de représentation que la langue impose à l'énonciateur.

Par ailleurs, il arrive que les transpositions soient parfois liées à des erreurs de lecture, comme à la maxime 422 traduite par Bunds et Friswell :

Toutes les passions nous font faire des fautes, mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules.

All passions make us commit some faults, love alone makes us ridiculous. (BF)

Ici la conversion du groupe adjectival « plus ridicules », au comparatif de supériorité, en « ridiculous », adjectif non modifié, altère le jeu des qualifications dans la phrase : dans l'énoncé en français, le nom *faute*, qui est le comparé, est effacé et repris par *en* dans le second membre de la maxime, mais ce sont bien nos *fautes* qui sont « plus ridicules » lorsqu'elles sont la conséquence de la passion *amour*. Dans la version BF, l'impasse est faite sur cette ellipse et le comparé est interprété comme étant *us* : c'est un ensemble de personnes et plus les fautes qui est visé. Chez T, le résultat est plus fidèle à l'esprit de l'original :

All the passions cause us to make mistakes, but love is responsible for the silliest ones. (T)

Autre cas discutable, celui de la maxime 40 :

L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres.

Interest blinds some and makes some see. (BF)

Self-interest blinds some, but enlightens others. (T)

Nous nous hasardons ici à désigner comme transposition le passage d'une proposition subordonnée « qui aveugle les uns », en prédicat « blinds some ». En effet, chez BF comme chez T, la même « transposition » est opérée, et nous semble représentative d'un mécanisme de simplification dans la formulation qui nous paraît digne de commentaire. Il convient d'abord de s'arrêter sur ce qui se joue dans la maxime en français, qui est très fin. L'incise « qui aveugle les uns » est syntaxiquement une subordonnée relative dite appositive : elle apporte un commentaire sur l'antécédent *l'intérêt*. Les relatives peuvent aussi être déterminatives, quand elles servent à identifier le référent de l'antécédent, ce serait le cas si la maxime donnait « l'intérêt dont on parle ici, ... » (et pas celui dont parle X). Les relatives déterminatives sont typiquement obligatoires, on ne peut les effacer, et les relatives appositives, qui servent à apporter un commentaire sur un antécédent, et non à le déterminer, sont typiquement effaçables. Or dans la maxime 40, l'appositive « qui aveugle les uns » ne peut être supprimée sans altérer profondément le sens de l'énoncé, voire le rendre illogique : « ?L'intérêt fait la lumière des autres ». L'impossibilité d'omettre cette incise, élément normalement superflu, est due à la présence du terme *les uns*, élément essentiel de la phrase puisque faisant partie d'une construction idiomatique, *les uns... les autres*. La Rochefoucauld associe ainsi, par une astucieuse économie de moyens, le secondaire et l'indispensable, en les enchâssant. L'anglais des versions T et BF fait fi de l'hypotaxe et laisse de côté la stratégie d'emboîtement de la maxime. Cela a un effet sur le sens, subtil certes, mais pas des moindres, car le sens d'*intérêt* se voit modifié. En utilisant une subordonnée relative ayant le sujet de la maxime, *intérêt*, pour antécédent, La Rochefoucauld travaille la référence d'*intérêt* et en explicite une des connotations, celle de son pouvoir d'aveuglement. L'incise sert à préciser une propriété essentielle de l'intérêt qui est d'aveugler, mais dans les traductions anglaises, l'idée d'aveuglement est directement prédiquée au sujet *l'intérêt* : il ne s'agit plus ainsi de souligner du « déjà-là », de mettre en exergue une connotation du terme, mais de dire platement à propos de l'intérêt qu'il aveugle certains.

La transposition ne peut être considérée comme une opération sans conséquence sur le sens de la phrase : les catégories grammaticales apportent des nuances en tant que telles qui dépassent du sens lexical des mots. Nous allons désormais nous pencher sur le second type de traduction oblique évoqué par Vinay et Darbelnet, la modulation.

### **b. Modulation**

La modulation consiste en un « changement de point de vue », comme à la maxime 40 BF précédemment citée qui traduit « fait la lumière des autres » par « make some see » : la première formulation est métaphorique, l'autre est littérale. La frontière entre transposition et modulation peut paraître floue : on peut avoir d'un côté et de l'autre changement de catégorie grammaticale et variation de point de vue. La différence majeure entre les deux procédés est que la transposition prend pour repère la syntaxe et la modulation est déterminée par un regard sémantique sur l'énoncé. Si certains linguistes et traductologues ont déjà pointé ces incertitudes théoriques, l'approche de Vinay et Darbelnet conserve néanmoins son utilité puisqu'elle permet d'articuler très simplement théorie et pratique de la traduction, et à ce stade de notre analyse, de mettre en lumière les difficultés pratiques de la traduction des *Maximes*.

La modulation la plus souvent opérée dans les traductions des *Maximes* consiste à nier le contraire de ce qui est initialement énoncé, de sorte d'aboutir à une affirmation équivalente :

Peu de gens savent être vieux.<sup>268</sup>

Not many know how to be old. (T)

Tancock propose ici une négation du contraire (ou de manière plus rigoureusement logique, une négation de l'*opposé*) en passant de *peu* à *not many*. Le point de vue, dans

---

<sup>268</sup> Maxime 423



l'original comme dans la version, est quantitatif, mais il varie dans l'appréhension de la quantité qu'il formule : dans l'original cette quantité est envisagée de manière positive mais faible, dans la traduction, l'équivalence est donnée par la négation d'une grande quantité. Une telle modulation est ici facultative, comme en témoigne la version BF qui n'y recourt pas :

Few know how to be old. (BF)

On pourrait arguer que la double négation qui se joue dans la modulation de T n'est pas stylistiquement et sémantiquement équivalente à la formulation de La Rochefoucauld. Tancock envisage en effet le singulier dans la multitude alors que l'auteur des *Maximes* ne mentionne que le faible nombre. Ces variations dans la logique de l'énoncé sont susceptibles d'induire une lecture moins ironique, plus littérale de la maxime.

Dans la pratique traductive de T, la modulation par négation du contraire est assez fréquente, et elle est souvent associée à d'autres modulations :

Tous ceux qui connaissent leur esprit ne connaissent pas leur cœur.<sup>269</sup>

Not everyone who understands his own mind understands his heart. (T)

La quantification est modulée ici par T de même la manière qu'elle l'est dans l'exemple précédent, à la différence qu'elle provoque sur l'ensemble de la maxime un déplacement de la négation. A l'origine n'est nié que le verbe *connaissent*, ménageant un effet de surprise, la découverte d'une contradiction d'un lieu commun. La modulation de T provoque une remontée de la négation en tout début de phrase, négation qui domine désormais toute la phrase et atténue l'effet de surprise en question. Il s'agit encore d'une

---

<sup>269</sup> Maxime 103

question de choix de traduction, puisque la version BF est plus littérale et ne recourt pas à une transformation :

Those who know their minds do not necessarily know their hearts. (BF)

Certaines modulations sont parfois nécessaires, notamment dans le cas d'expressions métaphoriques et idiomatiques :

C'est plus souvent par orgueil que par défaut de lumières qu'on s'oppose avec tant d'opiniâtreté aux opinions les plus suivies: on trouve les premières places prises dans le bon parti, et on ne veut point des dernières.<sup>270</sup>

It is more often from pride than from ignorance that we are so obstinately opposed to current opinions; we find the first places taken, and we do not want to be the last. (BF)

Le mot *lumière* est ici utilisé dans son sens d'*intelligence*, comme dans « cet homme n'a aucune lumière pour les sciences »<sup>271</sup>. Au XVIIe, ce mot pouvait aussi signifier un *indice* : « Son trépas à mes pleurs offre assez de matière / Sans que j'aïlle en chercher d'odieuses lumières »<sup>272</sup>. L'anglais n'offre pas d'équivalent qui conserve à la fois l'image de la lumière et la raison pensante : il faut donc littéraliser l'expression en abandonnant la métaphore. BF utilise donc *ignorance* et T *lack of intelligence* :

Those who obstinately oppose the most widely-held opinions more often do so because of pride than lack of intelligence. They find the best places in the right set already taken, and they do not want back seats. (T)

On peut lire de plus un autre changement de point de vue dans l'emploi des pronoms personnels : en français la formulation est soigneusement impersonnelle avec un

---

<sup>270</sup> Maxime 234

<sup>271</sup> Cite par Gaston Cayrou, *op. cit.*, p. 472

<sup>272</sup> *Ibid.*

*on* générique, englobant et lointain, tandis qu'en anglais, l'énoncé est personnel avec les déictiques *those* et *they*, qui épinglent un ensemble de personnes défini par la maxime. L'énoncé de départ est plus générique et la version tend à particulariser avec plus d'insistance le propos de la phrase.

L'emploi récurrent du pronom *on* en français dans les *Maximes* pousse les traducteurs à changer de système de représentation personnelle :

**On** peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres.<sup>273</sup>

**A man** is often more clever than one other, but not than all others. (BF)

**You** can outsmart one other person, but not all the others. (T)

Le *on* de la maxime en français renvoie à l'ensemble des individus possibles, existants ou simplement envisagés : on peut le gloser par « tout le monde moi compris, mais personne en particulier ». Il s'agit d'énoncer un principe qui concerne chacun sans pour autant désigner qui que ce soit. La traduction en anglais est délicate et la variété de solutions choisies en témoigne : « a man » chez BF, « you » chez T. Autant dans une version que dans l'autre le domaine d'extension recouvert par les pronoms ne recoupe pas celui du *on* original car les deux semblent exclurent l'énonciateur et le registre devient celui du conseil et de la mise en garde.

Certaines transformations peuvent parfois surprendre et constituent des modulations radicales qu'on n'hésiterait pas à qualifier de récritures :

On a bien de la peine à rompre, quand on ne s'aime plus.<sup>274</sup>

How hard is it to break with somebody we have ceased to love ! (T)

---

<sup>273</sup> Maxime 394

<sup>274</sup> Maxime 351

C'est le type de phrase qui est ici modifié, en passant à l'exclamatif, type de phrase que La Rochefoucauld n'utilise à aucun endroit dans les *Maximes*. Le ton en est largement altéré, devenant l'expression oralisée de la maxime originale.

Il arrive aussi que certaines modulations mènent à d'authentiques contresens, ou bien que des contresens passent pour des modulations :

Il n'y a guère de gens qui ne soient honteux de s'être aimés quand ils ne s'aiment plus.<sup>275</sup>

There are few people who would not be ashamed of being beloved when they love no longer. (BF)

Le plus souvent, transpositions et modulations sont opérées au sein du même énoncé, en particulier chez Tancock :

Les hommes ne vivraient pas longtemps en société s'ils n'étaient les dupes les uns des autres.<sup>276</sup>

Social life would not last long if men were not taken in by each other. (T)

Tancock aboutit ici à une version plus allégée de la maxime au moyen d'une double transposition qui permet en outre l'ellipse de « les hommes » (« vivraient / en société » devient « social life ») et d'une modulation (la conséquence pour la cause) sur « s'ils n'étaient pas les dupes les uns des autres » qui est traduit par « were not taken in by each other ». Le tout produit cependant une lecture légèrement différente de la maxime : originellement, il s'agit de parler des conditions de la vie en société, alors que T fait plutôt dire à la maxime ce qui permet à la vie sociale d'exister.

---

<sup>275</sup> Maxime 71

<sup>276</sup> Maxime 87

La modulation, procédé par excellence de la traduction cibliste, a le double avantage de permettre une traduction plus idiomatique et de pouvoir contourner bien des difficultés à moindre frais. Cependant, il apparaît que cette méthode conduise à produire des énoncés dont la lecture est différente en anglais, soit que le point de vue ne corresponde plus précisément à celui de la phrase originale, soit que la force des effets soit affaiblie. Nous avons passé en revue jusqu'ici des exemples de maximes suffisamment peu problématiques pour laisser une large marge de manœuvre aux traducteurs : en témoigne les occurrences citées qui divergent d'un traducteur à l'autre et qui montrent un choix assez libre entre position sourciste et cibliste, littérale ou libérale. Il convient maintenant de se pencher sur des cas où les contraintes de la langue et du style viennent contrecarrer véritablement l'exercice de traduction des *Maximes*.

### c. Modulation et modalité

La maxime est le résultat d'un effort de brièveté et à ce titre, un soin particulier est porté à l'agencement des verbes et aux choix des modes et des temps. Or le français diffère naturellement de l'anglais dans l'expression des temps, d'un point de vue morphologique et sémantique. Cela force les traducteurs à s'éloigner de la lettre, comme pour la maxime 53 :

Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros.<sup>277</sup>

Whatever great advantages nature *may* give, it is not she alone, but fortune also that makes the hero.<sup>278</sup> (BF)

---

<sup>277</sup> Maxime 53

<sup>278</sup> Tous les soulèvements sont de moi à l'intérieur des maximes.

However great *may* be the advantages she bestows, it is not nature alone but nature helped by luck that makes heroes. (T)

Ici le subjonctif *donne* est traduit par le modal *may*. En français, le subjonctif indique typiquement une « suspension du jugement : le contenu propositionnel est pris en considération, sans jugement prononcé. »<sup>279</sup>, il dit aussi dans notre exemple une équipossibilité : la nature peut ou ne peut pas donner des avantages à certaines personnes. Les deux possibilités, envisagées simultanément, font du subjonctif un mode qui sert à mettre en doute le rôle de la nature dans la fabrication des héros. Cette valeur épistémique, dans le domaine verbal, se construit généralement en anglais à partir des auxiliaires de modalités, comme *may* dans l'exemple donné. La composition de la phrase s'en trouve nécessairement – bien que minimalement – changée par l'apparition d'une périphrase, ce qui contrarie subtilement le parti-pris littéraliste de certains traducteurs.

Les constructions modales, très fréquentes et naturelles en anglais, sont très souvent employées dans les traductions des *Maximes*, même si à l'origine le sens n'est pas modal. Prenons l'exemple de la maxime 177 avec l'auxiliaire *can* :

La persévérance n'est digne ni de blâme ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point.

Perseverance is not deserving of blame or praise, as it is merely the continuance of tastes and feelings which we *can* neither create or destroy. (BF)

Perseverance should be neither praised nor blamed, since it is only the continuance of tastes and emotions which we *can* neither shed or acquire. (T)

Deux modulations sont opérées ici : d'abord sur le couple de verbes « s'ôte / se donne » qui sont réflexifs et rendus par les verbes non-réflexifs « destroy/shed » (BF) et « create/acquire » (T), et ensuite sur le prédicat, qui se voit modalisé par *can* dans les

---

<sup>279</sup> Pierre le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Supérieur, §52

deux traductions. De cette modalisation, on peut dire qu'elle altère le propos de La Rochefoucauld dans la mesure où elle modifie la dynamique de la pensée que formule l'auteur. La version française formule l'idée d'une permanence des goûts et des sentiments contre laquelle on ne peut rien faire et qui est en fait ce qu'on désigne par *persévérance*. Le *can* que les traducteurs rajoutent vient avancer l'idée que l'on voudrait s'ôter ou se donner des goûts mais qu'on ne le peut pas. La nuance entre original et traduction change la portée de la maxime, qui traite en français de l'obstination aveugle des hommes et anglais de l'impuissance de la volonté. On peut ainsi s'interroger sur la motivation de cet ajout : lecture biaisée de l'énoncé ou contrainte grammaticale inévitable ? Sans doute un peu des deux, étant donnée la facilité du recours aux verbes réflexifs du français et les ellipses qu'ils autorisent sans équivalence en anglais, langue qui préfère de son côté la multiplication des verbes. Rétablir un *can* donne un tour naturel à l'énoncé qui se doit de refléter en anglais l'aisance et l'élégance du français. La trahison de la traduction, que d'aucuns qualifieraient de mineure, est sans doute le prix à payer pour refléter les qualités de formulation de l'énoncé initial.

La conservation de la forme et du sens de la maxime ne peut donc se faire qu'en ajoutant un mot obligatoire, contraint stylistiquement sinon grammaticalement. Cet écart par rapport à la lettre, pour minimal qu'il soit, doit se reproduire de manière très fréquente et peut compliquer la tâche du traducteur soucieux de rester fidèle à des formulations très étudiées.

Il arrive aussi que l'expression d'une modalité soit abandonnée dans les traductions :

La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne saurait corriger.

Chance cures us of many faults incurable by reason. (T)

Tancock choisit ici d'opérer ce qui serait dans la taxinomie de Vinay et Darbelnet une modulation doublée d'une transposition : le conditionnel nié *ne saurait* devient l'adjectif dérivé *incurable*, tandis que l'ensemble passe d'un énoncé modalisé, à valeur

épistémique, à un énoncé non-modalisé et assertif. Là encore la nuance est significative puisque l'auteur laisse entendre, au travers du conditionnel, un présupposé selon lequel les hommes vouent à la raison une foi inébranlable. Le traducteur, en laissant de côté ce cinglant mode verbal, aboutit à un énoncé qui relève davantage de l'axiome que de la pointe moqueuse : la foi en la raison n'est plus critiquée, ni même l'espoir de pouvoir corriger ses fautes.

Dans la traduction BF, le conditionnel est conservé et rendu par un emploi elliptique du modal *could*, n'induisant pas de déviation de la fragile stratégie rhétorique de la maxime :

Fortune cures us of many faults that reason could not. (BF)

La maxime de La Rochefoucauld est, nous le voyons de plus en plus clairement, le produit d'un savant agencement de termes dont la visée subversive est manifeste. Les traducteurs sont ainsi pris en tenaille entre une compréhensible ambition littéraliste, ou sourciste, et la nécessité d'un libéralisme, ou ciblisme, relatif et contraint par le lectorat anglais. Nous allons désormais tâcher de rendre compte des adjonctions et suppressions de mots ou groupes de mots dans les traductions des *Maximes* afin de mieux cerner la marge de manœuvre des traducteurs en ce qui concerne leurs écarts à la lettre.



### 3. Ajouts et suppressions : volumétrique de la maxime entre choix et contraintes

Aspect purement quantitatif et géométrique de la maxime, le nombre de mots qu'elle renferme est néanmoins une donnée essentielle de sa forme et donc de son effet. Nous allons voir que les traducteurs, dans leur recours à l'étoffement et la dilution, font à face à des choix et des obligations tout particuliers à la maxime.

#### a. Contraintes énonciatives de l'étoffement

Comme facteur de contrainte de la langue française, celui du genre pose des problèmes en traduction que la forme brève de la maxime vient amplifier. Alors qu'en français le genre est un paramètre grammatical essentiel – il influence l'accord des adjectifs, de certaines formes verbales et de pronoms divers et variés – qui peut modifier la réalisation phonologique des mots et la métrique d'une phrase, il n'en est rien de tel en anglais où seuls les pronoms personnels signalent le genre en dehors du lexique. Comment alors traduire ces maximes qui ménagent leur effet à partir d'un jeu sur le genre grammatical ? Cas qu'illustre la maxime 497 :

Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune.<sup>280</sup>

La cible de la maxime, les femmes, n'est ici déductible que d'après l'adjectif *belle*, seul mot de la phrase à être explicitement féminin. La tournure impersonnelle *il ne sert de rien* et l'ambiguïté générique de l'autre adjectif *jeune* semblent d'ailleurs participer d'un effet de mise en relief du féminin seulement dit par *belle* dans l'énoncé, accentuant une teinte de misogynie que certains critiques ont parfois pointée chez l'auteur. On pressent que les traductions vont se heurter à certains problèmes :

---

<sup>280</sup> Maxime 497

It is valueless to a woman to be young unless pretty, or to be pretty unless young.  
(BF)

L'adjectif *pretty* n'est pas neutre et ne s'emploie guère, hors volonté d'ironie, que pour caractériser des individus féminins, et appartient, d'une manière générale, au registre de la féminité, comme le soulignent les dictionnaires. Or les traducteurs s'attachent ici à expliciter la cible de la maxime en ajoutant le syntagme prépositionnel *to a woman*. Jacqueline Guillemin-Flescher, dans son livre d'inspiration culiolienne sur la traduction, explique de tels ajouts par « une tendance [de l'anglais] à resserrer les réseaux de repérage, de façon à renforcer la détermination » au travers de « l'introduction d'éléments syntaxiques supplémentaires [permettant] de multiplier les points de repères ». L'adjonction de *to a woman* découlerait ainsi de la nécessité, en anglais, de repérer les éléments de l'énoncé par rapport à un animé humain explicite « qui est en outre plus fortement déterminé qu'en français. »<sup>281</sup> Les remarques de cette auteure visent à l'évidence un ciblage optimal et cherchent à aboutir à des formulations les plus naturelles possibles en anglais, point de vue que peuvent cependant ne pas suivre les traducteurs. En effet, l'ajout de *Bonds* et *Friswell* n'est pas opéré par *Tancock*, qui recourt à *beauty*, terme au genre plus neutre, bien qu'il s'applique par collocation plus favorablement aux femmes qu'aux hommes. La maxime perd un peu ici de sa dureté et semble s'appliquer indifféremment aux hommes et aux femmes :

Youth without beauty avails nothing, nor beauty without youth. (T)

De manière moins grammaticale que purement « énonciative », au sens de Culioli, un des problèmes qui se pose de manière récurrente dans la traduction des *Maximes* est celui du jeu d'ellipses et d'anaphores que *La Rochefoucauld* fait jouer à plein dans ses énoncés. L'exemple de la maxime 260 est à cet égard assez parlant :

---

<sup>281</sup> Jacqueline Guillemin-Flescher, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1981, p. 180

La civilité est un désir d'en recevoir, et d'être estimé poli.

Le pronom *en* permet ici la reprise du sujet *civilité* et donne à la phrase un tour qui semble un peu forcé. En mettant sujet et prédicat sur le même plan, l'auteur écrit ici une définition circulaire et quasi-tautologique du terme *civilité*. D'un point de vue stylistique, l'anaphore que permet *en* apporte une valeur subversive à la phrase : alors que le sujet *civilité*, terme abstrait renvoyant à un ensemble de conduites, appelle un prédicat que l'on attendrait également tourné vers l'abstrait, il apparaît au final tout rattaché à l'expérience individuelle et égoïste des hommes (la *civilité* n'est qu'un *désir personnel*, et non une noble convention). Pour étrange et inattendue qu'apparaisse la reprise que fait *en*, cette dernière est en fait au cœur du mécanisme de la maxime, qui fait se rencontrer – s'accoupler – deux dimensions du terme *civilité* autrement parfaitement incompatibles et inavouables. Lors du passage à l'anglais, une telle anaphore semble cependant difficilement réalisable :

Civility is a desire to be repaid with civility, and also to be considered well-bred.  
(T)

Civility is but a desire to receive civility, and to be esteemed polite. (BF)

Tant chez Tancock que chez Bunds et Friswell, la reprise du sujet *civility*, que pourrait permettre *it* par exemple, n'est pas opérée, et il convient de s'interroger sur les possibles contraintes qui peuvent amener les traducteurs à sacrifier une telle économie de termes. Le procédé de traduction qui consiste à rétablir des termes originellement objets d'ellipses ou d'anaphores est très fréquent, comme à la maxime 52 :

Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a néanmoins une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales.<sup>282</sup>

---

<sup>282</sup> Maxime 52

Whatever difference there appears in *our* fortunes, there is nevertheless a certain compensation of good and evil which renders them equal. (BF)

However diverse *people's* fortune may seem, they are equalized by a certain compensation between good and bad. (T)

Cette maxime illustre encore la difficulté en anglais de maintenir le jeu de marqueurs anaphoriques et d'ellipses sur lequel reposent souvent les formulations de La Rochefoucauld. Dans M 52, il faut, pour comprendre à quoi renvoie *fortunes*, rétablir une ellipse, celle du complément du nom, par exemple *des hommes : les fortunes des hommes*. Guillemain-Flescher a démontré que la langue anglaise se caractérise par un « lien direct avec le domaine référentiel » qui oblige à organiser les énoncés en fonction du co-énonciateur, alors que le français est centré sur l'énonciateur et son discours, résultant en un « rapport indirect avec le domaine référentiel »<sup>283</sup>. La maxime originale de La Rochefoucauld fait une ellipse et une reprise grâce au pronom *les* dans *les rend égales* que les traducteurs anglais ont systématiquement explicité. Le « resserrement de la détermination » du français à l'anglais dont parle Guillemain-Flescher et que pratiquent ici les traducteurs opère à plein : de « les fortunes » on passe à « our fortunes » ou « people's fortunes ». Alors que la maxime initiale se comprend grâce au savoir partagé entre auteur et lecteur, *énonciateur* et *co-énonciateur*, « les fortunes » ne pouvant être que les destinées des hommes, les versions anglaises imposent un repérage plus explicite et personnalisent davantage la formulation. De même, on constate chez Tancock le rejet de la tournure impersonnelle en *il y a* et sa traduction sous forme personnelle : « they are equalized » ; de plus, sa version abandonne le terme concessif *néanmoins*. Il s'agit là moins de la mise au jour d'une contrainte grammaticale que d'une contrainte énonciative, puisque rien n'empêche grammaticalement de traduire la phrase quasiment mot à mot. Si l'on considère que la maxime relève du régime énonciatif du discours (et non du récit), les propos de Guillemain-Flescher rendent bien compte de cette différence entre français et anglais : « [En français, dans le discours] on définit des situations qui sont déjà déterminées situationnellement » tandis qu'en anglais, dans le même régime énonciatif,

---

<sup>283</sup> *Op. cit.*, p. 291

on détermine « [seulement] les éléments qui ne sont pas définis situationnellement ou les situations qui peuvent être assertées sans recours à un co-énonciateur. »<sup>284</sup>

Cela se vérifie dans d'autres maximes où cette fois la détermination semble être plus serrée en français qu'en anglais :

Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme, comme dans celles du corps. Ce que nous prenons pour *notre* guérison n'est le plus souvent qu'une relâche ou un changement de mal.<sup>285</sup>

There are relapses in the diseases of the mind as in those of the body; what we call a cure is often no more than an intermission or change of disease. (BF)

The sicknesses of the soul have their ups and downs like those of the body ; what we take to be a cure is most often merely a respite or change of disease. (T)

Ici La Rochefoucauld personnalise son propos en recourant au pronom défini *notre* : il suit la logique du français qui consiste à construire un réseau de repérage par rapport au discours/texte plutôt que par rapport à la situation extralinguistique. En anglais, les éléments de l'énoncé sont repérés par rapport à la situation et si, comme ici, elle est explicite pour le co-énonciateur, il n'est pas idiomatique de recourir à une détermination définie : « notre guérison » devient donc « a cure ».

Ces différences de point de vue entre les deux langues se confirment dans de nombreux exemples, comme la maxime 417 :

En amour celui qui est guéri le premier est toujours le mieux guéri.<sup>286</sup>

In love, first cured is always best cured. (T)

---

<sup>284</sup> *Op. cit.*, p. 294

<sup>285</sup> Maxime 193

<sup>286</sup> Maxime 417

L'emploi de « celui », cataphorique et redondant, ressortit encore du principe de repérage énonciatif construit par rapport au texte et en fonction de l'énonciateur en français. Les versions anglaises, qui reflètent en retour la logique typique de l'anglais de repérage en fonction du co-énonciateur, aboutissent à des formulations plus légères et enlevées. Mais l'économie de termes que permet l'anglais ouvre aussi parfois la voie à des lectures biaisées du texte initial, comme on le constate chez BF :

In love the quickest is always the best cure. (BF)

L'omission de certains mots grammaticaux n'est souvent chez Bunds et Friswell que le résultat d'une lecture erronée de la maxime initiale :

La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie.<sup>287</sup>

Virtue would not go far did not vanity escort her. (BF)

Toute l'ironie de la maxime est ici induite par le *si* de « si loin », que ne traduit pas la version de Bunds et Friswell. Dans l'énoncé d'origine, la vertu va toujours trop loin, fût-elle ou non associée à la vanité : La Rochefoucauld dénonce les fausses apparences de la vertu que soutient et décuple le vice de vanité. La version BF, en omettant le *si* adverbe, dénature le propos original et tend à assimiler platement vertu et vanité. Chez Tancock, le tour est plus proche de l'énoncé premier :

Virtue would not go so far without vanity to bear it company. (T)

La linguistique moderne, et en particulier le courant énonciativiste, ont permis de dissocier les différents rapports entre langue, énonciateurs, énonciations et extralinguistique. Ainsi la traduction met au jour, comme nous venons de le voir, des divergences très subtiles de point de vue entre français et anglais. La langue des *Maximes* de La Rochefoucauld est largement façonnée par sa propre réalisation textuelle : pour

---

<sup>287</sup> Maxime 200

comprendre une maxime, il faut prendre comme point de repère le texte même de la maxime. Cela donne un rôle crucial à l'anaphore et à l'ellipse dans l'économie de termes que ménagent ces énoncés. L'anglais, à l'inverse, est plus naturellement tourné vers l'extralinguistique et prend comme repère le « domaine référentiel ». C'est-à-dire qu'un anglophone va d'abord chercher à se représenter une *situation* d'énonciation, un ancrage par rapport au réel, pour saisir le sens. En français, c'est davantage le *texte* que l'on se représente, et les liens entre les mots et la stratégie rhétorique de l'énonciateur. Cela contraint naturellement les choix de traductions et les formulations que peuvent supporter les versions anglaises. On peut par ailleurs se demander dans quelle mesure les choix des traducteurs peuvent être de nature stylistique.

### **b. Choix stylistiques ?**

Pour les traducteurs des *Maximes*, le texte du Duc ne laisse pas une large marge de manœuvre en termes de choix stylistiques. Autant Tancock que Bunds et Friswell mentionnent dans leur préface la rigidité des phrases de La Rochefoucauld, invoquant tantôt le soin extrême porté à l'ordre des mots, tantôt la subtilité des termes choisis. Il a d'autre part déjà été question précédemment des interprétations erronées des traducteurs qui déforment le texte des *Maximes* en anglais. La question qui se pose est de démêler la part des contraintes qu'imposent la langue et les repères culturels de la lecture particulière que font les traducteurs des *Maximes*.

On a déjà souligné la naturelle orientation vers un idéal sourciste que prennent les traducteurs qui travaillent sur les *Maximes*. Cependant, la nécessité d'une formulation naturelle en anglais impose souvent des ajouts qui peuvent être interprétés comme relevant de choix stylistiques :

Les plus habiles affectent toute leur vie de blâmer les finesses pour s'en servir en quelque grande occasion et pour quelque grand intérêt.<sup>288</sup>

The really astute pretend all through their lives to eschew intrigue in order to resort to it on some special occasion or for some great purpose. (T)

L'ajout de *through* de Tancock semble venir interrompre ici une traduction littérale. Si à première vue, cependant, il semble que cet adverbe soit ajouté pour donner un tour plus idiomatique à la phrase, il peut aussi être vu comme une modulation quasi-obligatoire. Les linguistes énonciativistes ont mis en évidence l'importance que prend en anglais la détermination aspectuelle des procès verbaux : l'anglais explicite beaucoup plus précisément que le français les coordonnées temporelles et aspectuelles des procès évoqués. Dans la maxime 124, le procès dénoté par *affectent* est à interpréter de manière durative du fait de la présence du complément *toute leur vie*. L'ajout de *through* en anglais s'impose en tant qu'il vient souligner l'idée de durée à l'échelle d'une vie entière. Sans lui, on aurait un *all their lives* qui serait ambigu et qui n'informerait pas le procès de sa dimension aspectuelle suffisamment clairement<sup>289</sup>. Notons que la traduction BF code l'aspect du procès de la maxime originale en passant par le verbe *spend*, dont le sémantisme impose une lecture durative :

The most deceitful persons spend their lives in blaming deceit, so as to use it on some great occasion to promote some great interest. (BF)

Fait moins évident à expliquer, l'abandon d'appareillage syntaxique servant à l'emphase dans certaines maximes :

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons.<sup>290</sup>

---

<sup>288</sup> Maxime 124

<sup>289</sup> Voir Guillemin-Flescher, *op. cit.*, p. 95sq.

<sup>290</sup> Maxime 192



When our vices leave us we flatter ourselves with the idea we have left them. (BF)

Le tour clivé de la maxime en français « c'est nous qui les quittons » est ici purement et simplement omis dans la version anglaise. Initialement, il sert à mettre en avant le *je* de la vanité que subsume le *nous* générique si fréquent dans les *Maximes*. Ainsi, ce que veut dire La Rochefoucauld n'est pas que nous pouvons nous flatter de quitter les vices quand nous y parvenons, mais que croire qu'on peut se défaire d'un vice est un pur effet de la vanité. On peut imaginer qu'à l'oral, l'accent de phrase soit déplacé sur le sujet *we* à des fins de mise en relief, palliant ainsi le déficit de structure clivée par rapport au français. La traduction de Tancock manifeste aussi le choix de ne pas reproduire de structure clivée :

When the vices give us up, we flatter ourselves that we are giving up them. (T)

Le pouvoir d'ironie de la maxime s'en trouve néanmoins largement affaibli : l'ensemble fait davantage office de plate constatation que de sentence cinglante. On peut excuser les traducteurs dans ce cas de ne pas avoir transposé une clivée en arguant que l'anglais supporterait mal la lourdeur d'une telle formulation. Certaines traductions, comme celle de Blackmore et Giguère, tentent cependant de la rendre : « When vices leave us, we flatter ourselves that we are the ones who are leaving them »<sup>291</sup>, mais on ne peut qu'observer que cette fois, c'est le terme *créance* qui n'est pas traduit, malgré le rôle crucial que ce dernier joue dans la construction de l'ironie de la maxime.

Certains choix de traductions semblent cependant suffisamment arbitraires pour qu'on en rende compte en termes de choix stylistiques :

On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme ; mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi.<sup>292</sup>

---

<sup>291</sup> *Collected Maxims and other reflections*, trad. E.H. et A.M. Blackmore, F. Giguère, Coll. Oxford World's Classics, Oxford University Press, 2007, p. 55

<sup>292</sup> Maxime 364

We well know that it is bad taste to talk of our wives; but we do not so well know that it is the same to speak of ourselves. (BF)

Bunds et Friswell prennent ici la voix de l'étoffement par explicitation : l'ajout de « it is bad taste » ne peut être motivé que par l'explicitation du sous-entendu de la maxime « il n'est pas de bon ton de trop en dire sur sa femme ». Cela n'est cependant pas obligatoire ici et donne à la maxime un tour moralisateur qui jure un peu avec la minutie subversive du moraliste. La traduction Tancock déplace aussi l'enjeu de la maxime :

It is generally accepted that a man should discuss his wife as little as possible, but not generally understood that he should discuss himself even less. (T)

Quand la version française dit qu'il « ne faut *guère* parler de sa femme », ce n'est pas qu'il faut parler de sa femme *le moins possible*, ce que traduit Tancock avec « as little as possible », c'est qu'il ne faut pas parler d'elle autant : la nuance est essentielle car, une fois de plus, c'est l'esprit même de l'ironie de La Rochefoucauld qui est en jeu. La maxime originale reprend d'abord un lieu commun, « il ne faut guère parler de sa femme », dont la platitude est dénoncée par l'amorce « on sait assez que ». Cette première partie de la maxime laisse déjà sentir que la chute sera brutale, sentiment que vient aiguïser le membre « mais on ne sait pas assez que ». La partie finale « on devrait encore moins parler de soi » est d'autant plus cinglante que le terme comparant « encore moins » prend pour point de référence le « guère » du début : moins que « pas du tout », voilà la leçon que nous donne La Rochefoucauld. Que dire alors de ces traductions, qui ne rendent compte ni de cette progression savamment calculée, ni de l'instrumentalisation d'un lieu commun éculé ? Celle de Bunds et Friswell semble prendre comme sous-texte le proverbe « œil pour œil, dent pour dent » et celle de Tancock se fond dans le moule de la négociation et du conseil.

Il existe cependant de nombreux cas de maximes qui manifestent une variété de formulations relevant de purs choix stylistiques :

L'amour, tout agréable qu'il est, plaît encore plus par les manières dont il se montre que par lui-même.<sup>293</sup>

Love, though so very agreeable, pleases more by its ways than by itself. (BF)

La relative déterminative de la version française est abandonnée en anglais et s'accompagne d'une détermination définie opérée par *its* sur *ways*, traduction de *manières*. D'autre part, la concession exprimée par l'incise « tout agréable qu'il est », faite au moyen d'un tour corrélatif *tout...que* focalisant l'adjectif *agréable*<sup>294</sup>, est rendue en anglais par l'adverbe *though*. Il existe cependant en anglais une structure comparable au tour *tout...que* français : il s'agit de la séquence adjectif + THOUGH + S + V, qui donnerait ici : « agreeable though it is », que l'on pourrait imaginer comme alternative pour rester plus proche du texte original. Tancock choisit encore une autre solution :

Love may be delightful, but even more so the ways in which it reveals itself. (T)

C'est le modal MAY qui permet dans cette version d'exprimer un rapport de concession. L'inconvénient de ce choix est qu'il ne reproduit pas la mise en relief de l'adjectif comme c'est le cas en français et dans la version BF. La phrase anglaise suit un motif ordinaire, canonique, de type sujet-verbe-attribut, qui aplatit inévitablement la formulation.

Il n'est pas souvent évident de déterminer dans les traductions des *Maximes* ce qui relève de choix stylistiques ou de contraintes cachées – énonciatives ou culturelles – de la langue anglaise. Cependant les analyses que nous avons présentées montrent la résistance à la reformulation de la phrase chez La Rochefoucauld. Il va s'agir dans les pages qui suivent de réfléchir plus avant sur le lexique à l'échelle des maximes d'abord, puis sur l'ensemble du livre.

---

<sup>293</sup> Maxime 501

<sup>294</sup> Voir à ce sujet Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, Belin, 2002, p. 361

### c. Le traitement du lexique : écarts historiques et antanaclase

Le lexique des *Maximes* peut faire l'enjeu de deux études particulières. Il y a d'une part le problème de l'évolution historique de la langue, puisque celle du XVIIe, toute lisible qu'elle est encore aujourd'hui, accuse certains écarts par rapport à la langue actuelle et comporte de nombreux « faux amis ». D'autre part, le second problème qui se pose est celui de la répartition des lexèmes dans le livre de La Rochefoucauld, qui joue un rôle important dans la cohérence de l'œuvre et son sens global. Nous allons aborder ces points successivement.

Le problème des écarts de sens historiques ne se pose pas de manière si évidente dans le corpus des *Maximes*. La langue du Duc se laisse aisément comprendre pour les lecteurs d'aujourd'hui et ne se distingue quasiment que stylistiquement du français le plus récent, d'autant plus que la grammaire des *Maximes* est plus simple que celle de la langue classique en général : les verbes sont à peu d'exceptions près toujours au présent, la syntaxe suit le plus souvent un ordre élémentaire et la brièveté des énoncés limite énormément la présence de marqueurs anaphoriques<sup>295</sup>. C'est en fait au niveau du lexique que se situent les principales difficultés de traduction, voire de *perception* des enjeux du texte de La Rochefoucauld. Le français classique est en effet souvent trompeur : s'il nous paraît transparent, il est en réalité constellé de véritables « faux amis » : *simplicité* signifie loyauté, *se ménager* agir prudemment et sagement, *travailler* tourmenter, et *amour-propre* « mauvais amour de soi »<sup>296</sup>. On pense aussi aux mots *prudence*, « sagesse faite d'intelligence et d'expérience, sans aucune idée de circonspection vigilante, de précaution habile »<sup>297</sup> ; ennui : « douleur odieuse, tourment insupportable, violent désespoir »<sup>298</sup> ; modérer : « Régler, diriger en maintenant l'équilibre, sans aucune idée d'atténuation, d'adoucissement ». Il ne s'agit là que de quelques exemples frappants, qui ne rendent d'ailleurs pas compte de la subtilité que peuvent revêtir les nuances de sens par rapport aux mots qu'on connaît aujourd'hui. Les maximes sont ainsi souvent traduites

---

<sup>295</sup> La quasi-absence de pronoms personnels au cas objet, par exemple, élimine une marque caractéristique du français classique : l'antéposition du pronom, comme dans « je te venais prier ».

<sup>296</sup> Selon les termes de Laurence Plazenet, *op. cit.*, p. 969.

<sup>297</sup> Selon le dictionnaire de Gaston Cayrou, *op. cit.*

<sup>298</sup> G. Cayrou, *op. cit.*

à partir d'une lecture synchronique qui ne prend pas en compte la variation du sens des mots au cours des siècles. Ainsi, si l'on se place du point de vue d'un locuteur du XVIIe, les traductions suivantes font d'authentiques contresens :

Si on examine bien les divers effets de l'ennui, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt.<sup>299</sup>

If the various effects of *boredom* are carefully examined, it will be found that it makes us fail in our duty more often than self-interest.<sup>300</sup> (T)

If we thoroughly consider the varied effects of *indifference* we find we miscarry more in our duties than in our interest. (BF)

Dans cet exemple, ennui est traduit dans son sens moderne et non dans sens classique. Le lecteur attentif aura par ailleurs remarqué qu'en français, la maxime ne fait pas grand sens si l'on prend « ennui » dans son acception actuelle : une fois élucidée sa signification originelle de « désespoir violent », l'ironie de la maxime est plus flagrante. Autre exemple, la maxime 304 :

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuient, mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons.<sup>301</sup>

We often forgive those who bore us, but we cannot forgive those who find us boring. (T)

We may forgive those who bore us, we cannot forgive those whom we bore. (BF)

Une méconnaissance du français du XVIIe ne permet pas de comprendre la maxime originale, qui apparaît pour le moins illogique. Le propos de l'auteur est bancal

---

<sup>299</sup> Maxime 72

<sup>300</sup> Les soulignements à l'intérieur des maximes sont toujours de moi.

<sup>301</sup> Maxime 304

tant que l'on ignore que le sens classique d'*ennuyer* est « causer à autrui douleur et désespoir » : La Rochefoucauld a en fait écrit une maxime aux échos sadomasochistes. Le sens d'*ennui* serait ici plus proche de l'anglais *anguish*.

Dans la maxime 281, c'est le terme *modérer* qui fait figure de faux amis et qui trompe le lecteur moderne :

L'orgueil qui nous inspire tant d'envie nous sert souvent aussi à la *modérer*.<sup>302</sup>

Pride, which makes us so envious, also helps to *keep envy within bounds*. (T)

Pride, which inspires, often serves to *moderate* envy. (BF)

*Modérer* signifiait du temps de l'auteur « régler, diriger en maintenant l'équilibre, sans aucune idée d'atténuation, d'adoucissement », et non comme c'est le cas aujourd'hui « réduire, calmer ou contenir ». Les traducteurs tombent ainsi dans le piège que tend l'âge du texte et cela sur un nombre significatif de maximes :

Les vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La *prudence* les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.<sup>303</sup>

Vices have a place in the composition of virtues just as poison in that of medicines : *prudence* blends and tempers them, utilizing them against the ills of life. (T)

Vices enter into the composition of virtues as poison into that of medicines. *Prudence* collects and blends the two, and renders them useful against the ills of life. (BF)

---

<sup>302</sup> Maxime 281

<sup>303</sup> Maxime 182

En anglais comme en français contemporain, *prudence* renvoie à l'idée d'anticipation et d'évitement des risques. Pour La Rochefoucauld, il s'agissait davantage de « sagesse faite d'intelligence et d'expérience, sans aucune idée de circonspection vigilante, de précaution habile », ce qui éclaire le sens initial de la maxime, qui cherche à destituer la vertu et à la mettre au niveau du vice.

Les erreurs d'interprétations sont ainsi souvent très subtiles et difficilement décelables : un exemple parlant est celui de la maxime 260 :

La civilité est un désir d'en recevoir, et d'être estimé poli.

Le thème de cette maxime, la *civilité*, est un terme que nous ne comprenons pas exactement aujourd'hui comme au XVIIIe. Le sens actuel de ce mot est donné par le petit Robert comme « [l']Observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social. => courtoisie, politesse ; affabilité, amabilité, sociabilité. » Le terme est donné comme *vieilli*. Dans le dictionnaire de Trévoux (1770), la civilité est une « manière honnête d'agir, de converser dans la société. [...] La *civilité* est un cérémonial de convention, établi parmi les hommes, de se donner les uns aux autres des démonstrations d'amitié, d'estime et de considération » et on y lit aussi que les usages placent traditionnellement la civilité avant la politesse, marquant une distinction nette entre les deux termes, qui sont devenus de nos jours synonymes : « ce n'est qu'un pas vers la politesse, et c'est une qualité réservée aux personnes d'une condition inférieure. ». Le Trévoux cite d'ailleurs en exemple La Rochefoucauld : « La civilité a augmenté parmi nous à mesure que la politesse s'y est introduite. » La politesse, qualité aristocratique donc, a peu à voir avec la civilité, qualité lui étant subordonnée mais bien distincte. On voit ainsi le genre de contresens que l'on peut faire bien malgré soi à la lecture des maximes, et donc celles que peuvent faire les traducteurs :

Politeness is a desire to receive it in return, and to be thought civil.<sup>304</sup>

---

<sup>304</sup> Traduction Blackmore et Giguère

Civility is a desire to be repaid with civility, and also to be considered well-bred.

(T)

Blackmore et Giguère inversent les deux termes et trahissent la hiérarchie originelle entre les deux termes, tandis que Tancock emploie *well-bred* (bien élevé) pour ‘poli’, ce qui est un faux sens. Par ailleurs, en anglais, *civil* et *civility* renvoient au sens politique et social que nous connaissons bien, et, comme le souligne l’OED, de manière archaïque, à l’élévation sociale et aux bonnes manières.

A ce problème d’ambivalence lexicale vient s’ajouter une ambiguïté de surface que l’on suspecte d’être très calculée, comme l’illustre la maxime 330 :

On pardonne tant que l'on aime.<sup>305</sup>

L’emploi de *tant* superpose ici deux interprétations possibles selon qu’on considère que *tant* exprime l’évaluation d’une quantité (*autant* que l’on aime) ou d’une durée (*aussi longtemps* que l’on aime). Cette ambiguïté est difficile à reproduire en anglais et doit faire l’objet d’un choix qui conduit à une nécessaire désambiguïtation :

We pardon in the degree that we love. (BF)

We forgive so long as we love. (T)

Il est frappant de voir que les traductions distinguent nettement les deux solutions possibles : BF choisissant l’expression quantitative et T la solution temporelle. L’ambiguïté de *tant* induit une ironie toute rupifucaldienne puisqu’elle permet de dissimuler derrière un discours de célébration du pouvoir de l’amour au sens chrétien (interprétation qualitative) une condamnation des caprices du cœur et de l’inconstance (interprétation temporelle). D’autre part, cette maxime, numérotée 330, se situe à la suite

---

<sup>305</sup> Maxime 330



d'une série de maximes sur l'hypocrisie et l'intérêt, ce qui oriente sa lecture dans la mesure où l'on lit le livre de manière suivie.

Les problèmes d'interprétation qu'induit cette distance historique posent avant tout la question de l'appropriation du texte par les sphères culturelles concernées. Pourquoi continuons-nous de lire La Rochefoucauld alors qu'à l'évidence le sens original des *Maximes* nous échappe en partie sans que l'on s'en doute ? L'étude du traitement du lexique par les traductions de ce texte singulier amène par ailleurs un second problème qui manifeste un autre lien entre la reconstruction du sens des *Maximes* par le lecteur et la stratégie de composition même du texte. Comme l'a souligné Roland Barthes<sup>306</sup>, le livre de La Rochefoucauld peut faire l'objet de deux lectures distinctes, selon qu'on lit des maximes au hasard et de manière ponctuelle, ou que l'on lise l'œuvre de façon suivie, en progressant de maxime en maxime selon l'ordre établi par l'auteur. Nous avons jusqu'à présent envisagé la traduction des maximes comme un exercice systématique qui suppose une lecture morcelée de l'œuvre et une prise en compte du texte comme recueil d'éléments hétérogènes. Or le livre de La Rochefoucauld s'oppose à la vogue des « pensées détachées » et des florilèges de la Renaissance en tant qu'il suit un « projet intellectuel » (Laurence Plazenet) et qu'il est élaboré de sorte de dégager une impression d'harmonie et de cohérence. L'objet de l'œuvre est inscrit dans l'épigraphe « nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés » est la « dénonciation de la fausseté des vertus humaines »<sup>307</sup>, thème qui se décline au travers de l'énumération de tous les « déguisements de la vertu » : clémence, constance, habileté, mépris de la mort et autres sujets des maximes. L'entreprise de La Rochefoucauld s'apparente à une dissection systématique de tous les termes qui se rapportent à la vertu, notion qu'il dénonce et condamne :

Il est difficile de définir l'amour. Ce qu'on en peut dire est que dans l'âme c'est une passion de régner, dans les esprits c'est une sympathie, et dans le corps ce n'est

---

<sup>306</sup> Ed. Club Français du Livre, Paris, 1961

<sup>307</sup> Il s'agit du titre de l'essai de Jacques Esprit, qui explore cette idée fondamentale du Jansénisme.

qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime après beaucoup de mystères.<sup>308</sup>

La maxime 68 est particulièrement révélatrice d'un travail qui s'apparente à celui de définition<sup>309</sup> qu'opèrent les maximes : l'amour est ici défini dans chacune des dimensions de l'être telles que les conçoit l'auteur, âme, esprit et corps. La notion considérée ici, l'amour, entre cependant en résonnance avec d'autres maximes qui se lisent comme autant d'autres pseudo-définitions, notamment dans la suite de maximes 68 à 77 :

S'il y a un amour pur et exempt du mélange de nos autres passions, c'est celui qui est caché au fond du cœur, et que nous ignorons nous-mêmes.<sup>310</sup>

Si on juge l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à de la haine qu'à de l'amitié.<sup>311</sup>

Il n'y a que d'une sorte d'amour, mais il y en a mille différentes copies.<sup>312</sup>

L'amour aussi bien que le feu ne peut subsister sans un mouvement continu : et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.<sup>313</sup>

Il faut ainsi voir dans les *Maximes* un véritable travail sur la référence, par lequel les termes qu'emploie La Rochefoucauld se chargent de connotations particulières. Le livre des *Maximes* constitue ainsi un réseau lexical bien délimité et fait apparaître des liens parfois inattendus entre les idées mentionnées. Cette dynamique est comparable à celle

---

<sup>308</sup> Maxime 68

<sup>309</sup> Il est bien sûr abusif de voir des définitions au sens strict dans les *Maximes*, mais on fait souvent un rapprochement entre l'allure définitoire de ces phrases et l'apparition des premiers dictionnaires au XVIIe – rapprochement discutable à plusieurs titres comme l'explique J.-P. Beaujot dans son article « Le travail de définition dans quelques maximes de La Rochefoucauld », in J. Lafond (éd), *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVIe-XVIIe s.)*, Paris, Vrin, 1984, p.95-99.

<sup>310</sup> Maxime 69

<sup>311</sup> Maxime 72

<sup>312</sup> Maxime 75

<sup>313</sup> Maxime 76

qui se joue dans la figure rhétorique de l'antanaclase, qui consiste à utiliser plusieurs fois le même terme mais dans des sens différents, comme dans la maxime 301 :

Il y a des gens qui méprisent le bien, mais peu savent le bien donner.<sup>314</sup>

L'antanaclase dans cette maxime joue sur l'ambivalence du mot *bien*, interprétable comme nom (les biens matériels) ou comme adverbe (bien faire). La Rochefoucauld a pour projet, au travers des *Maximes*, de dévoiler ce qui se joue réellement dans ce que son siècle appelait les vertus, et pour se faire, il joue de l'antanaclase au niveau de l'œuvre entière, ce qui a pour effet de mettre en avant les incohérences de cette valeur qu'il rejette. Dans les maximes sur l'amour que nous citons plus haut, l'amour est défini de plusieurs manières et est envisagé dans les rapports qu'il entretient avec la nature humaine et son lot de passions. La dénonciation des notions-valeurs se fait ainsi dans deux plans bien distincts : au niveau de la maxime, et au niveau des *Maximes*, c'est-à-dire de l'œuvre entière, par le truchement d'un rapport antanaclastique entre les termes du lexique du livre. Cela s'illustre de manière spectaculaire pour le mot *esprit*, qui désigne tour à tour la *raison* et l'*intelligence*, comme dans :

L'esprit est toujours la dupe du cœur.<sup>315</sup>

et fort ironiquement les fantômes et apparitions dans :

Il est du véritable amour comme de l'apparition des esprits tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu.<sup>316</sup>

La critique qu'exprime la maxime 76 est acide : elle se moque de l'inconstance inassumée, de la vanité amoureuse et il n'est pas exclu de penser que l'auteur ait voulu, en utilisant le mot « esprits » que l'on prend pour « fantômes », se moquer aussi de ceux qui se disent des « gens d'esprits ». Le réseau de connotations qui traverse l'œuvre est

---

<sup>314</sup> Dans la version du manuscrit de Gilbert.

<sup>315</sup> Maxime 102

<sup>316</sup> Maxime 76

ainsi très serré et il ressort d'une logique qui est véritablement celle de l'antanaclase. De plus, il s'agit de cultiver une relative simplicité lexicale, qui repose sur un principe d'extrême économie de termes qui lutte contre le foisonnement du vocabulaire, lui-même en cause dans la fausseté des apparences de la vertu. A la traduction, ce canevas connotatif pose un problème évident, que Tancock identifie dans sa préface lorsqu'il écrit : « it would be relatively easy to translate these maxims if it were legitimate to use twice as many words ». Si le traducteur pointe ici fort justement la légitimité de procédés de traduction comme l'étoffement et l'explicitation dans les *Maximes*, il n'en reste pas moins que les traductions subissent une inévitable dilution du lexique de l'œuvre. Les tableaux qui suivent illustrent la rupture des rapports antanaclastiques dans les traductions<sup>317</sup> :

Table 1. Dilution lexicale du mot 'MERITE'

| <b>Rang</b>  | <b>BF</b>   | <b>T</b>  |
|--|---|---|
| I  | MERIT (18)  | MERIT (13)  |
| II   | ABILITIES (3)   | WORTH(Y) (9)  |
| Traductions<br>uniques                                       | WORTH<br>BRILLIANCY<br>TALENT<br>DESERTS<br>CAPACITY<br>CHARM | VALUE<br>GOOD POINTS<br>CREDIT<br>CHARACTER<br>CAPACITY |
| Nombre total de<br>traductions<br>différentes de<br>'mérite' | 8   | 7   |

<sup>317</sup> La colonne "rang" renseigne, par ordre décroissant de fréquence, les occurrences traduisant le mot donné dans le titre du tableau .

Table 2. Dilution lexicale du mot ‘HABILE’

| <b>Rang</b>   | <b>BF</b>  | <b>T</b>  |
|---|--|---|
| I   | CLEVER (6)   | CLEVER (4)  |
| II  | CUNNING (2)<br>SKILFUL (2)                             | SUBTLER (3)<br>SHREWD (2)<br>WISEST (2)                         |
| Traductions unique                                  | WISEST<br>SKILL<br>DECEITFUL<br>INCAPACITY<br>DELICATE | WORDLY WISDOM<br>SKILFUL<br>ASTUTE<br>ADROITNESS<br>DISLEARNING |
| Nombre total de traductions différentes de ‘habile’ | 8  | 9   |

Table 3. Dilution lexicale du mot ‘DEFAULT(S)’

| <b>Rang</b>  | <b>BF</b>  | <b>T</b>   |
|--|--|--|
| I  | FAULTS (26)  | FAULTS (17)  |
| II   | DEFECTS (3)<br>VICES (3)                                       | FAILING (7)<br>DEFECTS (5)<br>FLAWS (3)<br>LACK OF (2) |
| Traductions uniques                                | LACK OF<br>BLEMISHES<br>IGNORANCE<br>WANT<br>ERRORS<br>MISTAKE | (none)   |
| Nombre de traductions différentes du mot ‘défauts’ | 9  | 5  |

Table 4. Dilution lexicale du mot ‘INTERET(S)’

| <b>Rang</b>  | <b>BF</b>                                   | <b>T</b>   |
|--|---|--|
| I  | INTEREST (18)                               | SELF-INTEREST (12)                                       |
| II   | MOTIVE(S) (2)                               | INTEREST (7)   |
| Traductions<br>uniques   | SELF-INTEREST<br>SELF<br>VALUE<br>SELF LOVE | ENDS<br>PURPOSE<br>AT STAKE<br>GAINS<br>∅ <sup>318</sup> |
| Nombre de<br>traductions<br>différentes du mot<br>‘intérêt(s)’ | 6   | 7  |

Ces quatre mots figurent parmi les plus fréquemment cités dans les *Maximes* selon les statistiques fournies par le logiciel TextStat. La lecture des différentes solutions pour traduire en anglais des mots uniques en français met en valeur le jeu sur la polysémie autour duquel s’articule l’écriture des *Maximes*. Il devient alors flagrant que la traduction de l’œuvre ne peut se limiter strictement à un travail sur les énoncés que constituent les maximes prises séparément. Le livre de La Rochefoucauld est le lieu d’une tension entre une lecture morcelée et occasionnelle et une lecture suivie et exhaustive qui devrait se placer au cœur des contraintes de traduction du texte. Pour rendre compte de ce problème sous forme d’antanaclase, on pourrait dire que dans les traductions anglaises, si le sens des maximes reste la plupart du temps intact, la cohérence des *Maximes* en est largement altérée.

La principale conséquence en est que les versions et la réception des *Maximes* trahissent une représentation éclatée des notions en anglais, là où dans l’œuvre originale,

<sup>318</sup> L’ensemble vide représente une omission, considérée ici comme une possibilité de traduction.

la cohérence des idées a amené de nombreuses générations de critiques à y voir un « système » résultant d'un véritable « projet intellectuel » (Laurence Plazenet), comme l'explique Nemer : « La Rochefoucauld avait bien mis en place dans son ouvrage un système de causalité, c'est-à-dire qu'il avait converti les énoncés descriptifs ou prescriptifs de l'ancienne maxime didactique en énoncés analytiques. »<sup>319</sup> Cependant, pour cette chercheuse, cela n'est pas uniquement dû à une lecture malavisée des *Maximes*, mais aussi au fait qu'en Angleterre, « la notion de causalité, et de causalité première, est en crise à l'époque »<sup>320</sup>. En effet, apparaît dans la sphère britannique au XVIIe une pensée déterminée par le physicien Isaac Newton dont la logique façonna définitivement les esprits des anglais. La vision newtonienne organise causes et effets dans un système clos à l'intérieur duquel se trouvent les points de départ et les points d'arrivée. Or dans le texte de La Rochefoucauld, « l'amour-propre est cause seconde d'une cause première qui se situe hors du champ de la morale laïque où elle se manifeste, c'est-à-dire dans l'incontournable faiblesse d'une nature humaine frappée après le péché originel »<sup>321</sup>. Il y a un véritable hiatus entre le discours de la maxime française et celui de la maxime anglaise, hiatus que provoque une pensée des causes et un rapport au monde plus rigide et étroit en Angleterre qu'en France. Fulke Greville écrit de La Rochefoucauld dans sa préface : « En dépit de toute mon admiration pour son discernement si subtil, je censurerais cette excessive sévérité qui dans ses recherches sur la nature humaine en arrive à lui donner des origines auxquelles elle ne remonte pas. Il me semble qu'il impute parfois des causes aux choses qui sont d'abord en elles-mêmes et qu'il fait ce que Leibnitz jugeait déraisonnable, chercher le pourquoi du pourquoi »<sup>322</sup>, révélant le crédit, peut-être trop important, donné à un La Rochefoucauld qui cherche moins à philosopher qu'à dénoncer. En Angleterre, le discours sur la mise en système des causes, qu'a initié Newton en 1687 avec son *Philosophiae Naturalis Principa Mathematica*, où il expose en particulier sa théorie sur la gravitation, influence les lecteurs de La Rochefoucauld et les amène à penser que le Duc fait fausse route, non pas tant sur la base de ce qu'il dit ou dénonce que sur la représentation du monde qu'il donne à voir. Il est donc envisageable

---

<sup>319</sup> M. Nemer, *art. cit.*, p. 101

<sup>320</sup> *Ibid.*

<sup>321</sup> M. Nemer, *ibid.*

<sup>322</sup> Cité par M. Nemer, *Ibid.*

que le peu d'attention portée par les traducteurs sur l'homogénéité et l'économie du lexique des *Maximes*, qui conduit à une représentation éclatée des notions évoquées par le texte dans ses versions anglaises, est le pur produit d'une contradiction épistémologique entre les deux nations. Tandis que l'original joue sur l'antanaclase pour mieux mettre en valeur la nature composite de la vertu et son détachement de la raison, les versions anglaises lisent les *Maximes* comme une investigation du véritable caractère de la vertu et s'emparent de l'œuvre comme d'un traité philosophique, en le présupposant mal-pensé. Ces remarques nous poussent à analyser plus avant ces écarts de lecture et de réfléchir sur la *dispositio* des énoncés-maximes.

#### **4. Arrangement et réarrangements : l'ordre du sens dans les *Maximes***

Roland Barthes écrit au sujet des *Maximes* qu'elles donnent un « spectacle de la parole »<sup>323</sup>. On peut en effet voir les énoncés constitutifs de l'œuvre au travers du prisme de la métaphore théâtrale, en tant que chaque nom, chaque adjectif et autres adverbes de phrase jouent un rôle sur la scène de l'énoncé-maxime. Il a déjà été évoqué au cours des paragraphes précédents que l'ordre des mots dans les maximes est pensé pour ménager certains effets, et que la position de chaque terme est le reflet d'une stratégie rhétorique imparable. Si l'on peut dès lors considérer que la moindre variation dans la structure informative de la maxime équivaut à un changement de didascalie, la question qui se pose est de savoir comment appréhender une telle contrainte en traduction.

##### **a. Logique de l'ordre et ordre de la logique**

Dans les *Maximes*, l'ordre des mots joue un rôle fondamental dans la construction des énoncés, dont la brillance et l'impact ont partie liée à leur structure informative. En d'autres termes, il apparaît que la syntaxe de La Rochefoucauld et l'ordre qui préside à

---

<sup>323</sup> R. Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*.



l'énonciation de ses idées est à placer au cœur des considérations stylistiques à porter à son œuvre. On sait cependant que l'ordre des mots en anglais, bien que très semblable à celui du français, est régi par des principes différents et se trouve au final plus rigide que dans notre langue<sup>324</sup>. Il s'agira de rendre compte ci-après des modifications qu'apportent les traducteurs à cet ordre de la syntaxe et des variations de sens que cela peut entraîner.

De la stratégie rhétorique de La Rochefoucauld, on peut d'abord dire qu'elle procède d'une constante et systématique contradiction de la doxa. Prenons l'exemple de la maxime 212 :

La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont, ou par leur fortune.<sup>325</sup>

Dans cet énoncé, le premier membre, en l'occurrence la proposition principale, prend d'emblée à contre-pied l'opinion commune selon laquelle on doit juger autrui par ses qualités intrinsèques plutôt que par son influence ou son apparence. Le second membre, ajout inattendu de la part de l'énonciateur – cette maxime est le lieu de ce que la stylistique appelle une hyperbate, ou rallongement inattendu – vient aggraver encore la condamnation que fait l'auteur des travers des êtres humains en rapprochant le hasard et les concours de circonstances de la base qui sert à juger son prochain. On peut ainsi dire de la maxime de La Rochefoucauld qu'elle procède quasi-systématiquement d'une entreprise de verte dénonciation de la conduite humaine qui passe par un effet de constante contradiction frontale. Nous allons voir au cours des exemples qui suivent comment les versions anglaises s'adaptent à cette écriture singulière.

A des fins de clarté, nous proposons de formaliser la structure informative des énoncés-maximes à l'aide de barres verticales signalant les bornes des unités de sens, associées à des chiffres donnés en indices marquant l'ordre de ces unités de sens par rapport à ce qu'il est dans la version originale française. Pour filer la métaphore théâtrale,

---

<sup>324</sup> Voir J. Guillemin-Flescher, *op. cit.*

<sup>325</sup> Maxime 212

il s'agit en fait de délimiter les actes et les scènes qui signent le déroulement de chaque maxime, et de pouvoir rendre compte de la fidélité de leur progression dans les versions anglaises. Autre indication que nous ajoutons aux énoncés : la mise en caractères gras du mot chargé de signaler le **thème** de la maxime, c'est-à-dire son propos, le domaine de la connaissance ou de l'expérience humaine qu'elle vient recouvrir. Dans cette formalisation basique, il nous est apparu pertinent de ne pas numéroter l'étape du thème, contrairement aux autres parties de la maxime, afin de mieux mettre en valeur sa position relative au sein de la maxime, qui, comme nous allons le montrer, varie largement dans les mises en anglais. En ce qui concerne la question du thème des maximes prises individuellement, il convient de garder à l'esprit qu'en linguistique et en stylistique se font concurrence plusieurs notions relatives à l'idée de « thème » : topique, sujet, agent, pour ne citer qu'eux. Pour John Lyons, le thème s'oppose au prédicat, parties essentielles de toute phrase qui suivent une logique de convocation d'une idée (thème) suivie de discours sur cette idée (prédicat)<sup>326</sup>. Quant au sujet à proprement parler, il s'agit d'une notion aux contours flous et aux dimensions multiples : Lyons parle de trois sujets, grammatical, du point de vue de la syntaxe, thématique, du point de vue discursif (c'est-à-dire ce dont on parle), et enfin logique, autrement dit l'agent du procès, dans l'extralinguistique. Le thème est souvent dissocié du sujet grammatical, et *a fortiori* dans le fin ciselage de l'écriture de La Rochefoucauld, comme a pu le montrer Charlotte Schapira : « Afin de varier le style, ou pour des raisons d'économie, ou bien afin de rendre l'expression plus frappante et/ou lui donner une allure paradoxale, *le sujet thématique de la formule ne coïncide pas avec le sujet grammatical* »<sup>327</sup>. Le thème peut ainsi endosser plusieurs formes : syntagme nominal, verbe, prédicat ou proposition, selon les maximes considérées. Dans le cadre de cette réflexion, il ne s'agira cependant pas d'opérer de fines distinctions dans ce domaine, mais simplement d'identifier à quel moment de la maxime, à quel endroit de l'énoncé, le thème est porté à la connaissance du lecteur. Pour illustrer cette méthode au travers de la maxime 212 précédemment citée, on obtient :

---

<sup>326</sup> In J. Lyons, *Sémantique linguistique*. Chapter 3.7, p. 132

<sup>327</sup> Charlotte Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997, p.72. C'est moi qui souligne.

La plupart des gens ne<sub>1</sub> | **jugent des hommes** | que par la vogue qu'ils ont,<sub>2</sub> | ou par leur fortune.<sub>3</sub>

Le thème de la maxime est le jugement d'autrui, manifesté par le prédicat « jugent des hommes », auquel se rapportent les deux propositions coordonnées qui suivent. L'étape 1 est celle du sujet grammatical, « la plupart des gens », sujet sémantiquement pauvre et indéfini, et les étapes 2 et 3 ont chacune une valeur rhématique propre se rapportant au thème en gras. Le « motif informatif » de la maxime 212 est donc : 1 -> Th -> 2 -> 3<sup>328</sup>. Cette représentation met ainsi en avant la place du thème dans l'ordre des constituants de l'énoncé, ce qui laisse entrevoir un terrain de comparaison avec les traductions :

Most people<sub>1</sub> | **judge men** | only by success<sub>2</sub> | or by fortune.<sub>3</sub> (BF)

Most people<sub>1</sub> | **judge men** | merely by their fashionable appeal,<sub>2</sub> | or by their fortune.<sub>3</sub> (T)

On constate dans ce premier exemple que les deux traductions suivent le même motif que l'original, à savoir : 1 -> Th -> 2 -> 3. Dans le cas présent, on pourrait nous reprocher de ne pas marquer l'étape de la structure corrélatrice *ne...que*, qui exprime une restriction, et qui a donc une valeur adverbiale paraphrasable par *seulement*. A cette objection, on peut répondre pour l'instant que la restriction que signe *ne...que* est logiquement équivalente à une égalité, à ceci près qu'un élément modal vient s'y greffer. Ainsi, en tant que la restriction équivaut à une comparaison d'égalité dont le comparant est donné comme stricte limite du comparé, son omission n'altère pas le sens référentiel de la maxime. On peut ainsi se permettre, à ce stade de l'analyse, d'omettre la mention d'une telle signification dans notre schématisation, au motif qu'elle ne rentre pas en ligne de compte dans les rapports qu'entretiennent entre eux les unités de sens de l'énoncé.

Les traducteurs, dans leur pratique contrainte par un principe de littéralité, s'efforcent en général de reproduire le « motif informatif » des phrases d'origine :

---

<sup>328</sup> « Th » est l'abréviation de *thème*.

En vieillissant<sub>1</sub> | **on devient** | plus fou,<sub>2</sub> | et plus sage.<sub>3</sub><sup>329</sup>

In growing old<sub>1</sub> | **we become** | more foolish<sub>2</sub> | —and more wise.<sub>3</sub> (BF)

Age<sub>1</sub> | **makes men** | both sillier<sub>2</sub> | and wiser.<sub>3</sub> (T)

Cette maxime, à rapprocher de l'esprit de M 20 : « La constance des sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans le cœur », induit un effet de surprise qui repose sur une hyperbate, au travers de la proposition coordonnée ajoutée en fin de phrase « et plus sage ». On pourrait considérer cependant que la traduction de Tancock ajoute une étape avec l'insertion de *both* qui entre en construction corrélatrice avec *and* et fait anticiper au lecteur la mention de deux idées plus loin dans la phrase. L'effet de surprise liée à l'apparition du dernier membre de la phrase est largement dévoyé par l'ajout de *both*. Les traductions de Tancock sont par ailleurs plus souvent susceptibles d'altérer l'ordre des groupes de sens :

On croit quelquefois haïr la flatterie, mais on ne hait que la manière de flatter.<sup>330</sup>

Maxime dont on peut donner la représentation schématique suivante :

On croit quelquefois<sub>1</sub> | **haïr la flatterie**, | mais on ne hait<sub>2</sub> | que la manière de flatter.<sub>3</sub>

A leur tour, les traductions donnent :

We believe, sometimes,<sub>1</sub> | **that we hate flattery** | — we only dislike<sub>2</sub> | the method.<sub>3</sub> (BF)

---

<sup>329</sup> Maxime 210

<sup>330</sup> Maxime 329

Sometimes we think<sub>1</sub> | **we dislike flattery**, | but it is only the way it is done<sub>3</sub> | that we dislike.<sub>2</sub> (T)

Si la traduction BF reproduit la même progression qu'en français, elle omet le coordonnant *mais* et lui préfère une juxtaposition simple de la chute, ce qui donne à l'ensemble plus oral et théâtral. Dans le cas de la version Tancock, une permutation des unités de sens est opérée, ce que l'on constate mieux au travers des motifs suivants :

Motif informatif original : 1 -> Th -> 2 -> 3

Ordre suivi par Tancock : 1 -> Th -> 3 -> 2

Les traductions sont ici acceptables dans la mesure où le sens est conservé du français à l'anglais : cependant, on perçoit au travers de la version T qu'une nuance est perdue, au niveau de la force rhétorique de l'original. La constante entreprise de dévoilement que mène La Rochefoucauld se reflète dans l'ordonnement méticuleux des idées amenées dans les énoncés-maximes. Dans la maxime 329, tout est fait en sorte de favoriser un retardement, celui de la véritable raison de la « haine de la flatterie ». La version T, par un choix qu'on s'explique difficilement, alourdit l'appareil syntaxique de la phrase en recourant à une structure clivée « it is the way it is done that we dislike », qui a pour principale propriété d'avancer, par rapport à l'original, la mention de la chute « the way it is done ». Il est en réalité assez courant de voir corrompue la structure informative des maximes dans les traductions anglaises, et d'observer un net affaiblissement de la force illocutoire de ces énoncés. De nombreux critiques ont ainsi remarqué que le modèle formel de la maxime n'est pas suivi par nombre de traductions, et pour cause : il semble ne pas être remarqué par la majorité des lecteurs anglais<sup>331</sup>. L'exemple de la maxime 171 en est une parfaite illustration :

---

<sup>331</sup> Voir dans le présent travail le chapitre I, vii dans l'évocation des travaux de Serge Meleuc, « Structure de la maxime », *Langages*, 13, 1969.

Les vertus<sub>1</sub> | se perdent<sub>2</sub> | dans l'intérêt, | comme les fleuves<sub>3</sub> | se perdent<sub>4</sub> | dans la mer.<sub>5</sub>

As rivers<sub>3</sub> | are lost<sub>4</sub> | in the sea<sub>5</sub> | so are<sub>2</sub> | virtues<sub>1</sub> | in **self**. (BF)

Le motif informatif subit ici un lourd remaniement, passant de 1 -> 2 -> (Th) -> 3 -> 4 -> 5 à 3 -> 4 -> 5 -> 2 -> 1 -> (Th) : alors que l'original participe d'un redoublement d'un discours contre-doxique (« les vertus se perdent dans l'intérêt ») dans le domaine métaphorique (« comme les fleuves se perdent dans la mer »), la version anglaise part de la métaphore qu'elle explicite dans un second temps, avec une insistance marquée sur le rapport de conséquence que signe l'adverbe *so*. Le point de départ du traducteur est ici, comme bien souvent, le point d'arrivée de La Rochefoucauld. Alors que dans l'original, l'information est structurée de sorte de ménager surprise et dévoilement, la maxime anglaise n'est plus qu'une plate constatation. Il va s'agir dès lors de rendre compte du degré de nécessité des bouleversements opérés.

### **b. De nécessaires permutations ?**

Comme le souligne Jacqueline Guillemin-Flescher, l'arrangement syntaxique des phrases et les contraintes qui le régissent diffèrent sensiblement du français à l'anglais. Tandis qu'en français la position de la proposition principale est déterminée par l'énonciateur, qui peut à loisir retarder dans la phrase sa mention, la disloquer par imbrication ou inversion, il n'en est rien en anglais, où la syntaxe semble davantage tournée vers l'allocutaire, et vise à amenuiser les ambiguïtés<sup>332</sup>. L'ordre canonique sujet-verbe-complément est moins manipulable en anglais qu'en français, ce dont témoignent les traductions des *Maximes* :

---

<sup>332</sup> Jacqueline Guillemin-Flescher, *op. cit.*, p. 115

Nous plaisons plus souvent dans le commerce de la vie par nos défauts que par nos bonnes qualités.<sup>333</sup>

La maxime 90 sus citée illustre une imbrication : le complément de lieu « dans le commerce de la vie », effaçable, vient s'insérer au milieu de la proposition principale, que l'on peut rétablir en « nous plaisons plus souvent par nos défauts que par nos bonnes qualités ». On peut de ce fait en formaliser la construction comme suit :

**Nous plaisons plus souvent** | dans le commerce de la vie<sub>1</sub> | par nos défauts<sub>2</sub> | que par nos bonnes qualités.<sub>3</sub>

En anglais, un tel arrangement est difficilement toléré, et le complément circonstanciel, par l'influence d'une « contrainte absolue », doit être antéposé au reste de la phrase :

In the intercourse of life<sub>1</sub>, | **we please more** | by our faults<sub>2</sub> | than by our good qualities.<sub>3</sub>

In daily life<sub>1</sub> | **we are more often liked** | for our defects<sub>2</sub> | than for our qualities.<sub>3</sub>  
(T)

Les deux traductions suivent donc le schéma suivant :     1 -> Th -> 2 -> 3  
tandis que la version française donne :                     Th -> 1 -> 2 -> 3

On remarque cependant qu'on pourrait très bien suivre en français l'ordre des éléments des traductions : « Dans le commerce de la vie, on plaît plus souvent par nos défaut que par nos bonnes qualités ». Il faut donc voir ici la trace d'un choix de la part de l'auteur qui vise sans doute à ménager un effet de surprise, un retardement de la chute. Le caractère un peu redondant de « dans le commerce de la vie » – car si l'on prend ce complément circonstanciel comme un marqueur de généralité, n'est-il pas déjà évident

---

<sup>333</sup> Maxime 90

avec le sujet générique NOUS et l'emploi gnomique du présent que l'on parle d'*une manière générale* ? – et son insertion au milieu de la proposition principale distillent un certain suspense.

La structure de la maxime 432 illustre la difficulté de traduire en anglais de subtils jeux de focalisation :

C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions, que de les louer de bon cœur.<sup>334</sup>

On peut diviser les étapes de cette maxime comme suit :

C'est en quelque sorte<sub>1</sub> | se donner part aux<sub>2</sub> | **belles actions**, | que de les louer de bon cœur.<sub>3</sub>

Les traductions divergent largement de la version originale, mais convergent dans leur formulation en anglais, jusqu'au mode d'imbrication du thème dans le 3<sup>e</sup> segment :

To praise **good actions** heartily<sub>3</sub> | is in some measure<sub>1</sub> | to take part in them.<sub>2</sub> (BF)

To praise **noble deeds** unreservedly<sub>3</sub> | is in a sense<sub>1</sub> | to have a share in them.<sub>2</sub> (T)

La structure initiale de la maxime est ici complètement repensée : on passe d'un motif 1 -> 2 -> **Th** -> 3 à un motif **Th** -> 3 -> 1 -> 2. Dans la version française, on a affaire à une structure clivée qui n'est pas reproduite en anglais : on assiste ainsi à un renversement des propositions et à un avancement du thème par rapport à l'original. Le cynisme de la maxime tient en effet à un savant jeu de réagencement des propositions. Les versions anglaises rétablissent un ordre convenu, canonique, que l'on pourrait aussi avoir en français : « Louer de bon cœur les belles actions, c'est en quelque sorte y prendre part ». L'auteur des *Maximes* recompose cet ordre attendu au moyen d'une

---

<sup>334</sup> Maxime 432



structure marquée et d'un appareillage syntaxique qui permet un retardement du thème « belles actions » et un basculement de « les louer de bon cœur », dans le champ du prédicat, c'est-à-dire de l'information nouvelle. Dans la version non marquée « Louer de bon cœur les belles actions, c'est en quelque sorte y prendre part », on part d'une proposition qui renvoie à une situation ordinaire et appartenant à l'expérience commune, puis on énonce une seconde proposition qui s'inscrit dans un rapport d'égalité vis-à-vis de la première :

Louer de bon cœur les belles actions = prendre part aux belles actions

égalité qui se voit modulée et nuancée par « en quelque sorte ». Dans cette version neutre de l'assertion, on va dans le sens de la doxa : il est de bon de louer les belles actions, et les louer c'est les faire durer dans la mémoire et encourager des initiatives similaires. Or La Rochefoucauld, dans sa maxime, ne dit pas tout à fait la même chose, et altère la structure de la phrase non-marquée – structure qui est celle des traductions anglaises – comme suit :

Louer de bon cœur les belles actions,<sub>1</sub> | c'est en quelque sorte y prendre part.<sub>2</sub>

(ordre canonique : on prédique quelque chose à propos de *déjà-connu*)

Se donner part aux belles actions,<sub>2</sub> | en les louant de bon cœur.<sub>1</sub>

(permutation des propositions, renversement de l'ordre *connu - nouveau*)

C'est se donner part aux belles actions, que de les louer de bon cœur.

(Mise en place d'un « dispositif pseudo-clivé »<sup>335</sup> qui transparait dans l'alourdissement de l'appareillage syntaxique avec l'ajout de *c'est...que*)

---

<sup>335</sup> Voir M.N. Roubaud, *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Honoré Champion, Paris, 2000.

C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions, que de les louer de bon cœur.

(déplacement du syntagme adverbial *en quelque sorte* dans le premier membre de la phrase, de sorte de le faire porter sur « est » plutôt que sur « louer ». Ce tour de passe-passe syntaxique est permis par la cataphore qu'opère le « c' » dans « c'est ».)

La différence entre la maxime de La Rochefoucauld et sa traduction tient essentiellement au pouvoir d'ironie qu'induit la manipulation syntaxique présentée ci-dessus. Dans la maxime originale, le discours est subversif, voire corrosif : il critique vertement la louange, et la présente comme l'outil de la lâcheté et de la passivité. Pour l'auteur, on ne loue les belles actions que pour se placer sous leur lumière. Dans les versions anglaises, qui sont en fait des phrases non manipulées syntaxiquement (retour à la tournure non-marquée de la phrase), le discours est celui du lieu commun : il faut louer ce qui est bon. Cependant, et à la décharge des traducteurs, il apparaît que cette expression non marquée, qui conduit à un affadissement du propos initial, est contrainte par la langue anglaise même, qui impose, en l'absence de contexte particulier (comme c'est le cas des *Maximes*), que l'on « détermine pour le co-énonciateur tous les éléments qui jouent un rôle dans le domaine référentiel », détermination qui passe par une plus grande rigueur qu'en français dans l'ordre des éléments énoncés dans la phrase. Cette maxime, qui est représentative d'un cas général dans l'œuvre, montre combien la syntaxe de l'auteur est problématique, tant elle est essentiellement liée à la force illocutoire de ses énoncés et difficile à mettre en œuvre en anglais.

L'importance de ce rapport à la syntaxe, à l'ordre des mots et donc des idées, se reflète dans la variété des choix que permet la traduction :

On parle peu<sub>1</sub> | **quand la vanité** | ne fait pas parler.<sub>2</sub><sup>336</sup>

Le motif de la maxime 137 est donc : 1 -> Th -> 2

Ci-après figurent ceux des traductions BF et T :

---

<sup>336</sup> Maxime 137

When not prompted<sub>2</sub> | **by vanity** | we say little.<sub>1</sub> (BF)

**When vanity** | is not prompting us<sub>2</sub> | we have little to say.<sub>1</sub> (T)

Si l'on compare ces motifs, on se rend compte de grandes différences :

Maxime originale : 1 -> Th -> 2

Traduction BF : 2 -> Th -> 1

Traduction T : Th -> 2 -> 1

La comparaison montre la diversité des formulations possibles, mais aussi une constante, le rejet en fin de phrase de l'étape 1. Pourtant, aucune contrainte particulière ne semble orienter de telles transformations, si bien que l'on pourrait penser à une version structurellement comparable à l'original, en reprenant les traductions :

We have little to say<sub>1</sub> | **when vanity** | is not prompting us<sub>2</sub>.<sup>337</sup>

S'il est un lieu de la maxime qui soit particulièrement problématique en matière de traduction, c'est bien celui de la syntaxe et de l'ordre des idées énoncées. La manière dont l'information est présentée, dans ses jeux de déplacements, d'ellipses et de redondances, fait davantage poids que le propos même de La Rochefoucauld. Les traducteurs ne manifestent pas souvent une attention particulière à la dimension rhétorique de la maxime, et se concentrent davantage sur le sens brut :

Ce qui fait<sub>1</sub> | **le mécompte dans la reconnaissance qu'on attend des grâces que l'on a faites**, | c'est que l'orgueil de celui qui donne<sub>2</sub>, | et l'orgueil de celui qui reçoit<sub>3</sub>, | ne peuvent convenir du prix du bienfait.<sub>4</sub><sup>338</sup>

---

<sup>337</sup> Il s'agit d'ailleurs, à peu de choses près, de la traduction de Blackmore et Giguère (2007) : « We have little to say when vanity is not making us speak. »

<sup>338</sup> Maxime 225

What makes<sub>1</sub> | **false reckoning, as regards gratitude**, | is that the pride of the giver<sub>2</sub> | and the receiver<sub>3</sub> | cannot agree as to the value of the benefit.<sub>4</sub> (BF)

Si la traduction BF calque largement la maxime française, elle s'autorise des ellipses là où dans l'original les mots sont soigneusement répétés et explicités, comme dans cet exemple avec le mot « orgueil ». La répétition du mot « orgueil » instaure un équilibre syllabique entre les deux incises : « c'est que l'orgueil de celui qui donne, et l'orgueil de celui qui reçoit » comporte autant de syllabes à droite qu'à gauche de la virgule, soit neuf syllabes. Quelque chose dans la prosodie n'est donc pas reproduit en anglais, et ne semble même pas identifié. La répétition d' « orgueil » est cruciale dans la scansion de la phrase et marque une insistance dénonciatrice à placer au même niveau d'importance que le sens global de la maxime. D'autre part, tandis que Tancock fait la même impasse que Bunds et Friswell, sa traduction s'accompagne d'un réaménagement sensible de la phrase, dont le motif devient Th -> 1 -> 2 -> 3 -> 4 par rapport à l'initial 1 -> Th -> 2 -> 3 -> 4 :

**The deficit in the amount of gratitude we expect for kindnesses done** | is due to<sub>1</sub> | the pride of both giver<sub>2</sub> | and receiver<sub>3</sub> | for they fail to appeal upon the value of the kindness.<sub>4</sub> (T)

Cette traduction se caractérise aussi par une explicitation des liens logiques que l'original ne fournit pas : par l'ajout de mots comme « both » ou « for », on lit ici l'action d'une contrainte propre à l'anglais qui consiste à rendre saillants et à expliciter tous les rapports entre les phrases et les propositions. La maxime devient donc moins un tour cinglant qu'une explication plate d'un phénomène social.

Les remaniements structurels qu'impose la langue anglaise conduit à des traductions qui sont à la limite de la pure réécriture :

Il n'y a point de déguisement qui puisse longtemps cacher l'amour où il est, ni le feindre où il n'est pas.<sup>339</sup>

La maxime peut se formaliser comme suit :

Il n'y a point de déguisement<sub>1</sub> | qui puisse longtemps cacher<sub>2</sub> | **l'amour où il est**, | ni le feindre<sub>3</sub> | où il n'est pas.<sub>4</sub>

La traduction Tancock donne :

**Where love is**, | no disguise<sub>1</sub> | can hide it for long<sub>2</sub> ; | where it is not,<sub>4</sub> | none can simulate it.<sub>3</sub> (T)

Ce qui permet de présenter le comparatif suivant :

Version française :            1 -> 2 -> Th -> 3 -> 4

Traduction Tancock :        Th -> 1 -> 2 -> 4 -> 3

Les différences sensibles entre les deux schémas ci-dessus montrent que les traducteurs s'autorisent une marge de manœuvre significative là où on ne s'y attend pas, et surtout dans la stricte limite de ce que permet l'arrangement des propositions, c'est-à-dire sans même aller jusqu'à des procédés plus invasifs comme la transposition ou la modulation.

On comprend au travers de cet examen des traductions des *Maximes* à quel point chaque mot et chaque formulation est pesée et réfléchi et combien l'ensemble de la phrase peut être sensible aux procédés invasifs de traduction décrits par Vinay et Darbelnet. Cependant, il convient aussi de s'interroger sur la pertinence d'une traduction littérale.

---

<sup>339</sup> Maxime 70

### c. La maxime et le caractère aphoristique

Jusqu'à présent, nous avons envisagé la traduction des *Maximes* en les appréhendant comme des énoncés ordinaires. Cependant, la maxime, en tant que forme littéraire, comporte une dimension qui transcende les limites du texte et qu'il convient de prendre en considération dès lors que l'on cherche à ne pas adopter un point de vue réducteur sur ces énoncés singuliers. Le sémioticien Greimas évoque dans son ouvrage *Du signe* « l'existence d'un domaine sémantique indépendant, en affirmant le statut formel autonome d'éléments sémiologiques qu'on appelle traditionnellement proverbes et dictions »<sup>340</sup>. Bien que Greimas ne s'engage pas sur cette piste, il soulève néanmoins un problème bien saillant dans notre étude des traductions des *Maximes*.

*Aphorisme* est un terme littéraire qui désigne un ensemble flou et hétéroclite de genres et de discours. On se sert généralement de ce mot pour désigner des textes très courts, de l'ordre du fragment, comme ceux de Pascal dans ses *Pensées*, de l'anecdote comme chez Chamfort<sup>341</sup>, dans les *Caractères* de La Bruyère, ou encore pour ce qui a trait au « citationnel », c'est-à-dire les proverbes, adages et autres apophtegmes. Comme le souligne Umberto Eco<sup>342</sup>, rien ne définit plus rigoureusement l'aphorisme que la brièveté en tant que telle, et il est difficile voire impossible de faire l'inventaire des propriétés formelles et discursives de tels textes tant leur variété est grande. Si l'on se limite cependant au corpus des *Maximes* de La Rochefoucauld, on peut conclure à certains invariants en ce qui concerne au moins le propos tenu, qui se construit toujours en opposition au sens commun, ou doxa, qui fait elle-même l'objet d'une tentative d'analyse critique et de décomposition systématique. Le caractère aphoristique de la maxime de La Rochefoucauld est ainsi à ramener à une double contrainte d'écriture : la nécessité d'exprimer un paradoxe dans un arrangement de termes qui ménage brièveté et saisissement.

---

<sup>340</sup> A. Greimas, *Du sens*, t. I. p. 309

<sup>341</sup> Voir ses *Produits de la civilisation perfectionnée* recueillis dans *Maximes et pensées, Caractères et anecdotes*, Folio Classiques, Gallimard, Paris, 1970.

<sup>342</sup> U. Eco, *On Literature*. Vintage, London, 2006. p.62

Plusieurs linguistes ont étudié les maximes de La Rochefoucauld en partant du principe qu'il s'agissait de phrases aux propriétés particulières (Pagliaro 1964, Meleuc 1969, Schapira 1997), tant il est vrai que l'on devine, à la lecture de l'œuvre, une systématique dans le style qui se double d'une force illocutoire bien perceptible. L'enjeu de ces études a été de souligner la spécificité de la maxime en tant qu'entité phrastique bien définie et d'en saisir le fonctionnement, notamment pragmatique. La maxime a une nature que l'on peut qualifier d'« aphoristique », par son allure, car elle est typiquement constituée d'une phrase unique, parfois deux, et par sa force illocutoire : elle ménage brillance et saisissement. Le terme d'aphorisme signifie étymologiquement *délimitation, frontière* : la maxime peut être comparée à un texte à part entière, et cela à plusieurs égards. D'abord parce que la maxime a un système anaphorique clos, c'est-à-dire qu'elle ne renvoie jamais à un co-texte. Elle est en quelque sorte indépendante contextuellement parlant. Elle a de surcroît un fort pouvoir argumentatif : parole d'autorité, son énonciation marque un point de vue définitif. Enfin, les termes qu'elle emploie voient la plupart du temps leur sens défini dans l'espace même de la maxime, ce qui renforce le sentiment d'unité et de clôture de ces énoncés, qui, pour résumer, prennent valeur de discours isolés et indépendants.

En matière de traduction, il n'est donc pas inutile de considérer cette dimension particulière et d'en saisir toute la portée. Subtile alchimie entre forme et fond, équilibre délicat entre le sens et les moyens de son expression, la maxime articule une stratégie rhétorique qui est à rapprocher de celle d'autres énoncés « aphoristiques » comme le proverbe ou l'adage. Quels sont les moyens de cette expression « brillante » et « saisissante » (Ch. Schapira) ? Comment sont-ils rendus en anglais ? Il va s'agir de rendre compte des propriétés formelles et pragmatiques de la maxime et de voir comment les traductions cherchent à reproduire cette « aphoristicité ».

On perçoit intuitivement qu'il existe un rapport étroit entre le propos énoncé et la figure, l'agencement, dans lequel il s'enchâsse. La maxime repose la plupart du temps sur une *figure* que forment les mots dans la phrase. Cette « géométrie de la phrase », qui rappelle l'amour de la symétrie chère à l'esthétique classique, est fortement liée à

l'intuition, comparable à celle qu'eut Greimas, qu'il existe une dimension aphoristique dans la maxime, dimension qui fait la synthèse d'une rhétorique du bref et de l'effet d'étonnement et de surprise propre à ces phrases. Le contraste entre les versions françaises et anglaises dessine, en creux, l'aura de cette propriété aphoristique. Ainsi, les réagencements syntaxiques qu'opèrent les traducteurs, par exemple, qu'ils soient ou non contraints, posent d'emblée le problème de l'aphoristicité de l'énoncé, comme l'illustre la maxime 341 :

Les passions de la jeunesse<sub>1</sub> | ne sont guère plus opposées<sub>2</sub> | **au salut** | que la  
tiédeur<sub>3</sub> | des vieilles gens.<sub>4</sub><sup>343</sup>

**Salvation** | is scarcely more imperilled<sub>2</sub> | by hot-blooded youth<sub>1</sub> | than by  
lukewarm<sub>3</sub> | age.<sub>4</sub> (T)

Motif de la maxime originale : 1 -> 2 -> Th -> 3 -> 4

Traduction de Tancock : Th -> 2 -> 1 -> 3 -> 4

L'avancement du thème en position initiale et la transposition des syntagmes nominaux aux étapes 1 et 4 en compléments d'agent d'une structure passive renversent la hiérarchie initiale des idées, et rompent la symétrie de la comparaison qui s'articule autour du thème. Le « salut » est en effet sciemment placé en tenaille entre deux syntagmes qui participent d'une structure comparative, « les passions de la jeunesse » et « la tiédeur des vieilles gens », qui sont de plus diamétralement opposés du point de vue du sens (passion/tiédeur ; jeune/vieux).

Ainsi le sens se déploie dans la maxime selon un principe figural, il est géométriquement ordonné. Eco<sup>344</sup>, qui évoque la figuralité de l'aphorisme, développe l'idée que ces derniers peuvent se distinguer selon leur capacité de réversibilité. Les aphorismes sont ainsi souvent réversibles, c'est-à-dire qu'il est possible de renverser les termes qu'ils

---

<sup>343</sup> Maxime 341

<sup>344</sup> U. Eco, *On Literature*, Vintage, London, 2006, p.68



mettent en opposition et ainsi de produire un autre aphorisme, comme on peut le faire avec la maxime 341 citée plus haut :

Les passions de la jeunesse ne sont guère plus opposées au salut que la tiédeur des vieilles gens.

peut se réécrire :

La tiédeur des vieilles gens n'est guère plus opposée au salut que les passions de la jeunesse.

Eco cite d'ailleurs des maximes de La Rochefoucauld dans son essai, comme la maxime 38 :

Nous promettons selon nos espérances et nous tenons selon nos craintes.<sup>345</sup>

Maxime dont il démontre la rétrogradabilité en la récrivant :

Nous promettons selon nos craintes et nous tenons selon nos espérances.

Selon Eco cependant, les aphorismes les plus efficaces sont ceux que l'on ne peut renverser : il parle alors non plus d'aphorismes réversibles, mais de paradoxes. Certains des exemples qu'il en donne auraient d'ailleurs pu sortir tout droit du livre des *Maximes* :

Les châtiments servent à l'intimidation de ceux qui ne veulent commettre aucun péché.

Ou encore :

Un être sensible est quelqu'un qui écrase constamment les pieds des autres sous prétexte qu'il a des cors.

---

<sup>345</sup> Maxime 38

Ce type d'énoncé puise sa force et son effet dans une savante élaboration d'un discours qui va à l'encontre de la doxa.

La propriété de réversibilité que décrit Eco met en relief la nature profondément figurale de l'expression aphoristique et l'importance cruciale que revêt la *construction* des phrases, au sens architectural du terme, dans l'œuvre de La Rochefoucauld. Le jeu de contrastes entre traductions et originaux révèle l'importance de ce trait distinctif :

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.<sup>346</sup>

Some reproaches praise; some praises reproach. (BF)

L'anglais permet ici un procédé stylistique plus tonitruant que ne le peut le français. La maxime 148 repose sur une antimétabole, c'est-à-dire une répétition de deux groupes syntaxiques identiques mais avec permutation de leurs constituants : « des reprochent qui louent » / « des louanges qui médisent ». En anglais, l'identité morphologique du nom *praise* et du verbe *praise* fait sentir plus intensément la présence du procédé en le doublant d'une manière d'antanaclase (on répète le même mot, *praise*, avec deux sens différents). La traduction BF fait cependant le sacrifice d'une nuance de sens par rapport à l'original, et ce afin de recourir à une antimétabole plus spectaculaire : avec « médisent » traduit par « reproach », on s'éloigne sensiblement du sens d'origine. La traduction T, plus rigoureusement traduite, subit un allongement :

Some strictures can be compliments, and some compliments can be slanderous.  
(T)

Ici, la maxime n'est pas plus longue du fait d'un étoffement ou d'une explicitation, mais du choix des termes anglais : « strictures », « compliments » et « slanderous », sont plus longs que leurs contreparties françaises. La phrase se voit donc rythmiquement alourdie

---

<sup>346</sup> Maxime 148

et il y a lieu de se demander si, d'un point de vue prosodique et stylistique, la traduction BF n'est pas plus satisfaisante et jubilatoire.

Les techniques classiques de traduction, notamment la modulation, ont une influence directe sur ce que l'on ressent comme relevant de l'aphoristicité de l'énoncé :

Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond de notre cœur à nos amis, n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux, que celle que nous avons de nous-mêmes.<sup>347</sup>

We are usually prevented from revealing our inmost thoughts to our friends by mistrust, not of them but of ourselves. (T)

Deux grandes altérations structurelles marquent cette traduction : l'absence d'une structure pseudo-clivée, qui pourtant ne pose d'habitude pas de problème particulier, et le renversement des rôles sémantiques attribués aux référents de la phrase. Le mot *défiance* passe ainsi du statut de point de départ d'une chaîne causale à celui de point d'arrivée d'une succession d'événements sans réel lien entre eux. Dans le schéma de passivation auquel recourt BF, *défiance* est destitué de son rôle syntaxiquement essentiel de thème de la maxime, en complément d'agent dont la première propriété est d'être effaçable. L'effet de progression vers un climax, annoncé par « n'est pas tant », et qui se réalise à l'apparition de « défiance », avant d'être suivi par une chute inattendue, est rompu dans la traduction. C'est ici le choix de la structure passive, qui focalise le verbe et atténue l'importance du sujet, en lieu et place d'une construction pseudo-clivée qui ménage stratégiquement la divulgation de l'information, et donc les effets de surprise et l'ironie corrosive du Duc, qui corrompt la force de la maxime en anglais.

Les exemples cités précédemment mettent en avant le rapport essentiel qui se joue dans la maxime entre forme et fond, certes comme toute littérature, mais encore davantage par la capacité des *Maximes* à rendre visible l'architecture du style et à donner

---

<sup>347</sup> Maxime 315

en spectacle la géométrie de la pensée, par des moyens stylistiques et linguistiques. C'est donc l'équation d'une figure de style, à prendre au sens géométrique du terme<sup>348</sup>, et d'un propos qui s'inscrit en contradiction par rapport à la doxa, qui rend compte de « l'aphoristicité » de la maxime. Ce néologisme est commode dans le cadre de notre recherche car il permet de désigner un aspect de la maxime autrement bien difficile à nommer. Relation entre un agencement consciemment pesé de la phrase et discours à portée universelle et tendu par les codes de la doxa, l'aphoristicité d'une phrase est ce qui lui confère le statut singulier d'aphorisme, d'énoncé indépendant contextuellement, et à la fois mémorisable et mémorable. Il s'agit donc d'un point essentiel sur le texte des *Maximes*, et que les traducteurs ne semblent pas adopter volontiers, comme en témoigne la maxime 171 :

**Les vertus** | se perdent<sub>1</sub> | dans l'intérêt<sub>2</sub> | comme les fleuves<sub>3</sub> | se perdent<sub>4</sub> | dans la mer.<sub>5</sub><sup>349</sup>

Schématisée de la sorte, on observe dans la traduction T qu'il manque l'étape 4 :

**The virtues** | lose themselves<sub>1</sub> | in self-interest<sub>2</sub> | like rivers<sub>3</sub> | Ø<sub>4</sub> | in the sea.<sub>5</sub> (T)

L'ellipse de la seconde mention du verbe « perdent » est cependant déjà possible en français ; son évitement dans l'original remplit d'abord un rôle stylistique : il s'agit d'insister par le moyen d'une répétition sur l'idée de perte. D'autre part, le maintien de « perdent » permet un équilibrage prosodique des deux membres de la maxime séparés par une virgule, conférant une plus grande régularité à la scansion de la phrase (on passe d'un schéma 10/8 à 10/11) :

Les vertus se perdent dans l'intérêt, (10)

Comme les fleuves *se perdent* dans la mer. (11 voire 10 si l'on considère que *comme* est monosyllabique)

<sup>348</sup> Les stylisticiens tels que Georges Molinié diraient qu'il s'agit ici des figures *microstructurales*, c'est-à-dire appréhendables directement dans le matériau de la phrase, par opposition aux figures *macrostructurales*, perceptibles au niveau du texte ou sur un large pan de discours, et dont l'identification est fonction d'une fine analyse des enjeux de la parole.

<sup>349</sup> Maxime 171

Cette maxime repose sur une répétition enchâssée dans une comparaison (signée par « comme ») qui fait se redoubler un même propos (les vertus sont diluées dans le vice) dans le domaine métaphorique (avec le motif des fleuves qui se jettent dans la mer). Voilà les éléments essentiels qui constituent la nature aphoristique de l'énoncé que représente cette maxime 171, et sur lesquels les traductions semblent faire l'impasse :

As rivers<sub>3</sub> | are lost<sub>4</sub> | in the sea<sub>5</sub> | so are<sub>1</sub> | **virtues** | in self.<sub>2</sub> (BF)

Le motif informatif original donne : Th -> 1 -> 2 -> 3 -> 4 -> 5

Tandis que celui de la version BF devient : 3 -> 4 -> 5 -> 1 -> Th -> 2.

Non seulement l'équilibre rythmique est laissé de côté, mais la construction type *propos* suivi de son redoublement métaphorique se voit renversée. De plus la maxime anglaise, en cherchant à reproduire une comparaison d'égalité, doit commencer par « as », ce qui amenuise l'effet de surprise de l'énoncé, puisque d'emblée on nous signale qu'une comparaison va être exprimée (« as » placé en tête de phrase annonçant que ce qui suit tient de la subordination et qu'il y aura donc une seconde proposition dans la phrase). Puisque tant la logique du propos que la figure dans lequel il se moule sont altérées dans le sens d'un « aplatissement », c'est l'aphoristicité même de la phrase qui est atteinte.

Dans les traductions anglaises des *Maximes*, l'écueil est fréquent. Monique Nemer va jusqu'à généraliser cette dynamique d'appauvrissement et convient que la plupart du temps « le paradoxe au sens strict disparaît et la maxime devient souvent pure définition, et définition poétique ou humoristique, qui ne se veut nullement contestation. »<sup>350</sup> Le dévoiement du caractère aphoristique dans les traductions est sans doute, à nos yeux, une perte plus lourde encore que celle du discours si singulier de La Rochefoucauld. Ce n'est donc pas tant l'obstacle grammatical qui pénalise le plus les traducteurs dans leur travail que la perception et la recreation d'un tour de phrase bien spécifique.

---

<sup>350</sup> M. Nemer , « La dénégation dans la réception de La Rochefoucauld en Angleterre », in *Images de La Rochefoucauld, Actes du Tricentenaire 1680-1980*, Paris, PUF, 1984, p.95-107

Il y a lieu, à ce stade de notre réflexion, de se demander dans quelle mesure on peut identifier un aphorisme, et selon quels critères. Comme nous donnons de l'aphorisme une définition stylistique (car tournée vers une recherche esthétique) et pragmatique (car conçue en fonction d'un destinataire), plutôt que simplement littéraire et générique, nous adhérons à l'idée que ces énoncés aphoristiques puissent faire l'objet d'une classification morphologique, même si cette dernière ne peut que conduire à une vision réductrice<sup>351</sup>. Il nous semble donc à propos de présenter ici une classification raisonnée de divers types d'aphorismes, afin d'étayer notre hypothèse selon laquelle c'est la figure géométrique que prend un discours contre-doxique qui définit la notion d'aphoristicité. D'inspiration structuraliste, la classification de Pagliaro<sup>352</sup> s'appuie sur des critères comparables à ceux que nous avons évoqués, parfois en creux, au cours de notre analyse des traductions : polarité de la phrase (ou « équilibre grammatical » dans les termes de l'auteur), nature des rapports entre les membres de l'énoncé (analytique ou synthétique) et nature des figures convoquées (parallélisme, équation, comparaison). Nous reproduisons ci-après le fruit de ses travaux :

**I. Aphorismes affirmatifs ou constatifs**<sup>353</sup>

« Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. »

(M. 26)

**II. Aphorismes paradoxaux**<sup>354</sup>

A. Aphorismes paradoxaux polaires<sup>355</sup>

1. Aphorismes polaires à structure parallèle<sup>356</sup>

a. *Parallélisme dans une antithèse*

---

<sup>351</sup> Charlotte Schapira explique d'ailleurs dans *La maxime ou le discours d'autorité* (1997) que s'il est possible de faire un inventaire sur critères formels des aphorismes et autres maximes, il ne saurait être à prendre comme une fin en soi. De plus, toute classification trop rigoureuse des maximes, définies entre autre par cette linguiste comme un discours qui vient constamment à rebours d'un horizon d'attente, sera toujours contrecarrée par les auteurs qui en feront toujours un outil de subversion aux moyens inattendus, et donc insaisissables.

<sup>352</sup> H.E. Pagliaro, « Paradox in the aphorisms of La Rochefoucauld and some representative English followers », P.M.L.A., 79/1, 1964, p.42-50

<sup>353</sup> Nous donnons en notes les appellations d'origine de Pagliaro. Ici, « expository aphorism ».

<sup>354</sup> « Paradoxical aphorisms »

<sup>355</sup> « Polar paradoxical aphorisms »

<sup>356</sup> « Polar aphorisms of parallel structure »

« L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres. »  
(M. 40)

*b. Parallélisme analytique*

« C'est une espèce de coquetterie de faire remarquer qu'on n'en fait jamais. » (M. 107)

*c. Parallélisme synthétique*

« On ne loue d'ordinaire que pour être loué. » (M. 146)

2. Aphorisme polaire à structure équative (ou pseudo-définition)<sup>357</sup>

« L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs. »  
(M. 2)

3. Aphorisme polaire à structure comparative<sup>358</sup>

« Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant comme ceux du visage. » (M. 112)

B. Aphorisme paradoxal non-polaire<sup>359</sup>

« Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux. » (M. 113)

Cet inventaire raisonné des structures d'aphorismes, pour réducteur qu'il puisse être, a le mérite d'illustrer le caractère crucial que prend l'agencement et de la figuralité de l'expression dans l'aphorisme. Le parallélisme, la polarité, la synthèse et l'analyse sont des motifs structurels récurrents dans les maximes, à tel point que plusieurs études ont été menées sur le sujet, point que nous détaillons dans le dernier chapitre de cette thèse.

On peut conclure, à l'issue de cette étude des problèmes de traduction, qu'on ne peut envisager la traduction des *Maximes* en se limitant strictement à leur dimension phrastique, trompeuse et superficielle. Loin de n'être que de la prose, et plus complexes que ne le laisse croire l'apparente simplicité des formulations, les maximes qu'a écrites La Rochefoucauld sont le résultat d'un triple travail, à la fois sur le propos, sur

---

<sup>357</sup> « Polar aphorism of equational structure (or pseudo-definitions) »

<sup>358</sup> « Polar aphorism of comparative structure »

<sup>359</sup> « Non-polar paradoxical aphorisms »

l'énonciation, et sur la structure. La tension classique entre traduction littérale et traduction libre, entre sourcisme et ciblisme, est rendue caduque par l'entreprise de conversion des *Maximes* en anglais, tant il est difficile de s'écarter de la lettre tout en conservant un naturel et une brillance tout à fait singuliers. L'idée d'un niveau de lecture « aphoristique » permet d'aborder l'analyse des traductions sous un jour nouveau et va nous amener à nous interroger plus avant sur les traductions les plus contemporaines des *Maximes*.



### C. La traduction de John Heard (1917) : une réécriture proverbiale ?

Nous disposons non pas de l'édition originale<sup>360</sup> de cette traduction, mais d'une réimpression américaine de 2006, aux éditions Dover, des travaux de John Heard, qui parurent initialement en 1917. Comment présenter cette traduction qui ne comporte ni préface, ni notice ? Seul indice des circonstances de son édition : une note bibliographique très succincte, donnée avec les cotes de la Bibliothèque du Congrès, rappelant la date de la première édition du texte français (1665) et l'année de mort de La Rochefoucauld (1680).

Comme souvent dans les versions anglaises, Heard fournit en tête du texte des *Maximes* une version anglaise de la fable-éloge de La Fontaine à l'auteur des *Maximes*, « L'homme et son image », ainsi que le portrait du Duc « fait par lui-même ». Ces deux appendices, livrés comme des avant-propos, donnent au lecteur anglais un aperçu de la brillante fortune du livre au XVIIe, ainsi que de son auteur, avant d'aborder le cœur de l'œuvre.

Il est difficile de déterminer quelle édition a servi de support à cette traduction : les maximes sont numérotées de 1 à 528, ce qui ne correspond ni aux 504 maximes de la 5<sup>e</sup> édition, ni à la totalité des maximes<sup>361</sup>, c'est-à-dire en comptant les « maximes supprimées » et les « maximes écartées ». En comparant les tableaux de concordances des *Maximes* avec la traduction de John Heard, on s'aperçoit rapidement que l'ordre des pièces a été largement repensé par le traducteur lui-même, qui mélange à sa guise maximes de la dernière édition et maximes supprimées ou écartées. Ces remaniements sont d'importance variable et on peut citer au hasard les maximes 130 et 131 qui sont permutées, la maxime 90 remplacée par la 91, la 81 par la 83, celle qui figure sous 83 dans la traduction Heard qui est en fait une traduction de la maxime supprimée 62 (MS

---

<sup>360</sup> Aux éditions Houghton Mifflin Company, The Riverside Press, Cambridge, 1917.

<sup>361</sup> Voir dans le présent travail I. vii.

62), ou encore la 71 qui est une version de la MS 61. De larges ensembles de maximes sont déplacés à l'intérieur de la traduction, comme les maximes 184 à 222 qui sont numérotées par Heard 189 à 227. Mais la plus frappante intervention du traducteur est sans doute la suppression pure et simple de l'épigramme « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés », que l'on s'explique difficilement. Comme explication des vastes remaniements qu'a opérés le traducteur, on peut postuler une volonté d'organiser thématiquement les *Maximes* et d'apporter à leur classement une logique plus perceptible. Par exemple, la maxime 71 se trouve déplacée au numéro 177, afin d'homogénéiser le passage sur l'amour et les amants. Heard devait sans doute concevoir la lecture des *Maximes* comme celle d'un roman ou d'un essai, comme lecture suivie. Il réinsère d'autre part les « maximes supprimées » au fil des énumérations de maximes regroupées autour d'un même thème, abolissant ainsi tout le travail d'édition effectué par La Rochefoucauld lui-même. Il nous a semblé utile de nous astreindre à composer un tableau de concordance, afin de palier le déficit éditorial du texte des éditions Dover :

Tableau de concordance<sup>362</sup> entre la traduction Heard et la 5<sup>e</sup> édition des *Maximes* :

---

<sup>362</sup> La colonne de gauche donne la numérotation de Heard, la colonne de droite donne le numéro de la 5<sup>e</sup> édition (1678) tel qu'attribué par La Rochefoucauld. Quant à l'abréviation MS, elle renvoie aux « maximes supprimées » telles que référencées dans l'édition Plazenet 2005. Seules figurent dans le tableau les maximes renumérotées par Heard. Celles qui en sont absentes ont des numéros identiques à ceux de la 5<sup>e</sup> édition.

| H   | LR        |
|-----|-----------|
| Ø   | épigramme |
| 71  | MS 61     |
| 81  | 83        |
| 83  | MS 62     |
| 90  | 91        |
| 91  | MS 64     |
| 130 | 131       |
| 131 | 130       |
| 177 | 71        |
| 178 | 81        |
| 179 | MS 17     |
| 180 | 87        |
| 181 | 177       |
| 182 | 178       |
| 183 | 179       |
| 184 | 180       |
| 185 | 181       |
| 186 | 182       |
| 187 | 183       |
| 188 | MS 68     |
| 189 | 184       |
| 190 | 185       |
| 191 | 186       |
| 192 | 187       |
| 193 | 188       |
| 194 | 189       |
| 195 | 190       |
| 196 | 191       |
| 197 | 192       |
| 198 | 193       |
| 199 | 194       |
| 200 | 195       |
| 201 | 196       |
| 202 | 197       |
| 203 | 198       |
| 204 | 199       |
| 205 | 200       |
| 206 | 201       |
| 207 | 202       |
| 208 | 203       |

|     |       |
|-----|-------|
| 209 | 204   |
| 210 | 205   |
| 211 | 206   |
| 212 | 207   |
| 213 | 208   |
| 214 | 209   |
| 215 | 210   |
| 216 | 211   |
| 217 | 212   |
| 218 | 213   |
| 219 | 214   |
| 220 | 215   |
| 221 | 216   |
| 222 | 217   |
| 223 | 218   |
| 224 | 219   |
| 225 | 220   |
| 226 | 221   |
| 227 | 222   |
| 228 | 90    |
| 229 | 96    |
| 230 | 223   |
| 231 | 224   |
| 232 | 225   |
| 233 | 226   |
| 234 | MS 69 |
| 235 | 228   |
| 236 | 229   |
| 237 | 230   |
| 238 | 231   |
| 239 | 232   |
| 240 | 233   |
| 241 | MS 18 |
| 242 | 235   |
| 243 | 236   |
| 244 | 237   |
| 245 | 238   |
| 246 | 239   |
| 247 | 240   |
| 248 | 241   |
| 249 | 242   |

|     |         |
|-----|---------|
| 250 | 295 (?) |
| 251 | 243     |
| 252 | 244     |
| 253 | 245     |
| 254 | 246     |
| 255 | 247     |
| 256 | 248     |
| 257 | 249     |
| 258 | 250     |
| 259 | 251     |
| 260 | 252     |
| 261 | 253     |
| 262 | 254     |
| 263 | 255     |
| 264 | 256     |
| 265 | 257     |
| 266 | 158     |
| 267 | 259     |
| 268 | 260     |
| 269 | 261     |
| 270 | 262     |
| 271 | 263     |
| 272 | 264     |
| 273 | 265     |
| 274 | 266     |
| 275 | 267     |
| 276 | 268     |
| 277 | 269     |
| 278 | 270     |
| 279 | 271     |
| 280 | MS 71   |
| 281 | 273     |
| 282 | MS 72   |
| 283 | 275     |
| 284 | 276     |
| 285 | 277     |
| 286 | 278     |
| 287 | 279     |
| 288 | 280     |
| 289 | 281     |
| 290 | 282     |

|     |     |
|-----|-----|
| 291 | 283 |
| 292 | 284 |
| 293 | 285 |
| 294 | 286 |
| 295 | 287 |
| 296 | 288 |
| 297 | 289 |
| 298 | 290 |
| 299 | 291 |
| 300 | 292 |
| 301 | 293 |
| 302 | 294 |
| 303 | 296 |
| 304 | 297 |
| 305 | 298 |
| 306 | 299 |
| 307 | 300 |
| 308 | 301 |
| 309 | 302 |
| 310 | 303 |
| 311 | 304 |
| 312 | 305 |
| 313 | 306 |
| 314 | 307 |
| 315 | 308 |
| 316 | 309 |
| 317 | 310 |
| 318 | 311 |
| 319 | 312 |
| 320 | 313 |
| 321 | 314 |
| 322 | 315 |
| 323 | 316 |
| 324 | 317 |
| 325 | 318 |
| 326 | 319 |
| 327 | 320 |
| 328 | 321 |
| 329 | 322 |
| 330 | 323 |
| 331 | 324 |

|     |       |
|-----|-------|
| 332 | 325   |
| 333 | 326   |
| 334 | 327   |
| 335 | 328   |
| 336 | 329   |
| 337 | 330   |
| 338 | 331   |
| 339 | 332   |
| 340 | 333   |
| 341 | 334   |
| 342 | 335   |
| 343 | 336   |
| 344 | 337   |
| 345 | 338   |
| 346 | 339   |
| 347 | 340   |
| 348 | 341   |
| 349 | 342   |
| 350 | 343   |
| 351 | 344   |
| 352 | 345   |
| 353 | 346   |
| 354 | 347   |
| 355 | 348   |
| 356 | 349   |
| 357 | 350   |
| 358 | 351   |
| 359 | 352   |
| 360 | 353   |
| 361 | 354   |
| 362 | 355   |
| 363 | 356   |
| 364 | 357   |
| 365 | 358   |
| 366 | MS 14 |
| 367 | MS 15 |
| 368 | MS 16 |
| 369 | MS 3  |
| 370 | MS 4  |
| 371 | MS 5  |
| 372 | MS 8  |

|     |       |
|-----|-------|
| 373 | 227   |
| 374 | 274   |
| 375 | 372   |
| 376 | 375   |
| 377 | 234   |
| 378 | 258   |
| 379 | 272   |
| 380 | MS11? |
| 381 | 359   |
| 382 | 360   |
| 383 | 361   |
| 384 | 362   |
| 385 | 363   |
| 386 | 364   |
| 387 | 365   |
| 388 | 366   |
| 389 | 367   |
| 390 | 368   |
| 391 | 369   |
| 392 | 370   |
| 393 | 371   |
| 394 | MS 73 |
| 395 | 373   |
| 396 | 374   |
| 397 | MS 74 |
| 398 | 376   |
| 399 | 377   |
| 400 | 378   |
| 401 | 379   |
| 402 | 380   |
| 403 | 381   |
| 404 | 382   |
| 405 | 383   |
| 406 | 384   |
| 407 | 385   |
| 408 | 386   |
| 409 | 387   |
| 410 | 388   |
| 411 | 389   |
| 412 | 390   |
| 413 | 391   |

|     |     |
|-----|-----|
| 414 | 392 |
| 415 | 393 |
| 416 | 394 |
| 417 | 395 |
| 418 | 396 |
| 419 | 397 |
| 420 | 398 |
| 421 | 399 |
| 422 | 400 |
| 423 | 401 |
| 424 | 402 |
| 425 | 403 |
| 426 | 404 |
| 427 | 405 |
| 428 | 406 |
| 429 | 407 |
| 430 | 408 |
| 431 | 409 |
| 432 | 410 |
| 433 | 411 |
| 434 | 412 |
| 435 | 413 |
| 436 | 414 |
| 437 | 415 |
| 438 | 416 |
| 439 | 417 |
| 440 | 418 |
| 441 | 419 |
| 442 | 420 |
| 443 | 421 |
| 444 | 422 |
| 445 | 423 |
| 446 | 424 |
| 447 | 425 |
| 448 | 426 |
| 449 | 427 |
| 450 | 428 |
| 451 | 429 |
| 452 | 430 |
| 453 | 431 |
| 454 | 432 |

|     |       |
|-----|-------|
| 455 | 433   |
| 456 | 434   |
| 457 | 435   |
| 458 | 436   |
| 459 | 437   |
| 460 | 438   |
| 461 | 439   |
| 462 | 440   |
| 463 | 441   |
| 464 | 442   |
| 465 | 443   |
| 466 | 444   |
| 467 | 445   |
| 468 | 446   |
| 469 | 447   |
| 470 | MS 38 |
| 471 | 448   |
| 472 | 449   |
| 473 | 450   |
| 474 | 451   |
| 475 | 452   |
| 476 | 453   |
| 477 | 454   |
| 478 | 455   |
| 479 | 456   |
| 480 | 457   |
| 481 | 458   |
| 482 | 459   |
| 483 | 460   |
| 484 | 461   |
| 485 | 462   |
| 486 | 463   |
| 487 | 464   |
| 488 | 465   |
| 489 | 466   |
| 490 | 467   |
| 491 | 468   |
| 492 | 469   |
| 493 | 470   |
| 494 | 471   |
| 495 | 472   |

|     |       |
|-----|-------|
| 496 | 473   |
| 497 | 474   |
| 498 | 475   |
| 499 | 476   |
| 500 | 477   |
| 501 | 478   |
| 502 | 479   |
| 503 | 480   |
| 504 | 481   |
| 505 | 482   |
| 506 | 483   |
| 507 | 484   |
| 508 | 485   |
| 509 | 486   |
| 510 | 487   |
| 511 | MS 53 |
| 512 | 488   |
| 513 | 489   |
| 514 | 490   |
| 515 | 491   |
| 516 | 492   |
| 517 | 493   |
| 518 | 494   |
| 519 | 495   |
| 520 | 496   |
| 521 | 497   |
| 522 | 498   |
| 523 | 499   |
| 524 | 500   |
| 525 | 501   |
| 526 | 502   |
| 527 | 503   |
| 528 | 504   |

L'intrusion du traducteur dans la cohérence du texte montre que la traduction de Heard, pourtant relativement récente, prend un parti singulier, et donne au texte un tour tout à fait unique. Loin de se limiter à un travail de réorganisation, Heard donne une version des *Maximes* assez éloignée de la lettre.

On remarque d'abord un raccourcissement significatif et quasi-systématique des maximes, qu'elles soient, à l'origine, brèves ou longues :

On parle peu, quand la vanité ne fait pas parler.<sup>363</sup>

We rarely talk unprompted by vanity. (H)

Le motif prosodique de la maxime originale, étendu sur deux propositions séparées par une virgule, est concentré en une seule phrase par Heard, qui lui retire donc son allure rythmique. La réduction chez Heard est souvent importante, elle est la conséquence d'ellipses, de simplifications et assez régulièrement aussi d'omissions :

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paraissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit, et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire; au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire aux autres ou de les persuader, que de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.<sup>364</sup>

---

<sup>363</sup> Maxime 137

<sup>364</sup> Maxime 139

One reason why so few people converse agreeably or logically is that a man pays more attention to his own utterances than to giving an exact answer to questions put to him. Even the most charming and clever do little more than appear attentive, while in their eyes one may see a look of bewilderment as one talks, so anxious are they to return to their own ideas. To be bent on to pleasing one's self is a poor method of pleasing or of convincing others. A man who listens well and answers to the point is a master of conversation. (H)

Cette longue maxime de La Rochefoucauld est réduite d'un quart en anglais, passant de 134 mots à seulement 101, en raison d'un constant souci du traducteur d'aboutir à une expression ramassée là où l'auteur s'efforce d'étoffer et de diluer. Les coupes que fait Heard sont ainsi souvent spectaculaires :

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.<sup>365</sup>

Glory is measured by the means used to attain it. (H)

Les violences qu'on nous fait font souvent moins de peine que celles que nous nous faisons à nous-même.<sup>366</sup>

Self-inflicted wounds smart most. (H, 385)

L'exemple de ces deux maximes est représentatif d'une tendance du traducteur à ne retenir qu'un tiers de la longueur originale. En supprimant compléments de nom (« la gloire *des grands hommes* »), adverbess servant à nuancer les généralités (« doit *toujours* » ; « font *souvent* ») voire en supprimant complètement des membres des maximes (« les violences qu'on nous fait »), Heard aboutit à des versions faisant de

---

<sup>365</sup> Maxime 157

<sup>366</sup> Maxime 363

vertigineux raccourcis syntaxiques, et, par voie de conséquence, sémantiques et rhétoriques :

Il y a des folies qui se prennent comme des maladies contagieuses.<sup>367</sup>

Folly is as contagious as certain diseases. (H, 307)

Le réaménagement de la maxime conduit ici à une forme de contresens : alors que La Rochefoucauld dénonce les mœurs de sa société, Heard ne fait plus qu'une constatation tout en affaiblissant considérablement la portée ironique de l'énoncé.

On pourrait aussi considérer que parfois, la réduction des maximes passe pour l'adoption d'une économie de phrase accrue. Cette dernière serait permise par d'importantes modulations : un très grand nombre de maximes se voient ainsi très librement traduites<sup>368</sup> :

Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait.<sup>369</sup>

Accepting favors from people compels us to swallow the injuries they do us. (H, 236)

Heard accumule ce qui serait assimilable à des inexactitudes, le tout étant filé par des modulations parfois un peu forcées. Pour saisir plus finement le travail du traducteur, il convient de réfléchir d'abord sur le mode de fonctionnement de la maxime originale, qui joue sur une antithèse et une symétrie entre « le bien que nous avons reçu » et « le mal qu'il nous fait » :

---

<sup>367</sup> Maxime 300

<sup>368</sup> Ce qui n'a d'ailleurs pas manqué de nous compliquer la tâche lors de l'établissement du tableau de concordance entre la version Heard et l'original.

<sup>369</sup> Maxime 229

|  |   |                               |
|--|---|-------------------------------|
| Unité de sens  | <b>Le bien que nous avons reçu</b>                                | <b>Le mal qu'il nous fait</b> |
| Identité grammaticale  | Syntagme nominal + proposition subordonnée relative déterminative |                               |
| Connotation  | Positive  | Négative                      |
| Rôle sémantique par rapport au tiers que représente le mot « quelqu'un » | Bénéficiaire  | Affecté                       |

L'énoncé de La Rochefoucauld tire sa force d'un équilibre savamment dosé. La dénonciation de l'hypocrisie des rapports de forces entre les hommes passe par une expression qui reflète ces mêmes rapports par le truchement du style. La balance entre le positif et le négatif qui signe une antithèse assez classique entre le bien et le mal est redoublée dans les rôles sémantiques que prennent les termes initiaux et finaux de la maxime. Le repère par lequel sont établis tous ces rapports, à la fois psychologiques et stylistiques, est l'*autre* à qui l'on a affaire en toute situation, cette personne tierce indéfinie que représente le mot « quelqu'un » dans la maxime. Dans la version de Heard, l'architecture sémantique de la maxime est affectée par plusieurs modulations et choix lexicaux :

|         |                     |              |         |                     |              |                 |
|---------|---------------------|--------------|---------|---------------------|--------------|-----------------|
| Le bien | que nous avons reçu | de quelqu'un | veut    | que nous respectons | le mal       | qu'il nous fait |
| favors  | Accepting           | from people  | compels | us to swallow       | the injuries | they do us      |
| (1)     | (2)                 | (3)          | (4)     | (5)                 | (6)          | (7)             |

- (1) Explicitation, particularisation de « bien » qui devient « les faveurs ». La portée de la référence change, à cause notamment du choix du verbe : « recevoir du bien » n'est pas tout à fait « accepter des faveurs ».



- (2) Modulation: un schéma actanciel passif devient actif. La Rochefoucauld suggère que l'on subit autant quand on nous fait du mal que du bien. Heard suggère que l'on peut choisir ou pas des « faveurs », la situation évoquée n'est plus vraiment la même.
- (3) Modulation sur le nombre : le singulier devient pluriel, l'individu dont parle l'énoncé devient un ensemble de personne indéfini et générique.
- (4) Modulation : un verbe exprimant une conséquence ou une implication (*vouloir* dans le sens d'*impliquer* ou *entraîner*) devient verbe exprimant une obligation (« compel » signifie « obliger », « forcer quelqu'un »)
- (5) Explication ou interprétation de la dimension ironique de « respects », qui se voit traduit par « swallow », signifiant ici figurativement « accepter sans sourciller ».
- (6) Explication, particularisation de « mal » en « blessures » physiques ou morales. La portée de la maxime s'en trouve ici aussi restreinte, car « le mal » peut également renvoyer à une pression morale ou des obligations indésirables, par exemple. Il ne s'agit donc pas que d'atteintes directes et marquées.
- (7) Modification du nombre : singulier devient pluriel, conformément au choix de traduire « quelqu'un » par « people ».

Cette présentation synthétique reflète les tendances de la traduction de Heard, qui verse dans une pratique plus libérale que littérale. Mais si Heard s'éloigne de la lettre, on ne peut pas vraiment reconnaître qu'il suit l'esprit. D'autres exemples viennent étayer ce constat :

La souveraine habileté consiste à bien connaître le prix des choses.<sup>370</sup>

The perfection of cleverness is to be a good judge of values. (H, 252)

La maxime, d'une manière générale, comme l'écrit et la conçoit La Rochefoucauld ne relève pas du précepte, bien qu'elle puisse en avoir parfois l'allure. Dans la maxime 315, l'auteur donne ce qui ressemble à une définition de « la parfaite habileté » : mais une

---

<sup>370</sup> Maxime 244

définition qui détourne de l'explication attendue. Être doué d'une parfaite habileté, c'est savoir *agir* avec art. Or La Rochefoucauld définit de l'« agir » par du « jugement », « bien connaître le prix des choses » voulant dire « bien évaluer la valeur des individus et de leurs actions ». Le terme de « valeur », sous-entendu par « prix », a dans la langue du XVII<sup>e</sup> un sens ambigu : il s'agit de la valeur matérielle mais aussi de la valeur morale, c'est-à-dire l'adéquation avec ce que dicte la vertu, concept que dénonce et rejette l'auteur. L'ironie de la maxime repose donc sur un double détournement : celui des codes du XVII<sup>e</sup> avec la mise en relief de la connotation péjorative de « prix » et celui des codes de la définition même, qui laisse attendre le lecteur une équivalence, que l'auteur se garde bien de donner, lui préférant la mention d'un travers : celui du calcul et de l'hypocrisie affectée. Dans la traduction Heard, ces deux détournements semblent s'effacer, on pourrait même aller jusqu'à les voir comme corrigés : le verbe central de la maxime originale, « consiste », qui signale qu'on a affaire à une définition trompeuse et ironique, est traduit par le simple verbe « être » par Heard, effaçant dès lors un indice de la subversion de la phrase, puisque « être » est le verbe typique des définitions. Quant à « to be a good judge of values », il s'agit d'une illustration, parmi tant d'autres chez ce traducteur, d'une explicitation d'un sous-entendu d'une formulation ironique, ici « bien connaître le prix des choses ». Au final, on ne peut que conclure que la plume de Heard ôte à la maxime son voile de subversion : l'énoncé de départ, à la fois satire du discours moral et condamnation d'un code social, devient un simple et plat précepte ou conseil. Ce déplacement du genre de discours est opéré quasi-systématiquement :

La magnanimité méprise tout pour avoir tout.<sup>371</sup>

Great minds seeking great ends do not stop at details. (H, 256)

Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond de notre cœur à nos amis, n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux, que celle que nous avons de nous-mêmes.<sup>372</sup>

---

<sup>371</sup> Maxime 248

Mistrust of ourselves, rather than mistrust of our friends prevents us from treating them with perfect frankness. (H, 322)

Mais outre l'affadissement du propos et son tour, on constate que les modulations que pratique Heard distordent souvent les maximes de manière très prononcée, confinant parfois au contresens :

Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent.<sup>373</sup>

We rarely praise anyone who does not admire us. (H, 363)

On repère ici une stratégie de modulation par négation du contraire, la maxime devenant « nous louons rarement (ou pas du tout), quelqu'un qui ne nous admire pas ». Cette modulation est en effet assez gênante, car si elle n'altère pas les « conditions de vérité » de l'énoncé, elle en modifie considérablement la portée ironique. La simple omission de « de bon cœur » suffit à expliquer l'affaiblissement du cynisme de la phrase, puisque cette locution adverbiale de manière n'est mentionnée que pour offrir un support à l'ironie dénonciatrice de l'auteur (« de bon cœur » n'est que l'apparence de celui qui loue, et est d'autant plus conditionnée par la nature de la cible de la louange, qui doit être quelqu'un qui « nous admire »). La maxime de Heard se transforme donc en simple assertion.

D'autre part, la traduction Heard n'est pas exempte de complets contresens :

Il y a de certains défauts qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même.<sup>374</sup>

Some faults, used to advantage, outshine virtues. (H, 361)

---

<sup>372</sup> Maxime 315

<sup>373</sup> Maxime 356

<sup>374</sup> Maxime 354

Ici le traducteur fait un amalgame qui dévoie de manière radicale le sens et l'esprit de l'original, voire de l'œuvre tout entière : tandis que La Rochefoucauld établit une ressemblance de fait entre les « défauts » et la « vertu », le traducteur célèbre la vertu des défauts...

Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus.<sup>375</sup>

Lovers often doubt their own creed. (H, 355)

Le contresens fait dans cet exemple est dû à une transposition maladroite : « quand on aime » n'implique nullement l'existence d'amants – on peut aimer sans retour – et c'est bien là le point crucial de la maxime, qui n'est rien d'autre qu'une réécriture du lieu commun qui veut que l'amour rende aveugle. La traduction ne fait pas grand sens et va de plus à l'encontre d'un autre lieu commun, celui qui évoque la parfois trop grande confiance en soi que l'on peut avoir dans une relation où l'amour est partagé.

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins, à la longue, que beaucoup d'esprit avec du travers.<sup>376</sup>

An upright fool is, in the long run, less of a bore than a corrupt genius. (H, 526)

Le propos de l'auteur est ici de dénoncer les beaux-parleurs et les orateurs de pacotille, qui croient charmer leur auditoire quand ils ne font qu'ennuyer. En bon janséniste, La Rochefoucauld fait un éloge sobre et discret de la « droiture », qualité de l'âme qui fait peu de cas de l'esbroufe du bon esprit.

Un autre type d'intervention marquée que pratique Heard, cependant plus rare, mais plus frappante que dans d'autres traductions, est le changement de modalité de la phrase :

---

<sup>375</sup> Maxime 348

<sup>376</sup> Maxime 502

L'amour de la gloire, la crainte de la honte, le dessein de faire fortune, le désir de rendre notre vie commode et agréable, et l'envie d'abaisser les autres, sont souvent les causes de cette valeur si célèbre parmi les hommes.<sup>377</sup>

What causes this bravery we so loudly boast? The love of glory, the desire to abase our neighbor, the dread or shame, the pursuit of money, and a craving for a life of ease and comfort. (H, 218)

Deux problèmes se posent ici : d'abord le renversement de la progression logique de la phrase, que nous abordons de manière plus détaillée dans les paragraphes suivants, et ensuite la conversion de la partie du prédicat « sont souvent les causes de cette valeur si célèbre parmi les hommes » en proposition interrogative indépendante à laquelle répond l'énumération des fausses vertus transformée en phrase nominale. Pourquoi recourir à une interrogative alors que la phrase originale, et *a fortiori* l'intégralité de l'œuvre, reposent sur le choix de l'assertion comme modalité de phrase privilégiée ? On peut sans doute avancer que la lecture du traducteur ne coïncide pas avec celle que nous pourrions en faire, argument qu'étaye la traduction de « valeur », terme-cible de la critique sociale et morale de l'œuvre, par « bravery », mélioratif et au sens strictement littéral : la traduction est donc un contresens.

Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.<sup>378</sup>

Flatter me as you will, you teach me nothing! (H, 310)

Cet exemple, qui transforme une assertion en exclamation, est à notre sens encore plus frappant, puisqu'il dérègle radicalement la grammaire de la maxime :

---

<sup>377</sup> Maxime 213

<sup>378</sup> Maxime 303

|                          | LR  | H <sup>379</sup>                                       |
|--------------------------|---|--|
| <b>Système personnel</b> | ON et NOUS : pronoms génériques inclusifs | I (ME) et YOU : pronoms déictiques à valeur spécifique |
| <b>Mode verbal</b>       | Alternance subjonctif-indicatif           | Alternance impératif-indicatif                         |
| <b>Repérage temporel</b> | Présent panchronique, gnomique            | Présent de la situation d'énonciation                  |

Les caractéristiques illocutoires de la maxime s'en trouvent aussi changées, avec une version anglaise qui se rapproche plus d'une réplique de théâtre que d'un énoncé gnomique. Cette dernière remarque nous invite à considérer les critères qui concourent à l'économie particulière de l'œuvre, à savoir : le problème de l'antanaclase, la prise en compte du sens historique et le renversement de la structure informative.

- Le problème de l'antanaclase

Chez Heard, le souci de l'homogénéité du lexique ne se manifeste pas, et l'emporte sur celui la liberté de traduction :

Le vrai *honnête homme* est celui qui ne se pique de rien.<sup>380</sup>

*Kindliness* takes offence at nothing. (H, 208)

C'est être véritablement *honnête homme* que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens.<sup>381</sup>

<sup>379</sup> LR = original de La Rochefoucauld, H = traduction de Heard

<sup>380</sup> Maxime 203

<sup>381</sup> Maxime 206

*True honesty* invites the scrutiny of the upright. (H, 211)

Alors que dans d'autres traductions la transposition d'« honnête homme » est évitée par souci de suivre l'homogénéité thématique de l'œuvre, la version Heard récrit à l'envi cette notion et l'adapte au hasard des énoncés : « honnête homme » devient ainsi « kindness » ou « true honesty », en décalage complet avec le sens que peut avoir le terme conformément aux codes du XVII<sup>e</sup>.

Cette « honnêteté » si spécifique à la société du Grand Siècle, est librement adaptée par Heard, qui la transpose tant historiquement parlant que traductologiquement parlant :

Il est aussi *honnête* d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres.<sup>382</sup>

It is as *becoming* to be proud of ourselves as it is unbecoming to tell the world thereof. (H, 314)

- La prise en compte du sens historique des mots

Ces réflexions sur le traitement de l'antanaclase par Heard trahissent déjà de la part de ce traducteur un parti pris synchronique : les mots sont pris dans leur sens contemporain :

La *persévérance* n'est digne ni de blâme ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point.<sup>383</sup>

*Constancy* is not a quality to be praised or censured, since it is but the duration of likes and dislikes over which we have no control. (H, 181)

---

<sup>382</sup> Maxime 307

<sup>383</sup> Maxime 177

Les vices entrent dans la composition des vertus comme les poisons entrent dans la composition des remèdes. La *prudence* les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.<sup>384</sup>

Vices are as often component parts of virtues as poisons are of healing potions; *shrewdness* combines and blends them to relieve the ills of life. (H, 186)

Nul besoin de multiplier les exemples sur ce point ni de commenter plus avant : nous renvoyons sur cet aspect de la question au II. 2. B. 3. c. du présent travail.

- Le renversement des propositions et de la structure informative

De même que pour l'antanaclase ou le problème du sens historique, l'ordre des constituants de la phrase est largement adapté par Heard pour satisfaire à une exigence cibliste qui sacrifie au naturel de l'expression la méticuleuse stratégie rhétorique de La Rochefoucauld :

La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités<sub>1</sub>, | c'est d'être né sans envie<sub>2</sub>.<sup>385</sup>

To be born without envy<sub>2</sub> | is the surest sign that one possesses great qualities<sub>1</sub>. (H, 455)

Nous ne désirerions guère de choses avec ardeur<sub>1</sub>, | si nous connaissions parfaitement ce que nous désirons<sub>2</sub>.<sup>386</sup>

An accurately defined wish<sub>2</sub> | is rarely ardently desired<sub>1</sub>. (H, 461)

---

<sup>384</sup> Maxime 182

<sup>385</sup> Maxime 433

<sup>386</sup> Maxime 439



La petitesse de l'esprit<sub>1</sub> | fait l'opiniâtreté<sub>2</sub>; | et nous ne croyons pas aisément ce qui est au-delà de ce que nous voyons<sub>3</sub>.<sup>387</sup>

We are stubborn<sub>2</sub> | because we are narrow-minded<sub>1</sub>; | it is hard to believe what is beyond the scope of our vision<sub>3</sub>. (H, 273)

Chez Heard, chaque progression logique est ramenée à une progression chronologique et toute cause ou condition précède dans l'expression la mention de la conséquence. L'agencement des propositions syntaxiques dans les maximes s'en trouve quasiment toujours changé par rapport à l'original, altérant effets de surprise et jeux sur l'attente du lecteur que ménage l'auteur.

Ces observations critiques sur la traduction Heard ne doivent cependant pas nous amener à rejeter en bloc le travail de ce traducteur. En effet, si l'on peut l'attaquer sur ses choix de traductions qui semblent dévoyer l'œuvre de La Rochefoucauld, on peut cependant justifier la qualité d'un aspect particulier de son travail. Une vue d'ensemble de la version Heard nous invite à voir un projet de traduction mieux réfléchi qu'il n'y paraît de prime abord. Comment en effet interpréter l'intention de ce traducteur qui semble s'être évertué à rendre lisible pour un lectorat anglophone un texte subtil et complexe auréolé d'implicite ? Pourquoi avoir accentué la brièveté de nombre de maximes ? Y a-t-il un projet de traduction derrière cela ? Nous proposons qu'il est possible de comprendre les altérations de Heard comme un projet de proverbialiser les *Maximes*, et allons tenter de le démontrer en comparant la forme du proverbe à celle de la maxime.

Les exemples suivants illustrent ce qu'on peut voir comme une « proverbialisation » des *Maximes* :

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés.<sup>388</sup>

---

<sup>387</sup> Maxime 265

Only such as merit scorn fear it. (H, 329)

Les violences qu'on nous fait nous font souvent moins de peine que celles que nous nous faisons à nous-mêmes.<sup>389</sup>

Self-inflicted wounds smart most. (H, 385)

Le raccourcissement spectaculaire des énoncés, la recherche d'une formulation rythmée (« Only such as merit scorn fear it ») ou l'écho d'authentiques proverbes (« Self-inflicted wounds smart most ») rappelle dans le ton « Absence makes the heart grow fonder » ou « Honesty is the best policy ») laisse apparaître ce qu'on peut comprendre comme une volonté du traducteur d'inscrire les *Maximes* dans le registre proverbial. La question qui se pose dès lors est de savoir ce qui distingue le proverbe de la maxime et de mesurer la pertinence d'une telle stratégie de traduction.

Jean-Claude Anscombre, dans une étude sur la traduction des parémies<sup>390</sup>, étudie les critères de différenciation des formes sentencieuses afin de mieux juger des traductions de ces formes, en fonction d'un impératif d'*équivalence catégorielle*. Il avance dans cet article qu'on peut formellement différencier un adage d'un dicton ou un proverbe d'une maxime, et qu'il convient de traduire ces énoncés de sorte qu'ils respectent dans la langue d'arrivée la catégorie de l'énoncé d'origine et les propriétés qui lui sont associées. On ressent chez Heard de réelles hésitations sur la question d'établir des « équivalences catégorielles » entre maxime et proverbe, qu'illustre assez bien le cas de la maxime 444 :

Les vieux fous sont plus fous que les jeunes.<sup>391</sup>

---

<sup>388</sup> Maxime 322

<sup>389</sup> Maxime 363

<sup>390</sup> Voir « La traduction des formes sentencieuses : problèmes et méthodes », in M. Quitout, J. Sevilla Munoz (Éd.), *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 11-36

<sup>391</sup> Maxime 444

Traduite par John Heard :

An old fool is a greater fool than a young one.<sup>392</sup>

Mais avec une traduction supplémentaire entre crochets immédiatement placée à côté :

[“No fool like an old fool”]

Cette façon de procéder montre d’une part une hésitation quant à la manière de traduire la maxime, qui oscille entre un tour plus littéral et une adaptation qui vise à la recatégoriser dans la sphère proverbiale, avec le choix d’une tournure nominale faisant l’ellipse du verbe être et du sujet grammatical, et la répétition du mot *fool* qui introduit une dimension prosodique inexistante en français. Le plus étonnant restant que le traducteur laisse sa traduction proverbiale à côté de sa traduction littérale, comme une manière d’explicitation de sa version.

Pour mieux comprendre ce qui différencie proverbe et maximes, on peut évoquer le travail de Charlotte Schapira dans son ouvrage *La Maxime ou le discours d’autorité*, qui aboutit à la définition suivante de la maxime, forme brève typique de la littérature classique :

La maxime est une *création individuelle signée*, constituée d’une ou plusieurs phrases créant une *unité de discours achevée*, plus ou moins concise, et *autonome du point de vue grammatical aussi bien que référentiel*. Elle présente un style élevé et une structure qui, sans être nécessairement catégorique, offre *l’apparence d’une vérité générale*, lui conférant l’autorité nécessaire à l’obtention du *statut citationnel*. Tous les moyens linguistiques satisfaisant aux exigences et aux contraintes formulées ci-dessus sont autorisés. La structure de la maxime en devient par conséquent une forme imprévisible, parce qu’ouverte à une infinité de combinaisons possibles.<sup>393</sup>

---

<sup>392</sup> Numérotée 466 dans mon édition de Heard

<sup>393</sup> Charlotte Schapira, *La Maxime et le discours d’autorité*, Paris, SEDES, 1997, p. 89

La caractérisation de la maxime que fait Schapira est stylistique et générique : elle insiste sur l'*autorité* de tels énoncés, c'est-à-dire leur identification comme parole d'un individu illustre<sup>394</sup>, et définit leur style non par des traits objectifs, comme le font d'autres chercheurs<sup>395</sup>, mais par une visée pragmatique qu'elle désigne en termes de « statut citationnel » et d'imprévisibilité, soit des formulations à la fois marquantes et promptes à être citées.

Par sa capacité à être reprise dans une multitude de contextes, par ses dimensions, son souci d'adopter une expression frappante, sa propension à la citation, et son autonomie discursive, la maxime ressemble à bien des égards au proverbe. Cependant, le proverbe se distingue de la maxime par certains traits, que l'on rappelle ici en se référant aux travaux d'Anscombe<sup>396</sup>. Le proverbe n'a pas pour source la parole ou les écrits d'un individu, il appartient à la « sagesse des nations », c'est-à-dire au fonds culturel d'une société. D'autre part, le proverbe, qu'Anscombe range dans la catégorie des « phrases génériques parémiques métaphoriques », dissocie « sens formulaire et sens construit ». En d'autres termes, on peut comprendre les proverbes soit en fonction des mots qui les composent (sens construit ou sens compositionnel, reconstruit à partir du matériau de la phrase), soit en fonction de ses connotations culturelles (sens formulaire, figé, qui signifie au-delà de ce que les mots de la phrase peuvent suggérer).

Maxime et proverbe ont en commun d'être des « unités de discours achevé », autonomes grammaticalement et référentiellement, écrits pour être cités, et dont les dimensions sont limitées par celle de la phrase. Des différences stylistiques entre les deux formes font cependant jour, et nous les reprenons synthétiquement dans le tableau qui suit :

---

<sup>394</sup> Élément de définition qui appartient aussi à celle de l'apophtegme.

<sup>395</sup> Meleuc 1969 ou encore Martin et Molino 1981

<sup>396</sup> De Jean-Claude Anscombe sur la question des proverbes, voir : « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue Française*, 102, 1994, pp.95-107 et aussi « La forme proverbiale », *Langages*, 139, Paris, 2000, ainsi que « La traduction des formes sentencieuses, problèmes et méthodes », in M. Quitout, J. Sevilla Munoz (Éd.), *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 11-36

Tableau récapitulatif des principales différences entre maxime et proverbe :

|                            | <b>Maxime</b>  | <b>Proverbe</b>                                   |
|----------------------------|--|---|
| <b>Origine</b>             | Création individuelle dont on connaît l'auteur             | « sagesse des nations », fonds culturel commun    |
| <b>Dimensions / volume</b> | Une ou plusieurs phrases                                   | Une phrase  |
| <b>Style</b>               | Elevé, soutenu   | Neutre ou populaire, parfois émaillé d'archaïsmes |
| <b>Interprétation</b>      | Uniquement à partir du sens littéral (sens compositionnel) | Double : sens construit et sens formulaire.       |

Heard convertit les codes de la maxime pour adapter le discours de La Rochefoucauld à des énoncés davantage identifiables comme proverbes : les maximes traduites par Heard s'efforcent de prendre un tour proverbial au travers de choix de traduction bien particuliers. On constate d'abord un soin apporté à la prosodie et au rythme :

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés.<sup>397</sup>

Only such as merit scorn fear it. (H, 329)

Cette version de la maxime 322 joue sur une rime en -it (merit / fear it) et procède d'un schéma rythmique bien senti (7/2). Le résultat est une phrase bien plus rythmée et enlevée que l'original et dont l'allure rappelle celle de proverbes comme « When the cats are away, the mice will play ».

Autre procédé de proverbialisation, la simplification et la mise en avant de figures de styles très marquées, comme l'antimétabole :

---

<sup>397</sup> Maxime 322

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.<sup>398</sup>

Censure often praises, and praise as frequently censures. (H, 148)

Tout est fait dans la version Heard pour que la symétrie entre les deux membres de la maxime soit parfaite : le choix de trahir le sens de « reproches » en « censure » afin de faire commencer et terminer la maxime par le même terme, et la traduction de « louent » et « louanges » par un seul terme : « praise ». Heard ne cesse de grossir le trait de ces procédés stylistiques :

Tout le monde trouve à redire en autrui, ce qu'on trouve à redire en lui.<sup>399</sup>

We all criticize in others what others criticize in us. (H, 371)

La Rochefoucauld, à l'inverse, cherchaient à ne pas trop insister sur les figures, justement pour marquer une nette distance avec les tournures proverbiales, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant.

Le rétrécissement des énoncés est aussi le signe d'une réécriture visant à rendre les maximes davantage mémorisables que mémorables :

Les violences qu'on nous fait nous font souvent moins de peine que celles que nous nous faisons à nous-mêmes.<sup>400</sup>

Self-inflicted wounds smart most. (H, 385)

Et enfin, Heard transpose aussi souvent que possible l'ironie des *Maximes* en une simple prescription ou énonciation d'une parole qui se veut plus « sage » que cynique :

---

<sup>398</sup> Maxime 148

<sup>399</sup> Maxime supprimée 5

<sup>400</sup> Maxime 363

L'envie de parler de nous, et de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer, fait une grande partie de notre sincérité.<sup>401</sup>

A desire to talk of ourselves, and our anxiety to disclose only such aspects of our faults as we wish, is nine-tenths of our sincerity. (H, 405)

On est quelquefois un sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement.<sup>402</sup>

A fool may sometimes have wit, but never sound judgement. (H, 479)

La valeur est dans les simples soldats un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie.<sup>403</sup>

Bravery in the ranks is but a dangerous way of earning a livelihood. (H, 219)

Version originale et surprenante, les *Maxims* de John Heard font la part belle à la traduction libre. Faisant fi de l'impératif théorique de suivre la voie d'une « équivalence catégorielle » (Anscombe), Heard inscrit les *Maximes* dans le domaine proverbial. Tandis que La Rochefoucauld, nous en parlerons plus en détail dans le chapitre suivant, s'efforce de s'écarter des codes du proverbe, Heard apporte à la sentence rupifucaldienne une aura doxique. Ce travail de traduction, en rupture avec celui de l'auteur, n'en est pas moins digne d'intérêt et nous invite à nous interroger sur les raisons qui peuvent conduire les traducteurs<sup>404</sup> à faire de tels choix. On peut invoquer la nécessité de contourner un inconnu culturel, celui de la France du XVIIe, des codes du classicisme ou encore de la personne historique qu'est La Rochefoucauld. La traduction Heard ressortit donc d'une logique d'« adaptation » au sens de Vinay et Darbelnet : puisque « la maxime est française » (Monique Nemer), pourquoi ne pas la présenter sous forme de proverbe, qui lui est aussi anglais que français ? Un tel projet de traduction, vu sous cet angle, est largement défendable, en vertu de son objectif affiché d'aller à la rencontre du public

---

<sup>401</sup> Maxime 383

<sup>402</sup> Maxime 456

<sup>403</sup> Maxime 214

<sup>404</sup> On trouve des maximes « proverbialisées » dans nombre d'autres traductions, y compris celles étudiées dans le présent travail. Voir analyse en II. 4.

anglais, de ses repères et de ses goûts. Il s'agit ainsi de reconnaître que malgré tous ses défauts, la traduction Heard a sans doute le mérite d'amener le nom de La Rochefoucauld au plus grand nombre, à défaut de lui livrer son œuvre.



#### D. Une traduction universitaire des *Maximes*: Blackmore & Giguère (2007)

La traduction de Blackmore et Giguère est la plus récente et la plus érudite des traductions des *Maximes* de La Rochefoucauld. Publiée dans la collection *Oxford World's Classics*, il s'agit d'une édition qui mise sur l'exhaustivité : en plus du texte de la cinquième édition, les traducteurs fournissent les « maximes supprimées » et « maximes écartées » ainsi que les *Réflexions diverses*. On trouve aussi, à la fin de l'ouvrage, le « Portrait de M. R. D. fait par lui-même », un dossier sur les maximes dont la paternité n'est pas confirmée, une table de concordance et une bibliographie critique. Il s'agit donc d'une version universitaire, rigoureusement établie et qui, sans surprise, livre dans une introduction de nombreuses remarques de traduction.

Cette version prend à contrepied l'élan cibliste qui sous-tend les traductions Tancock et Heard. Le littéralisme de Blackmore et Giguère est guidé par un principe de fidélité à la lettre, mais aussi par la reconnaissance d'une certaine « étrangeté » dans le style de La Rochefoucauld :

We have striven **to imitate the distinctive stylistic features** of La Rochefoucauld's prose – to the very limited extent that this can be done in modern English. La Rochefoucauld sometimes tended **to employ a word in ways that surprised** his contemporaries a little, and seemed **out of keeping with its accepted meaning**.<sup>405</sup>

Ces traducteurs, qui ont sans doute consulté le vaste appareil critique de l'œuvre et la correspondance de son auteur, insistent sur le fait que La Rochefoucauld avait un style qui paraissait très marqué, même pour ses contemporains :

[...] Readers were slightly unsettled by the book's use of language: it gave them a little series of **jolts**, confronting them now and then with words used in **marginally unidiomatic ways**, or not quite in any accustomed sense. The present translation

---

<sup>405</sup> Blackmore et Giguère, *op. cit.*, p. 38. Le soulignement est de moi, comme les suivants.

occasionally aims to reproduce this characteristic, and significant, trait in modern English.<sup>406</sup>

Les formulations « marginales » du Duc, les « soubresauts » que ses tournures provoquaient chez ses lecteurs sont autant d'éléments relatifs à l'expérience de lecture des *Maximes* que les traducteurs ont gardés à l'esprit dans leur entreprise. Nous aimerions cependant nuancer leur affirmation et poser la question de savoir si la surprise que vivaient les lecteurs contemporains du Duc était véritablement due à une sévère torsion de la syntaxe. Claire Badiou-Monferran<sup>407</sup> a montré que l'ordre des mots dans les *Maximes* n'était pas problématique, même sous la coupe d'une grammaire assez prescriptive. On sait en revanche que le propos des *Maximes*, lui, choquait, non seulement par sa propension à saper le système de valeur en vigueur au moment de la publication, mais aussi pour le contenu implicite et subversif du livre, qui allait jusqu'à critiquer des individus non nommés mais bien identifiables par les lecteurs<sup>408</sup>.

Les traducteurs jouent de finesse dans leur approche de la syntaxe des maximes et dans leur lecture de l'œuvre, qui semble prendre la pleine mesure de la stratégie rhétorique de l'auteur : « Our translations aim **to imitate the syntax and word-order** of the original wherever this can be done without falsifying or obscuring the sense. »<sup>409</sup>. De manière tout aussi intéressante, le problème de l'homogénéité du lexique de l'auteur, que nous avons soulevé plusieurs fois précédemment, est également un point que la traduction Blackmore et Giguère relève :

**Each French term is usually rendered by a single English term**, though not always. The vocabularies of the two languages do not match precisely; moreover, even the most punctilious of **professional philosophers have not been absolutely consistent in their**

---

<sup>406</sup> *Ibid.*, p. 38

<sup>407</sup> Claire Badiou-Monferran, « *Syntaxe d'expressivité et ordre des mots dans les Maximes de La Rochefoucauld* », in F. Neveu F. (dir.), *Faits de langue et sens des textes, Actes du colloque de novembre*, Paris, SEDES, 1998, p. 131-152

<sup>408</sup> Voir nos remarques à ce sujet dans le premier chapitre du présent travail.

<sup>409</sup> *Op. cit.*, p. 37

**use of words**, and we must expect La Rochefoucauld's practice to be at least equally flexible.<sup>410</sup>

Une certaine insistance est placée sur les problèmes lexicaux, notamment lorsque des homonymes sont utilisés pour leur capacité à former des antanaclases ou pour économiser de l'espace de la phrase. La préface s'épanche longuement sur le cas de l'adjectif *honnête*, dont le sens change selon que le nom qu'il qualifie est *homme* ou *femme*.

In modern English, **very few terms have both the moral and the social resonances of *honnête homme***; we have chosen the rendering '**man of honor**', '**honorable man**', using the *-or* spelling to distinguish it from *honneur*, which we always render '**honour**' **with a u**. (Many seventeenth-century French writers, especially poets, played on the **verbal similarity between *honneur* and *honnête***, as if it reflected a **kinship in sense**.) For *honnête femme* we have chosen the translation '**virtuous woman**', which nowadays tends to be used primarily for sexual virtue without being absolutely restricted to that.<sup>411</sup>

Si l'on peut contester certains choix de traduction<sup>412</sup>, cette version prend néanmoins une tournure résolument sourciste, et promet de donner une version anglaise de l'œuvre de La Rochefoucauld plus éclairée qu'à l'accoutumée, pour laquelle nous allons nous attacher à rendre compte succinctement des principaux choix de traductions.

- Un littéralisme à toute épreuve

Blackmore et Giguère s'évertuent à suivre la délicate tournure des maximes autant que faire se peut, et on constate que d'une manière générale, ces traducteurs évitent de recourir à des procédés comme la transposition, la modulation ou le réaménagement syntaxique là où d'autres s'y sont adonnés à l'envi.

---

<sup>410</sup> *Ibid.*, p. 37

<sup>411</sup> *Ibid.*, p. 38

<sup>412</sup> Notamment en ce qui concerne la traduction de « honnête » / « honneur », qui joue sur un détail orthographique, l'alternance <our> / <or>, dont le mélange d'une graphie américaine et britannique peut paraître d'un intérêt discutable.

L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir.<sup>413</sup>

We betray people more often from weakness than from a settled plan to betray them. (BG)

Un effort d'adéquation à la lettre que ne font pas les traductions Tancock et Bunds-Friswell :

We often act treacherously more from weakness than from a fixed motive. (BF)

We betray more often through weakness than through deliberate intention to betray. (T)

On peut ainsi citer de nombreux exemples qui viennent illustrer l'inspiration sourciste et le souci littéraliste de la traduction BG :

Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour.<sup>414</sup>

There are people who would never have been in love if they had never heard love mentioned. (BG)

La comparaison avec les traductions T et BF est très parlante, puisqu'elle montre à quel point il est facile en anglais de s'éloigner de la lettre et d'infléchir subtilement le sens initial :

Some people would never have fallen in love if they had never heard of love. (T)

---

<sup>413</sup> Maxime 120

<sup>414</sup> Maxime 136

There are some who never would have loved if they never had heard it spoken of.  
(BF)

Ultime démonstration avec la maxime 40, qui joue sur les présupposés et la subordination<sup>415</sup> :

L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres.<sup>416</sup>

Interest blinds some and makes some see. (BF)

Self-interest blinds some, but enlightens others. (T)

Self-interest, which blinds some people, brings light to others. (BG)

Cependant, certaines contraintes inhérentes à l'anglais, comme celle du rejet hors du bloc sujet-verbe-complément des adverbiaux, ne trouvent pas d'autre solution qu'un réaménagement syntaxique par Blackmore et Giguère :

Nous plaisons plus souvent dans le commerce de la vie par nos défauts que par nos bonnes qualités.<sup>417</sup>

In everyday transactions, our faults give often more pleasures than our good qualities.

- Le mot d'ordre : ordre des mots

Nous avons jusqu'à présent mentionné plusieurs fois l'importance que revêt l'ordre des mots dans l'économie de la maxime. Là où dans les autres traductions, comme celles de Tancock ou Bunds et Friswell, la structure informative est largement repensée lors du passage à l'anglais, c'est rarement le cas dans la traduction BG :

---

<sup>415</sup> Voir II, 2, b. au paragraphe sur la transposition.

<sup>416</sup> Maxime 40

<sup>417</sup> Maxime 90

En vieillissant<sub>1</sub> | **on devient** | plus fou,<sub>2</sub> | et plus sage.<sub>3</sub><sup>418</sup>

As we grow old,<sub>1</sub> | **we become** | more foolish<sub>2</sub> | and more wise.<sub>3</sub> (BG)

Age<sub>1</sub> | **makes men** | both sillier<sub>2</sub> | and wiser.<sub>3</sub> (T)

L'équilibre phrastique que ciselle La Rochefoucauld et qui ménage un dévoilement du sens tout calculé, ont posé de nombreux problèmes d'interprétations aux traducteurs qui ont précédé Blackmore et Giguère. La traduction BG vient ainsi pallier une lacune des anciennes traductions des *Maximes* :

C'est en quelque sorte<sub>1</sub> | se donner part aux<sub>2</sub> | **belles actions**, | que de les louer de bon cœur.<sub>3</sub><sup>419</sup>

In a sense<sub>1</sub> | we take some credit for<sub>2</sub> | **fine deeds** | if we praise them wholeheartedly.<sub>3</sub> (BG)

To praise **good actions** heartily<sub>3</sub> | is in some measure<sub>1</sub> | to take part in them.<sub>2</sub> (BF)

To praise **noble deeds** unreservedly<sub>3</sub> | is in a sense<sub>1</sub> | to have a share in them.<sub>2</sub> (T)

L'exposé simultané des traductions T, BF et BG souligne une manière d'appréhender le discours de la maxime d'autant de manières différentes. Tandis que chez T et BF on passe d'un motif 1 -> 2 -> **Th** -> 3 à un motif **Th** -> 3 -> 1 -> 2, la version BG suit scrupuleusement la rhétorique initiale pensée par l'auteur et arrive à conserver un sel autrement perdu par les autres travaux ici reproduits.

---

<sup>418</sup> Maxime 210

<sup>419</sup> Maxime 432

Mais la traduction BG se trouve aussi parfois dans des impasses qu'induit le littéralisme le plus éclairé : la non-coïncidence des syntaxes anglaise et française et les contraintes énonciatives différentes entre les deux langues ont parfois raison de la frappante fidélité du texte BG :

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons **de la créance** que c'est nous qui les quittons.<sup>420</sup>

When vices leave us, we flatter ourselves **Ø** that we are the ones who are leaving them.

Le terme *créance* n'est pas traduit, en dépit du rôle crucial que joue ce dernier dans la construction de l'ironie de la maxime, sans doute du fait de la difficulté de ne pas contrevenir à l'unité de la phrase en anglais.

- Le sens historique des mots

Chose rare, voire unique, les traducteurs de l'édition *Oxford World's Classics* s'attachent aussi à rendre les nuances lexicales induites par la distance diachronique. Nous avons abordé au II. 2. B du présent travail le problème que pose l'emploi dans les *Maximes* de termes qui ont changé de sens au cours des siècles. La traduction BG fait montre d'une exigence dans ses choix lexicaux qui cherche à prendre en compte les sens anciens ou vieillis de certains mots de l'œuvre, évitant ainsi des formulations en anglais qui frisent le non sens dans les autres travaux considérés :

Si on examine bien les divers effets de *l'ennui*, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt.<sup>421</sup>

If we carefully consider the various results of *heartache*, we shall find that it causes more failures of duties than self-interest does. (BG)

---

<sup>420</sup> Maxime 192

<sup>421</sup> Maxime 172

Le sens qu'avait le mot *ennui* au moment de la publication du livre des *Maximes* était bien plus violent que de nos jours puisqu'il signifiait un désespoir profond et déchirant. Les traducteurs Blackmore et Giguère choisissent donc le mot *heartache*, plus proche du sens original. Une note de traduction vient d'ailleurs justifier ce choix : « *Heartache*, French *ennui* – here used primarily in its older, more intense sense ('anguish') »<sup>422</sup>. La prise en compte du sens historique n'est cependant pas toujours la règle dans la traduction BG :

L'orgueil qui nous inspire tant d'envie nous sert souvent aussi à la *modérer*.<sup>423</sup>

Often, the pride that raises so much envy also helps us to *mitigate* it. (BG)

Le terme *modérer* signifiait du temps de l'auteur « régler, diriger en maintenant l'équilibre, sans aucune idée d'atténuation, d'adoucissement », sens qu'on retrouve dans l'anglais *moderator*, et *mitigate*, ici choisit par les traducteurs, se rapproche du sens moderne de *modérer*.

On peut dire, à la décharge des traducteurs, que la question du décalage historique du sens des *Maximes* n'est pas systématiquement pertinente si l'on s'en tient simplement à l'efficacité des énoncés où cette dernière pourrait se poser : tant que la phrase fait sens, et même si ce sens n'est pas exactement celui qu'entendait l'auteur, faut-il chercher à rendre des nuances historiques qu'un lecteur français moderne peine à distinguer ?

#### - L'aphoristicité

L'expression brillante des *Maximes*, qui repose sur un délicat travail formel, est, comme nous l'avons vu précédemment, souvent sapée par les traductions. Les raisons qui conduisent à un appauvrissement de la force rhétorique de la maxime apparaissent dans les autres traductions comme relatives à des contraintes énonciatives en anglais

---

<sup>422</sup> *Op. cit.*, p. 295

<sup>423</sup> Maxime 281



différentes du français et un fonds culturel non entièrement partagé rendant acrobatiques certaines traductions. Il semble que chez Blackmore et Giguère, le projet de traduction soit davantage centré sur la reproduction des effets que produisent les agencements syntaxiques et figuraux de La Rochefoucauld :

**Ce qui** nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond de notre cœur à nos amis, **n'est pas tant** la défiance que nous avons d'eux, que celle que nous avons de nous-mêmes.<sup>424</sup>

**What** usually prevents us from showing the depths of our hearts to our friends **is not so much** mistrust of them as mistrust of ourselves. (BG)

Cette maxime ménage son effet à partir d'un rapprochement inattendu entre le rapport à soi et le rapport à l'autre, propos dont l'impact est renforcé par son intégration dans un dispositif pseudo-clivé que la traduction BG reproduit scrupuleusement. Il ne semble pas en effet évident pour les traducteurs anglais que des structures syntaxiques si marquées jouent un rôle essentiel dans la stratégie rhétorique mise en place par l'auteur, et l'on a déjà constaté dans ce présent travail des évitements tels que dans :

We are usually prevented from revealing our inmost thoughts to our friends by mistrust, not of them but of ourselves. (T)

Ce retardement volontaire de l'apparition de l'information centrale, ou de disposition inattendue des éléments signifiants dans la phrase, la plupart du temps ignoré par les autres traducteurs, est toujours pris en compte par Blackmore et Giguère :

Les passions de la jeunesse<sub>1</sub> | ne sont guère plus opposées<sub>2</sub> | **au salut** | que la tiédeur<sub>3</sub> | des vieilles gens.<sub>4</sub><sup>425</sup>

---

<sup>424</sup> Maxime 315

<sup>425</sup> Maxime 341

**Salvation** | is scarcely more imperilled<sub>2</sub> | by hot-blooded youth<sub>1</sub> | than by lukewarm<sub>3</sub> | age.<sub>4</sub> (T)

The passions of youth<sub>1</sub> | are scarcely more opposed<sub>2</sub> | **to salvation** | than the lukewarmness<sub>3</sub> | of old age is.<sub>4</sub> (BG)

De même, la progression logique au sein des maximes, est reproduite telle quelle chez BG, au contraire des autres traductions qui la recomposent à l'envi :

**Les vertus** | se perdent<sub>1</sub> | dans l'intérêt,<sub>2</sub> | comme les fleuves<sub>3</sub> | se perdent<sub>4</sub> | dans la mer.<sub>5</sub><sup>426</sup>

As rivers<sub>4</sub> | are lost<sub>2</sub> | in the sea<sub>6</sub> | so are<sub>5</sub> | **virtues**<sub>1</sub> | in self<sub>3</sub>. (BF)

**Virtues** | lose themselves<sub>1</sub> | in self-interest,<sub>2</sub> | as rivers<sub>3</sub> | do<sub>4</sub> | in the sea.<sub>5</sub> (BG)

Nous avons montré dans II. 2. c. que certaines maximes, comme la 148, sont promptes à être réécrites proverbialement. Chez BG, l'attention portée à la lettre des *Maximes* fait parfois éviter des réécritures faisant glisser les énoncés d'une catégorie à l'autre, mais cela n'est pas systématique :

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.<sup>427</sup>

Some rebukes are praises and some praises are slanders. (BG)

En amour celui qui est guéri le premier est toujours le mieux guéri.<sup>428</sup>

In love, the first cured is always the best cured. (BG)

La maxime 148 évite le proverbial comme le fait l'auteur dans l'original, mais la 417 s'y adapte.

---

<sup>426</sup> Maxime 171

<sup>427</sup> Maxime 148

<sup>428</sup> Maxime 417

Enfin, la question de la portée des maximes et de leur emploi des pronoms génériques reste problématique chez BG, surtout du fait de l'asymétrie des systèmes pronominaux français et anglais :

**On** peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres.<sup>429</sup>

**We** may be more astute than the next person – but not than all other people. (BG)

La difficulté que pose la traduction du *on* générique français est immédiatement lisible dans la variété des solutions trouvées par les traducteurs:

**A man** is often more clever than one other, but not than all others. (BF)

**You** can outsmart one other person, but not all the others. (T)

Par ailleurs, certaines tournures en anglais appellent un pronom personnel là où en français ce n'est pas requis :

C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul.<sup>430</sup>

It is a great folly to want to be wise on **your** own. (BG)

La question que pose l'introduction de pronoms personnels spécifiques dans les maximes est liée à celle de la construction de leur caractère gnominique, et donc de leur aphoristicité. Sémantiquement parlant, les pronoms comme *you* ou *we* résultent dans l'expression d'un contact entre l'énonciateur des maximes et le lecteur, contact qui est

---

<sup>429</sup> Maxime 394

<sup>430</sup> Maxime 231

exclu et inenvisageable dans les originaux, qui se veulent autant que possible génériques et englobants.

### 3. Les traductions en vers

Comme l'annonce le titre de cette sous-partie, les traducteurs de La Rochefoucauld ne se sont pas toujours conformés au tour bref et vif de la maxime, certains d'entre eux ayant choisi de versifier les *Maximes*. Evoquons ici le cas de Boucher, qui en 1684 composa ses *Réflexions ou sentences et maximes morales de M. L. D. D. L. R. ; mises en vers*<sup>431</sup>, adaptation versifiée en français des *Maximes* dont nous reparlerons, au chapitre suivant. La réécriture en vers de textes initialement en prose est assez courante au XVIIe<sup>432</sup> et Jacqueline Plantié, dans un article sur les « continuateurs » de La Rochefoucauld, écrit que « la mise en vers paraît apte à souligner la portée morale universelle d'un texte. De plus, pour celui qui la pratique, elle est une manière efficace de se pénétrer d'une œuvre, de se l'approprier et de la rendre plus facile à mémoriser »<sup>433</sup>. En dehors de Boucher, qui a récrit l'œuvre en français, nous avons trouvé deux traductions en vers des *Maximes*, l'une datant de 1799 et publiée à Londres, l'autre contemporaine (2003). Les évoquer ici en tant que traduction nous semble important d'un point traductologique puisqu'une telle entreprise suppose un choix radical et une volonté de rendre compte de la dimension esthétique du texte, d'une manière originale et exigeante. Il va donc s'agir de les étudier brièvement pour s'interroger sur la démarche qu'elles sous-tendent.

#### A. *La Rochefoucauld's celebrated Maxims (1799)*

La première mise en vers des *Maximes* remonte à 1799, d'auteur inconnu. Intitulée *The Duke de La Rochefoucauld's celebrated Maxims and Moral Reflections: Translated (For*

---

<sup>431</sup> Boucher, *Réflexions ou Sentences et maximes morales de M. L. D. D. L. R. ; mises en vers*, par Mr Boucher, Paris, C. de Sercy, 1684

<sup>432</sup> Jacqueline Plantié, « Les continuateurs de La Rochefoucauld à la fin du XVIIe siècle », in *Images de La Rochefoucauld. Actes du Tricentenaire, 1680-1980*, coordonnés par J. Lafond et J. Mesnard, Actes des colloques d'Angoulême, des Amis de Port-Royal et de la Société des Gens de lettres pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, Paris, PUF, 1984, p. 17

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 17

*the First Time) Into English Verse*<sup>434</sup>, elle ne reprend l'ordre et la composition d'aucune édition française des *Maximes* : dès le début de l'ouvrage on est confronté à de courts poèmes numérotés en chiffres romain sans correspondance avec l'une des éditions officielles du texte original. De plus, ce sont 517 pièces que constitue ce recueil, ce qui signifie que certaines maximes supprimées ou écartées ont été utilisées, mais pas toutes : c'est donc un principe de libre composition qui guide cet ouvrage. Il n'est de ce fait pas toujours aisé de retrouver la maxime française qui a inspiré tel poème de cette traduction-adaptation. Cependant, si cet ouvrage brouille – sans doute intentionnellement – les correspondances entre original et traduction, il s'agit bel et bien d'un hommage à La Rochefoucauld. Par le titre de l'ouvrage d'abord, où les *Maximes* sont dites « celebrated », mais aussi par les pages préliminaires aux mises en vers, qui livrent tour à tour une préface intitulée « To the reader » et une biographie de La Rochefoucauld, « Some account of the life and writings of Francis VI. Duke de La Rochefoucault. » (sic). Le traducteur anonyme insiste par ailleurs sur la fortune du livre de La Rochefoucauld tout en l'exagérant sans doute quelque peu, et justifie son recours aux vers pour traduire le livre des *Maximes* :

These Maxims, though universally read, and as Voltaire remarks of them, repeated by heart by every body in France, are not much known in our country to the mere English reader and perhaps for this reason: the French language is more abundant in sayings or axioms than ours, and gives more meaning even in single words, than can be expressed in English by whole sentences; therefore is better adapted to the purpose of conveying to the mind images that, from their excellence and utility, ought to fix and dwell there.<sup>435</sup>

C'est l'importance quasi-religieuse que donne le traducteur aux *Maximes*, et la valeur de discours définitif et définitoire qu'il leur donne, qui pousse le traducteur à choisir le vers comme moyen de rendre le texte facilement mémorisable et donc mieux utilisable. Cependant, les transformations effectuées tant sur l'ordre des maximes dans le livre que

---

<sup>434</sup> *The Duke de La Rochefoucault's celebrated Maxims and Moral Reflections : Translated (For the First Time) Into English verse.* « Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'Amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues » Rochefoucault. London, Printed for J. Bell, No. 148, Oxford Street, 1799

<sup>435</sup> *Op. cit.*, p. A

sur les maximes elles-mêmes sont la cause de certains inconvénients qui contreviennent au projet du traducteur. En effet, la difficulté de retrouver les équivalences entre mises en vers et maximes initiales est parfois excessive et a en partie à voir avec les contraintes liées à la métrique de la phrase, qui impose des ajouts et des ellipses de sorte que les sentences s'adaptent au format du décasyllabe ou du pentamètre iambique, choix exclusif de ce traducteur :

Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus.<sup>436</sup>

This mystery of love most lovers grieve;  
They often doubt what often they believe.  
(RC, 486)

La maxime originale de La Rochefoucauld comporte deux membres de longueurs inégales que le traducteur-poète équilibre au moyen de l'ajout de « this mystery of love ». Le couplet est rimé et le vers est en pentamètre iambique. Le sens de la maxime est relativement fidèle à l'original mais s'en distancie largement en termes de portée énonciative : la transformation du pronom « on » en un substantif « Lovers », déplace le point de vue original de la maxime.

En d'autres endroits, le traducteur abrège les sentences et leur donne un tour plus enlevé :

Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de choses, les petits esprits au contraire ont le don de beaucoup parler, et de ne rien dire.<sup>437</sup>

As in a few words great wits can much convey,  
Small wits use many words – yet nothing say. (RC, IV)<sup>438</sup>

---

<sup>436</sup> Maxime 348

<sup>437</sup> Maxime 142 (cinquième édition)

<sup>438</sup> Dorénavant, les citations de cette mise en vers seront notées RC, suivies du numéro en chiffres romains tels qu'il est donné dans *La Rochefoucauld's celebrated Maxims*.

La brièveté accrue de cette version rimée est sans doute motivée par le choix d'une double contrainte : celle du décasyllabe et de la longueur limite de deux vers. Le resserrement de la phrase ne sacrifie cependant presque rien à l'original et on relève plusieurs solutions elliptiques et astucieuses : « can convey » subsume « le caractère » et « faire entendre » et « beaucoup de choses » devient simplement « much ». La locution adverbiale « au contraire » est omise, laissant de côté l'insistance sur le lien d'opposition entre les deux membres de la maxime, comme l'est « ont le don de ».

Les versions rimées de *La Rochefoucault's Maxims celebrated* ne sont cependant pas toujours aussi limpides et l'ouvrage comporte en réalité une majorité de mises en vers très éloignées de l'esprit des *Maximes*, voire totalement obscures. Le lien aux originaux est la plupart du temps très lâche et le volume des maximes est souvent laborieusement augmenté :

Les femmes croient souvent aimer encore qu'elles n'aiment pas. L'occupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être aimées, et la peine de refuser, leur persuadent qu'elles ont de la passion lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie.<sup>439</sup>

When once a woman amiable is term'd,  
From wish to please, she grows coquette confirm'd;  
With any passion seldom she's inspir'd,  
The end is compass'd when by all admired:  
Of ev'ry mischief, all-enchanting fair,  
Your arts produce, perhaps you're not aware:  
To aim at none, and yet to shoot at all,  
Ye know not where the random shafts may fall:  
Recoiling sparks will strike coquettish dames,  
And in their bosoms light unpitied flames.

---

<sup>439</sup> Maxime 277



(RC, XV)

C'est ici le thème de la coquetterie, que ne traitent que neuf des maximes de la cinquième édition<sup>440</sup> qui a permis une identification assez sûre de l'original. Le propos est ici suffisamment déformé pour ne pas appeler davantage d'explicitations. On remarque cependant que le ton de ces poèmes est largement épique :

L'esprit s'attache par paresse et par constance à ce qui lui est facile ou agréable; cette habitude met toujours des bornes à nos connaissances, et jamais personne ne s'est donné la peine d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pourrait aller.<sup>441</sup>

Between our idleness and constancy  
Our knowledge fixes where it ought to be :  
Of torpor or exertion's parting space  
Our humour may agreeably solace.  
Fame cries to Genius, "Pr'ythee something do!  
But go not on as far as you can go."  
Says Indolence: All human is a span;  
Thus Imperfection marks the work of man.  
(RC, 370)

Les tours archaïques, la tonalité épique et une certaine grandiloquence amènent parfois les mises en vers à inclure des dialogues entre allégories : « Fame cries to Genius », « Says Indolence », allégories qui de plus ne sont pas *a priori* celles que convoquerait La Rochefoucauld. La prédominance du pentamètre iambique et des codes du poème épique tels qu'ont pu les concevoir des auteurs comme Dryden ou Pope en Angleterre, très visibles dans cet exemple, soulèvent par ailleurs un problème d'interprétation puisque les *Maximes* ont été identifiées par les spécialistes comme une

---

<sup>440</sup> Il s'agit des maximes 107, 241, 277, 332, 334, 349, 376, 406 et 418.

<sup>441</sup> Maxime 482

tentative de « démolition du héros » (Paul Bénichou) ou encore comme une sévère réfutation du stoïcisme (Laurence Plazenet).

*La Rochefoucault's Maximes celebrated* peut se voir autant comme une curiosité traductologique que comme une libre adaptation du texte de La Rochefoucauld. N'en suivant ni la lettre – puisqu'il s'agit de vers – ni l'esprit – puisque sont transformés le ton, la portée et le style – cette version anglaise n'en est pas moins exempte d'une véritable démarche, qui vise ouvertement, selon la préface, à rendre en Angleterre le livre des *Maximes* tout aussi universel que le traducteur considère qu'il l'est en France. Tout porte à croire que ce dernier veut aider le lecteur à apprendre par cœur la philosophie de La Rochefoucauld, tout en concédant qu'il s'agit d'une solution imparfaite mais optimale, compte tenu de « l'impossibilité » de traduire un tel texte :

[...] But the limitation of numbers in verse protects the Author's meaning from those dangers, if the substance is of that importance to dwell so strongly upon the reader's mind, as to induce him afterwards to apply it to occasions of common life. The claim of the Duke de la Rochefoucault's Maxims to an attention of this nature, it is to be hoped, will justify the motives for pretending them to the world in English verse, which however deficient of the incomparable Author's true spirit, pardon may be justly expected for the non-performance of an impossibility.<sup>442</sup>

La traduction en vers est ainsi à comprendre comme une sorte de pis-aller pour ce traducteur anglais, qui reste néanmoins désespérément attaché à l'œuvre de La Rochefoucauld. Avec le vers comme moyen mnémotechnique de se souvenir des *Maximes* et comme occasion de s'affranchir de la forme serrée de la maxime, *La Rochefoucault's celebrated Maximes* inscrit l'œuvre du Duc dans une perspective assez différente de celle de l'original. La mise en vers peut aussi être envisagée différemment, comme on peut le voir chez James Underhill.

---

<sup>442</sup> *Ibid.*, p. A2

## B. *Maxims*, de James Underhill (2005)

Pour James Underhill, autre traducteur-poète des *Maximes*, les subtilités de la versification viennent pallier un écueil des traductions en prose, celui qui conduit à sacrifier en partie la rigoureuse élégance du texte de La Rochefoucauld, et de la justesse étudiée de ses formulations. Convertir la langue de La Rochefoucauld en anglais pose en effet un problème stylistique qui est moins lié à de strictes considérations linguistiques qu'à un faisceau de contraintes rattachées au style, au lexique et à un fonds culturel forcément différent de celui de l'auteur des *Maximes*<sup>443</sup>. James Underhill, comme l'auteur anonyme des *Maximes Celebrated*, a cherché à transposer une expérience de lecture plutôt que la matière textuelle d'une œuvre :

Pendant des années, surtout 2000 à 2003, je suis hanté par les *Maximes*, et elles commencent à prendre forme dans ma mémoire, à résonner en moi : en français ? en anglais ? Je ne me souviens plus, mais, il y a une voix que j'ai envie de faire entendre en anglais. Acte d'appropriation ? En partie. [...] En travaillant tous les moyens que je connais, les mises en relief, la syntaxe, la mise en vers, les rimes et surtout les allitérations. Comment imposer les mots clés ? Comment organiser les concepts entre eux ? Comment saisir certaines généralités qui s'expriment comme des vérités abstraites ? Pour moi (mais j'insiste, pour moi, c'est toujours personnel), il faut concrétiser – ce qui implique parfois des explications, parfois des images.<sup>444</sup>

Comme nous l'avons vu au cours de ce chapitre, la traduction littérale, lorsque cela s'y prête, conduit le plus souvent à un tour artificiel ou affecté qui ne fait pas honneur à l'original. A l'inverse, une traduction plus libre tend à priver les maximes d'une bonne part de leurs effets. Quitte à s'éloigner de la lettre, le traducteur peut alors se tourner vers un changement radical de la forme à donner au texte, en le mettant sous forme de courts poèmes. La langue anglaise, toute chargée qu'elle est de sa riche tradition poétique, trouve sans doute dans la mise en vers davantage d'échos que peuvent percevoir les

---

<sup>443</sup> Cette remarque vaut bien sûr aussi pour le lecteur français contemporain, qui est très nettement coupé de la réalité de l'Ancien Régime. Se référer au II. 2. B. 3. C. du présent travail.

<sup>444</sup> James Underhill, correspondance personnelle, décembre 2009

lecteurs anglophones et ainsi une manière plus efficace de rendre compte de l'esthétique de la maxime qu'au travers de la prose.

James Underhill, traducteur contemporain, choisit ainsi d'adapter une sélection de maximes, 106 sur les 635 que constitue l'ensemble des sentences éditées par La Rochefoucauld<sup>445</sup>, en poèmes courts, de deux à huit vers sans contrainte métrique autre que la rime qui suit un schéma croisé ABCB dès que l'ensemble dépasse 2 vers. Chaque poème est coiffé d'un titre, qui est tantôt le thème de la maxime, tantôt un des principes qu'elle sous-tend :

L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien lors même qu'il renonce à la vanité.<sup>446</sup>

### **Compensation**

Conceit will never be short-changed.  
It always seeks some compensation.  
Even in humility,  
Vanity's renunciation.

Il est à noter que dans la version inédite dont nous disposons, la présentation est bilingue et dispose original et mise en vers en regard. En ce qui concerne la progression des maximes et leur repère chiffré, elles correspondent aux normes établies par l'auteur original et par les éditeurs universitaires de l'œuvre :

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.<sup>447</sup>

### **Bearing the weight**

We all find the force to labour  
Under the evils borne by our neighbour.

---

<sup>445</sup> Le chiffre de 635 correspond aux 504 maximes de la 5<sup>e</sup> édition auxquelles on additionne les 57 maximes écartées et les 74 maximes supprimées.

<sup>446</sup> Maxime 33

<sup>447</sup> Maxime 19

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir. Mais les maux présents triomphent d'elle.<sup>448</sup>

### **Philosophy**

Philosophy triumphs over the evils of the past

And vanquishes evils yet to come.

Alas, by evils of the here and now,

Philosophy is often overcome.

La forme poétique permet parfois de s'approcher des stratégies de retardement de l'information que met en place La Rochefoucauld, la syntaxe y étant légèrement plus malléable :

Le mal que nous faisons ne nous attire pas tant de persécution et de haine que nos bonnes qualités.<sup>449</sup>

### **Hate**

The sins we commit however great

Less than our virtues, earn us hate.

La surprenante chute de la maxime originale, qui révèle que les « bonnes qualités » s'avèrent plus préjudiciables que les mauvaises actions, est traduite par des vers à la syntaxe plus libre que dans une phrase anglaise ordinaire : « less than our virtues » devrait en effet se trouver à la suite de « earn us hate ». La liberté syntaxique que s'octroie le poète confère d'autre part un ton presque oraculaire au couplet.

---

<sup>448</sup> Maxime 22

<sup>449</sup> Maxime 29

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté.<sup>450</sup>

### **Slyness**

The slyest man will never choose  
To reveal the slyness of his ruse.

Dans l'exemple ci-dessus, la rime *choose/ruse* et l'emploi conjoint de *slyest* et *slyness*, transforme la formulation redondante initiale en une tournure plus proche du proverbial.

Enfin, comme le souligne Underhill dans notre correspondance, son travail de mise en vers est orienté par une démarche de concrétisation et de recours aux images :

Il est plus aisé de connaître l'homme en général que de connaître un homme en particulier.<sup>451</sup>

### **Knowing Man**

It's easy to study encyclopedias  
To examine the nature of mankind.  
But a man who knows another man  
Is far harder to find.

« Connaître l'homme en général » devient « to study encyclopedias to examine the nature of mankind » : la métaphore, très concrète, que choisit ici le traducteur n'appartient pas au registre habituel de La Rochefoucauld mais le couplet prend une tournure plus imagée, tenant presque de la parabole.

La mise en vers de James Underhill est marquée par le désir de faire entendre la voix non pas de La Rochefoucauld lui-même, mais de sa sagesse. Underhill insiste ainsi sur la relation intime qu'il entretient avec le texte de l'auteur français, ne traduisant que les sentences qui prennent pour lui une résonance particulière. En transposant les maximes

---

<sup>450</sup> Maxime 245

<sup>451</sup> Maxime 436

de manière poétique, le traducteur envisage le vers et le rythme comme un moyen privilégié d'aboutir à une expérience de lecture unique, s'emparant de l'imaginaire littéraire anglais pour façonner une œuvre originellement traversée par d'autres codes.

#### 4. De la lettre à l'esprit : que traduire des *Maximes* ?

L'examen des huit versions anglaises des *Maximes* que nous avons mené au cours de ce chapitre laisse apparaître un réseau complexe de tensions et d'obstacles de traduction. La classique dichotomie de la lettre et de l'esprit ne rend pas suffisamment compte des véritables enjeux de traduction de l'œuvre de La Rochefoucauld et nous avons été amené à prolonger la conception que l'on se fait de ces énoncés singuliers que sont les maximes en proposant d'ajouter à notre appareil théorique un axe de réflexion supplémentaire. En considérant les maximes comme des énoncés « aphoristiques », dont le propos est moulé dans une phrase figurale, et dont le sens est détaché de tout renvoi à l'extralinguistique, nous cherchons à donner une image plus fine d'entités textuelles qui se prêtent difficilement à la traduction. On peut faire le parallèle avec l'écriture poétique, qui tout autant que la maxime, attribue un rôle essentiel à la forme que prend le discours. Mais la poésie n'engage pas les mêmes visées que celles des aphorismes : si les deux types de discours sont l'objet d'un travail formel, l'un vise un objectif esthétique, l'autre un objectif gnomique, c'est-à-dire de recherche d'expressions dont la portée se veut « universelle » et faisant figure de discours d'autorité. Car là est bien le nœud de tous les problèmes que soulève la traduction des *Maximes* : la dimension esthétique des sentences de La Rochefoucauld se double d'une dimension « morale », du moins doxique, constituant un corpus de phrases fortes et mémorables, comme peuvent l'être les proverbes, et c'est cette double qualité qui fait dire aux traducteurs que l'œuvre, bien que rétive à la traduction, se doit absolument d'être traduite<sup>452</sup>. On peut dire ainsi que si l'œuvre a eu tant de résonance, c'est que les sentences qu'elle rassemble impressionnent et saisissent, tant par leurs qualités littéraires que par leur portée morale et subversive. Les traduire, au sens le plus rigoureux du terme, revient donc à reproduire non seulement un propos, mais aussi une forme et un rapport à la doxa très difficile à saisir et définir. La concision des maximes ne repose pas, en effet, uniquement sur des paramètres linguistiques. Il s'agit d'une forme littéraire qui repose sur de vastes ellipses que permet

---

<sup>452</sup> C'est le discours que tiennent par exemple Davies of Kidwelly (1670), Bunds et Friswell (1871) ou encore le versificateur anonyme des *Maximes celebrated* (1799).



un savoir partagé entre les lecteurs, un fonds culturel commun, qui est sans doute un des enjeux de traduction les plus subtils. La Rochefoucauld fascine le lecteur français par son cynisme et sa cinglante ironie : en reprenant les mots-clés du code social auquel il est soumis, il démonte et sape les bases mêmes de la doxa. L'épigramme des *Maximes* en est le plus typique exemple : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés » met en regard deux valeurs contraires, le vice et la vertu, et condamne par là-même cette vertu qui sert de ciment à l'idéologie de son siècle. Le lexique des *Maximes*, tout restreint qu'il est de ses 2000 mots, est parcouru de références et de connotations à tout l'appareil idéologique du Grand Siècle : à l'augustinisme, au stoïcisme, à la pensée de Port-Royal et à celle des Jésuites. La « capacité effervescente » (Laurence Plazenet) du texte de La Rochefoucauld est fortement liée à l'adresse avec laquelle l'auteur des *Maximes* combine et subvertit ces codes au XVIIIe siècle. Cependant, bien que ces échos restent, pour une large part, silencieux pour le lecteur contemporain l'œuvre frappe encore et n'a rien perdu de son pouvoir : de la *Recherche du temps perdu* aux emballages de papillotes, la maxime de La Rochefoucauld reste un de ces joyaux littéraires qui survit à toutes les époques et se glisse dans tous les textes. Mais si la maxime est si étroitement liée au fonds culturel français, il n'en est pas de même pour la sphère anglophone, qui, malgré sa proximité, ne partage pas la même base littéraire ni les mêmes affinités philosophiques. La circulation des *Maximes* en Angleterre a ainsi rarement eu à voir avec l'augustinisme ou l'amour de la pointe. On l'a vue reprise pour illustrer les idées des utilitaristes<sup>453</sup> et on l'a réécrite pour se conformer à la poésie épique<sup>454</sup>. Autrement dit, le public anglophone, s'il trouve son compte dans les *Maximes* comme le peut le public français, prend souvent l'œuvre à contrepied, sinon à contresens. La maxime mise en anglais subit ainsi moult « déplacements idéologiques » (Monique Nemer), et pas uniquement du fait des contraintes sémantico-syntaxiques de la phrase anglaise qui parfois conduisent à déformations qui défont la stratégie informative de l'énoncé original<sup>455</sup>. Des raisons plus profondes y sont à voir, comme l'explique Monique Nemer en terme de retournement – en fait, de rejet – du modèle formel de la maxime de La Rochefoucauld par une composante épistémologique de la pensée anglaise, qui, ancrée dans les théories de

---

<sup>453</sup> Voir le I. du présent travail.

<sup>454</sup> Voir le II. 3. du présent travail.

<sup>455</sup> Voir II. 2. B. 4.

Newton, détermine les relations entre causes et systèmes d'une manière différente de ce que La Rochefoucauld propose dans les *Maximes*. Trois choix de traduction particuliers se répètent dans la plupart des mises en anglais des *Maximes* et que Nemer récapitule ainsi :

- la particularisation des formes pronominales génériques :

Les maximes anglaises font même un grand usage d'une forme pronominale quasi exclue des maximes de La Rochefoucauld, le « vous », qui prend une sorte de valeur phatique, soulignant le contact<sup>456</sup>.

- Le passage de nuances quantitatives en nuances qualitatives :

Au niveau stylistique, il y a modification de l'atténuation. Cette atténuation, qui n'est que quantitative chez La Rochefoucauld sous la forme de « quelquefois » ou « certains » devient proprement qualitative. Les formes d'atténuation les plus fréquentes de la maxime anglaise sont « presque » et surtout « peut-être ». Il y a là une recherche de l'acceptabilité de la maxime qui ne se fonde plus sur l'aveu de possibles écarts statistiques, mais qui pose l'indécision même au cœur de son énoncé.<sup>457</sup>

- Un changement de dynamique dans le domaine métaphorique :

L'autre notion rend compte d'un déplacement idéologique plus profond, c'est la notion de « travail », de transformation. Il est vrai, comme l'a dit M. Lafond, que la fortune met en jeu le temps, mais cette fortune chez La Rochefoucauld « fait paraître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paraître les objets ». Une telle maxime manifeste un rapport immobile à l'histoire, il n'y a qu'apparition d'un 'déjà là' : pas plus que la lumière ne crée les objets, la fortune ne génère les

---

<sup>456</sup> M. Nemer, « La dénégation dans la réception de La Rochefoucauld en Angleterre », in *Images de La Rochefoucauld. Actes du Tricentenaire, 1680-1980*, coordonnés par J. Lafond et J. Mesnard, Actes des colloques d'Angoulême, des Amis de Port-Royal et de la Société des Gens de lettres pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, Paris, PUF, 1984, p. 104

<sup>457</sup> *Ibid.*

vices et les vertus. Or ce dévoilement change de statut dans les maximes anglaises. La comparaison de deux maximes est à cet égard significative. La Rochefoucauld écrit : « La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard peut découvrir. » Swift prend appui sur la même idée, mais écrit, lui : « Il en est des hommes comme des terrains, où est parfois enfoui une veine d'or dont le propriétaire n'a pas idée. » L'écart des deux métaphores n'est pas insignifiant. Dans le cas de La Rochefoucauld, il s'agit de plantes dont les propriétés cachées sont essentiellement là et que le hasard peut *découvrir*, tandis que chez Swift, le choix métaphorique de la veine d'or enfouie suppose l'extraction, la production, le travail.<sup>458</sup>

D'où le recours à une nouvelle forme en anglais qui contrevient au modèle français de La Rochefoucauld. L'affadissement des maximes que l'on constate dans la plupart des traductions vient du fait que « chez les auteurs anglais, le paradoxe au sens strict disparaît et la maxime devient souvent pure définition, et définition poétique ou humoristique, qui ne se veut nullement contestation. »<sup>459</sup>

C'est donc une véritable dialectique traductologique qui se révèle à l'analyse et dont les étapes considèrent tour à tour la lettre, l'esprit, et enfin cette aphoristicité, propriété résultant de l'association d'une forme à un propos et de leur rapport au contexte de production de l'œuvre. Cette dialectique n'est cependant pas saisie dans son entier dans les traductions – et pour cause : une telle quantité de paramètres semble difficilement reproductible. Il faut cependant voir dans les traductions que nous avons étudiées autant de propositions de résolution de ces tensions. En témoigne la variété de formes que prennent ces versions anglaises : œuvre proverbiale (Heard), romancée (Behn), voire quasi-biblique ou de nature exégétique (Bunds-Friswell) ou encore versifiée à la manière d'un Pope (*La Rochefoucauld's Maximes Celebrated*). Les traductions que nous avons présentées et analysées apportent ainsi chacune une vision différente de l'œuvre de La Rochefoucauld et autant de solutions à leur mise en anglais, selon les problèmes qu'elles identifient et choisissent de résoudre. Certaines se concentre

---

<sup>458</sup> *Ibid.*

<sup>459</sup> M. Nemer, *art. cit.*, p. 106

sur la rhétorique de la maxime (Blackmore et Giguère), d'autres, bon gré mal gré, sur le fonds philosophique (Bunds et Friswell), et d'autres encore s'attachent à adapter le texte au cadre culturel plus large de la sphère anglophone (Behn, Heard ou encore l'auteur anonyme des *Maximes Celebrated*).

Le tableau suivant reprend synthétiquement les conclusions portées à chacune des traductions étudiées dans le présent travail, récapitulant en ordonnée les trois grands axes de réflexion qui ont guidé notre analyse :

|  | <b>Problème informationnel</b>  | <b>Problème formel</b>  | <b>Rapport à la doxa</b>   |
|--|---|---|--|
| <b>Kidwelly (1670)</b>                 | Explicite le sens en apportant des commentaires qui restreignent et parfois déforment le sens original                          | Restitue le texte sous forme de phrases isolées selon le modèle de l'original. Alourdit les formulations en faisant de nombreux ajouts. | Prive le texte de la mention explicite de son auteur original et fait passer l'ouvrage pour un florilège comparable à ceux de la Renaissance. La traduction affirme par son titre une filiation à Epictète, un stoïcien. |
| <b>Behn (1684)</b>                     | Fictionnalise le texte en le convertissant en partie en dialogue amoureux. Grandes déformations du propos.                      | Particularise un grand nombre de maximes et détache le texte de la sphère purement générique.   | Reconfigure l'intertexte de l'œuvre en construisant un réseau d'échos à la littérature de la Restauration.   |
| <b><i>Maxims Celebrated</i> (1799)</b> | Obscurcit dramatiquement le sens des maximes en métaphorisant et théâtralisant, souvent à l'excès, les formulations.            | Mise en vers. Le texte est versifié et poétisé.   | La versification vise une meilleure mémorisation du texte. Cette adaptation déplace l'œuvre dans le registre épique et mythique <sup>460</sup> .   |
| <b>Bunds-Friswell (1871)</b>           | De nombreuses notes de traduction et de rapprochements intertextuels aiguillent la lecture, mais pas toujours dans le bon sens. | La rhétorique du dévoilement et son appareil de stratégies syntaxiques est généralement gommée.   | La valeur subversive de l'œuvre est sapée et le discours ne se réduit le plus souvent qu'à du sens commun.   |

<sup>460</sup> Ce qui contredit d'ailleurs nettement l'« anti-héroïsme » caractéristique des *Maximes* dont Bénichou parle dans *Morales du Grand Siècle*.

|                                 |  |  |  |
|---------------------------------|--|--|--|
| <b>Heard (1917)</b>             | Le propos est le plus souvent simplifié, et assez souvent déformé.   | L'ordre des maximes est bouleversé. De plus, la brièveté du texte original devient souvent laconisme dans la traduction. Les sentences sont proverbialisées. | Les attaches doxiques du texte initial sont transposées dans la sphère proverbiale.                              |
| <b>Tancock (1959)</b>           | Traduction soucieuse de suivre l'esprit du texte autant que les exigences ciblistes du traducteur peuvent être satisfaites.        | Le traducteur s'efforce de convertir l'esprit des <i>Maximes</i> en anglais et suit le modèle formel de l'original.  | La dilution lexicale coupe en partie l'œuvre de la représentation des valeurs qu'elle construit.                 |
| <b>Blackmore-Giguère (2007)</b> | La traduction rivalise de précision, rendant parfois compte d'écarts de sens dû à l'évolution de la langue depuis le XVIIe siècle. | La syntaxe originale des maximes est suivie à la lettre la plupart du temps : la démarche est littéraliste.  | Par son littéralisme, la traduction marque une nette rupture avec les repères culturels de la sphère anglophone. |

Si chacune des traductions s'efforce de rendre au plus près un ou plusieurs aspect de l'œuvre, si subtil soit-il, elles n'offrent néanmoins qu'une vision limitative du texte original et lecteurs comme critiques n'y trouvent pas vraiment satisfaction. La question qui se pose est alors de savoir si traduire La Rochefoucauld consiste à n'en donner qu'une lecture parmi d'autres possibles ou bien de s'efforcer de rendre compte d'une pluralité de lectures ? Comment identifier dès lors sur quoi repose cette ambiguïté dans l'original et comment s'agira-t-il de le rendre en anglais ? Et d'autre part, faire des choix de traduction conduit-il nécessairement à parasiter le texte traduit de commentaires ? Ainsi la problématique de la traduction des *Maximes* signe une embarrassante oscillation, et les démarches des traducteurs se contredisent sans jamais parvenir à l'espoir d'un consensus. Soit cette démarche est littéraliste, auquel cas elle se borne à donner en anglais un texte qui vise à rendre compte de sa littéarité, au sens restreint (comme chez Blackmore et Giguère), mais gommant par la même son inscription dans un réseau de références

culturelles. Ou bien la démarche est essentiellement cibliste et c'est alors le travail esthétique de l'œuvre originale qui est effacé (comme chez Bunsen et Friswell ou Tancock par exemple), sacrifiant par là tout ou partie de l'*esprit* de l'original. C'est en ce sens que certaines traductions choisissent de conclure un divorce avec les critères formels initiaux, autrement dit la *lettre*, et de mettre en avant les liens du texte avec un réseau intertextuel et culturel. La proverbialisation à laquelle s'efforce d'aboutir un Heard, la versification experte des *Maxims celebrated* ou encore la fictionalisation que pratique Aphra Behn apparaissent alors comme autant de tentatives de restituer au public anglais une œuvre aux échos riches et puissant qui se définit en partie par rapport à ces derniers. Malgré tout cela, demeure toujours l'objection de ce que doit demeurer entre original et traduction une « invariance sémantico-pragmatique » (Anscombe) qui semble rester une chimère théorique en ce qui concerne les maximes.

## **Chapitre III :**

### **Les *Maximes*, le texte et la langue**



## 1. La Rochefoucauld et l'élaboration de la maxime

La question de l'écriture est centrale dans les *Maximes* et leur auteur a laissé au travers des cinq éditions, manuscrits et correspondance la trace d'un travail de polissage qui interroge frontalement les mécanismes énonciatifs de ces phrases ainsi que le projet qu'elles sous-tendent. Modifiant ses formulations d'une édition à l'autre, changeant la place d'un ou de plusieurs mots au sein d'une sentence<sup>461</sup>, parfois remaniant de façon conséquente ses phrases mais toujours en conservant le même ton et la même idée, La Rochefoucauld peut ainsi véritablement être vu comme un traducteur de lui-même. Mais si l'auteur des *Maximes* ne cesse de récrire ses pointes, que cherche-t-il à traduire ? Cette minutieuse entreprise, qui se voit célébrée dans la maxime 250 : « La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut. », a à voir avec une conception sophistiquée du style bref. On lit ainsi dans la maxime 142 que « c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de choses » : c'est cette tension cruciale entre le volume du texte et le sens qu'il recèle qu'affirme ainsi rechercher notre auteur. Nous allons donc nous attacher à rendre compte de ces réécritures comme nous avons précédemment rendu compte des modalités des mises en anglais des *Maximes*. Notre hypothèse étant qu'une étude systématique des variantes des maximes peut éclairer le détail de leur projet et de leurs visées et donc fait apparaître ce qu'il faut retenir de l'œuvre afin de mieux la traduire dans une autre langue.

Les comparaisons que nous faisons dans cette sous-partie ont été rendues possible par l'admirable travail de recensement et d'édition mené par Laurence Plazenet<sup>462</sup> qui nous a permis de nous pencher sur cet aspect de l'œuvre jusqu'à présent négligé. En

---

<sup>461</sup> Le mot *sentence* est ici à prendre comme synonyme de *maxime*, comme la lecture du titre original du livre de La Rochefoucauld le suggère.

<sup>462</sup> La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes morales et Réflexions diverses*, Edition établie et présentée par Laurence Plazenet, Champion Classiques, Paris, 2005, « Historique des maximes contenues dans l'édition de 1678 », p. 689-904

partant de la composition de la cinquième édition, Laurence Plazenet reproduit pour chaque maxime ses versions antérieures s'il en existe, permettant ainsi au chercheur d'avoir un texte rigoureusement établi sur lequel s'appuyer.

D'un point de vue traductologique, l'étude de la traduction ne se limite pas à celle des écarts entre la version originale d'un texte donné et sa version dans une autre langue. Roman Jakobson<sup>463</sup> et d'autres à sa suite comme Umberto Eco<sup>464</sup>, soulignent que le processus de traduction recouvre trois dynamiques : l'une est la traduction au sens strict, interlinguale, l'autre est « intralinguale », c'est-à-dire relevant de la paraphrase et de la reformulation<sup>465</sup>, une troisième enfin, est celle dite « intersémiotique », et concerne le passage de système plus large de signe à un autre, comme par exemple de la littérature au cinéma pour les adaptations filmiques. Il nous a de ce fait semblé essentiel de réfléchir sur les modalités de reformulation des sentences de La Rochefoucauld en termes de traduction intralinguale pour mettre à l'épreuve notre hypothèse selon laquelle l'auteur des *Maximes* élabore une conception singulière de l'aphorisme.

La traduction intralinguale, ou paraphrase, a été l'objet de beaucoup d'attention en linguistique, science de la reformulation, autant en tant qu'outil qu'en tant que manifestation dont les mécanismes restent à élucider. L'école générativiste utilise la paraphrase pour mettre à jour des mécanismes syntaxiques et postule qu'un tel outil trace une certaine limite entre la forme et du sens. A l'inverse, les théories moins résolument tournées vers la systématique des changements d'allures de la phrase, tendent à considérer que tout changement de forme implique nécessairement une variation de sens, ne serait-ce qu'au niveau pragmatique. Nous adhérons à cette dernière position et inscrivons notre réflexion dans cette perspective.

L'histoire de la paraphrase est ancienne : elle remonte à l'antiquité et occupe une place importante dans l'enseignement de la rhétorique. En Grèce notamment, il s'agissait d'un exercice pédagogique, la *progymnasta*, visant à préparer aux arts oratoires. Plus

---

<sup>463</sup> R. Jakobson, *Essais de Linguistique Générale*, Les Editions de Minuit, Paris, 1963

<sup>464</sup> U. Eco, *Dire presque la même chose, expériences de traduction*, Grasset, Paris, 2006

<sup>465</sup> Jakobson désigne d'ailleurs cela, en anglais, en terme de « rewording ».

tardivement, l'exercice de la « chrie », qui consistait à développer un lieu commun en discours s'appliquant à une situation particulière, a longtemps témoigné des efforts consacrés au polissage du texte et de ses contours, parfois indépendamment du fond. La paraphrase a été comprise très tôt comme un moyen de déguiser, d'imiter mais aussi d'expliquer<sup>466</sup>. Le procédé relève de la dialectique du même et de l'autre, comme en relève pareillement la traduction au sens strict. La linguistique énonciativiste d'Antoine Culioli articule sa réflexion sur de semblables termes, avec les notions de « stabilité » et de « déformabilité ». Catherine Fuchs, spécialiste de la question de la paraphrase, appréhende le phénomène sous deux versants : d'un côté les différences tangibles entre deux énoncés que l'on juge relever de la paraphrase, et de l'autre, les modalités mêmes de ce jugement. Une des questions que Fuchs soulève interroge donc la réalité et la pertinence de la paraphrase en tant que telle : faut-il voir une relation paraphrastique entre deux énoncés qui ne partagent que des liens ténus ? Fuchs écrit ainsi que :

Pour établir la relation de paraphrase, le sujet traverse [...] à des degrés divers les formes linguistiques et leurs poids sémantiques spécifiques pour se représenter le référent visé ; en particulier : la répartition entre le dit et l'implicite, les degrés d'assertions, la diversité possible des sources assertives et énonciatives, les différences entre les registres énonciatifs, etc.<sup>467</sup>

Ce qui implique que des textes très différents peuvent être perçus comme entretenant une relation paraphrastique. Classiquement, la paraphrase se subdivise en trois types : l'un est sémantique, c'est la coïncidence des valeurs de vérité qui détermine la relation de paraphrase, dans un second cas, la paraphrase est dite « référentielle », quand deux énoncés réfèrent à une seule situation donnée, et enfin la paraphrase peut être inférentielle quand deux énoncés produisent le même résultat. Dans le modèle que Fuchs propose, ces distinctions sont affinées et tombent sous le vocable de « séries d'annulations », ou séries de critères non pris en compte par celui qui émet le jugement de paraphrase :

---

<sup>466</sup> C. Fuchs, *La Paraphrase*, PUF, Paris, 1982

<sup>467</sup> *Ibid.*, p. 164

1. Mise en suspens des critères formels :  
Aucune distinction n'est faite entre sens produit et sens reconstruit.
2. Mise en suspens des critères énonciatifs :  
Aucune distinction n'est faite entre sens produit et sens visé.
3. Mise en suspens des critères sémantiques :  
Aucune distinction n'est faite entre une partie du sens d'une phrase et une partie du sens d'une autre phrase, la coïncidence entre les sémantismes des énoncés est lâche.

Deux dimensions de la phrase sont retenues par Fuchs pour juger de la relation paraphrastique : celle du prédicat (noté P) et celle de l'énonciation (E), pouvant prendre deux attributs possibles selon que ces dimensions sont, d'un énoncé à l'autre, équivalents (-éq) ou identiques (-id). Le prédicat correspond à ce qui est rapporté au sujet et l'énonciation est relative à toutes les modalités de l'expression. Ce sont donc quatre types de paraphrases qui peuvent ainsi être schématiquement illustrés :

P-id ; E-id : « Elle marche dans la rue » / « Elle marche dans la rue »

P-eq ; E-id : « Le chat mange la souris » / « La souris est mangée par le chat »

P-id ; E-eq : « Il aurait pu venir » / « Il pouvait venir, mais il ne l'a pas fait »

P-eq ; E-eq : « C'est une chance que Paul ait refusé ce cadeau de Marie » /  
« Heureusement que Paul n'a pas laissé Marie lui offrir ce cadeau »<sup>468</sup>

Dans le cadre de notre étude, la problématique se trouve cependant largement simplifiée par les limites restreintes du corpus des *Maximes* et surtout du fait que les maximes, au fil des manuscrits et des éditions se livrent d'emblée comme des paraphrases les unes des autres, laissant apparaître les interventions de l'auteur. Nous n'aborderons donc plus désormais la question de la relation paraphrastique entre les maximes pour nous concentrer sur ce que les réécritures apportent et retirent à l'économie du texte.

---

<sup>468</sup> Exemples donnés par Catherine Fuchs, *op. cit.*

## A. Opérations élémentaires de réécriture

Environ 70% des maximes de la cinquième et dernière édition composée par le Duc ont été l'objet d'un travail de réécriture. Ce sont donc plus des deux tiers de l'œuvre qui ne correspond pas à l'état initial auquel on pourrait associer la première édition ou aux manuscrits qui lui sont encore antérieurs. La centaine de maximes que nous ne connaissons que dans un seul état correspond presque intégralement aux cent six nouvelles maximes que l'auteur ajoute à celles déjà présentes dans la quatrième édition, et qui, pour l'essentiel d'entre elles, nous sont donc parvenues telles quelles. Le tableau qui suit indique la proportion et la fréquence des maximes réécrites en fonction du nombre de variantes connues :

| Nombre d'états recensés | Nombre d'occurrences | Proportion (%) |
|-------------------------|----------------------|----------------|
| 9                       | 2                    | 0,4            |
| 8                       | 3                    | 0,6            |
| 7                       | 12                   | 2,4            |
| 6                       | 22                   | 4,4            |
| 5                       | 37                   | 7,3            |
| 4                       | 45                   | 8,9            |
| 3                       | 64                   | 12,8           |
| 2                       | 155                  | 30,7           |
| 1                       | 164                  | 32,5           |
| <b>Total</b>            | 504                  | 100            |

Ce tableau indique ainsi qu'il existe 68% des maximes présentant deux variantes ou plus. Cependant, quelle que soit la longueur de l'historique d'une maxime donnée, il apparaît que les transformations dont les sentences font l'objet varient largement en complexité et en subtilité. Nous allons donc nous attacher à faire l'inventaire des procédés de réécritures auxquels recourt La Rochefoucauld.

## 1. Déplacements simples au sein des maximes

Parmi les modifications à peine visibles faites par La Rochefoucauld, le déplacement des adverbes d'une position à l'autre dans la phrase est assez fréquent :

Etat de la cinquième édition (désormais V) :

L'esprit nous sert quelquefois hardiment<sup>469</sup> à faire des sottises.<sup>470</sup>

Variante tirée des *Nouvelles Réflexions ou Sentences et Maximes Morales* (édition posthume de 1693) :

L'esprit nous sert quelquefois à faire hardiment des sottises.<sup>471</sup>

On sait que les adverbes ont pour propriété de pouvoir dissocier leur incidence de leur portée : dans la première version il porte sur « sert », dans le second, sur « faire ». La nuance est très subtile mais la transformation permet de retarder presque jusqu'au dernier moment l'irruption inattendue de « hardiment ». L'effet de chute s'en trouve accentué et redoublé : dans la version de la cinquième édition, l'adverbe « hardiment » est disposé en plein milieu de la maxime, annonçant sans doute trop tôt la surprise finale signée par le mot « sottise ». Ici, la maxime est, comme dans la majorité des cas, construite sur un schéma antithétique dont les pôles opposés se trouvent aux extrémités de la phrase, qui commence par « esprit » et se clôt sur « sottise ». Les termes se trouvent donc doublement opposés : diamétralement et symétriquement. Cette logique de réécriture n'est pas isolée et constitue même une certaine systématique :

L et B<sup>472</sup> (respectivement 231 et 147), (I, CXXV)<sup>473</sup> :

---

<sup>469</sup> Tous les soulignements à l'intérieur des maximes sont de nous.

<sup>470</sup> Maxime 415

<sup>471</sup> Même référence que dans la 5<sup>ème</sup> édition : maxime 415

<sup>472</sup> Désormais abréviations pour les variantes des manuscrits de Liancourt (L) et Barthélémy (B)

On fait souvent du bien, pour pouvoir faire du mal impunément.

(II, 122) et (III-V, 121)<sup>474</sup> :

On fait souvent du bien pour pouvoir impunément faire du mal.

Deux changements sont à voir ici : d'abord la disparition d'une virgule à partir de la deuxième édition, et ensuite le déplacement de l'adverbe « impunément » sur le même modèle que dans la maxime précédemment étudiée. Là non plus le déplacement de l'adverbe n'est pas neutre du point de vue du sens puisqu'il vient dans un cas et pas dans l'autre se fier entre deux verbes, « pouvoir » et « faire », constituant une périphrase modale. Le verbe « pouvoir » fonctionne ici comme un auxiliaire et peut être omis dans le cas présent : « On fait souvent du bien, pour Ø faire du mal impunément. »<sup>475</sup>. Comme à la maxime 415, la portée et l'incidence de « impunément » changent d'une version à l'autre et une telle modification interroge le mécanisme rhétorique que La Rochefoucauld met en place. C'est l'opposition purement spatiale de « faire du bien » et « faire du mal » qui est davantage prononcée dans les versions postérieures à la seconde édition, et l'on voit mieux dans cette comparaison entre deux variantes que fait jour dans la stylistique des *Maximes* une véritable géométrie de la phrase, les mots formant schématiquement les arêtes et les côtés de figures du discours, ici une antithèse.

Parfois les remaniements des sentences impliquent des permutations en chaîne, comme le montre la genèse de la maxime 311 :

G<sup>476</sup> :

---

<sup>473</sup> Pour les éditions publiées du vivant de La Rochefoucauld, nous noterons désormais entre parenthèses et en chiffres romains le numéro de l'édition dans laquelle la variante figure (de I à V) et à sa droite le numéro de la maxime.

<sup>474</sup> « III-V » renvoie à toutes les éditions entre la troisième et la cinquième incluse.

<sup>475</sup> La recevabilité de cette phrase peut paraître difficilement attestable et mériterait d'être précédée d'un point d'interrogation, mais La Rochefoucauld n'a-t-il pas écrit sous l'entrée 210 du manuscrit de Liancourt « La fin du bien est un mal, la fin du mal est un bien » ? Les retournements paradoxaux qui caractérisent son style autorisent en quelque sorte l'énonciation d'une telle phrase.

<sup>476</sup> « G » pour l'état de la maxime dans le manuscrit Gilbert, qui est exempt du traditionnel système de numérotation des maximes, d'où l'absence de référence plus détaillée.

S'il y a des gens dont | on ne trouve point<sub>1</sub> | le ridicule<sub>2</sub> | c'est qu'on ne cherche<sub>3</sub> | pas bien.<sub>4</sub>

(III-V, 311) :

S'il y a des hommes dont | le ridicule<sub>2</sub> | n'ait jamais paru<sub>1</sub> | c'est qu'on ne l'a | pas bien<sub>4</sub> | cherché.<sub>3</sub>

Le schéma initial (1234) devient dans les éditions officielles de l'œuvre (2143) avec, selon la terminologie de Fuchs, identité du prédicat et équivalence de l'énonciation : les termes sont quasi identiques (les seuls qui changent étant « gens » qui devient « hommes » et « trouve » qui devient « paru »). Le remaniement syntaxique que pratique ici La Rochefoucauld est motivé par une modulation : dans l'état le plus ancien, la tournure est active et le procès dynamique (« on ne trouve point »), tandis que l'état ultérieur de la maxime, la tournure est passive et le procès statique (« n'ait jamais paru »). La permutation des termes est associée à un changement de point de vue. On observe cela dans de nombreuses autres maximes comme la 43 :

(L, 19) ; (SL, 22) et (I, XLVII) :

L'homme est conduit<sub>1</sub>, lorsqu'il croit se conduire<sub>2</sub>, et pendant que par son **esprit** il *visé à un endroit*, son cœur *l'achemine* insensiblement à un autre.

(B, 82) :

L'homme est conduit<sub>1</sub> lorsqu'il croit se conduire<sub>2</sub>, et pendant que par son **espoir** il *visé à un endroit*, son cœur *s'achemine* insensiblement à un autre.

(II-V, 43) :

L'homme croit souvent se conduire<sub>2</sub> lorsqu'il est conduit<sub>1</sub> : et pendant que par son **esprit** il *tend à un but*, son cœur *l'entraîne* insensiblement à un autre.



Les interventions visant la structure informative de cette maxime trahissent le soin du détail de l'auteur : les modifications apportées altèrent subtilement sens de la maxime. Le premier membre subit une permutation entre la version manuscrite et celle des éditions officielles, notifiée ici par les indices 1 et 2, tandis que varie plus discrètement le second membre. Le mot « esprit » devient « espoir » avant de redevenir « esprit »<sup>477</sup>, et le sémantisme de la phrase est plus actif dans les manuscrits que dans les éditions. Dans « vise à un endroit », on suppose un sujet agentif, à l'origine de l'action, alors que dans « tend à un but », le sujet à un rôle plus passif et l'idée véhiculée par la formulation est celle d'une certaine inéluctabilité. On voit donc que d'un état à l'autre de la maxime, des changements qui peuvent apparaître purement « stylistiques », altèrent sensiblement le sens de l'énoncé.

## 2. Sens et transpositions

Le changement de catégorie grammaticale sur lequel repose le procédé de la transposition s'applique autant dans l'interlingual que dans l'intralingual. Alors que dans la traduction au sens strict la transposition permet de résoudre des contraintes syntaxiques tout en conservant des mots partageant une racine commune, dans la traduction intralinguale, le choix de reformuler en transposant est plus libre et induit des nuances de sens que l'on ne peut négliger. Ainsi, s'il est possible, d'une langue à l'autre, d'ignorer telle variation de sens au motif que pertes et gains s'équilibrent harmonieusement grâce à la transposition, le problème de la neutralité de ce procédé se manifeste avec plus d'acuité dans la genèse des énoncés-maximes :

G :

Les gens faibles ne sauraient avoir de sincérité.

(III-V, 316) :

---

<sup>477</sup> Nous mentionnons cette variation tout en gardant à l'esprit qu'il peut ne s'agir que d'une simple erreur typographique.

Les personnes faibles ne peuvent être sincères.

Le nom « sincérité » est ici transposé en adjectif « sincères », et c'est la portée du jugement que fait la maxime qui s'en trouve modifié. Il faut voir en effet qu'une différence notable, d'ordre quantitatif, s'insinue entre les deux variantes : « avoir de la sincérité » n'implique pas qu'on n'en ait point, tandis qu' « être sincère » suppose qu'on le soit d'une manière générale. Cette nuance est redoublée dans le choix du mode verbal : conditionnel dans le manuscrit Gilbert, indicatif dans les éditions. Le propos est ainsi bien plus catégorique et incisif dans la version finale que dans l'ébauche.

Ce durcissement du propos qui passant par une transposition se retrouve dans plusieurs occurrences, comme à la maxime 119 :

(L, 135), (B, 146), (SL, 103) et (I, CXXIII) :

La coutume que nous avons de nous déguiser aux autres, pour acquérir leur estime, fait qu'enfin nous nous déguisons à nous-mêmes.

(II, 120) et (III-V, 119) :

Nous sommes si accoutumés à nous déguiser aux autres, qu'enfin nous nous déguisons à nous-mêmes.

En sus de la disparition de l'incise « pour acquérir leur estime », le nom « coutume » devient ici un participe passé adjectivé « accoutumé ». Une des choses que permet l'adjectivisation de « coutume » est son intensification par l'adverbe « si », qui apporte une touche hyperbolique au thème de la maxime. Comme pour la maxime 316 citée précédemment, la notion derrière le mot faisant l'objet d'une transposition est plus solidement associée à l'homme dans la version finale que dans l'initiale. Cela est la conséquence du choix de l'adjectif, qui, d'un point de vue sémantique, est plus intimement lié au nom qu'un nom ne peut l'être à un autre. En effet, « la coutume [...] de nous déguiser aux autres » formule un rapprochement entre « coutume » et « se déguiser

aux yeux des autres », rapprochement qui est le résultat d'une réflexion élaborée. A l'inverse, dans « nous sommes accoutumés à nous déguiser aux autres », la « coutume » est directement intégrée à ce que recouvre « nous », la formulation de la phrase laisse penser qu'aucune réflexion n'est nécessaire pour déduire qu'on se « déguise aux autres », mais qu'il s'agit bien d'une qualité intrinsèque à l'homme.

C'est ainsi sur ce jeu sur les propriétés sémantiques de l'adjectif que reposent nombre de réécritures des *Maximes*. Le cas de la maxime 245 l'illustre bien :

(I, CCLXVII) :

Le plus grand art d'un habile homme est celui de savoir cacher son habileté.

(II-V, 245) :

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté.

On peut voir ici dans la transposition un moyen de gagner en brièveté, le nom « habileté » étant chargé de la connotation « art » et subsumant le support « homme ». Cependant, la maxime la plus récente revêt un ton plus ironique, qui joue volontiers sur un raisonnement tautologique et qui semble dire, en creux, l'absurdité même de la valeur à laquelle renvoie l'« habileté ». La transposition sert donc ici aussi une visée stylistique en permettant d'introduire une répétition, sorte d'inélégance savamment calculée dont le caractère criard entache davantage la notion d'habileté que la maxime elle-même.

D'une manière encore plus systématique, les réécritures sont tournées vers une exigence de brièveté et La Rochefoucauld semble *a priori* s'être aussi souvent que possible efforcé d'aller dans le sens d'un raccourcissement de ses phrases.

### 3. Abréger les maximes

Premier procédé utilisé pour raccourcir les maximes, l'effacement d'incises et de propositions s'observe très régulièrement dans l'évolution chronologique des sentences:

(I, XXVIII) :

Il faut de plus grandes vertus, et en plus grand nombre, pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.

(II-V, 215) :

Il faut de plus grandes vertus pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise.

L'omission de la proposition coordonnée « et en plus grand nombre » réduit d'un tiers la longueur initiale de la maxime. Cependant, la version de la première édition formule une plus cinglante critique que celles des éditions subséquentes du fait de la présence de cette proposition. La réduction s'accompagne de toute évidence d'une déperdition de certaines nuances et donc d'altérations du ton.

L'élimination d'éléments qui peuvent apparaître redondants s'illustre bien au travers de la genèse de la maxime 171 :

(L, 204), (B,174), (SL, 205) et (H, 3) :

Toutes les vertus des hommes se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.

(I, CLXXX) :

Toutes les vertus  $\emptyset$  se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la Mer.

(II-V, 171) :

Ø Les vertus Ø se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.

La maxime évolue vers une formulation de plus en plus générique, abandonnant quantifieur (*toutes*) et complément de nom (*des hommes*) au fil des réécritures. Ainsi la vertu passe du statut de qualité extraite et repérée par rapport aux hommes à une pure abstraction, voire une allégorie, puisque La Rochefoucauld l'utilise en quelque sorte comme un sujet animé dans la variante définitive.

La réduction méthodique des sentences est par ailleurs parfois spectaculaire :

(L, 175) et (B, 177) :

Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la physique, mais je sais bien qu'elle est fausse dans la morale et que les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires, ainsi l'avarice produit quelquefois la libéralité, et la libéralité l'avarice, on est souvent ferme de faiblesse et l'*audace* naît de la timidité.

G :

Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la physique ; mais je sais bien qu'elle est fausse dans la morale, et que les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice : on est souvent ferme par faiblesse, et *audacieux* par timidité.

Les interventions de l'auteur restent mineures jusqu'à ce point, et portent sur la ponctuation (la première variante s'étend sur une unique phrase, tandis que la seconde sur deux) et des détails lexicaux : « libéralité » devient « prodigalité » et « audace » est transposé en « audacieux ». L'étape suivante se distingue par un effacement :

(SL, 177) et (H, 65) :

Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la Physique ; mais je sais bien qu'elle est fausse dans la morale, et que les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. *Ainsi* l'avarice produit quelquefois la libéralité Ø : on est souvent ferme de faiblesse, et l'audace naît de la timidité.

La suite effacée, « et la prodigalité l'avarice », conduit à l'abandon du chiasme que formait l'ensemble « l'avarice produit quelquefois la libéralité, et la libéralité l'avarice ». C'est dans le texte des éditions officielles que cette maxime subit de plus significatifs raccourcissements :

(I, XI) :

Ø Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. L'avarice produit quelquefois la libéralité, et la libéralité l'avarice ; on est souvent ferme de faiblesse, et l'*audace* naît de la timidité.

(II-V, 11) :

Ø Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice : on est souvent ferme par faiblesse, et *audacieux* par timidité.

Une phrase entière est ici entièrement supprimée : « Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la Physique ; mais je sais bien qu'elle est fausse dans la morale », éliminant par la même une des très rares occurrences de la première personne dans l'œuvre. Le seul pronom qui reste dans la maxime est ainsi le « on » générique et gnominique. On note que la suppression de la phrase s'accompagne par ailleurs de la réintroduction du chiasme « L'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice », apportant à la sentence une construction résolument tournée vers la symétrie.

Plus subtiles que l'effacement simple, de minutieuses interventions de diverses natures ont lieu dans les maximes afin de les abrégier :

(L, 83), (B, 33), G et (SL, 86) :

La clémence des princes est une politique, dont ils se servent pour gagner l'affection des peuples.

(H, 7) :

La clémence est un mélange de gloire, de paresse, et de crainte ; dont nous faisons une vertu ; et chez les Princes, c'est une politique, dont ils se servent pour gagner l'affection des peuples.

L'état tiré de l'édition hollandaise, étoffée par des incises explicatives, est comparativement plus longue que dans les manuscrits. Cependant, les variantes des éditions officielles ressemblent davantage à celles plus anciennes :

(I, XV) :

La clémence des Princes Ø est souvent Ø une politique *dont ils se servent* pour gagner l'affection des peuples.

(II-V, 15) :

La clémence des Princes n'est souvent **qu'**une politique pour gagner l'affection des peuples.

La structure corrélatrice *ne...que*, qui exprime une restriction, est caractéristique du style des *Maximes*. Introduit à partir de la seconde édition par La Rochefoucauld, le *que* restrictif, que Nathalie Fournier dit relever à la fois du « discordantiel et de l'uniceptif »<sup>478</sup>, implique « une double opération : orientation vers la négativité par *ne*, et

---

<sup>478</sup> N. Fournier, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin Sup, 1998

redressement uniceptif par *que* »<sup>479</sup>. D'autre part, le *ne...que* annonce que ce qui suit va être déprécié, et donne à la formulation le tour d'une définition résolument ironique.

L'évolution de la maxime suivante, marquée par cinq étapes, illustre de plus subtiles nuances encore :

(L, 105) :

Le mal que nous faisons aux autres ne nous attire point tant *la* persécution et leur haine que les bonnes qualités que nous avons.

(B, 61) :

Le mal que nous faisons aux autres ne nous attire point tant *les* persécutions et leur haine que les bonnes qualités que nous avons.

(SL, 107) et G :

Le mal que nous faisons aux autres ne nous attire point tant *leur* persécution et leur haine que les bonnes qualités que nous avons.

Ces trois variantes tirées des manuscrits ne se différencient que du point de vue de la détermination de « persécution » : tour à tour au singulier, au pluriel et de nouveau au singulier, mais au cas possessif. Cette valse des déterminants reconfigure à chaque fois les relations entre soi, les autres à qui l'on fait du mal et le reste des hommes : on s'attire ainsi tantôt la persécution de tous, tantôt seulement celle de ceux que l'on a blessé. L'hésitation qui se manifeste ainsi sur la portée à donner au mot « persécution » souligne un souci de précision, et peut-être aussi de diplomatie, qui ne s'estompera que dans le passage du défini à l'indéfini dans les variantes suivantes :

(I, XXXII) :

---

<sup>479</sup> N. Fournier, *op. cit.*



Le mal que nous faisons Ø, ne nous attire point tant *de* persécution, et *de* haine, que les bonnes qualités que nous avons.

Le propos devient ici plus vague avec l'effacement de « aux autres » et l'indéfinition des déterminants « de » qui abstraient davantage les idées de « persécution » et de « haine » en permettant de ne pas les attribuer à des supports identifiables. La version finale de la maxime propose encore un modèle :

(II-V, 29) :

Le mal que nous faisons ne nous attire *pas* tant de persécution et de haine que **nos** bonnes qualités.

La relative déterminative « que nous avons » est commutée en pronom possessif « nos », sont corolaire syntaxique direct et son parfait équivalent en terme de valeur de vérité. Une telle modification implique aussi un léger changement dans la pragmatique de la maxime : avec la relative, les « bonnes qualités » sont mentionnées dans le champ de l'information nouvelle, tandis que qu'avec le pronom possessif, elles sont prises comme présumées.

Les réécritures visent parfois aussi à davantage de cynisme :

G :

*Il est presque également inutile d'avoir de la jeunesse sans beauté, ou de la beauté sans jeunesse.*

(V, 497) :

*Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune.*

La version éditée de la sentence élimine toute ambiguïté sur le sexe de la cible qu'elle vise, la rendant plus fermement misogyne. Ecourtée par le rétrécissement de la proposition du premier membre, la transposition de « jeunesse » et « beauté » en « belle »

et « jeune » contribue aussi à abrégé la maxime. La sentence évolue donc non seulement vers une version un peu plus brève, mais surtout vers un propos beaucoup plus acide.

La Rochefoucauld réduit ses maximes en suivant un principe de généralisation du propos et d'accentuation de leur figuralité. En retranchant et rétablissant minutieusement du matériel grammatical et lexical, l'auteur des *Maximes* progresse vers des énoncés plus brefs mais aussi plus frappants par leur allure. La mise en place d'un discours de plus en plus générique et détaché de toute situation identifiable passe essentiellement, comme nous allons le montrer ci-après, par un soin particulier apporté au système pronominal à l'œuvre dans les maximes.

#### 4. Système pronominal et expression de la subjectivité

Dans le second chapitre du présent travail, nous avons vu dans quelle mesure les pronoms constituaient un problème dans la mise en anglais des *Maximes*. Nous allons désormais nous pencher sur le même problème dans traduction intralinguale des sentences, c'est-à-dire dans la conception des maximes. En effet, le système pronominal dans les *Maximes* telles qu'elles sont publiées dans la cinquième édition est essentiellement limité aux pronoms génériques (*on, nous*) et impersonnels (*il*). Quelques exceptions font cependant jour. Dans les maximes 7 et 14, avec un « ils » qui reprend « les grands hommes » et les « empereurs » et dans les maximes 191, 233 et 504 où figurent le « je » de l'auteur et qui signent une intrusion de La Rochefoucauld tout à fait exceptionnelle dans l'œuvre :

On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie comme des hôtes chez qui il faut successivement loger; et **je** doute que l'expérience nous les fit éviter s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin.<sup>480</sup>

[...] Ainsi les morts ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour les vivants. **Je** dis que c'est une espèce d'hypocrisie, à cause que dans ces sortes d'afflictions on se trompe soi-même. [...]<sup>481</sup>

Après avoir parlé de la fausseté de tant de vertus apparentes, il est raisonnable de dire quelque chose de la fausseté du mépris de la mort. **J'**entends parler de ce mépris de la mort que les païens se vantent de tirer de leurs propres forces, sans l'espérance d'une meilleure vie. [...]<sup>482</sup>

Si cette résurgence du *je* paraît jurer quelque peu avec le reste des maximes, il ne faut pas oublier que le titre de l'œuvre annonce aussi des « réflexions », et que ce n'est pas un

---

<sup>480</sup> Maxime 191

<sup>481</sup> Maxime 233

<sup>482</sup> Maxime 504

hasard si le recours à la première personne apparaît dans des paragraphes particulièrement longs que La Rochefoucauld a écrit comme des réflexions plutôt que comme des maximes : c'est notamment le cas de l'ultime maxime 504. Ces exceptions mises à part, on observe au travers du recueil une grande constance dans le choix des pronoms qui évitent tout renvoi à des situations ou des personnes particulières. La genèse des maximes montre d'ailleurs que l'auteur a hésité sur les pronoms à utiliser dans ses pointes :

Lettre de La Rochefoucauld à Madame de Rohan, abbesse de Malnoue (in *Recueil Conrart*, Tome XIII, fol. 1185-1186) :

**On** ne loue, d'ordinaire, de bon cœur que ceux qui nous admirent.

(IV-V, 356) :

**Nous** ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent.

Le passage du « on » au « nous » marque le souci d'inclure l'énonciateur de la maxime dans le jugement qu'elle profère. Le ton de la première variante est plus gnomique que celui de la version définitive en cela que le « on » désigne un ensemble générique de personnes, indéfiniment circonscrit et qui peut autant exclure qu'inclure l'énonciateur et le lecteur de la maxime. Moins indéfini, le « nous » de la seconde version fait écho à la première personne qui est celle de l'énonciateur de la maxime tout en incluant dans sa portée l'ensemble de l'humanité.

Le mouvement inverse est aussi observable dans d'autres maximes :

G :

Quand **on** a eu de grandes passions, **on** se trouve heureux et malheureux d'en être guéri.

(V, 485) :

**Ceux** qui ont eu de grandes passions se trouvent toute leur vie heureux, et malheureux d'en être guéris.

Le passage de la variante du manuscrit Gilbert à celle donnée dans la cinquième édition illustre le cas d'une modification visant à exclure davantage l'énonciateur. Compte tenu du propos, on ne peut s'empêcher de voir dans cette correction un clin d'œil que fait La Rochefoucauld à son lecteur alors qu'il écrit quelques pages plus tôt : « Les jeunes femmes qui ne veulent point paraître coquettes, et les hommes d'un âge avancé qui ne veulent pas être ridicules, ne doivent jamais parler de l'amour comme d'une chose où ils puissent avoir part. »<sup>483</sup>.

L'emploi du *on* dans les *Maximes* est commenté par P. Attal qui recense les avantages stylistiques que ce pronom permet :

ON confère aux maximes ou a des pensées générales une très grande souplesse. Il permet de conserver la structure de l'actif, plus naturelle que le passif ; dans d'autres cas, il évite l'emploi de noms composés sur des verbes, moins maniables que des propositions [...]. Il est moins marqué que NOUS (générique) ou "les gens", "les hommes" ; il est plus bref que ces derniers. Il a sur le style de La Rochefoucauld un effet que j'appellerais 'condensateur' : son absence de 'sens' fait porter l'attention sur le prédicat (verbe ou être + adjectif) ; de plus, l'écriture gagne en dépouillement.<sup>484</sup>

On voit combien le recourt au pronom *on* est lié à plusieurs propriétés sémantiques et pragmatiques de la maxime, notamment en ce qui concerne la focalisation du prédicat : sujet « vide » pourrait-on dire, il met en relief ce qui suit et semble conférer au prédicat une certaine autonomie énonciative, ce dernier ne se voyant plus associé à un sujet particulier mais à l'inverse érigé en loi quasi universelle. Le vide informatif qui caractérise cet emploi de *on* est à rapprocher, comme le souligne Attal, de la tournure passive, qui permet souvent l'omission du sujet réel (sujet agent, en général) de la phrase :

---

<sup>483</sup> Maxime 418

<sup>484</sup> P. Attal, « Emploi de ON chez La Rochefoucauld », *L'information grammaticale*, 8, 32, 1987, p.12-16, 1987, p. 15

Ces grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux **sont représentées** *par les politiques* comme les effets des grands desseins, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, **qu'on rapporte** à l'ambition qu'ils avaient de se rendre maîtres du monde, n'était peut-être qu'un effet de jalousie.<sup>485</sup>

La maxime 7 illustre ici la logique dont parle Attal et que suit La Rochefoucauld : l'énonciation générique des maximes impose un rattachement minimal, voire pas de rattachement du tout, à un sujet particulier. L'auteur alterne ainsi entre des constructions à la voix passive (« sont représentées ») avec omission possible du complément d'agent et des constructions actives dont le sujet est *on* qui sont sémantiquement équivalentes au passif et qui d'ailleurs, commutent avec cette dernière : « qu'on rapporte à l'ambition » équivaut à « rapportée à l'ambition ». De même pour le passif « sont représentées » qui pourrait tout autant s'écrire « on représente ces grandes et éblouissantes actions ». Cette oscillation entre les deux options se retrouvent dans la genèse de certaines maximes comme par exemple la 270 :

G :

L'honneur que l'on acquiert est caution de celui que l'on doit acquérir.

(L, 191), (B, 250), (SL, 193), (H, 63), (I, CCXCIV) et (II-V, 270) :

L'honneur acquis est caution de celui qu'on doit acquérir.

Le proximité du passif, en particulier du passif réduit au participe passé, et de l'impersonnel<sup>486</sup> est ainsi très souvent exploité par La Rochefoucauld au cours de ses réécritures.

---

<sup>485</sup> Maxime 7

<sup>486</sup> Voir à ce sujet J. Chocheyras (éd), *Autour de l'impersonnel*, Ellug, 1985.

Le *on* comprend aussi un trait impersonnel qui le rend compatible avec l'expression de prédicats d'existence, ordinairement signalées par *il y a* ou les locutions « il existe » ou « il se trouve » (= « on trouve », « on voit ») :

**On trouve** des moyens pour guérir de la folie, mais **on n'en trouve point** pour redresser un esprit de travers.<sup>487</sup>

*On* permet ainsi de réunir des contraires en cela qu'il jette un point entre une expression impersonnelle et un marqueur d'origine et d'allure personnelles. Ce pronom permet de paraphraser des locutions comme « il faut » (on doit) ou « il est possible » (on peut) et La Rochefoucauld utilise très consciemment ces jeux d'équivalences :

(L, 222) et G :

**Il y a** beaucoup de femmes qui n'ont jamais fait de galanteries mais je ne sais s'il y en a qui n'en aient jamais fait qu'une.

(II, III et V, 73) :

**On peut trouver** des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie; mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une.

L'auteur des *Maximes* hésitait ainsi sur la dimension personnelle ou impersonnelle à donner à ses sentences et les modifiait dans les deux sens, comme en témoigne la maxime 286 qui oscille du personnel à l'impersonnel :

G :

**On n'aime pas** une seconde fois, quand on a cessé d'aimer.

(I-V, 286) :

---

<sup>487</sup> Maxime 318

**Il est impossible** d'aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer.

L'exemple de l'évolution de la maxime 286 montre aussi comment le recours à une tournure impersonnelle permet de lever une ambiguïté de la version initiale : en effet, dans G, le « on n'aime pas » peut se comprendre comme portant sur « une seconde fois » ou peut être lu de manière intransitive (on n'aime pas, sous entendu *une seconde fois la personne que l'on a cessé d'aimer*).

On voit dès lors se profiler un ensemble de stratégies rhétoriques et pragmatiques qui semblent définir un faisceau de paramètres propres à la conception de la maxime que se faisait La Rochefoucauld. Il va désormais s'agir de tirer de l'observation de l'historique des maximes des conclusions quant à la nature linguistique, au sens large, de l'aphorisme.



## B. Sens et réécritures

A mesure que sont syntaxiquement remaniées les maximes, ces dernières subissent des variations dans leur sens, leur portée, leur dimension modale ou encore leur valeur pragmatique.

### 1. Interventions aspectuelles et modales

L'aspect se définit en tant que temporalité du procès, qui peut être par exemple, et entre beaucoup d'autres<sup>488</sup>, statique ou dynamique, perfectif ou imperfectif, et s'ajoute à l'inscription du procès dans le temps, information qui est prioritairement codée par les périphrases verbales. Certaines maximes de La Rochefoucauld ont été vraisemblablement réécrites pour des raisons aspectuelles, comme l'illustre la maxime 490 :

G :

On va de l'amour à l'ambition, mais on ne va pas de l'ambition à l'amour.

(I-V, 490) :

On passé souvent de l'amour à l'ambition, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour.

L'étoffement du verbe *aller* peut ici se voir comme un moyen de spécifier le procès mentionné et d'introduire une nuance aspectuelle qui illustre peut-être plus précisément la pensée de l'énonciateur de la maxime. Tandis qu'*aller* employé tel quel ne permet pas de construire une chronologie d'évènements, le choix de passer au couple *passer / revenir* fait porter davantage d'implications quant à l'absence de va-et-vient entre *amour* et *ambition*.

---

<sup>488</sup> Il existe de vastes typologies des procès selon les écoles et nous notre propos ne nécessite pas que nous nous attardions sur ce point : il va s'agir simplement d'essayer de montrer comment certaines réécritures peuvent être motivées par des questions aspectuelles.

Le travail autour du verbe et de ses paramètres est ainsi très prégnant dans les *Maximes* :

(L, 168) et (B, 188) :

Quand il n'y a que nous qui sachions nos crimes ils sont bientôt oubliés.

(SL, 170), G et (I, CCVII) :

Quand il n'y a que nous qui savons nos crimes, ils sont bientôt oubliés.

(II-IV, 196) :

Nous oublions aisément nos crimes lorsqu'ils ne sont sus que de nous.

(V, 196) :

Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous.

Cette maxime, qui traite de l'impunité, est le résultat d'un laborieux travail de reformulation qui semble être essentiellement motivé par la forme à donner au verbe « savoir ». Ce sont des considérations modales qui émaillent l'évolution de la maxime : le mode du verbe codant l'attitude et le jugement de l'énonciateur envers le procès évoqué. Afin d'arriver à une formulation plus fermement dénonciatrice et moins légère, le verbe « savoir » passe par de nombreux états : d'abord au subjonctif, mode de la « suspension du jugement » (Riegel et Pellat), puis à l'indicatif, mode de l'assertion et de l'adéquation entre parole et situation extralinguistique, l'état final du verbe est encore transposé à la voix passive, permet un déplacement à la toute dernière position, celle du focus et de la mise en relief, du sujet logique « nous ».

(L, 166), (B, 173), (H, 53) et (I, CLXII, 2<sup>e</sup> état) :

Comme il y a de bonnes viandes qui affadissent le cœur, il y a un mérite fade, et des personnes qui dégoûtent avec des qualités bonnes et estimables.

(II- V, 155) :

Il y a des gens dégoûtants avec du mérite, et d'autres qui plaisent avec des défauts.

L'indicatif présent « dégoûtent » devient le participe présent adjectivé « dégoûtants » : le point de vue sur le procès auquel réfère le verbe s'en trouve ainsi changé. De plus, la variation aspectuelle est ici couplée à une transposition rendant le propos plus catégorique puisqu'avec le verbe à l'indicatif, les « personnes » dont parle La Rochefoucauld « dégoûtent » ponctuellement, tandis que « dégoûtants » renvoie à une qualité intrinsèque et permanente des « gens » mentionnées.

## 2. Vers un allongement des maximes, ou le rapport à la brièveté

La quasi absence d'étude approfondie sur les réécritures successives des maximes<sup>489</sup> a pour l'instant laissé les critiques penser que La Rochefoucauld s'était principalement concentré sur un travail d'abrègement de ses sentences : « si l'on examinait sous ce rapport le travail d'élaboration à partir de la première édition, on verrait que la tendance de l'écriture va encore à la schématisation, à raccourcir la formule, durcir les oppositions et accentuer les paradoxes »<sup>490</sup>. On lit aussi que la logique qui préside à l'écriture des maximes « est celle de la brièveté, qui paraît orientée vers la mise en valeur des relations essentielles du langage (ressemblance / opposition ; conjonction / disjonction ; équivalence / différenciation) au détriment de tous les éléments qui représentent des redondances ou des amplifications par rapport à ces relations »<sup>491</sup>. Nous allons cependant montrer dans les pages qui suivent qu'il n'en est rien, et que l'auteur des *Maximes* a, pour différentes raisons, allongé significativement ses sentences, par ajouts de diverses natures. Cela interroge le caractère éminemment relatif du bref, notion qui est pourtant au cœur du projet d'écriture de La Rochefoucauld, mais aussi au centre de toute la tradition rhétorique de la *brevitas*. Comme le rappelle Jean Lafond :

Pour la rhétorique, la brièveté ne s'est jamais définie par la seule dimension de l'énoncé. Si, à une première approche, la *brevitas* s'oppose bien chez Quintilien à la *copia* et chez Tacite à l'*ubertas*, elle se signale surtout par la densité d'une forme qui dit beaucoup en peu de mots. « *Brevitas integra (...) est (...) pulcherrima, cum plura paucis complectimur* »<sup>492</sup>, dit Quintilien, qui cite en exemple une phrase nominale de Sallustes. Selon les types de discours, telle narration, tel exposé seront donc abrégés par

---

<sup>489</sup> Sauf omission de notre part, les seules analyses des réécritures se trouvent dans des travaux essentiellement critiques (chez Jean Lafond notamment), et ne constituent jamais de chapitre à part.

<sup>490</sup> Pierre Champion, *Lectures de La Rochefoucauld*, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 42

<sup>491</sup> M.T. Biason, « Contraintes sociales, tradition culturelle et nécessités poétiques dans la formation de la maxime », *Il Confronto Letterario*, 21, 1994, p.23-51

<sup>492</sup> « Une brièveté absolue est plus belle que tout lorsque nous saisissons le maximum de choses en peu de mots »

*detractio* ou développés par *adjectio* : la seule règle fondamentale pour l'auteur de l'Institution oratoire étant que l'on ne dise pas plus qu'il ne convient [...] <sup>493</sup>

Ces propos, qui rappellent en creux l'importance que revêt l'idéal de clarté dans l'esthétique classique, évoquent le procédé de l'ajout, *adjectio*, qui fonctionne à plein dans le travail d'élaboration des maximes. On sait en effet que certaines sentences étaient considérées comme obscures par les premiers lecteurs de La Rochefoucauld <sup>494</sup>, et les ajouts visent à cet effet une clarification du propos :

(L, 230), (B, 217) et G :

On est souvent reconnaissant par principe d'ingratitude.

(I, CCXL) et (II-V, 226) :

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude.

Dans le premier état de cette maxime, l'opposition entre « reconnaissance » et « ingratitude » est trop forte pour que les deux termes soient mis en relation d'une manière si brutale. La formulation, excessivement elliptique et lapidaire, s'en trouve trop provocante pour être intelligible. L'auteur développe donc dans le second état son idée, et, s'il conserve le terme d'« ingratitude », il abandonne celui de « reconnaissance », atténuant du même coup une antithèse auparavant trop marquée. On retrouve cette logique de clarification dans de nombreuses maximes :

G:

On se plaint de ses amis pour justifier sa légèreté.

(I, CLXXXVIII) et (II-V, 179):

---

<sup>493</sup> J. Lafond, « Des formes brèves de la littérature morale aux XVIe et XVIIe siècles », in LAFOND J. (éd), *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVIe-XVIIe s.)*, Paris, Vrin, 1984, p. 102

<sup>494</sup> Voir à ce sujet le chap. I du présent travail.

Nous nous plaignons quelques fois légèrement de nos amis pour justifier par avance notre légèreté.

La Rochefoucauld fait la chasse aux tours trop catégoriques et tâche de donner une certaine retenue à la sévérité de ses sentences. Au principe de clarté s'ajoute ainsi un principe d'autorité : il faut que la maxime soit crédible, que son propos puisse être assimilé à une vérité générale, ce qui s'observe dans toutes les maximes auxquelles La Rochefoucauld a ajouté des adverbess restrictifs :

(L, 154), (B, 156), (SL, 155), (H, 150) et (I, CLII) :

On ne loue que pour être loué.

(II, 147) et (II-V, 146) :

On ne loue d'ordinaire que pour être loué.

La locution adverbiale « d'ordinaire » sert ici à restreindre la portée de la maxime initiale, qui est trop catégorique pour être prise tout à fait au sérieux. Clarté et autorité font partie des règles qui régissent l'élaboration des maximes dans le sens de leur allongement :

Portefeuilles Vallant, tome II, fol. 158 et G :

La fortune nous corrige plus souvent que la raison.

(III-V, 154) :

La fortune nous corrige *de plusieurs défauts* que la raison *ne saurait corriger*.

Dans le cas de cette maxime, le propos était déjà modulé au départ par l'adverbe « souvent ». L'auteur allonge néanmoins la phrase et effectue un travail de nuancement qui prend ici la forme de l'effacement de « souvent » et de l'ajout d'un complément d'objet indirect à « corrige » (« de plusieurs défauts »). On peut expliquer ces interventions par l'apparition d'une structure antithétique, articulée autour de l'opposition

« corrige » / « ne saurait corriger ». La maxime est ainsi réécrite pour gagner en figuralité.

Les reformulations successives des maximes sont parfois assez compliquées, soulignant des hésitations diverses de la part de l'auteur :

(L, 243), Portefeuilles de Vallant, tome II, fol. 256 et G :

Le désir de vivre ou de mourir sont des goûts de l'amour-propre dont il ne faut *non* plus disputer que des goûts de la langue ou du choix des couleurs.

(B, 84) :

Le désir de vivre ou de mourir sont des goûts de l'amour-propre dont il ne faut *pas* plus disputer que des goûts de la langue ou du choix des couleurs.

(I, LII) :

L'attachement ou l'indifférence pour la vie, sont des goûts de l'amour-propre, dont on ne doit *non* plus disputer que ceux de la langue, ou du choix des couleurs.

Les deux premiers états sont très similaires, puisque seule la négation est modifiée (« non » devient « pas »). Dès la première édition cependant, la formulation change plus visiblement, avec une modulation de « Le désir de vivre ou de mourir » en « L'attachement ou l'indifférence pour la vie », passant du point de vue de l'individu à celui de l'humanité. La maxime se voit ajouter un élément plus inattendu :

(II, 46) :

L'attachement ou l'indifférence pour la vie<sub>1</sub> qu'avaient les Philosophes<sub>2</sub> n'*était* qu'un goût de leur Amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que de ceux de la langue ou du choix des couleurs.

A partir de la deuxième édition, la maxime spécifie le sujet « les Philosophes » et est transposée au passé (« était »). Sa portée est donc drastiquement réduite, tant

temporellement que personnellement. La dernière modification apportée à partir de la troisième édition concerne l'ordre des mots du premier membre :

(III-V, 46) :

L'attachement ou l'indifférence que les Philosophes<sub>2</sub> avaient pour la vie<sub>1</sub> n'était qu'un goût de leur Amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que du goût de la langue ou du choix des couleurs.

La permutation de « philosophes » et « pour la vie » change légèrement la structure informative de la phrase, déplaçant « pour la vie » à la dernière position de la proposition sujet « L'attachement ou l'indifférence que les Philosophes avaient pour la vie » et révélant un peu plus tard son thème anti-sénéquien.

Les ajouts pratiqués au sein des maximes servent aussi parfois à faire durer la phrase et à accentuer la chute en la retardant :

G :

La haine met au-dessous de ceux que l'on hait.

(III-V) :

*Lorsque notre haine est trop vive, elle nous met au-dessous de ceux que nous haïssons.*

Les éléments ajoutés ici temporalisent et explicitent les conditions de vérité de la phrase : « lorsque » et « est trop vive » paramètrent le domaine de validité de « notre haine ». L'effet général est celui d'une chute plus appuyée et plus surprenante, ménagée par l'attente que génère le matériel supplémentaire.



La Rochefoucauld tend à changer principalement dans ses maximes ce qui relève de l'adverbial et du groupe verbal, tout en conservant les syntagmes nominaux qui représentent le thème évoqué par la phrase :

G :

La jeunesse est souvent plus près de son salut que les vieilles gens.

(II-V, 341) :

*Les passions* de la jeunesse ne sont guères plus opposées au salut, que *la tiédeur* des vieilles gens.

Seuls demeurent intacts ici les noms « jeunesse », « salut » et « vieillesse », ce sont eux qui signent l'identité de la maxime. La structure initiale de la maxime se résume à une comparative qui évalue le rapport au salut des jeunes et des moins jeunes. Dans la version publiée de la maxime, la comparative est conservée et doublée par deux autres procédés. Les groupes nominaux « la jeunesse » et « les vieilles gens » sont développés en structures partitives « les passions de la jeunesse » et « la tiédeur des vieilles gens ». Le propos de la maxime s'en voit spécifié et précisé mais aussi rallongé. Le groupe verbal subit aussi une élongation qui est permise par le recourt à une modulation de type négation du contraire : pour dire « plus près », l'auteur écrit « guères plus opposées ». Ce changement de point de vue, qui passe par une litote, permet l'élongation de la phrase de manière mécanique, puisque apparaît la nécessité d'ajouter les mots de la négation, et de choisir le terme « opposées », trisyllabique, là où « près » est monosyllabique. Dans l'ensemble, la portée de la maxime s'en voit réduite, et la phrase descend d'un cran sur l'échelle de la généralité. Cependant, la formulation gagne en efficacité et en brillance.

Ce que La Rochefoucauld vise s'avère en effet relever moins de l'expression simple d'idées générales dans le tour le plus bref possible, que de l'éclat de ses tournures et de leur propension à devenir plus mémorable que mémorisable. Ainsi, l'effet de particularisation que produisent les allongements successifs des maximes est tout relatif :

G :

On ne compte la première galanterie des femmes qu'à leur seconde.

(V, 499) :

On ne compte *d'ordinaire* la première galanterie des femmes que *lorsqu'elles en ont* une seconde.

Les deux ajouts introduits ici n'apportent, au niveau du sens, qu'une nuance presque négligeable, en cela que s'ils réduisent quelque peu le champ couvert par l'énoncé, ils semblent plus encore n'être là que pour une raison prosodique. En effet, ces mots excrécents rétablissent un équilibre syllabique : dans la version Gilbert, le premier membre de la maxime « On ne compte la première galanterie des femmes » est beaucoup plus long (12 syllabes) que le second « qu'à leur seconde » (4 syllabes) alors que dans la cinquième édition, la maxime se déploie sur trois groupes de sens de longueur équivalente : « On ne compte d'ordinaire / la première galanterie des femmes / que lorsqu'elles en ont une seconde » (6 / 8 / 8). La démarche de réécriture s'articule ainsi autour de la scansion plus encore qu'autour de la particularisation et du nuancement du propos.

Ces observations sur le corpus des *Maximes* nous poussent à fortement nuancer ce que les critiques ont jusqu'à présent négligé, à savoir le rapport à la brièveté qu'entretient l'écriture des sentences. Puisque La Rochefoucauld s'ingénie à prolonger et rallonger ses pointes, il nous faut repenser la logique qui préside à la conception de ces aphorismes et à la brièveté en tant que telle. Dessons rappelle d'ailleurs fort à propos que « la brièveté a [...] peu à voir avec l'économie de moyens, au sens linguistique du terme (qui l'oppose à la redondance de marques). [...] D'une part on satisfait à cette logique de la quantité, qui spatialise et chosifie le langage, mais d'autre part, on tend vers une pensée de la manière comme infini du sujet. »<sup>495</sup>. Il s'agit donc de critiquer la notion même de brièveté en tant

---

<sup>495</sup> G. Dessons, « La manière brève », *La forme brève, Actes du colloque franco-polonais, Lyon, 19-21 septembre 1994*, Paris, Champion, 1996, p. 242

que l'étiquette *forme brève* ne peut s'opposer à *forme longue* et de s'affranchir d'une conception toute structuraliste qui a tendance à déhistoriciser le langage et ses manifestations littéraires. Car si la brièveté a avant tout une définition physique, comme rapport spatial et temporel à l'énonciation, il faut aussi voir que la langue est hautement subjective et que « dans le langage, le temps et l'espace ne sont plus des catégories physiques, mais des catégories subjectives, qui sont complètement dépendantes de l'instance du sujet. Emile Benveniste l'a montré pour la langue : c'est la fonction de la *deixis* ; Henri Meschonnic<sup>496</sup> l'a montré pour le poème : c'est le rôle du rythme, qui historicise la temporalité et la spatialité comme manière. »<sup>497</sup>. L'étude génétique des *Maximes* apporte un éclairage significatif à cet égard, puisqu'elle révèle l'importance d'autres facteurs que la simple longueur de la phrase, à savoir le degré de généralité, la dimension prosodique et également la figuralité de l'énoncé, c'est-à-dire la géométrie de la phrase, qui pour être plus frappante convoque des figures comme le chiasme, l'antithèse ou la comparaison. La syntaxe dans les *Maximes* prend ainsi une importance cruciale et est l'objet de beaucoup d'interventions, comme nous allons le montrer au paragraphe suivant.

---

<sup>496</sup> H. Meschonnic, *Critique du rythme*, Verdier, 1982

<sup>497</sup> G. Dessons, *op. cit.*, p. 242

### 3. Aménagement de la structure informative dans la maxime

La Rochefoucauld recourt à l'envi aux tours de phrases dits *stylistiquement marqués*, à savoir tous ceux qui ne suivent pas l'ordre des mots *canonique* sujet-verbe-objet. L'auteur des *Maximes* produit ainsi volontiers des phrases clivées, pseudo-clivées et impersonnelles, conférant à ses sentences une singulière sophistication. A l'inverse, relativement peu de phrases dans les *Maximes* se distinguent par leur dépouillement syntaxique :

(V, 26) :

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.

(V, 34) :

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres.

Quand les phrases sont simples et directes, elles sont souvent construites autour d'un parallélisme ou d'une symétrie :

(V, 357) :

Les petits esprits sont trop blessés des petites choses; les grands esprits les voient toutes, et n'en sont point blessés.

(V, 502) :

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins, à la longue, que beaucoup d'esprit avec du travers.

Ou bien elles comportent des subordonnées relatives dont l'antécédent est un pronom à la référence plus ou moins indéfinie, de sorte que le propos reste allusif :

(V, 203) :

Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien.

(V, 270) :

L'honneur acquis est caution de celui qu'on doit acquérir.

Dans les deux exemples ci-dessus, *celui* renvoie à la dénotation du sujet de la phrase (« le vrai honnête homme » dans 203 et « l'honneur acquis » dans 270) mais pas à un référent actualisé : dans les deux maximes, on a affaire à des pseudo-définitions, c'est-à-dire que le second membre définit le terme du premier de manière incomplète et trompeuse. Les pronoms anaphoriques qui relient premier et second membre de la maxime constitue souvent des antécédents indéfinis à des relatives :

(V, 95) :

La marque d'un mérite extraordinaire est de voir que ceux qui l'envient le plus sont contraints de le louer.

(V, 216) :

La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

*Ce qu-* joue le rôle de pronom relatif dit « sans antécédent ». Or ici, le terme n'est pas strictement approprié : *ceux qui* dans 295 circonscrit un ensemble de personnes caractérisées par le désir de porter la marque d'un « mérite extraordinaire » et *ce qu'* dans 216 désigne des agissements ou actions spectaculaires ou héroïques.

Comme énoncés destinés à être cités ou envisagés indépendamment du livre, les attaches contextuelles des maximes se situent dans le savoir partagé par les lecteurs, et non, comme ce serait le cas dans un texte ordinaire, dans un réseau de signifiants élaboré au fil des phrases<sup>498</sup>. De ce fait, l'information que véhicule une maxime doit être scrupuleusement aménagée, de sorte de pouvoir s'accommoder des principes du style bref, ou *brevitas* :

La *brevitas* cerne un idéal de *rotonditas*, de complétude sémantique, celui de la *maxima sententia*, du maximum sémantique dans un minimum lexico-syntaxique, incitant à la *copia*, au déploiement discursif de la réflexion.<sup>499</sup>

Comment La Rochefoucauld fait-il de l'espace minimal de la maxime et du lexique restreint des *Maximes* le lieu d'un foisonnement du sens ? En d'autres termes, par quels moyens arrive-t-il à donner un relief inattendu à des phrases génériques relevant du sens commun ? Nous avons déjà évoqué combien était centrale la recherche de figuralité dans les maximes et nous allons maintenant nous pencher sur sa réalisation syntaxique.

Génériques et impersonnelles, les maximes contiennent très souvent des structures en *il y a* :

(V, 282) :

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité que ce serait mal juger que de ne s'y pas laisser tromper.

(V, 367) :

Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier.

---

<sup>498</sup> Il convient tout de même de nuancer cette opposition, en cela qu'un texte même très long et savamment structuré entretient toujours un lien essentiel avec son contexte de publication et le savoir partagé par les lecteurs auxquels s'adressent l'auteur.

<sup>499</sup> P. Moret, « La Rochefoucauld et la maxime », *Tradition et modernité de l'aphorisme. Cioran, Reverdy, Scrutenaire, Jourdan, Chazal*, Genève, Droz, 1997. C'est moi qui souligne.

La Rochefoucauld utilise les tours en *il y a*, parfois appelés « présentatifs », pour des raisons de mise en relief et d'emphase puisqu'ils permettent de « rhématiser le propos », c'est-à-dire d'inscrire dans la sphère du prédicat l'ensemble d'une proposition de départ. Comme le rappelle Claire Badiou-Monferran, l'impersonnel

[...] modifie la hiérarchie de l'information en opposant la succession thème-propos de la construction personnelle une suite entièrement rhématique, qui donne le procès comme 'auto-généré à la manière d'un événement météorologique, indépendamment de tout support empirique [et qui] reproduit expressivement la succession manifestation d'existence-identification de l'objet manifesté<sup>500</sup>

Dans les maximes cependant, le tour impersonnel sert aussi à quantifier et *il y a* relève d'une logique extensionnelle :

*il y a* circonscrit un ensemble, sur lequel le déterminant du SN définit ensuite le sous-ensemble des unités qui vérifient la propriété exprimée par le prédicat verbal. Dans ce système, c'est la négation qui permet d'exprimer les valeurs extrêmes, soit, d'une part, un sous-ensemble vide : *Il n'y a personne qui*, et, d'autre part, son extension maximale : *il n'y a personne qui ne*.<sup>501</sup>

On le perçoit ainsi dans des maximes comme la 373 : « Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-mêmes après avoir trompé les autres. » dans lesquelles il s'agit moins de signaler l'existence du référent du prédicat (ici, les larmes de crocodile) que d'en donner une mesure relative. Ainsi, la maxime 373 stipule que parmi toutes les larmes que l'on verse, certaines sont trompeuses. Didier Samain souligne ainsi la fonction davantage logique que présentative de *il y a*. D'autre part, le recours à ce tour tend à gommer partiellement ou totalement le caractère descriptif des énoncés et à mettre en avant leur valeur logique. Le discours de la maxime se voit donc revêtu d'un voile

---

<sup>500</sup> C. Badiou-Monferran, « *Syntaxe d'expressivité et ordre des mots dans les Maximes de La Rochefoucauld* », in F. Neveu (dir.), *Faits de langue et sens des textes, Actes du colloque de novembre*, Paris, SEDES, 1998, p. 135

<sup>501</sup> D. Samain, « Quelques équivalences entre quantificateurs dans les Maximes de La Rochefoucauld », in F. Neveu (dir.), *Faits de langue et sens des textes, Actes du colloque de novembre*, Paris, SEDES, 1998, p. 121

d'abstraction par l'amorce de phrase que constitue *il y a* : « on sera tenté de dire qu'*il y a* opère un effet *dématérialisant* sur le déterminant qui suit, effaçant le peu de contenu caractérisant que des indéfinis comme *quelques*, *certain*s, etc., peuvent encore conserver. »<sup>502</sup>.

Les structures du type : *il (n') y a (que)... qui*, parfois regroupées sous le terme de gallicismes<sup>503</sup>, constituent le tour le plus commun dans les *Maximes* :

(II-V, 156)

**Il y a** des gens dont tout le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement, et **qui** gâteraient tout s'ils changeaient de conduite.

(II-V, 222) :

**Il n'y a** guère de personnes **qui** dans le premier penchant de l'âge ne fassent connaître par où leur corps et leur esprit doivent défaillir.

Dans l'enquête que nous menons sur la genèse des *Maximes*, il nous est apparu que si La Rochefoucauld change de nombreux détails et parfois remanie entièrement ses sentences, il transforme rarement la syntaxe des énoncés comportant des structures en *il y a* :

(I, CCIX) :

Il y a des gens, de qui l'on peut ne jamais croire du mal sans l'avoir vu ; mais il n'y en a point en qui il nous doive surprendre en le voyant.

(II-V, 197) :

---

<sup>502</sup> D. Samain, *art. cit.*, p. 123

<sup>503</sup> J.-M. Leard, *Les Gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain la Neuve, Duculot, 1992



Il y a des gens de qui l'on peut ne jamais croire du mal sans l'avoir vu : mais il n'y en a point en qui il nous doive surprendre en le voyant.

G :

Il y a des tromperies déguisées qui imitent si bien la vérité, que ce serait mal juger que de s'y laisser prendre.

(I, CCCX), (II-V, 282) :

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité que ce serait mal juger que de ne s'y pas laisser tromper.

Dans la maxime 197, seule la ponctuation change et dans la 282, l'auteur n'intervient que sur le choix de certains mots (cf. soulignements), sans altération de leur catégorie grammaticale. De même, si ce qui suit le *il* impersonnel peut être soumis à variation, il n'en reste pas moins que la tournure en elle-même reste impersonnelle dans l'historique :

(I, CXI) :

Il y a de jolies choses que l'esprit ne cherche point et qu'il trouve toutes achevées en lui-même, il semble qu'elles y soient cachées comme l'or et les Diamants dans le sein de la terre.

(II, 102), (III-V, 101) :

Il arrive souvent que des choses se présentent plus achevées à notre esprit qu'il ne les pourrait faire avec beaucoup d'art.

Ici, les deux tours « il y a » et « il arrive » n'ont en commun que leur caractère impersonnel et n'ont pas les mêmes implications sémantiques, le premier étant, d'un point de vue aspectuel, statique, et l'autre ponctuel ou itératif.

G :

Il est plus dangereux de faire trop de bien aux hommes que de leur faire du mal.

(L, 244), (B, 224), (I, CCLIII), (II-V, 238) :

Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien.

(V, 252) :

Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts qu'il est extraordinaire de voir changer les inclinations.

Dans une majorité de cas, le choix initial d'un tour impersonnel est déterminant pour la suite de l'évolution de la maxime et La Rochefoucauld en conserve l'armature quelles que soient les modifications qu'il peut faire dans la maxime. Dans le cas de la maxime 252, on remarque que l'état le plus ancien présente un reversement des termes et une polarité opposée (« il est » était initialement « il n'est pas ») : le recours à un tour impersonnel, lui, est constant.

Les tournures en *il y a* apparaissent ainsi comme un des éléments privilégiés dans l'écriture des maximes. Ces tours ouvrent en effet un espace phrastique dont Claire Badiou-Monferran rappelle les propriétés syntaxiques et prosodiques : syntaxiquement d'abord, l'impersonnel « facilite l'accession à la grammaticalité des groupes nominaux sujets précédés d'un déterminant non-défini » en « donnant le sujet extraposé comme rhème de l'énoncé [c'est-à-dire] comme un élément non connu », et prosodiquement, « le déplacement à droite du verbe du sujet propositionnel, souvent plus étoffé, volumétriquement, que son prédicat verbal correspondant, permet de rétablir in extremis l'effet de cadence majeure, absent de la construction impersonnelle. »<sup>504</sup>. Ces propriétés sont essentielles à la maxime, en tant qu'elles permettent de résoudre en partie la tension que subsument les exigences du style bref. La Rochefoucauld réécrit d'ailleurs parfois ses maximes dans le but de les amorcer par un tour impersonnel :

---

<sup>504</sup> *Art. cit.*, p. 135

(I, CLXXXII) :

La curiosité n'est pas comme l'on croit un simple amour de la nouveauté, **il y en a** une d'intérêt, qui fait que nous voulons savoir les choses pour nous en prévaloir ; **il y en a** une autre d'orgueil qui nous donne envie d'être au-dessus de tous ceux qui ignorent les choses, et de n'être pas au-dessous de ceux qui les savent.

(II-V, 173) :

Il y a diverses sortes de curiosité : l'une d'intérêt, qui nous porte à désirer d'apprendre ce qui nous peut être utile, et l'autre d'orgueil, qui vient du désir de savoir ce que les autres ignorent.

Le déplacement et la mise en facteur des tours impersonnels à l'initiale de la maxime s'accompagnent d'un raccourcissement significatif de la phrase et d'un ton qui passe de celui de la démonstration à celui de l'énumération.

L'insertion de tours impersonnels a parfois lieu à l'intérieur des maximes :

G :

De quelque honte que l'on soit couvert, on peut toujours rétablir sa réputation.

(IV-V, 412) :

Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation.

Et il arrive en quelques occurrences que l'introduction du tour impersonnel se fasse tardivement dans l'historique de la maxime :

G :

On voit des qualités qui deviennent défauts lorsqu'elles ne sont que naturelles, et d'autres qui demeurent toujours imparfaites lorsqu'on les a acquises : il faut, par exemple, que la raison nous fasse devenir ménagers de notre bien et de notre confiance ; il faut, au contraire, que la nature nous ait donné la bonté et la valeur.

(IV-V, 365) :

Il y a de bonnes qualités qui dégénèrent en défauts quand elles sont naturelles, et d'autres qui ne sont jamais parfaites quand elles sont acquises. Il faut, par exemple, que la raison nous fasse ménagers de notre bien et de notre confiance; et il faut, au contraire, que la nature nous donne la bonté et la valeur.

G :

On n'aime pas une seconde fois, quand on a cessé d'aimer.

(I, CCCXIV), (II-V, 286)

Il est impossible d'aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer.

Il s'agit dans ces cas là de dépersonnaliser la maxime et l'inscrire plus résolument dans une parole d'autorité, l'alternance « on voit » / « il y a » jouant moins ici comme un moyen de réaménager la structure informative de l'énoncé. Il nous apparaît ainsi que l'on peut soulever la question de l'autorité de la maxime sous le rapport de son recours à l'impersonnel, ne serait-ce que d'après l'exemple de la maxime 73, un des très rares exemples où *il y a* est abandonné au profit d'une formulation personnelle :

(L, 222), G :

Il y a beaucoup de femmes qui n'ont jamais fait de galanterie mais je ne sais s'il y en a qui n'en aient jamais fait qu'une.

(SL, 209) :

On peut trouver des femmes qui n'ont jamais fait de galanteries, mais il est rare d'en trouver qui n'en ait jamais fait qu'une.

(I, LXXXIII) :

On peut trouver des femmes qui n'ont jamais fait de galanterie, mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais fait qu'une.

(II, 74), (III-V, 73) :

On peut trouver des femmes qui n'ont jamais fait de galanterie ; mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une.

Dans le cas de la maxime 73, qui a perdu son tour impersonnel dans les manuscrits ultérieurs au Liancourt, le remplacement de l'impersonnel *il y a* par « on peut » permet d'atténuer significativement la rudesse du propos et permettre une interprétation *a minima* du nombre de « femmes qui font des galanteries ».

La Rochefoucauld recourt fréquemment au clivage dans ses maximes. Procédé relevant de l'extraction, le clivage consiste à extraire un constituant de la phrase et à le placer à l'initiale en l'encadrant par le présentatif *c'est* et par le pronom relatif *qui* ou *que*<sup>505</sup> :

(V, 30) :

Nous avons plus de force que de volonté; et *c'est* souvent pour nous excuser à nous-mêmes *que* nous nous imaginons que les choses sont impossibles.

Ici, on peut considérer que la maxime est clivée dans la mesure où le syntagme prépositionnel « pour nous excuser à nous-mêmes » est isolé et placé en tête de phrase

---

<sup>505</sup> M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd., 1998, p. 430

par rapport à la formulation canonique « (Souvent,) nous nous imaginons que les choses sont impossibles pour nous excuser à nous-mêmes. ».

L'extraction peut concerner indifféremment le sujet, l'objet, un complément circonstanciel ou le complément d'adjectif attribut et offre un terrain propice aux réécritures. Ce procédé de mise en relief permet de réorganiser de fond en comble la structure informative de la phrase et donc d'en déterminer certains paramètres pragmatiques, notamment en ce qui concerne la place de l'information nouvelle par rapport à l'information connue ou ancienne, comme l'expliquent Riegel *et alii* :

Sémantiquement, l'information apportée par la phrase se dissocie en posé et présupposé :

- La séquence qui suit le relatif est présupposée : elle n'est pas affectée par la négation ni par la question. On peut nier l'élément extrait : *Ce n'est pas Claire qui aime le chocolat* ; mais le présupposé « quelqu'un aime le chocolat » n'est pas mis en cause.
- L'élément extrait est posé : c'est la seule information nouvelle apportée : Il s'identifie à la variable de la partie présupposée et la spécifie. Il s'oppose à un autre élément spécifique, qu'il exclut et que l'on peut expliciter : *C'est Claire qui aime le chocolat, et non pas Régine*. Avec la négation (*Ce n'est pas Claire qui aime le chocolat*), l'effet contrastif est encore plus appuyé : une valeur possible de la variable (*Claire*) est niée.<sup>506</sup>

On trouve dans les variantes des maximes des cas de réécritures influant sur le jeu des présupposés :

G :

S'il y a des gens dont | on ne trouve point<sub>1</sub> | le ridicule,<sub>2</sub> | c'est qu'on ne cherche<sub>3</sub> | pas bien.<sub>4</sub>

(III-V, 311) :

---

<sup>506</sup> *Op. cit.*, p. 431

S'il y a des hommes dont | le ridicule<sub>2</sub> | n'ait jamais paru,<sub>1</sub> | c'est qu'on ne l'a | pas bien<sub>4</sub> | cherché.<sub>3</sub>

Outre le changement de point de vue opéré au segment 1, on sent ici un jeu subtil de focalisation. Cette économie de moyens dont on parle souvent a, on le voit bien dans cet exemple, fortement à voir avec ce que la pragmatique désigne comme topicalisation, focalisation et présupposition. Cette branche de la linguistique explique qu'une partie du sens se dégage de la position des mots dans la phrase ; position en elle-même significative puisque selon que l'on énonce tel ou tel mot en début ou en fin de phrase, on prend en compte la réaction de la personne à laquelle on s'adresse et l'on s'attache à optimiser l'efficacité de son propos. Ainsi la pragmatique considère que s'exprimer est davantage que le fait de communiquer, mais qu'il s'agit, en parlant, d'agir. La première position dans la phrase est ainsi associée au thème, qui est dans la maxime 311 une proposition hypothétique, une *protase* (S'il est vrai qu'il y a des hommes dont le ridicule n'ait jamais paru). Le premier syntagme de la phrase est donc le thème mais sa propriété pragmatique est d'être assimilé par l'auditeur à de l'information ancienne, du déjà-connu. Quant à la dernière position, c'est celle du focus, de l'élément qui reste en mémoire puisque énoncé en dernier. Le focus est ainsi le lieu privilégié de l'apport d'information nouvelle, et l'auditeur/récepteur de la phrase s'attend à entendre du nouveau en dernier lors de la réception de la phrase. Notons que la structure thème-focus concerne aussi bien la phrase que toute proposition à l'intérieur d'une phrase associant sujet à prédicat, auquel cas le sujet vaut pour thème et le prédicat pour focus, ce qu'on trouve en M311 dans la relative formée par les segments 1 et 2. Pour économiser en paroles, et surtout pour ménager surprise et brillance, La Rochefoucauld joue sur l'horizon d'attente, en matière de structure informative, de ses lecteurs. Le premier état de M311 focalise « pas bien », tandis que le second focalise « cherché ». Plus finement, la position du segment 2 « le ridicule » change tout dans la représentation de l'homme que nous livre La Rochefoucauld. Dans le premier état, « le ridicule », placé en focus, est associé à du nouveau et réfère ici à une qualité potentielle des « gens ». On peut donc ne pas être ridicule, en quelque sorte. Mais dans le second état, « ridicule » est placé en thème, et se

trouve donc présupposé ! La maxime prend ainsi une tournure plus acide par le simple déplacement de sèmes.

L'illustration qui précède n'est cependant pas représentative d'une situation récurrente dans la genèse de l'œuvre. On observe plutôt une certaine constance dans la formulation des maximes contenant un tour clivé et il y a peu de traces de remaniement de ce dernier dans les manuscrits<sup>507</sup> : lorsque le tour clivé canonique est employé par La Rochefoucauld, il demeure en général dans chaque état :

G :

Le plus souvent, quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est moins par reconnaissance que par un désir habile de faire juger avantageusement de notre mérite.

(I, CCCVII) :

Le plus souvent quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est moins par reconnaissance que par un désir habile de faire juger de notre mérite.

(II-V, 279) :

Quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est souvent moins par reconnaissance que par le désir de faire juger de notre mérite.

Alors pourquoi cliver ? Dans son étude, Léard fait l'inventaire des raisons qui peuvent motiver un clivage<sup>508</sup>. Il y a d'abord la nécessité de désambigüiser car « [l']énoncé clivé permet de signaler quelle est la partie rhématique. L'énoncé de base permet en général de répondre à plusieurs questions et l'énoncé clivé précise à quelle question l'on répond ». Dans l'exemple donné plus haut (maxime 279), le clivage permet

---

<sup>507</sup> La maxime 30 est un autre des exemples isolés où le tour clivé n'apparaît pas dans toutes les variantes.

<sup>508</sup> J.M. Leard, 1992 : *Les Gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain la Neuve, Duculot



de hiérarchiser les compléments circonstanciels exprimant la motivation des sujets envisagés. Autres motifs de clivage évoqués par Léard : le recours au procédé pour introduire d'une idée de partition ou de sous-ensemble, ou encore l'accession à la grammaticalité de sujets indéfinis. Ces deux dernières raisons sont cependant moins apparentes dans les *Maximes*, leur auteur favorisant la mise en relief des compléments circonstanciels.

La construction dite pseudo-clivée est aussi assez souvent usitée dans l'œuvre et permet un agencement de l'information différent des clivées. Construites sur le schéma *c'est + groupe nominal / infinitif / complétive + proposition relative*<sup>509</sup>, et généralement précédées d'une relative périphrastique, les pseudo-clivées servent essentiellement à spécifier un propos et s'apparentent aux phénomènes de désignation<sup>510</sup> :

(IV-V, 389) :

Ce qui nous rend la vanité des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre.

Sémantiquement, les deux éléments de la phrase, séparés par une virgule marquant une pause, entretiennent une relation de spécification : « le complément introduit par *c'est* s'assimile à la variable que constitue le premier élément présupposé, qui appelle une spécification. [...] Le contenu du premier élément est présupposé et l'élément introduit par *c'est* est posé comme identifiant ce contenu et s'opposant à un autre référent spécifique possible. »<sup>511</sup>.

La Rochefoucauld se sert de la propriété spécifiante des pseudo-clivées, en quelque sorte, pour reproduire syntaxiquement le mouvement pénétrant du regard qu'il porte sur la vertu et la valeur humaine. Projection de la logique singulière de son discours sur l'axe syntagmatique, la construction pseudo-clivée peut-être vue comme l'image grammaticale de la pensée du dévoilement sur laquelle repose l'œuvre :

---

<sup>509</sup> L'analyse syntaxique des pseudo-clivées est sujet à débat. Voir sur la question ROUBAUD (M.-N.), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Honoré Champion, Paris, 2000

<sup>510</sup> *Ibid.*

<sup>511</sup> M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd., 1998, p. 433

G :

Ce qui fait que les amants ont du plaisir d'être ensemble, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes.

(III-V, 312) :

Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes.

On note par ailleurs, à l'instar des constructions en *il y a*, que lorsque la maxime dans son état le plus ancien est articulée autour d'une pseudo-clivée, toutes les modifications apportées par la suite laissent intacte cette dernière. Le recours à la pseudo-clivée semble ainsi être un choix définitif et essentiel, à l'observation de l'historique de l'œuvre.

Dernier cas envisageable de remaniement syntaxique dans notre étude, les dislocations constituent un procédé très fréquent dans les *Maximes*. Comme son nom l'indique, la dislocation consiste en un détachement d'un élément de la phrase que l'on déplace à la droite ou à la gauche de la phrase. Selon Riegel et alii : « La phrase canonique est disloquée, ou segmentée, par suite du détachement d'un constituant à son début ou à sa fin. [...] Le constituant détaché est repris ou annoncé par un pronom personnel ou démonstratif, qui reprend ses déterminations syntaxiques (genre, nombre, fonction). La dislocation se traduit donc par un dédoublement fonctionnel, que la tradition expliquait en traitant le pronom comme une apposition. »<sup>512</sup>. Les dislocations peuvent concerner plusieurs types de constituants : groupe nominal, groupes infinitifs et propositions subordonnées complétives, et il existe ailleurs des formules de détachement comme *en ce qui concerne X, Pour X, Y...*

On peut donner ici l'exemple d'une dislocation gauche :

---

<sup>512</sup> *Op. cit.*, p. 426

(IV-V, 349)

Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquetterie.

La phrase peut s'analyser en terme de dislocation dans la mesure où l'on peut reconstituer une version canonique de l'énoncé : « Guérir de la coquetterie est le plus grand miracle de l'amour ». La proposition sujet « guérir de la coquetterie » est déplacée en fin de phrase et la proposition avec laquelle elle entretient une relation d'identification, « le plus grand miracle de l'amour » est renvoyée à sa gauche. Ce réaménagement de la phrase s'accompagne naturellement d'une redistribution de l'information dans l'énoncé : « Sur le plan communicatif, le constituant détaché occupe la place du thème, le reste de la phrase formant le propos. »<sup>513</sup>. Ainsi, la dislocation peut permettre d'assigner le rôle de thème à un élément de la phrase autre que le sujet grammatical : « Quand le constituant est déplacé en fin de phrase, le thème se trouve retardé ; comme le pronom a besoin du groupe nominal pour prendre sa valeur référentielle, il confère au groupe qu'il annonce, détaché en fin de phrase, une certaine importance. »<sup>514</sup>

La maxime 231 illustre à l'opposé une dislocation droite :

(II-V, 231) :

C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul.

La dislocation occupe une place significative dans l'appareil stylistique des *Maximes*, et participe à donner un tour surprenant aux énoncés. Selon Claire Badiou-Monferran, l'auteur des *Maximes* emploie trois fois moins souvent la dislocation gauche que la dislocation droite, construction la plus marquée<sup>515</sup>.

---

<sup>513</sup> *Ibid.*, p. 427

<sup>514</sup> M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd., 1998, p. 427

<sup>515</sup> Claire Badiou-Monferran, *art. cit.*, p. 136

Dans la genèse des maximes, on observe parfois des hésitations sur le tour à donner aux phrases et l'on peut voir dans l'exemple de la maxime 127 que la dislocation peut apparaître tardivement :

(L, 113), (H, 169) :

Chacun pense être plus fin que les autres.

(I, CXXIX) :

On est fort sujet à être trompé, quand on croit être plus fin que les autres.

(II, 128), (III-V, 127) :

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

Comme dans le cas des pseudo-clivées, le choix de la dislocation permet d'accentuer le mouvement spécifiant de la phrase :

G :

Louer les rois des qualités qu'ils n'ont pas n'est que leur dire des injures.

(III-V, 320) :

Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures.

Dans le cas de la dislocation droite, l'ordre d'apparition des constituants n'est pas bouleversé mais l'appareil syntaxique est alourdi et thème comme rhème se voient davantage saillir dans la phrase :

(I, CCLXVII) :

Le plus grand art d'un habile homme est celui de savoir cacher son habileté.

(II-V, 245) :

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté.

G :

On est fou de vouloir être sage tout seul.

(II-V, 231) :

C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul.

La Rochefoucauld aménage la syntaxe de ses sentences pour les rendre plus frappantes et leur donner un relief bien particulier. L'observation de l'historique des maximes montre que certains tours sont adoptés dès le départ et constituent la charpente inamovible de la maxime (clivage, pseudo-clivage et dislocation). Les hésitations de l'auteur sont plus fréquentes dans le cas des tournures impersonnelles, qui varient souvent significativement. Le fait que les formulations les plus marquées syntaxiquement soient les plus stables dans la genèse des maximes tend à montrer l'importance du figural dans le style de l'œuvre et du poids que donne l'auteur à la syntaxe dans sa conception d'énoncés aphoristiques.

#### 4. La logique des réécritures

L'observation de l'historique des *Maximes* laisse voir dans les énoncés un soin particulier apporté à la structure logique des phrases, auxquelles La Rochefoucauld s'efforce de donner forme. D'une variante à l'autre, le déroulement logique des phrases est soumis à changement, soulignant un aspect particulier des réécritures :

(L, 118), (B, 124), G et (H, 186) :

On hait souvent les vices, mais on méprise toujours le manque de vertu.

(I, CXCIV) :

On peut haïr, et mépriser les vices, sans haïr, ni mépriser les vicieux, mais on a toujours du mépris pour ceux qui manquent de vertu.

(II et III, 186) :

On peut haïr et mépriser les vices sans haïr ni mépriser les vicieux. Mais on ne saurait ne point mépriser ceux qui n'ont aucune vertu.

(IV et V, 186) :

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices ; mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu.

L'évolution de la maxime 186 semble induite par une manière d'envisager les rapports logiques entre les propositions de la phrase. Pour plus de clarté, nous reproduisons ci-après les différents états de la phrase en les annotant sans autre référence à leur origine :

On hait<sub>1</sub> *souvent* les vices<sub>2</sub>, mais on méprise<sub>3</sub> *toujours* le manque de vertu<sub>4</sub>.

La version la plus ancienne de la maxime s'articule autour de trois parallélismes (hait / méprise ; souvent / toujours ; vices / vertus) présentés sans autre forme de procès. Les quatre étapes mentionnées en indice marquent une progression vers la nuance qui sera complexifiée dans les versions ultérieures :

[On peut haïr<sub>1</sub>, et mépriser<sub>3</sub> les vices<sub>2</sub>,]<sub>1</sub> [sans haïr, ni mépriser les vicieux,]<sub>2</sub> [mais on a toujours du mépris<sub>3</sub> pour ceux qui manquent de vertu<sub>4</sub>.]<sub>3</sub>

Ici, l'auteur a ajouté une étape dans sa progression, « sans haïr ni mépriser les vicieux », qui vient donner à l'ensemble de la phrase une structure que Hegel a appelé bien après La Rochefoucauld *dialectique*. Ainsi, cette seconde variante laisse apparaître un développement construit autour d'une thèse, puis d'une antithèse et enfin une synthèse. Il n'est pas surprenant que l'auteur ait choisi de sophistiquer ainsi son énoncé pour la première édition, mais il est frappant de constater que par la suite, ce dernier ait pu encore chercher à altérer un tour si abouti et si finement réglé :

On peut haïr et mépriser les vices sans haïr ni mépriser les vicieux. Mais **on ne saurait ne point mépriser** ceux qui n'ont aucune vertu.

On voit ainsi introduit un élément, « on ne saurait », qui apporte une tonalité prescriptive à la phrase, tonalité qui n'est pas si courante dans l'œuvre. D'autre part, La Rochefoucauld complexifie l'énoncé en y apportant une double négation, modulation servant ici à mettre en avant une impossibilité : celle d'envisager le point de vue opposé. L'affirmation est niée par deux fois de sorte de renforcer la nature axiomatique de l'énoncé en en faisant apparaître la négation comme une absurdité. Cependant, l'extrême minutie de ce travail argumentatif est encore une fois mise de côté dans la variante suivante :

On ne méprise<sub>3</sub> pas tous ceux qui ont des vices<sub>2</sub> ; mais on méprise<sub>3</sub> tous ceux qui n'ont aucune vertu<sub>4</sub>.

On retrouve donc là la composition initiale des manuscrits antérieurs aux publications, l'auteur semblant faire fi de ses propres efforts. Seul écart par rapport à l'origine : la modulation que subit le premier membre de la phrase (« on peut mépriser » devient « on ne méprise pas tous ceux »).

La maxime 186 peut se voir comme la scène d'hésitations rhétoriques et logiques extrêmement centrales dans la dynamique d'écriture de La Rochefoucauld. Sur les quatre différentes versions dont nous avons la trace, les réécritures portent sur des aspects variés de la maxime qui sont essentiellement liés à des question de structure logique.

Héritier de la Renaissance, La Rochefoucauld, pénétré qu'il était de rhétorique ancienne, fait vivre dans ses maximes la tradition de la logique dans la phrase générique. Dans la *Rhétorique* d'Aristote, on lit que la maxime, autrement dit la phrase isolée de tout contexte, ne peut faire sens que dans la mesure où elle exprime une généralité. Quintilien reprend la même idée d'une affinité essentielle entre expression générique et phrase isolée dans son *Institution Oratoire* au chapitre sur la sentence : « c'est un terme de valeur universelle, qui peut être apprécié, même en dehors du contexte d'une cause »<sup>516</sup>. Comment se construit donc ce caractère (s'il existe véritablement en tant que tel) d'*auto-référentialité* ? Il est difficile de délimiter nettement ce qui relève du savoir partagé des lecteurs des maximes dans une période donnée de ce qui est directement imputable à la structure logique de la phrase. Roukhomovsky invoque la dimension thétiq ue de la maxime, c'est-à-dire la fonction de cette dernière de manifester l'existence d'un discours sans pour autant le rattacher à une quelconque réalité particulière : la maxime interdit par exemple le recours aux déictiques<sup>517</sup>. La définition que donne Charlotte Schapira de la maxime<sup>518</sup> rend par ailleurs caduque la recherche de traits

---

<sup>516</sup> *Op. cit.*, VIII, 5, 3

<sup>517</sup> B. Roukhomovsky, *Lire les formes brèves*, Nathan Université, Paris, 2001.

<sup>518</sup> Ch. Schapira, 1997, p. 89, déjà citée au chapitre II du présent travail : « La maxime est une *création individuelle signée*, constituée d'une ou plusieurs phrases créant une *unité de discours achevée*, plus ou moins concise, et *autonome du point de vue grammatical aussi bien que référentiel*. Elle présente un style élevé et une structure qui, sans être nécessairement catégorique, offre *l'apparence d'une vérité générale*, lui conférant l'autorité nécessaire à l'obtention du *statut citationnel*. Tous les moyens linguistiques satisfaisant aux exigences et aux contraintes formulées ci-dessus sont autorisés. La structure de la maxime en devient par conséquent une forme imprévisible, parce qu'ouverte à une infinité de combinaisons possibles. »



purement formels ou stylistiques propres aux énoncés sentencieux tout en en soulignant l'importance des arrangements rhétoriques. Nous nous proposons donc de nous pencher sur la structure logique de la maxime.

Selon la *Rhétorique* d'Aristote, la maxime est en fait un élément constitutif d'une entité plus large que le philosophe grec appelle *enthymème*, ou syllogisme dans lequel la phrase d'introduction et de conclusion sont des maximes. L'évolution des maximes est ainsi marquée par des altérations de la forme logique des phrases :

G:

[Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement,] [parce que tout le monde croit en avoir beaucoup.]

Cette maxime du manuscrit Gilbert qui est une variante de la maxime 89 de la cinquième édition constitue un enthymème dans la mesure où l'on substitue dans le second membre le pronom « en » à son antécédent « jugement » (ce qui donnerait « tout le monde croit avoir beaucoup de jugement »). Il s'agit aussi d'un enthymème en cela que l'ensemble de la phrase donne la cause et la conséquence d'une situation donnée à laquelle réfère le premier membre. Le second membre est omis dans les éditions publiées et de l'enthymème La Rochefoucauld ne retient donc que la maxime introductive :

(II, 90), (III-V, 89):

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.

## 5. Logique et rhétorique : réarrangements structurels

Aristote énumère quatre types de maximes, selon qu'elles contiennent ou non un *épilogue*, nom donné aux propositions exprimant la cause ou la raison à l'origine de la pensée exprimée. Les épilogues sont de ce fait le plus souvent introduits par des connecteurs tels que *parce que* ou *car* et peuvent être placés en début ou en fin de maxime. Les quatre types de maximes sont envisagés comme suit :

### - Sans épilogue :

Il s'agit de maximes qui n'expriment pas de propos paradoxal ou sujet à controverse et Aristote les répartit selon deux sous-types :

1/ Premier sous-type : cas dans lesquels l'opinion exprimée est commune et la question à laquelle la phrase apporte une réponse est déjà connue :

En vieillissant on devient plus fou et plus sage.<sup>519</sup>

2/ Second sous-type : cas des maximes qui démontrent le propos qu'elles tiennent :

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés.<sup>520</sup>

### - Avec épilogue :

Les maximes pourvues d'un épilogue le sont lorsqu'elles contiennent un élément paradoxal qui nécessite une explicitation ou une clarification. Les éléments ajoutés comme épilogues peuvent ou non être autonomes :

---

<sup>519</sup> Maxime 210

<sup>520</sup> Maxime 322

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes.<sup>521</sup>

C'est ici le premier membre de la maxime qui constitue l'épilogue, le second pouvant être considéré selon Aristote comme une maxime en soi, si l'on remplace les pronoms par leurs antécédents : « La vanité ébranle toutes les vertus. »

Dernier sous-type des quatre, celui dans lequel la maxime est composée de deux membres, le premier étant lui-même maxime et le second venant expliquer le premier :

La félicité est dans le goût et non pas dans les choses; et c'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non par avoir ce que les autres trouvent aimable.<sup>522</sup>

La typologie aristotélicienne des maximes révèle la nature profondément textuelle de ces énoncés, qui peuvent se voir *de facto* comme des discours minimaux plutôt que comme de simples phrases isolées. Lorsque les réécritures portent sur la structure logique des maximes, on a donc affaire à une réévaluation du statut discursif de l'énoncé :

(L, 174), (B, 29), G et (SL, 176) :

Comme dans la nature il y a une éternelle génération et que la mort d'une chose est toujours la production d'une autre, de même il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement d'une autre.

(H, 64) :

Comme dans la nature il y a une éternelle génération, et que la mort d'une chose est toujours la production d'une autre ; de même il y a *toujours* dans le cœur

---

<sup>521</sup> Maxime 388

<sup>522</sup> Maxime 48

humain une génération perpétuelle de passions ; en sorte que la ruine de l'une est toujours le *rétablissement* de l'autre.

(I, X) :

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement d'une autre.

La version initiale de la maxime repose sur une analogie entre « la nature » et « le cœur humain ». La variante donnée par la première édition se voit ainsi tronquée de la partie dans laquelle figurait le terme de départ de la comparaison. Le rétrécissement spectaculaire de la maxime par l'effacement d'un membre redéfinit le statut logique de la maxime, qui devient au final, selon la typologie aristotélicienne, une maxime avec épilogue du second sous-type exprimant un paradoxe dans un premier temps avant de le clarifier dans un second temps. La version finale de la maxime donne :

(II-V, 10) :

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est *presque* toujours l'établissement d'une autre.

La seule chose qui change étant l'introduction de l'adverbe *presque* atténuant la portée de la phrase. La réduction de la maxime est ainsi dirigée vers une restructuration de la composition logique de l'énoncé. La présence ou l'absence d'analogie joue en effet un rôle crucial sur la maxime : avec, elle clarifie et justifie la généralisation que formule la phrase, sans, la maxime prend la valeur d'un axiome, d'une vérité en soi que ne vient étayer aucune démonstration.

La dynamique de réécriture opposée à celle de l'exemple précédent s'illustre aussi dans l'historique des maximes. En effet, la maxime 265 est le résultat de l'assemblage de deux maximes originellement distinctes :

(L, 235) et G :

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté.

(L, 236), (B, 244) :

On ne croit pas aisément ce qui est au-delà de ce que nous voyons.

Ces deux maximes, qui se suivent dans le manuscrit de Liancourt, sont associées pour n'en former plus qu'une à partir de la première édition :

(I, CCLXXXVIII) :

La petitesse de l'esprit fait souvent l'opiniâtreté et nous ne croyons pas aisément ce qui est au-delà de ce que nous voyons.

(II-V, 265) :

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté : et nous ne croyons pas aisément ce qui est au-delà de ce que nous voyons.

Alors que dans l'exemple précédent (maxime 10) l'épilogue est effacé au cours de la genèse de la maxime, dans le cas de la maxime 265, la structure logique de la sentence est développée. Les deux maximes distinctes initiales sont associées, la première, « La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté » venant jouer le rôle d'épilogue dans la variante finale « La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté : et nous ne croyons pas aisément ce qui est au-delà de ce que nous voyons ».

On observe cependant plus fréquemment dans l'historique des maximes la suppression de l'épilogue :

G :

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement, parce que tout le monde croit en avoir beaucoup.

(II, 90) et (III-V, 90) :

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement Ø.

L'effacement de l'épilogue ne sert toutefois pas qu'à réduire la maxime : l'abandon de ce dernier inscrit la phrase dans un registre différent. En effet, une fois l'élément justificatif effacé, ici « parce que tout le monde croit en avoir beaucoup », l'énoncé devient davantage constatif qu'explicatif. Dans la version initiale de la maxime, cependant, l'épilogue n'exprime pas une justification au sens strict du terme, il comporte une composante ironique : « parce que tout le monde croit en avoir beaucoup » suppose « personne n'en a [du jugement] suffisamment ». Ainsi, dans la version initiale, développée, de la maxime, l'épilogue vient moins justifier la sentence qu'en expliciter la charge ironique. Dans la version finale, l'effacement de ce dernier rend moins visible, et donc plus subtile, l'ironie.

Le caractère facultatif des épilogues joue un rôle crucial dans l'écriture des maximes :

(L, 238), (B, 189) et G :

Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir [parce qu'on songe plus à paraître aux autres qu'à être effectivement ce qu'il faut être].

(I, CCX) et (II-V, 199) :

Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir Ø.

La réduction spectaculaire de la maxime résulte de la disparition de l'épilogue. Ce dernier, dont la fonction est d'expliquer les raisons pour lesquelles l'assertion du premier membre de la maxime est vraie, n'est cependant pas obligatoire et son effacement n'enlève rien à la force de la maxime finale. La présence d'un épilogue manifeste moins un besoin de légitimation de la maxime que l'occasion d'énoncer une autre idée, connexe à celle exprimée dans l'ensemble de la phrase. C'est ainsi que l'on peut dire que la version initiale de la maxime 199 a matière à constituer deux maximes distinctes : « Le

désir de paraître habile empêche souvent de le devenir » et « on songe plus à paraître aux autres qu'à être effectivement ce qu'il faut être ». Ce que nous désignons comme épilogue dans cet énoncé n'est autre qu'une maxime déguisée. La Rochefoucauld a sans doute supprimé cet épilogue pour renforcer son propos en l'allégeant et en cherchant à ne dire qu'une chose à la fois.

Comme nous l'avons montré plus haut, La Rochefoucauld n'a cependant pas uniquement poursuivi une logique de réduction dans l'écriture de ses pointes, et on trouve dans la genèse des maximes, des cas où des épilogues sont introduits à un moment donné, allongeant les maximes :

(L, 113) et (H, 169) :

Chacun pense être plus fin que les autres.

Cette maxime, dépourvue d'épilogue, repose sur une opposition, celle du singulier (*chacun*) et de la totalité (*les autres*), enchâssée dans une comparaison de supériorité (*plus...que*). La charge ironique de la sentence réside dans la sorte de démonstration par l'absurde que conduit la phrase : valable pour un individu qui se croit « plus fin que les autres », la règle qu'énonce la maxime apparaît paradoxale dès lors qu'elle s'inscrit dans le général. En effet, la comparaison entre les uns et les autres en terme de finesse ne peut se faire que s'il y a effectivement des différences perceptibles. Or La Rochefoucauld se moque ici de la propension de chacun à se laisser aveugler par la vanité de se croire « fin » en énonçant une maxime qui dénonce le jugement inconsidéré de l'homme. Condamnation ironique de l'orgueil, cette sentence n'appelle pas en tant que tel d'épilogue explicatif, puisqu'elle joue justement sur l'invalidité même d'une manière de se penser dans la société. C'est pourtant un épilogue de ce type que choisit d'introduire l'auteur des *Maximes* :

(I, CXXIX) :

On est fort sujet à être trompé, quand on croit être plus fin que les autres.

On voit ici combien l'ajout d'un épilogue change le ton de la maxime ainsi que sa valeur illocutoire : on a désormais affaire à une phrase prescriptive servant à avertir le lecteur des déconvenues qui guettent ceux « qui croient être plus fins que les autres » alors qu'à l'origine il en était tout autrement. La suite de l'évolution de la maxime change encore quelque chose de cet ordre :

(II, 128) et (III-V, 127) :

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

L'épilogue est réécrit de sorte de s'affranchir de la valeur prescriptive de la variante précédente et d'inscrire la phrase dans un registre plus philosophique : « le vrai moyen d'être trompé » laissant entrevoir dans la pensée de La Rochefoucauld une multitude de « faux moyens d'être trompé ».

Au travers de cette étude sur la structure logique des maximes, on peut conclure que La Rochefoucauld ne cesse de s'approprier les codes de l'érudition de son temps pour mieux les subvertir : le moule de l'enthymème aristotélicien est déformé non dans son allure mais dans le sens qu'il sert à véhiculer. Chez l'auteur des *Maximes*, c'est moins le recours à la construction maxime/épilogue que la fonction même de l'épilogue qui est détournée. D'autre part, le travail sur le déploiement ou la compression des phrases chez La Rochefoucauld suit des principes qui semblent directement empruntés à la logique, tout en s'écartant d'une contrainte de réduction volumétrique à laquelle on pense d'emblée lorsque l'on s'interroge sur les motivations qui régissent l'élaboration des maximes.



### C. Variations contextuelles

Il nous a été donné de relever l'existence de plusieurs procédés de réécriture dans notre étude de l'historique des maximes. Ces dernières sont le plus souvent modifiées par l'application simultanée de plusieurs de ces procédés d'une variante à l'autre. Alors que nous nous sommes concentré jusqu'à présent sur la maxime en tant qu'énoncé et sur les variations diverses de ces mêmes énoncés, il convient d'aborder désormais la question de l'influence qu'ont les écarts entre versions des maximes sur l'ensemble de l'œuvre. En intitulant cette sous-partie « variations contextuelles », nous allons essayer de rendre compte de la manière dont La Rochefoucauld a organisé son œuvre comme une sorte de système, ou, en d'autres termes, comment les *Maximes*, dans leur cohérence, façonnent un contexte avec lequel interagissent les sentences.

Les maximes reposent sur un emploi généralisé de la personnification : La Rochefoucauld fait parler les vices et les vertus plutôt que ceux et celles qui les manifestent. Ambition, beauté, amour-propre, clémence, civilité, magnanimité et tout l'inventaire des valeurs dont traitent les *Maximes* constitue la *dramatis personae* de l'œuvre. L'auteur écrit ainsi des sentences qui, en quelque sorte, mettent en scène ces concepts abstraits :

G :

L'hypocrisie est un hommage que le vice se croit forcé de rendre à la vertu.

(II-V, 218) :

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

La maxime 218 représente la relation entre vice et vertu comme étant réglée par l'*hypocrisie*. On remarque que ce qui différencie les deux variantes connues de la sentence se situe dans la modalisation du verbe *rendre* : « se croit forcé de rendre » dans

le manuscrit Gibert et simplement « rend » dans les éditions publiées. La version initiale de la maxime, dans laquelle *rendre* est fortement modalisé par « croire » et « forcer », porte davantage de sous-entendus et d'implications que la version finalement choisie pour publication. On voit que La Rochefoucauld a cherché à effacer une forme de hiérarchie qui se profile dans la version Gilbert entre le vice et la vertu. En effet, si le vice – autrement dit les vicieux – « se croit forcés » d'agir d'une certaine manière envers la vertu, on est amené à comprendre que le vice est subordonné à la vertu, et que cette dernière siège un cran plus haut que le vice dans la hiérarchie des valeurs. Or cette idée est précisément celle que cherche à condamner l'auteur : la version ultérieure de la maxime, simplement assertive, « un hommage que le vice rend à la vertu », gomme l'établissement d'un tel ordre et met, comble de la subversion pour les codes du XVIIe, vice et vertu au même niveau. Pour anodine que soit cette intervention dans l'écriture de la phrase, il faut y voir la volonté de représenter minutieusement les relations qu'entretiennent entre elles toutes les valeurs dont parlent les *Maximes*. Ces subtiles variations contribuent à charger de connotations particulières les mots de l'œuvre et donc de donner un contexte original à ces maximes autrement considérées comme des « pièces détachées » :

G :

La magnanimité méprise tout, **pour qu'on lui donne** tout.

(L, 254), (B, 236), (I, CCLXX) et (II-V, 248) :

La magnanimité méprise tout **pour avoir** tout.

Ici une modulation de l'épilogue change du tout au tout le réseau d'implication de la maxime : initialement, la magnanimité est dénoncée comme une vertu malhonnête cherchant à tout obtenir indirectement ; dans la variante finale, le ton est plus dur puisque

la magnanimité est donnée comme reposant sur le mépris d'une manière générale, éliminant l'évocation, même indirecte<sup>523</sup>, d'individus.

Au cours de l'écriture des *Maximes*, La Rochefoucauld a ainsi travaillé à l'élaboration d'un réseau de connotations au sein des sentences qui composent son texte, notamment en révisant la position hiérarchique des valeurs de son époque, mais aussi en effaçant autant que possible les références religieuses :

(L, 155), (B, 172) :

Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé net, sincère, et honnête est plutôt un effet de probité *que* d'habileté.

G :

Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé net, sincère et honnête est plutôt un effet de probité *ou* d'habileté.

(H, 157) :

Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé **est** net, sincère et honnête **Ø**.

Jusqu'à l'édition de Hollande, la mention de Dieu est explicite et ancre solidement la maxime dans le contexte ordinaire de la société dans laquelle vivait l'auteur. Cependant, les versions publiées sont revues de sorte de rompre de telles attaches :

(I, CLXXVIII) :

Il n'y a personne qui sache si un procédé net, sincère, et honnête, est plutôt un effet de probité *que* d'habileté.

(II-V, 170) :

---

<sup>523</sup> Dans la version Gilbert, c'est le pronom personnel « on » qui laisse entrevoir l'existence d'interlocuteurs.

Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête, est un effet de probité ou d'habileté.

Non seulement la mention de Dieu est effacée mais la maxime progresse vers une formulation de plus en plus dépersonnalisée et détachée de toute réalité concrète : « Dieu » est d'abord remplacé par « personne » dans la tournure *il n'y a que...* avant que cette dernière structure ne soit remplacée par un simple tour existentiel *il est*. La stratégie que suit l'auteur est celle d'une dissipation des références à tout contexte particulier ou déjà partagé.

D'autre part, les réécritures visent résolument une personnification systématique des vices et des vertus :

(B, 62), (L, 14) et G :

Rien n'est impossible de soi, il y a des voies qui conduisent à toutes choses, et si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

(SL, 19) :

Rien n'est impossible de soi, il y a des voies qui conduisent à toutes choses,  $\emptyset$  Si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

(H, 21) :

Rien n'est impossible  $\emptyset$  : il y a des voies qui conduisent à toutes choses ; et si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

On voit ici que le ton est moins dénonciateur et que la maxime est une manière de parabole. La reformulation de la sentence bouleverse la tonalité de la phrase et la replace dans le canon stylistique de l'œuvre :

(II-V, 30) :

Nous avons plus de force que de volonté : et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes, que nous nous imaginons que les choses sont impossibles.

Ce dernier type de transformation pointe l'existence de différents moules dans lesquels se fondent les maximes, comme l'a montré Charlotte Schapira dans le cas particulier des *Maximes*, avec deux grands modèles de maximes, l'un « définitoire » et l'autre « descriptif »<sup>524</sup>. La genèse des maximes reflète parfois des hésitations sur le modèle de maxime à suivre et montre une progression vers ce qu'il conviendrait d'appeler un « canon aphoristique ».

---

<sup>524</sup> Charlotte Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997

#### D. Reformulation et aphoristicité

On peut penser la logique qui guide les reformulations successives des maximes en termes d' « aphoristicité », soit en matière de convergence entre une exigence formelle de brièveté et une exigence générique et sémantique d'indépendance de l'énoncé. D'un point de vue littéraire, les *Maximes* de La Rochefoucauld ne relèvent pas vraiment de la poésie, ni vraiment de la prose, encore moins de la fiction. Elles ont davantage trait à la parémie, c'est-à-dire au discours proverbial, argumentatif et dévolu à la citation. Mais contrairement aux proverbes, les *Maximes* ont un auteur bien identifié, pour ne pas dire illustre, qui formule ce qui se présente comme des vérités générales et universelles. Il existe à ce propos dans la critique tout un débat qui interroge la classification des formes brèves telles que les maximes, fragments, aphorismes, apophtegmes et autres discours relevant de la *brevitas* et qui tend à construire une grammaire de ces formes particulières<sup>525</sup>. Mon propos ici sera de voir dans quelle mesure les réécritures des maximes sont régies par des principes linguistiques typiques du discours singulier que sont les proverbes, parémies ou encore gnômê. Cette singularité est celle de l'autonomie discursive de ces énoncés : les *Maximes* comme les proverbes sont des phrases courtes qui valent pour des discours, et qui semblent détachées de tout contexte particulier, de renvoi à des réalités (individus, temporalités, lieux) particulières et concrètement identifiables. Philippe Moret parle de « la gnomicité, attitude pragmatique d'une énonciation de vérité, dont le sujet et la destination relèvent de l'universalité »<sup>526</sup>. Linguistiquement parlant, certains s'aventurent à dire que l'autonomie des maximes est triple : à la fois grammaticale, référentielle et personnelle. Grammaticale car détachée de tout lien à un contexte, référentielle car libérée de toute référence à l'extralinguistique et au contexte d'énonciation, et enfin personnelle car ne renvoyant pas à des individus particuliers.

---

<sup>525</sup> Voir en particulier à ce sujet J.-Cl. Anscombe, « La traduction des formes sentencieuses : problèmes et méthodes », in *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, 2009, p. 11-35

<sup>526</sup> P. Moret, « La Rochefoucauld et la maxime », *Tradition et modernité de l'aphorisme. Cioran, Reverdy, Scrutenaire, Jourdan, Chazal*, Genève, Droz, 1997, p.10

On peut dire de ce fait que les formes sentencieuses telles que la maxime relèvent de l'aphorisme et donc d'une écriture aphoristique. L'étymologie grecque du terme de ce dernier terme renvoie à la notion de limite, de frontière et de délimitation, ce qui s'applique bien à décrire ces phrases autonomes, génériques et typifiantes. La maxime et autres formes apparentées peuvent ainsi être envisagées comme des discours minimaux, des textes en soi, ce qui suppose un faisceau de contraintes grammaticales et stylistiques bien particulières. Nous nous contenterons donc dans le cadre de cette étude de montrer comment La Rochefoucauld a pu récrire ses *Maximes* pour optimiser le caractère aphoristique de ses pointes.

En effet, de nombreuses maximes semblent être réécrites pour se rapprocher d'un « canon gnomique » :

G, (B, 62) et (L, 14) :

Rien n'est impossible de soi, il y a des voies qui conduisent à toutes choses, et si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

(SL, 19) :

Rien n'est impossible de soi, il y a des voies qui conduisent à toutes choses,  
Ø Si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

(H, 21) :

Rien n'est impossible Ø : il y a des voies qui conduisent à toutes choses ; et si nous avons assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

(II-V, 30) :

Nous avons plus de force que de volonté : *et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes*, que nous nous imaginons que les choses sont impossibles.

D'importantes transformations sont opérées dans l'évolution de la maxime 30. La thématique de la maxime reste constante et, du point de vue du sens, rien ne change. La formulation, elle, change grandement et notre commentaire passera cette fois outre les effacements de segments.

Trois sujets grammaticaux se font concurrence dans les trois premiers états : le nom *rien*, le pronom impersonnel *il* et le pronom personnel générique *nous*. Le dernier état de la maxime ne conserve que *nous*. Le façonnage de la maxime se fait selon une propriété centrale des parémies qu'a formulé Serge Meleuc<sup>527</sup>, et consiste à renvoyer systématiquement à l'Homme, à une humanité générique qui s'exprime idéalement par le pronom *nous*, inclusif dans le cas des *Maximes* de La Rochefoucauld.

La maxime 30 montre aussi une évolution des formes verbales avec l'abandon du conditionnel pour un emploi exclusif du présent simple, appelé parfois présent *gnomique*, et pour cause, puisqu'il s'agit d'un temps « susceptible de fournir le noyau verbal d'énoncés référant à l'actuel, mais aussi au futur, au passé, ou ayant une portée panchronique, voire achronique »<sup>528</sup>. Le présent exprime ainsi une saisie aspectuelle ouverte, une inscription dans le temps d'instant en instant. Certains linguistes voient d'ailleurs le présent comme étant davantage un aspect qu'un temps, en tant qu'il permet au sujet « de se situer sur le point toujours renouvelé, homogène et indivisible, qui définit l'inscription dans le temps du processus en cours, qui en marque l'accomplissement »<sup>529</sup>.

Enfin, on constate de manière assez frappante pour la M30 un réaménagement informatif conséquent, puisque les arguments de la maxime sont renversés : ce qui était introduction et conclusion dans les premiers états devient conclusion et introduction au final.

Ajoutons par ailleurs qu'il existe une contrainte partielle sur les déictiques dans les *Maximes*, du fait de leur recherche d'autonomie référentielle et contextuelle ; seuls

---

<sup>527</sup> in S. Meleuc, « Structure de la maxime », *Langages*, 13, 1969

<sup>528</sup> S. Mellet, « Présent et présentification : un problème d'aspect », in *Temps et discours*, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, Peeters Louvain-La-Neuve, 1998

<sup>529</sup> *Ibid.*



sont admis *on* et *nous*, dans leur sens générique, avec exclusion de tout autre déictique. Il semble d'ailleurs que La Rochefoucauld ait tâché d'éviter parfois le recours à un sujet personnel, comme en témoigne M132 :

(L, 247) :

On est sage pour les autres, personne ne l'est assez pour soi-même.

(B, 150) et G :

On est sage pour les autres personnes : personne ne l'est assez pour soi-même.

(I, CXXXIII) :

Il est plus aisé d'être sage pour les autres que de l'être assez pour soi-même.

(II, 133) et (III-V, 132) :

Il est plus aisé d'être sage pour les autres, que de l'être pour soi-même.

Ainsi le *on* générique des manuscrits devient tournure impersonnelle dans les versions officielles. Les propriétés pragmatiques de ces constructions impersonnelles, sont bien connues des linguistes d'aujourd'hui<sup>530</sup>. Dans l'exemple de la maxime 132 reproduite ci-dessus, le tour impersonnel permet l'expression d'une « suite entièrement rhématique », qui s'oppose à la plus ordinaire séquence thème-propos, comme dans les états premiers de M 132 et le retardement du thème de la maxime, qui s'entend donc comme information nouvelle, contrairement aux premiers états.

L'introduction d'un tour impersonnel, en lieu et place d'une construction initialement personnelle, manifeste une attention particulière portée à la structure informative de l'énoncé, progressivement orienté en direction de l'allocutaire et donc dirigé vers l'appel

---

<sup>530</sup> Voir en particulier J.-M. Leard, 1992 : *Les Gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain la Neuve, Duculot

à une réponse. La phrase reste quant à elle dans chacune de ses variantes générique, typifiante et gnomique.

Dans un cas beaucoup plus rare chez La Rochefoucauld mais non moins parlant, on observe l'ellipse totale du sujet par le recours à une relative sans antécédent :

G :

Celui qui vit sans folie n'est pas si raisonnable qu'il le veut faire croire.

(I-V, 209) :

Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.

Le tour quelque peu archaïque que constitue la relative sans antécédent en *qui* est très fréquent dans les proverbes (*qui vole un œuf vole un bœuf*), et relativement rare dans les *Maximes* de La Rochefoucauld. Cependant, c'est une structure qui permet l'ellipse totale du sujet et donc une maximisation de la portée du propos. Il s'agit aussi de raccourcir significativement la phrase sans pour autant sacrifier des marqueurs linguistiques autrement nécessaires à la formulation d'un sens clair.

Ces quelques exemples que nous venons d'exposer nous semblent assez représentatifs des transformations successives des *Maximes* opérées par La Rochefoucauld dans le but de façonner un espace *aphoristique* à travers ses maximes, conçues comme phrases autonomes et typifiantes.

## E. La mise à distance du proverbial

La proximité formelle et générique de la maxime avec le proverbe semble avoir parfois posé problème à l'auteur, qui s'est attaché à récrire certaines sentences afin de leur ôter toute aura proverbiale :

G :

Il y a des gens qui méprisent le bien, mais peu savent le bien donner.

(II-V, 301) :

*Assez* de gens méprisent le bien ; mais peu savent le Ø donner.

La version Gilbert joue sur une antanaclase : *bien* est répété dans le second membre, mais avec un sens différent que celui de sa première mention. Il y a de plus une ambiguïté sur le terme et sur l'interprétation globale de la sentence : *bien* peut renvoyer à un jugement de valeur tout autant qu'aux possessions matérielles. La maxime initiale peut donc se lire comme une dénonciation d'une forme hypocrite de l'avarice (il y a des gens qui semblent mépriser les biens matériels mais qui rechignent à s'en départir généreusement) ou encore comme une condamnation de l'esprit malveillant (il y a des gens qui méprisent ce qui est bon mais peu de gens font volontiers le bien). Cependant, si l'antanaclase se prête ici au jeu de la polysémie et de l'ambivalence, cette dernière apporte aussi à la phrase une tonalité proverbiale. Selon Jean-Claude Anscombe, les proverbes sont des énoncés aux propriétés linguistiques régulières qu'il caractérise comme relevant systématiquement de phrases génériques comportant un schéma rythmique et un élément métaphorique. Il les distingue ainsi d'autres formes sentencieuses comme l'adage ou le dicton en tant que ces derniers présentent respectivement un contenu moral ou juridique et un rapport à la nature. Anscombe met en évidence l'importance définitoire de la dimension poétique des proverbes, démontrant que « le trait parémique le plus saillant est la présence d'une structure rythmique. [...] toute langue possède, prêts à l'emploi, un certain nombre de

patrons rythmiques qui servent à construire des phrases sentencieuses. [...] ils correspondent à des moules poétiques caractéristiques d'une langue donnée [...] »<sup>531</sup>. A l'aune de ces remarques, on peut dire que La Rochefoucauld s'est attaché à de nombreuses reprises à éloigner ses sentences du domaine proverbial, les récrivant dans le but de leur ôter une légèreté de formulation – perçue au travers d'une prosodie rythmée et régulière pareille à celle de proverbes courants ou de comptines<sup>532</sup> – les rapprochant du discours proverbial.

Si La Rochefoucauld évite de donner une allure trop rythmée à ses phrases du départ, il cherche sans cesse à sophistiquer ses énoncés :

G :

On se plaint de ses amis pour justifier sa légèreté.

(I, CLXXXVIII) et (II-V, 179) :

Nous nous plaignons quelquefois légèrement de nos amis pour justifier par avance notre légèreté.

Ici l'énoncé est complexifié, ce qui produit un allongement significatif sans pour autant apporter une clarification ou un progrès d'ordre stylistique. D'une part, la sentence voit sa portée atténuée par l'ajout de « quelquefois » et « légèrement » et d'autre part, le passage du *on* générique au *nous* inclusif induit un contact entre énonciateur et lecteur. Ce dernier détail nous amène à penser qu'une des manières de s'éloigner du proverbe consiste à contourner une des caractéristiques pragmatiques fondamentales du proverbe, la manifestation d'un ON-locuteur<sup>533</sup>. Le manuscrit Gilbert donne une variante de la maxime 179 comportant ce pronom dont nous avons déjà parlé plus haut : ce « ON-

---

<sup>531</sup> J.-Cl. Anscombe, « La traduction des formes sentencieuses, problèmes et méthodes », in M. Quitout, J. Sevilla Munoz (Éd.), *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 30

<sup>532</sup> Anscombe va même jusqu'à affirmer que « les sujets parlants classent plus volontiers dans les proverbes les phrases sentencieuses ayant une structure rythmique que celles n'en ayant pas. Ils en arrivent même à identifier comme 'proverbes' des phrases sentencieuses inventées de toutes pièces, mais pourvues d'une structure rythmique de bon aloi. », *art. cit.*, p.30

<sup>533</sup> J.-Cl. Anscombe, « Parole proverbiale et structure métrique », in « La forme proverbiale », *Langages*, 139, Paris, 2000, p. 6-26

vrai »<sup>534</sup>, typique du proverbe, permet à l'énonciateur de se fondre avec le locuteur : « le *locuteur* du proverbe en est aussi l'*énonciateur*, c'est-à-dire l'assume personnellement, mais il ne le fait qu'en s'effaçant derrière un autre énonciateur, « ON », qui est le véritable garant de la vérité du proverbe. »<sup>535</sup>. Ainsi, La Rochefoucauld, pour différencier nettement ses maximes des proverbes, s'est ingénié à non seulement complexifier ses phrases, les rendant moins aisément mémorisables, mais aussi en leur ôtant les traits linguistiques des proverbes, dont celui du recours à *on* :

G :

De quelque honte que l'on soit couvert, on peut toujours rétablir sa réputation.

(IV-V, 412) :

Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation.

La logique est persistante et s'illustre de toutes parts dans l'historique de l'œuvre :

G :

On est fou de vouloir être sage tout seul.

(II-V, 231) :

C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul.

Si la maxime de départ ne contient pas de *on* explicite, elle est complexifiée, comme dans la maxime 459 :

G :

S'il y a des remèdes pour guérir de l'amour, il n'y en a point d'infaillibles.

---

<sup>534</sup> A. Grésillon, D. Maingueneau, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », *Langages*, 73, 1984, p. 112-125

<sup>535</sup> *Ibid.*, p. 113

(V, 459) :

Il y a plusieurs remèdes qui guérissent de l'amour ; mais il n'y en a point d'infaillibles.

La formulation légère et enlevée de la version Gilbert est abandonnée au profit d'un énoncé plus insistant, voire pesant, qui marque les articulations logiques auparavant sous-entendues (ajout de la conjonction « mais » et transposition du syntagme prépositionnel « pour guérir de l'amour » en subordonnée relative « qui guérissent de l'amour »).

Il arrive aussi que l'auteur choisisse de conserver le ON-locuteur : dans ce cas, l'expression semble sciemment alourdie dans les versions publiées :

G :

On ne fait point d'ingrats tout le temps qu'on peut faire du bien.

(III-V, 306) :

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien.

L'altération majeure de la maxime se trouve être ici être le passage de « le temps qu'on peut faire du bien » à « tant qu'on est en état de faire du bien », formulation plus abstraite, plus intellectuelle et donc moins attachée à la sphère terrestre et commune des proverbes.

La Rochefoucauld réécrit ainsi ses maximes pour mettre à distance les codes du proverbe et s'efforce d'éviter quasi systématiquement de produire des phrases rythmées et enlevées, les reformulant presque toujours dans le sens d'une sophistication souvent difficilement explicable autrement. Cette logique va en effet à l'encontre de celle de la transmission des phrases marquantes. Anscombe donne l'exemple de la maxime pascalienne *Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point* révisée en *Le cœur a ses raisons / que la raison ignore* pour adopter un « patron métrique » et une structure 6/6 la

rendant plus mémorable encore<sup>536</sup>. La Rochefoucauld a l'inverse a cherché à construire son œuvre à contre-pied de toute considération prosodique et métrique, lui évitant une parenté trop criante avec la sphère proverbiale.

---

<sup>536</sup> J.-Cl. Anscombe, « La traduction des formes sentencieuses, problèmes et méthodes », in M. Quitout, J. Sevilla Munoz (Éd.), *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 30

## **F. La disposition des maximes dans l'œuvre**

Nous ajoutons un dernier point à notre réflexion sur la genèse du livre des *Maximes* concernant l'ordre des maximes dans l'œuvre, leur disposition et leur apparition et disparition au fil des éditions. Les éditions critiques des *Maximes*, notamment l'édition Plazenet, donnant en détails les changements opérés dans ce domaine par La Rochefoucauld, nous ne répéterons pas ces données ici et renvoyons à Plazenet 2005. Cependant, dans la logique de notre développement et à la lumière des remarques que nous avons faites sur les considérations formelles et génériques dans les choix de réécriture de l'auteur, il nous semble pertinent de mettre en perspective l'évolution de la disposition de l'œuvre avec certaines considérations stylistiques et thématiques.

### **1. L'effacement des références religieuses**

La Rochefoucauld, pourrait-on dire, s'est en effet évertué à laïciser son ouvrage, en écartant les maximes d'inspiration religieuse entre le Liancourt et la première édition :

(L, 190) :

Dieu a mis des talents différents dans l'homme comme il a planté de différents arbres dans la nature, en sorte que chaque talent, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets qui lui sont tous particuliers. De là vient que le poirier le meilleur du monde ne saurait porter les pommes les plus communes et que le talent le plus excellent ne saurait produire les mêmes effets de talents les plus communs. De là vient encore qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des sentences sans en avoir la graine en soi que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes, quoiqu'on y ait point semé les oignons.

(I, CXXXVIII) :



Chaque talent dans les hommes, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets qui lui sont tous particuliers.

La variante du Liancourt perd sa référence à Dieu dans la première édition et la maxime est supprimée des éditions suivantes. Du manuscrit Liancourt, toutes les maximes à caractère ouvertement religieux sont soit radicalement réécrites, soit simplement écartées du volume publié :

(L, 209) :

Il semble que c'est le diable qui a tout exprès placé la paresse sur la frontière de plusieurs vertus.

(L, 256) :

Dieu a permis, pour punir l'homme du péché originel, qu'il se fit un dieu de son amour-propre pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie.

Les maximes 209 et 256 du Liancourt sont écartées des éditions en circulations. La maxime 155 du même manuscrit est de son côté conservée dans les éditions, mais dans une version largement remaniée :

(L, 155), (B, 172) :

Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé net, sincère, et honnête est plutôt un effet de probité *que* d'habileté.

(II-V, 170) :

Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête, est un effet de probité *ou* d'habileté.

La référence à Dieu disparaît dans une tournure impersonnelle et la sentence porte désormais sur l'homme uniquement. Quant à la maxime 55 du manuscrit Liancourt, elle est de la même manière conservée, et vidée de toute attache religieuse :

(L, 55) :

[...] Dieu seul, qui tient tous les cœurs des hommes entre ses mains et qui, quand il lui plaît, en accorde les mouvements, fait aussi réussir les choses qui en dépendent, d'où il faut conclure que toutes les louanges dont notre ignorance et notre vanité flatte notre prudence sont autant d'injures que nous faisons à sa providence.

(I, LXXV) :

[...] Cependant, la Prudence la plus consommée ne saurait nous assurer du plus petit effet du monde, parce que, travaillant sur une matière aussi changeante et aussi inconnue qu'est l'homme, elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets. D'où il faut conclure que toutes les louanges dont nous flattons notre Prudence ne sont que des effets de notre amour-propre, qui s'applaudit en toutes choses et en toutes rencontres.

On peut, comme le fait Laurence Plazenet<sup>537</sup>, expliquer la disparition de ces références religieuses en rappelant que les *Maximes* furent au départ écrites à plusieurs mains et que de La Rochefoucauld, Madame de Sablé et Jacques Esprit, c'est plus particulièrement ce dernier qui faisait vivre l'inspiration religieuse du projet. Esprit publia en effet, concomitamment aux *Maximes*, son propre ouvrage sur les mêmes problèmes que soulèvent le recueil de La Rochefoucauld, intitulé *La Fausseté des vertus humaines*<sup>538</sup>. Dans son traité, Esprit passe en revue méthodiquement chacune des fausses vertus, les analyse et prescrit à l'adresse de ses lecteurs la bonne attitude à adopter afin de ne pas s'y laisser prendre. Plazenet résume la différence entre le projet d'Esprit et celui de La Rochefoucauld en ces termes : « L'auteur de *La Fausseté des vertus humaines* expose la vérité à son lecteur. Il exhorte ce dernier à la conversion, quand La Rochefoucauld se borne à faire jouer devant lui le spectacle de l'angoissante instabilité du monde. »<sup>539</sup>. Les

---

<sup>537</sup> *Op. cit.*, p. 23

<sup>538</sup> Voir Jacques Esprit, *La Fausseté des vertus humaines*, précédée de « Traité sur Esprit » par P. Quignard, Paris, Aubier, 1996

<sup>539</sup> *Op. cit.*, p. 25

*Maximes* sont donc moins un traité moral et théologique qu'une œuvre poétique dont la vocation est d'ébranler les certitudes de ses lecteurs.

Les sentences aux échos religieux ont cependant, un inconvénient lié à la forme aphoristique : celui d'ancrer trop solidement l'énoncé dans une situation particulière. On pourrait voir de ce fait dans cette laïcisation de fait un projet d'« aphoristisation » visant à inscrire l'œuvre dans un usage citationnel plus universel.

## 2. Mise à l'écart de maximes

L'auteur des *Maximes* a écarté ou supprimé un certain nombre de maximes entre les versions manuscrites de son œuvre et les éditions effectivement publiées. La plupart des maximes supprimées l'ont été après la première édition : 59 des 74 maximes supprimées sont publiées dans la première édition. S'il est difficile de se prononcer sur les raisons qui ont conduit à la suppression de ces sentences, on peut toutefois dire qu'il s'est sans doute agi le plus souvent d'éviter certaines redondances et la répétition de certaines maximes, comme la maxime 172 de la quatrième édition, très proche de l'épigramme. D'autres maximes, complémentaires et redondantes, sont retranchées du texte de 1678, comme CLX et CLXI de la première édition :

(I, CLX) :

La nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre.

(I, CLXI) :

Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertus que les âmes communes, mais celles seulement qui ont de plus grands desseins.

Autre exemple avec CCVII et CCVIII, proche par le sens et par les termes utilisés :

(I, CCVII) :

Quand il n'y a que nous qui savons nos crimes ils sont bientôt oubliés.

(I, CCVIII) :

Ceux qui sont incapables de commettre de grands crimes n'en soupçonnent pas facilement les autres.

Seules la maxime CCVII a été conservée. On remarque par ailleurs que cette dernière a une fonction d'épilogue par rapport à la CCVIII.

La suppression de certaines maximes vise aussi l'évitement de thèmes particuliers, comme par exemple celui du malheur :

(I, LIII) :

C'est une espèce de bonheur de connaître jusques à quel point on doit être malheureux.

(I, LIX) :

On n'est jamais si malheureux qu'on croit ni si heureux qu'on avait espéré.

(I, LX) :

On se console souvent d'être malheureux par un certain plaisir qu'on trouve à le paraître.

Par retranchements de sentences, La Rochefoucauld donne une moindre importance au thème de la justice avec l'abandon des maximes LXXXVIII, LXXXIX and XC :

(I, LXXXVIII) :

La justice n'est qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient.

(I, LXXXIV) :

La justice, dans les juges qui sont modérés, n'est que l'amour de leur élévation.

(I, XC) :

On blâme l'injustice, non pas par aversion que l'on a pour elle, mais pour le préjudice que l'on en reçoit.

Les maximes supprimées sont par ailleurs souvent aussi celles présentant les plus tonitruants effets de style. L'auteur a pu chercher à sortir de son ouvrage les maximes les plus spectaculaires, sans doute proverbialement criardes :

(I, CCXCVI), (II, 272) et (IV, 274) :

On aime à deviner les autres, mais l'on n'aime pas à être deviné.

L'alternance entre voix active et voix passive paraît un procédé trop évident qui ne rend pas véritablement hommage à la finesse de l'auteur, de même que nombre de constructions que ce dernier a dû juger trop frontales pour être laissées au lecteur :

(I, CXXXIV) :

La plus subtile folie se fait de la plus subtile sagesse.

(I, CCLVI) :

La confiance de plaire est souvent un moyen de déplaire infailliblement.

(I, CCCII) :

N'aimer guère, en amour, est un moyen assuré pour être aimé.

La brutalité de ces antithèses accuse une pensée plus directe qu'usuellement chez La Rochefoucauld et qui détonne sur l'ensemble de l'œuvre : le choix de les avoir supprimées du texte final de 1678 a peut-être été motivé par une volonté de donner une uniformité de ton au livre.

Des 57 maximes écartées, c'est-à-dire celles qui n'ont jamais été publiées et sont restées dans les manuscrits, on retrouve la même logique de discrimination stylistique :

(L, 210) :

La fin du bien est un mal ; la fin du mal est un bien.

Cette maxime inédite au Liancourt, sans doute jugée trop proverbiale tant l'antithèse confine à un absurde truisme, est emblématique de la sélection sévère, en partie basée sur des critères génériques et stylistiques, qu'a pratiquée l'auteur des *Maximes*.

Les facteurs qui ont influencé l'élaboration des maximes sont multiples : la volonté de réduire ou d'allonger les sentences se voit notamment doublée de contraintes prosodiques et stylistiques. De plus, nous avons pu montrer que La Rochefoucauld s'est attaché à reformuler ses maximes afin d'opérer une nette différenciation générique et culturelle : son œuvre s'est écrite de sorte de n'être ni proverbiale, ni d'inspiration trop directement religieuse. Cependant, la question de savoir comment se définit la maxime elle-même au sein de cette démarche singulière reste entière.

## 2. La théorie à l'épreuve du bref : définir la maxime

### A. Une définition générique : de la « forme brève » à la maxime

Forme brève, pour sûr, mais aux limites mal définies, la maxime est difficile à circonscrire : création littéraire singulière, pénétrée de philosophie, traversée par le courant des moralistes, héritière des « bouquets de fleurs » de la Renaissance, sœur des proverbes et autres parémies, « pièces détachées » au discours résolument subversif, voire aux franges de la satire, rouage d'un « système » de pensée enfin, dont le produit a contribué à façonner le goût littéraire français, la maxime est un carrefour formel et générique dont il faut démêler les fils.

A l'entrée « maxime » du Littré, on lit :

La maxime est une proposition importante qui sert de règle dans la conduite ; ce qui domine dans la signification de ce mot c'est la grandeur. La sentence est une proposition courte qui instruit et enseigne ; ce qui domine dans la signification de ce mot c'est l'idée d'opinion, de manière de voir.

Par maxime on comprend ainsi toute phrase visant une portée universelle, au ton volontiers didactique et moral. Une telle définition laisse cependant des zones d'ombre sur certains aspects de ces phrases. D'un point de vue générique notamment, la distinction entre maxime et sentence reste subjective et floue. Selon J.-P. Caput, on distingue au XVIIIe siècle maxime et sentence en tant que « [la sentence] se rapprochait de l'expression d'une observation », tandis que « la maxime [était] prescriptive »<sup>540</sup>. Chez La Rochefoucauld néanmoins, presque aucune maxime n'est prescriptive alors que l'auteur utilise lui-même le terme dans le titre de son œuvre. En outre, en dehors du titre du livre, *sentence* n'apparaît nulle part dans le texte du Duc. Charlotte Schapira conclut qu'il faut considérer qu'il y a deux sens à donner au mot *maxime* : opinion ou conviction d'une part, et phrase exprimant une vérité générale d'autre part. Le terme, de nos jours tombé en désuétude, était usité au XVIIIe, comme en témoignent les pièces de Molière,

---

<sup>540</sup> Cité par C. Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, SEDES, 1997, p. 22



avec cette réplique tiré du *Tartuffe*, où Mme Pernelle reproche à Cléante ses idées libérales sur la vie :

Sans cesse vous prêchez des maximes sur la vie  
Que d'honnêtes gens ne se doivent point suivre

Par ailleurs, si le mot *maxime* est assez fréquemment employé dans le théâtre classique, on ne trouve jamais les termes 'aphorisme', 'adage', 'apophtegme', 'sentence' et autres<sup>541</sup>. Etymologiquement, maxime provient du latin *maxima*, signifiant « la plus grande », qui entrerait en collocation avec *sententia* : « maxima sententia » désignait des phrases de portée morale et traduit la fonction générique de la maxime, qui a la capacité d'exprimer la vérité la plus générale dans l'expression la plus économique.

Le livre de La Rochefoucauld appartient au genre de la littérature gnomique, dont le trait principal, selon Philippe Moret, est de suivre une « attitude pragmatique [d']énonciation de vérité, dont le sujet et la destination relèvent de l'universalité »<sup>542</sup>. De nombreuses « formes brèves », autrement dit des phrases indépendantes, recouvrent le domaine établi par cette définition. On constate en effet qu'il existe un foisonnement de termes servant à qualifier ces formes : adage, apophtegme, aphorisme, emblème, épigramme, fragment, inscription, maxime, pensée, note, réflexion, sentence, proverbe, et bien d'autres encore. La diversité de ces désignations reflète une histoire et une tradition littéraires complexes qui viennent brouiller la compréhension générale des entités textuelles que constituent ces formes. L'idée de *brièveté*, centrale dans la critique, est aussi le lieu d'ambiguïtés : il convient en effet de distinguer *brièveté* de *concision* ou de *laconisme*, par exemple. Cette recherche du bref est désignée par les rhéteurs antiques par le terme de *brevitas*, qui est associé à un idéal de *rotonditas*, c'est-à-dire de « de complétude sémantique, celui de la *maxima sententia*, du maximum sémantique dans un minimum lexico-syntaxique, incitant à la *copia*, au déploiement discursif de la

---

<sup>541</sup> Voir Ch. Schapira, *op. cit.*

<sup>542</sup> P. Moret, 1997 : *Tradition et modernité de l'aphorisme*, Genève, Droz, p. 10

réflexion. »<sup>543</sup>. La forme brève n'est donc pas simplement calibrée aux dimensions de la phrase, elle est aussi conçue pour embrasser un discours et en donner les limites.

Les formes brèves, et *a fortiori* les maximes, ont ainsi une dimension logique : Aristote donne de la *gnômê*, équivalent grec de *sententia*, la définition suivante :

La sentence est une affirmation portant non pas sur des faits particuliers, comme, par exemple, sur le caractère moral d'Iphicrate, mais sur des généralités ; ni sur toutes choses indistinctement, comme, par exemple, cet énoncé que la ligne droite est le contraire de la ligne courbe, mais sur toutes choses relatives à des actions et sur la question de savoir le parti qu'il faut prendre, ou repousser, en vue d'une affaire. Ainsi donc, *comme les enthymèmes sont des syllogismes qui portent sur telle ou telle chose, presque toujours les conclusions des enthymèmes et leurs points de départ, abstraction faite du syllogisme, sont des sentences*. Exemple : « Un homme qui a du bon sens ne doit jamais enseigner à ses enfants une science superflue. » Cela est une sentence. Si l'on y ajoute la cause et la raison, le tout formera un enthymème. Exemple : « Car, sans parler des autres effets de leur oisiveté, ils s'attireront l'envie haineuse de leurs concitoyens ». <sup>544</sup>

La maxime consiste à révéler l'existence d'un objet de pensée ou à établir un réseau de synonymes en mettant en relation un signe avec un autre. Elle est en cela « une combinaison de signes qui reconstruit analytiquement »<sup>545</sup> le signifié d'un mot, manifestant une fonction et un fonctionnement résolument logiques.

D'un point de vue littéraire, la maxime de La Rochefoucauld est rattachée à la *sententia* latine, que Quintilien définit comme « une parole universelle qui, même en dehors de la cause à laquelle elle est liée, peut-être appréciée »<sup>546</sup>. L'intérêt d'une telle forme de discours est donc l'autonomie : la maxime, brillant par sa brièveté, se livre à la pensée de la même manière qu'une miniature se livre au regard. En termes modernes, une phrase doit, pour être maxime, réunir trois critères : avoir une portée générale, un statut

---

<sup>543</sup> *Ibid.*, p. 11

<sup>544</sup> Aristote, *Rhétorique*, II, 21, 2, 1394a, traduction de Charles-Emile Ruelle, revue par Patricia Vanhemelryck, « Classiques de la philosophie », Le Livre de Poche, 1991, p. 254, c'est moi qui souligne.

<sup>545</sup> M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd., 1998, p.556

<sup>546</sup> in *Institution oratoire*, VIII, 5, 3

citationnel et recouvrir le champ thématique de l'Homme. Selon Serge Meleuc, « la Maxime, tout comme le proverbe, énonce un universel à propos de l'Homme » et est « typiquement didactique »<sup>547</sup>. On voit donc se profiler derrière le terme *maxime* des éléments hétérogènes, de nature tantôt thématique, tantôt stylistique voire linguistique.

Plus généralement, on peut rappeler que la maxime telle que l'a conçue La Rochefoucauld est avant tout aphoristique : *aphorisme* dérivant du grec *aphorismos*, du verbe *aphorizein* signifiant « délimiter, circonscrire, définir ». Le terme met en évidence l'équivalence que maximes et aphorismes ont avec le discours. La maxime est à bien des égards un texte minimal, par l'homogénéité et la cohérence du propos qu'elle développe ainsi que son indépendance contextuelle et référentielle.

Il faut donc associer à la maxime un ensemble de propriétés plus linguistiques. Cette dernière est façonnée sur le moule de la définition :

La faiblesse est le seul défaut que l'on ne saurait corriger.<sup>548</sup>

La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit.<sup>549</sup>

La jeunesse est une ivresse continuelle: c'est la fièvre de la raison.<sup>550</sup>

Cependant les définitions que donnent les maximes contreviennent aux principes lexicographiques, laissant de côté un « schéma classificatoire strict » au profit de schémas « pseudo-classificatoires »<sup>551</sup>. La maxime 130 ci-dessus illustre par exemple un cas où la proposition attributive est sémantiquement insuffisante pour identifier clairement le défini. L'emploi de métaphores comme dans la maxime 271 donnée plus haut est contraire aux principes lexicographiques. Enfin, la maxime détourne aussi les codes de la

---

<sup>547</sup> Serge Meleuc, « Structure de la maxime », *Langages*, 13, 1969, p. 69

<sup>548</sup> Maxime 130

<sup>549</sup> Maxime 257

<sup>550</sup> Maxime 271

<sup>551</sup> Voir J.-C. Pellat, « Les *Maximes* de La Rochefoucauld : formes générales d'un discours particulier », in F. Neveu (dir.), 1998 : *Faits de langue et sens des textes, Actes du colloque de novembre*, Paris, SEDES

définition classique en recourant aux négations exceptives en *ne...que* (cf. l'épigraphe « Nos vertus **ne** sont le plus souvent **que** des vices déguisés »).

Charlotte Schapira, dans son ouvrage *La Maxime et le discours d'autorité*, parvient à la conclusion suivante et offre une définition de ce qu'est la maxime qui s'efforce de prendre en compte toutes ses facettes :

La maxime est une *création individuelle signée*, constituée d'une ou plusieurs phrases créant une *unité de discours achevée*, plus ou moins concise, et *autonome du point de vue grammatical aussi bien que référentiel*. Elle présente un style élevé et une structure qui, sans être nécessairement catégorique, offre *l'apparence d'une vérité générale*, lui conférant l'autorité nécessaire à l'obtention du *statut citationnel*. Tous les moyens linguistiques satisfaisant aux exigences et aux contraintes formulées ci-dessus sont autorisés. La structure de la maxime en devient par conséquent une forme imprévisible, parce qu'ouverte à une infinité de combinaisons possibles.<sup>552</sup>

La maxime de La Rochefoucauld, en détournant tous les codes des formes auxquelles elle s'apparente, est un objet littéraire qui résiste à l'analyse et qui s'inscrit difficilement dans les catégories déjà établies. Rendre compte de la maxime implique de mettre en parallèle non seulement un faisceau de critères génériques et des contraintes formelles, mais également de prendre en considération des données linguistiques et pragmatiques.

---

<sup>552</sup> Ch. Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997, p. 89

## B. Une définition stylistique

Appréhender la forme aphoristique des maximes d'un point de vue stylistique revient à chercher à comprendre comment est organisé l'espace restreint de ces phrases singulières et comment est façonné son matériau linguistique. Nous allons donc tâcher ici d'une part de mettre en perspective la maxime de La Rochefoucauld avec les autres formes brèves telles que le proverbe et, d'autre part, de présenter une typologie des maximes pour y jeter un regard critique.

La maxime telle que l'invente La Rochefoucauld est héritière de la tradition de la littérature gnomique et représente le corrélat littéraire des sentences qui émaillent le théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle. Une comparaison des aphorismes de la dramaturgie classique avec le texte de La Rochefoucauld s'impose afin de mettre en lumière la spécificité des énoncés-maximes.

Jacques Scherer, dans *La dramaturgie classique en France*<sup>553</sup>, fait une étude très complète des sentences dans le théâtre contemporain de La Rochefoucauld et insiste sur la forte association qui existe entre le style sentencieux et le genre tragique. En effet, de nombreux auteurs, et en particulier D'Aubignac et Corneille, « justifient les sentences par leur valeur morale », ces dernières contribuant à « enseigner la vertu »<sup>554</sup>. Corneille, ainsi, semble donner à la sentence une place et un rôle plus élevé que le genre même de la poésie dramatique : « [l'utilité de la poésie dramatique] se rencontre aux sentences et réflexions que l'on peut adroitement semer presque partout »<sup>555</sup>. Pour d'Aubignac, « au théâtre, il faut enseigner » : les sentences sont « une manière d'enseigner les mœurs »<sup>556</sup>, et Corneille assimile ces dernières à des « instructions morales »<sup>557</sup>. Les affinités entre sentence et théâtre nous éclairent par ailleurs sur la dimension déclamatoire des maximes,

---

<sup>553</sup> J. Scherer, *La dramaturgie classique en France*, A. G. Nizet, Paris, 1986, p. 316-333

<sup>554</sup> *Ibid.*, p. 317

<sup>555</sup> Cité par J. Scherer

<sup>556</sup> D'Aubignac, *Pratique du théâtre*, livre IV, ch. V « Des discours didactiques ou instructions »

<sup>557</sup> Dans l'*Epître* dédicatoire de *La suite du Menteur*

qui s'énoncent avec une intonation particulière leur conférant une saillance dans le discours comparable à celle des proverbes, comme l'a aussi remarqué Greimas<sup>558</sup>. Ainsi, « Le temps est un grand maître, il règle bien des choses »<sup>559</sup> ou « Qui se tait obéit »<sup>560</sup> sont des éléments du discours théâtral comparables aux proverbes du quotidien comme « Qui ne dit mot consent ».

La vogue des sentences dans la dramaturgie a suivie celle de la littérature gnomique : tandis que ces dernières pullulaient au XVI<sup>e</sup> siècle au moment où les florilèges de lieux communs matérialisaient la pensée humaniste, des freins ont été mis à leur emploi aux siècles qui ont suivis, et ce pour différentes raisons. Au cours du XVII<sup>e</sup>, le souci croissant de la vraisemblance au théâtre impose des limitations sur l'emploi des sentences. D'Aubignac a formulé une de ces limitations en ces termes : « ces maximes et ces propositions générales qui renferment des vérités communes, et qui ne tiennent à l'action théâtrale que par application et par conséquence »<sup>561</sup>. Selon cet auteur, pour rester dans les codes de la vraisemblance, les sentences doivent par ailleurs tenir en peu de mots et ne pas apparaître dans des situations vives. Au siècle suivant, cependant, la sentence tombe en désuétude et est condamnée pour sa froideur et son caractère impersonnel. C'est ainsi que Voltaire énonça le principe selon lequel « tout doit être sentiment, jusque dans le raisonnement même »<sup>562</sup>.

Scherer s'attache à montrer ce qui distingue les sentences en termes de traits grammaticaux et stylistiques du reste du discours théâtral. Ce dernier affirme d'abord que les considérations thématiques de ces phrases n'entrent pas en jeu : « le contenu des sentences [...] n'apporte à peu près rien à une étude de la dramaturgie, parce qu'on y rencontre tout. Il n'est aucune idée qu'on ne puisse trouver exprimée sous forme de sentence »<sup>563</sup>. Toutefois, la définition de Scherrer de la sentence, comme phrase qui « [...] exprime une idée générale et abstraite, [...] proclame une loi ; [...] loi [qui] peut

---

<sup>558</sup> A. Greimas, *Du Sens*, Paris, Le Seuil, 1970, t. I, p.309-314 « Les proverbes et les dictons »

<sup>559</sup> Corneille, *Sertorius*, Acte II sc. 4

<sup>560</sup> Corneille, *Pulchérie*, Acte V sc. 4

<sup>561</sup> *Op. cit.*, p.313

<sup>562</sup> Voltaire, *Commentaire sur Corneille, Rodogune*, Acte III sc. 6

<sup>563</sup> J. Scherer, *op. cit.*, p. 322

ressortir à la morale, à la politique, à la psychologie, au simple bon sens, à l'expérience commune ou tout autre domaine »<sup>564</sup>, implique une certaine cohérence de cette dernière avec la doxa, et si les contraintes thématiques de la sentence sont difficiles à circonscrire, elles ne sont pas inexistantes.

Ce critique remet par ailleurs en cause la nature de la sentence, expliquant que celle-ci relève de l'effet et non du discours. Il souligne ainsi le hiatus qui se fait entre la forme sentencieuse et le contenu de la sentence, en montrant que celle-ci est avant tout un effet d'énoncé, plutôt que la formulation d'une vérité. Ainsi, si la sentence au théâtre prend une allure parémique, elle s'en détache nettement à l'analyse, puisque de tels énoncés servent prioritairement à éclaircir le déroulement d'une scène. Scherer va jusqu'à dire que ces sentences, pour identifiables et isolables qu'elles soient, se prêtent mal à l'extraction pour citation dans un autre contexte, tant elles sont attachées, en réalité, à un co-texte particulier : « souvent, à se pencher sur les idées qu'elles expriment, on ne trouve qu'une poussière impalpable, parce qu'on a pris pour une fin ce qui n'est qu'un moyen »<sup>565</sup>. C'est dire que l'enjeu de la sentence est avant tout stylistique.

L'analyse formelle des sentences ressemble à celle des proverbes et suivi la grammaire de la phrase. Scherer insiste sur l'emploi générique des substituts pronominaux et sur le recours au présent. Il ajoute aussi que certaines sentences peuvent être au passé d'expérience comme dans : « Un premier mouvement ne fut jamais un crime »<sup>566</sup> Le verbe au passé mais renvoie non à un événement particulier mais à un ensemble de situations passées comparables. Le schéma rythmique de l'énoncé revêt une importance primordiale et repose souvent sur des hémistiches, comme chez Corneille par exemple :

L'amour rend tout permis (*Cinna*, III, 1)

[...] qui peut tout doit tout craindre (*Cinna*, IV, 2)

[...] quiconque prend se vend (*La suite du Menteur*, II, 5)

---

<sup>564</sup> *Ibid.*, p. 325

<sup>565</sup> *Ibid.*, p. 324

<sup>566</sup> Corneille, *Horace*, Acte V sc. 3

Cependant le cadre de la sentence reste l'intégralité du vers et l'on nombreux exemples de sentences d'un à quatre vers. La définition de Scherer est toutefois suffisamment large pour que ce dernier propose comme énoncés sentencieux des extraits qui semble davantage ressortir de la courte fable allégorique tels que :

La raison et l'amour sont ennemis jurés,  
Et lorsque ce dernier dans un esprit commande,  
Il ne peut endurer que l'autre le gourmande :  
Plus la raison l'attaque et plus il se roidit ;  
Plus elle l'intimide et plus il s'enhardit. (Corneille, *La Veuve*, II, 3)<sup>567</sup>

De tels exemples ne manquent cependant pas de rappeler le format des « réflexions » de La Rochefoucauld, dans lesquelles une maxime est lancée (ici « la raison et l'amour sont ennemis jurés ») puis expliquée dans un développement.

Il s'agit dans le théâtre du XVIIe siècle de faire remarquer la présence des sentences, et cela passe par des moyens aussi empruntés au discours proverbial comme :

- La reprise à l'identique

Scherer explique les figures de répétition et d'arrangements de rimes comme des moyens phonologiques ou déclamatoires de faire manifester au spectateur la présence de sentences :

*On néglige aisément un homme qui néglige*<sup>568</sup>. (Corneille, *La suivante*, I, 6)  
*Qui fait croire à ses feux fait croire à son mérite.* (Corneille, *Le menteur*, IV, 9)

---

<sup>567</sup> Toutes les références au théâtre classique sont tirées de J. Scherrer 1986

<sup>568</sup> Tous les soulignements sont de moi.



- Les monosyllabes en position initiale ou finale

Il s'agit d'un moyen qui consiste à terminer ou commencer les sentences par des monosyllabes, ces derniers mots s'en trouvant fortement accentués et donc aptes à marquer les limites d'énoncés que l'on conçoit comme détachés du reste du discours :

*La plus cruelle mort vaut une lâche vie.* (Rotrou, *La Belle Alphrède*, II, 4)

*Un sceptre, à le porter, perd beaucoup de son poids.* (Rotrou, *Cosroes*, II, 2)

- Emploi de propositions relatives sans antécédent en *qui*

Le mot *qui* relatif sans antécédent, « a le double avantage d'être accentué et de permettre, dans une forme d'écriture où l'économie des mots est de règle, d'exprimer en une seule syllabe le sujet de la proposition principale et celui de la proposition relative »<sup>569</sup>

*Qui vit haï de tous ne saurait longtemps vivre.* (Corneille, *Cinna*, I, 2)

*Qui veut bien commander doit savoir obéir.* (Mareschal, *Papyre*, III, 1)

A l'issue de son inventaire des formes possibles des sentences, Scherer conclut que la trop grande régularité des procédés précédemment mentionnés ont finalement ôté à la sentence sa capacité à surprendre : « La fréquence et la croissante perfection de tous ces procédés sont peut-être une des causes du déclin de la sentence. On s'est ingénié à la rendre remarquable, jusqu'au jour où l'on s'est fatigué de la trop remarquer. »<sup>570</sup>

On a vu que La Rochefoucauld a probablement écrit les *Maximes* contre les codes du proverbe, tout en en conservant la force illocutoire. Quels parallèles formels y a-t-il entre la maxime et le proverbe ? Qu'est-ce qui relie la maxime au proverbe ?

---

<sup>569</sup> J. Scherer, *op. cit.*, p. 332

<sup>570</sup> *Ibid.*, p. 333

Le sémioticien Algirdas Greimas s'est penché dans son ouvrage *Du sens* sur la question des proverbes et a adopté dans son analyse un point de vue tout structuraliste<sup>571</sup>. Soulignant d'abord la propriété pragmatique essentielle de ces formes singulières, qui donne « l'impression que le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer. »<sup>572</sup>, il s'attache à inventorier les critères de reconnaissance des proverbes :

- Les dimensions de la phrase, de la proposition et de la proposition sans verbe<sup>573</sup>
- Présence ou absence de connotation : les proverbes<sup>574</sup> sont connotés, mais pas les dictons<sup>575</sup>.
- Caractère archaïque de la construction grammaticale :
  - Absence d'article, *Mauvaise herbe pousse vite*
  - Absence d'antécédent, *Qui dort dîne*
  - Non-observation de l'ordre conventionnel des mots, *A l'ongle on connaît le lion*
  - Caractères lexicaux archaïsants qui permettent de *dater* les dictons, *Contentement passe richesse*
- Statut verbal :
  - Présent de l'indicatif, *Le mieux est l'ennemi du bien*
  - Impératif, *Aide-toi, le ciel t'aidera*
  - *Impératif thématique* au présent de l'indicatif, *Il faut lier le sac avant qu'il soit plein / Il ne faut pas réveiller le chat qui dort*
- Structure rythmique binaire :
  - Opposition de deux propositions, *Ce que femme veut, Dieu le veut*

<sup>571</sup> A. Greimas, *Du Sens*, Paris, Le Seuil, 1970, t. 1, p.309-314 « Les proverbes et les dictons »

<sup>572</sup> *Ibid.*

<sup>573</sup> Mais selon Greimas, il faut exclure les « propositions-répliques comme *bon débarras, et pour cause, à d'autres...*

<sup>574</sup> « *bonjour lunettes, adieu fillettes* »

<sup>575</sup> « *chose promise, chose due* »

- Opposition de deux propositions sans verbe, *Aujourd'hui en fleur, demain en pleurs*
- Parfois soulignement du caractère binaire par une rime ou une assonance, *Deux moineaux sur un épi ne sont pas longtemps amis*
- Oppositions lexicales :
  - Répétitions, *autant de têtes, autant d'avis*
  - Mise en présence syntagmatique de *couples oppositionnels* de mots : *Au long aller petit fardeau pèse*

Greimas attribue la source d'autorité des parémies aux formulations archaïsantes de ces dernières, qui selon lui leur confère « une sorte d'autorité qui relève de la 'sagesse des anciens'. »<sup>576</sup>. L'impression que les proverbes énoncent des vérités éternelles est véhiculée par l'emploi du présent, « temps anhistorique par excellence »<sup>577</sup>, ou par le mode de l'impératif qui « en instituant une réglementation hors du temps, assure la permanence d'un ordre moral sans variations »<sup>578</sup>. Syntactiquement, le proverbe est très souvent parataxique : il ne s'embarrasse de rien d'autre que de la simple succession de termes pour marquer les liens logiques au sein de l'énoncé. En définitive, le dépouillement grammatical du proverbe donne à ce dernier autant un cachet archaïque qu'une draconienne économie de moyens. La maxime tout en ne s'étendant guère au-delà des limites de la phrase, travaille un style sophistiqué qui prend à contrepied celui perçu comme archaïque des proverbes. Cependant, si l'écriture de la maxime peut se distinguer du proverbe par le registre – Montesquieu n'a-t-il pas écrit que les maximes sont « les proverbes des gens d'esprit »<sup>579</sup> ? – cette dernière partage avec son homologue populaire une capacité à agencer les sèmes, à spatialiser le sens, d'une manière toute géométrique.

La maxime, comme le proverbe, repose le plus souvent sur des constructions binaires et savamment équilibrées, autre point commun qui brouille de fait les frontières entre les deux formes et qui complique les tentatives de différenciation objective des

---

<sup>576</sup> A. Greimas, *Op. cit.*, p. 313

<sup>577</sup> *Ibid.*

<sup>578</sup> *Ibid.*

<sup>579</sup> Pensée 898, *Ouvres Complètes*, I, Pléiade, p. 1246

différents types de parémies. Pour pallier cette difficulté, Jean-Claude Anscombe propose une typologie fondée sur des critères sémantiques. Ce linguiste insiste d'abord sur la prise en charge énonciative des formes brèves. Dans les proverbes, l'énonciateur est anonyme et certains linguistes le désignent « ON-locuteur »<sup>580</sup>. Dans le cas des maximes, on connaît l'auteur, La Rochefoucauld, mais ce qui est énoncé ne donne pas l'impression de ressortir de la parole de ce dernier, mais plutôt d'une sagesse commune, comparable à la « sagesse des anciens » dont parle Greimas<sup>581</sup> ou de la « sagesse des nations ». Anscombe associe les formes brèves à la présence d'un ON-locuteur, et distingue parmi celles-là plusieurs sous-types en fonction de paramètres sémantiques. Les phrases sont d'abord différenciable selon leur degré de généralité, pouvant être soit situationnelles, soit génériques ; et parmi les phrases génériques, Anscombe dissocie les proverbes des adages des dictons en fonction de leur contenu sémantique :

- **phrases situationnelles** : qualifient directement une situation<sup>582</sup> et en font partie, elles sont événementielles et peuvent porter des marques circonstancielles.
- **phrases génériques** : représentent une « vérité *extra tempore* », ce sont des phrases parémiques :
  - **tautologies**, *Tel père, tel fils*
  - **à schéma rythmique** :
    - **métaphorique** => proverbe
    - **contenu moral ou juridique** => adage
    - **rapport à la nature** => dicton
  - **autres**, comme *Les apparences sont trompeuses*

Ainsi, les proverbes, adages et dictons sont formellement très semblables, puisqu'ils partagent des dimensions phrastiques et un schéma rythmique, et sont différents par rapport à leur contenu : les proverbes reposent sur des images, les adages sur la morale ou

---

<sup>580</sup> Voir A. Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique*, 1981, Paris, Editions de Minuit

<sup>581</sup> A. Greimas, *op. cit.*.

<sup>582</sup> Ex. : *Un ange passe*

la loi, et les dictons sur la nature. Anscombe note cependant que ces cloisons entre catégories ne sont pas étanches, et que parfois certaines formes changent de catégorie au cours du temps.

La maxime de La Rochefoucauld, quant à elle, évite les schémas rythmiques trop évidents et se différencie des autres formes brèves essentiellement par ce trait. Elle partage néanmoins avec ces dernières un contenu parfois métaphorique, et moral. La maxime puise dans le modèle parémique sa puissance illocutoire en tant qu'elle gère un espace discursif très restreint, dont l'échelle est la phrase, afin d'exprimer de manière mémorable une idée frappante et qui a l'apparence d'une vérité universelle. La maxime comme la conçoit La Rochefoucauld se différencie toutefois nettement des parémies dans les effets qu'elle ménage. Quels mécanismes sont à l'origine de l'effet de surprise particulier des sentences du Duc ? Piero Toffano s'est attaché à répondre à cette question d'un point de vue stylistique dans son ouvrage *Poétique de la maxime*, dans lequel il interroge le lien entre la maxime et la figure de l'antithèse. Cette figure, qui réunit les contraires et met sur le même plan des idées contradictoires, est en effet prévalente dans les maximes.

La maxime entretient des affinités particulières avec l'antithèse d'abord par la fréquence du recours à cette figure dans l'œuvre de La Rochefoucauld : sur environ 639 maximes, « plus de 450 contiennent au moins une antithèse [...] pourcentage [qui] augmente encore si l'on décompte également les maximes qui emploient la synonymie, la tautologie et la négation. »<sup>583</sup>. Par ailleurs, on peut assimiler l'ironie constitutive des maximes à une forme d'antithèse que l'on pourrait qualifier de discursive ou doxique, en tant qu'elle réunit en les superposant deux discours contradictoires. La mise en relation des contraires au travers de l'ironie s'apparente à un schéma antithétique car La Rochefoucauld s'ingénie à donner à ses énoncés une interprétation double, à la fois doxique et contre-doxique. Au niveau des énoncés, la maxime crée un horizon d'attente qui est entièrement déterminé par un schéma antithétique. Selon la théorie de Freud développée dans

---

<sup>583</sup> P. Toffano P., *Poétique de la maxime. La figure de l'antithèse chez La Rochefoucauld*, (trad. : C. Bustarret), Orléans, Paradigme, 1998, p. 89

*L'Inconscient*, l'antithèse permet de penser ensemble et simultanément des termes opposés et contraires. L'épigraphe du livre des *Maximes* en est l'exemple le plus convaincant et résume et reflète toutes les maximes du recueil : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés » met sur le même plan des concepts radicalement opposés, le vice et la vertu, et les associe en pensée d'une manière tout aussi radicale. Toffano explique que « l'antithèse met en valeur les extrêmes, et supprime tout ce qui se tient entre deux : c'est pour cette raison l'instrument le plus efficace pour qui souhaite donner à une pensée le degré de généralité et de brièveté requis par le genre. »<sup>584</sup>. Il y a ainsi un rapport essentiel entre maxime et antithèse qui permet la formulation générale suivante, avancée d'abord par Meleuc 1969 et reprise par Toffano 1998 :

A = contraire de A<sup>585</sup>

Toffano soulève par ailleurs, en creux, le problème de la compréhension des maximes, en citant un possible contresens de Vauvenargues quant à la maxime 26 :

Ainsi, seulement en les rapprochant, la maxime suggère la contradiction entre deux termes qui pourraient sembler seulement hétérogènes à un observateur distrait. Et c'est précisément parce qu'il n'a pas su ou voulu découvrir l'antithèse implicite entre les deux termes que Vauvenargues a fait preuve d'une incompréhension grossière à l'égard de cette maxime : 'Il me semble que le soleil est une image mal choisie de la mort'<sup>586</sup>. Tous les commentateurs modernes relèvent quant à eux l'opposition entre soleil et mort.<sup>587</sup>

Les maximes posent un problème d'intelligibilité, de flou sémantique les entourant, interrogeant leur capacité à donner une illusion de sens, illusion qui semble mise en valeur par la diversité extraordinaire des lectures de l'œuvre jusqu'à nos jours. Toffano va jusqu'à dire que la notion d'aphoristicité est intrinsèquement liée à la présence d'une antithèse, si bien que « les maximes qui ne comportent ni antithèse ni paradoxe donnent

---

<sup>584</sup> P. Toffano, *op. cit.*, p. 5

<sup>585</sup> Ou [A. Non A] comme Meleuc l'écrit dans « Structure de la maxime », *Langages*, 13, 1969.

<sup>586</sup> Vauvenargues, « Critique de quelques maximes du Duc de La Rochefoucauld », in *Œuvres Complètes*, Hachette, Paris, 1968, t. I, p.176

<sup>587</sup> P. Toffano, *op. cit.*

l'impression d'être plus banales, plus discursives, d'être moins des 'maximes' que les autres »<sup>588</sup>. Il existe ainsi un lien très fort entre aphoristicité et antithèse, lien si fort que l'aphorisme suggère une lecture antithétique alors même qu'il n'y a pas d'antithèse. Toffano montre d'ailleurs qu'« alors que dans les maximes antithétiques une opposition apparente est présentée, de façon surprenante, comme une identité, dans les maximes à caractère synonymique, une identité apparente se transforme en opposition »<sup>589</sup> comme dans la maxime 2 : « L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs ». Dans les *Maximes* cette propriété est d'autre part souvent renforcée par le recours au tour restrictif *ne...que*, comme par exemple dans la maxime 190 « Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts ».

On peut voir l'antithèse comme vecteur d'une illusion de sens : cette figure qui réunit syntaxiquement les contraires et permet de présenter un contraste maximal conduit à simuler du sens là où il n'y en a pas nécessairement. La maxime supprimée 46 existe ainsi en deux versions, l'une tirée du manuscrit Gilbert (notée b.) et l'autre de tous les autres manuscrits, y compris l'édition hollandaise (notée a.) :

La confiance de plaire est souvent un moyen de déplaire infailliblement.

La confiance de plaire est souvent un moyen de plaire infailliblement.

Ces deux maximes, dont les sens sont opposés semblent pourtant dire la même chose en tant qu'elles établissent un même rapport à autrui : l'une comme l'autre jettent un regard suspicieux sur la « confiance de plaire », manifestation de l'amour-propre que condamne La Rochefoucauld. La même logique de dissociation entre forme et sens se retrouve dans la maxime 146 et la maxime écartée 52 :

On ne loue d'ordinaire que pour être loué

On ne se blâme que pour être loué

---

<sup>588</sup> *Ibid.*, p. 89

<sup>589</sup> *Ibid.*, p. 90

Il s'agit là de montrer le caractère ambivalent de la louange, qui inspire des énoncés contradictoires. Toffano rend compte de la réalité structurale et stylistique de la maxime sous l'angle exclusif de l'antithèse et construit une typologie figurale des maximes dont nous reproduisons ci-après les quatre catégories (assimilation paradoxale des contraires, définition paradoxale, négation de l'identique et tautologie) ainsi que leur sous-catégories<sup>590</sup>, illustrées par des exemples :

➤ **L'assimilation paradoxale des contraires**

- Maximes à deux termes :

*La dénonciation des (fausses) vertus :*

226

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude.

320

Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures.

381

La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité.

*La réhabilitation des (faux) vices :*

442

Nous essayons de nous faire honneur des défauts que nous ne voulons pas corriger.

163

Il y a une infinité de conduites qui paraissent ridicules, et dont les raisons cachées sont très sages et très solides.

282

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité que ce serait mal juger que de ne s'y pas laisser tromper.

---

<sup>590</sup> Nous donnons pour chaque sous-catégorie des exemples et renvoyons à l'ouvrage de Toffano pour l'inventaire complet des occurrences de chaque rubrique de sa typologie



*La neutralisation des vertus et des vices :*

185

Il y a des héros en mal comme en bien.

464

Il y a un excès de biens et de maux qui passe notre sensibilité.

470

Toutes nos qualités sont incertaines et douteuses en bien comme en mal, et elles sont presque toutes à la merci des occasions.

*La causalité paradoxale : effets contraires :*

10

Il y a dans le cœur humain une sorte de génération perpétuelle de passions; en sorte que la ruine de l'une est presque toujours l'établissement d'une autre.

281

L'orgueil qui nous inspire tant d'envie nous sert souvent aussi à la modérer.

348

Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus.

*La causalité paradoxale : causes contraires :*

75

L'amour aussi bien que le feu ne peut subsister sans un mouvement continu; et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

426

La grâce de la nouveauté et la longue habitude, quelque opposées qu'elles soient, nous empêchent également de sentir les défauts de nos amis.

475

L'envie d'être plaint, ou d'être admiré, fait souvent la plus grande partie de notre confiance.

*L'effet de surprise :*

94

Les grands noms abaissent, au lieu d'élever, ceux qui ne les savent pas soutenir.

336

Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la jalousie.

187

Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices.

*De la surprise au scandale :*

31

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

112

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant comme ceux du visage.

401

L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes.

- Maximes à quatre termes (deux paires de deux termes)

*La réversion*

6

La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles.

*La construction en chiasme :*

128

La trop grande subtilité est une fausse délicatesse, et la véritable délicatesse est une solide subtilité.

*Parallélisme entre deux termes non antonymes :*

165

Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public.

*Le redoublement du lien paradoxal :*

147

Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.

*La comparaison :*

276

L'absence diminue les médiocres passions, et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu.

*Ecart et réduction :*

307

Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres.

- Maximes de structure complexe

317

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme.

397

Nous n'avons pas le courage de dire en général que nous n'avons point de défauts, et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités; mais en détail nous ne sommes pas trop éloignés de le croire.

➤ **La définition paradoxale (= maximes qui n'expriment pas de contraires)**

461

La vieillesse est un tyran qui défend sur peine de la vie tous les plaisirs de la jeunesse.

204

La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté.

➤ **La négation de l'identique**

242

On incommode souvent les autres quand on croit ne les pouvoir jamais incommoder.

245

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté.

➤ **La tautologie (comme moyen chez La Rochefoucauld de « transformer l'évidence en un paradoxe des plus subtils »<sup>591</sup>)**

---

<sup>591</sup> P. Toffano, *op. cit.*, p. 89

131

Le moindre défaut des femmes qui se sont abandonnées à faire l'amour, c'est de faire l'amour.

259

Le plaisir de l'amour est d'aimer; et l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne.

La typologie de Toffano met en évidence le caractère hautement figural de la maxime de La Rochefoucauld : cette dernière s'organise autour d'un motif primordial, l'opposition, qui est décliné syntaxiquement et sémantiquement dans les énoncés. La figure de l'antithèse est ainsi l'outil essentiel qui sert à façonner la maxime, tant dans sa forme que dans son contenu.

### C. Approche linguistique : la grammaire de la maxime

La pensée structurale<sup>592</sup> a mis en avant la régularité grammaticale de la maxime. Les sentences de La Rochefoucauld sont construites à partir d'un ensemble réduit de marqueurs grammaticaux. Quels sont ces derniers et dans quelle mesure participent-ils d'une expression aphoristique ? Qu'est-ce qui distingue une phrase ordinaire d'une phrase aphoristique ?

Roukhomovsky<sup>593</sup>, à la suite de Schapira, part du principe que trois propriétés concourent à l'interprétation d'un énoncé donné comme relevant de l'aphorisme. On peut en effet parler au sujet de ces phrases singulières d'une triple autonomie : grammaticale, référentielle et personnelle. Autonomie grammaticale car les énoncés qui nous intéressent semblent détachés de tout contexte et constitue des phrases génériques dont le sens n'est pas relié aux circonstances de l'énonciation. Autonomie référentielle d'après la proscription de toute référence à une réalité particulière qui semble peser sur ces énoncés. En effet, les aphorismes ont un système anaphorique clos et s'ils comportent des pronoms, ces derniers renvoient nécessairement à des mots appartenant à l'énoncé même. L'emploi de déictiques est donc exclu. Enfin, Roukhomovsky parle dans le cas des aphorismes d'une « énonciation transpersonnelle » en cela que ces derniers n'ont pas d'énonciateur identifiable, ni même d'allocutaire précis. Anscombe parle lui d'énoncés « ON-sentencieux », pris en charge énonciativement par une somme d'individus indéterminés à qui l'on concède une sagesse partagée par l'ensemble des locuteurs.

Ce que l'on perçoit comme relevant d'une triple autonomie dans les aphorismes leur confère le statut de texte, comme le soulignent certains grammairiens, notamment Weinrich :

---

<sup>592</sup> S. Meleuc, *art. cit.*, notamment.

<sup>593</sup> B. Roukhomovsky, *Lire les formes brèves*, Nathan Université, Paris, 2001

Les proverbes sont eux aussi relativement indifférents à l'égard de leur contexte, puisqu'ils revendiquent une valeur universelle, indépendante de ce dernier. Ils ont à eux seuls statut de texte, même s'ils sont incorporés à un contexte. Leur signification n'est pas épuisée par le fait d'être appliqués à une situation de communication présente.<sup>594</sup>

Les aphorismes ont tous les attributs du discours par opposition à la phrase : ils constituent une unité thématique et sémantique et sont de ce fait mobiles au sein d'autres discours. On peut les déplacer dans des phrases ou dans les textes : il s'agit là d'une propriété fondamentale des proverbes qui peuvent être librement énoncés au fil du discours. Il en va de même des maximes. Cependant, cette autonomie textuelle n'est pas le propre des aphorismes puisqu'il existe des phrases génériques autonomes telles que « les voitures ont quatre roues ». En revanche, toutes les phrases autonomes ne sont pas compatibles avec les « marqueurs médiatifs », tels que « comme on dit ». Le test du marqueur médiatif<sup>595</sup> (soit l'ajout de *comme dit X* avant ou après une phrase autonome) permet d'attester du caractère sentencieux d'un énoncé donné. Ainsi, si « les voitures ont quatre roues » passe difficilement le test, « \*comme on dit, les voitures ont quatre roues », ce n'est pas le cas pour un proverbe authentique : « tel père tel fils, comme ont dit ». Pour les maximes de La Rochefoucauld, le marqueur médiatif doit renvoyer non pas au *on* générique mais à l'auteur lui-même : « comme le dit La Rochefoucauld, les vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés ». Les maximes d'un auteur particulier relèvent d'énoncés dits « L-sentencieux »<sup>596</sup>, qui ne s'inscrivent pas dans un fonds culturel commun immédiatement assimilable à la « sagesse des nations », tout formellement proches qu'elles puissent être des proverbes canoniques.

Cependant, contrairement au proverbe, la composition grammaticale des maximes de La Rochefoucauld est assez régulière et on en délimite assez aisément les principaux traits. Le système verbal de la maxime, d'abord, apparaît comme réduit à un usage quasi unique de la troisième personne et à une fréquence d'utilisation du verbe *être* accrue. La clôture du système anaphorique est signée par une absence de déictiques comme « ici »,

---

<sup>594</sup> H. Weinrich, *Grammaire textuelle du français*, Didier, 1989, p. 221

<sup>595</sup> J.-Cl. Anscombre, « La traduction des formes sentencieuses, problèmes et méthodes », in M. Quitout, J. Sevilla Munoz (Éd.), *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 11-36

<sup>596</sup> Avec L pour « locuteur », voir Jean-Claude Anscombre, *ibid.*, p. 25

« demain » ou « là-bas » mais n'empêche pas l'emploi de pronoms de troisième personne comme « celui », « celle » ou « ceux » tant que ces derniers renvoient génériquement à des individus indéterminés. De manière moins évidente, le système des déterminants nominaux est lui aussi réduit. En effet, il ne se joue pas dans la maxime d'opération de détermination au sens strict dans la mesure où l'énoncé n'est pas rattachable à une situation d'énonciation particulière. Serge Meleuc avance que la fonction des déterminants dans la maxime est de faire « référer le nom qu'il précède au code linguistique lui-même »<sup>597</sup>, c'est-à-dire d'inscrire le nom dans une perspective de définition : les noms qui amorcent les maximes sont en effet le plus souvent redéfinis – la plupart du temps partiellement – dans la suite de la maxime. Dans les proverbes, l'absence de déterminant est une sorte de relative transgression grammaticale qui a pour effet de donner un tour archaïque à la phrase et de rattacher cette dernière à la « sagesse des anciens ». Dans les maximes, La Rochefoucauld ne peut se livrer à une telle transgression sans ancrer son texte dans un proverbial duquel il cherche à s'écarter.

Du point de vue de la syntaxe, les maximes ont généralement une structure interpropositionnelle qui sert à marquer des oppositions de nature très hétérogène. En effet, les oppositions se laissent percevoir sur un plan sémantique comme sur un plan grammatical ou syntaxique :

Du point du sens, on voit souvent s'opposer animé et inanimé, voire abstrait et concret :

L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes.<sup>598</sup>

Ici sont donc rapprochés et mises en relation d'analogie *élévation* et *parure* (une abstraction et un objet concret) et *mérite* et *belles personnes* (une autre abstraction et une fraction des animés humains).

---

<sup>597</sup> Serge Meleuc, *op. cit.*, p. 72

<sup>598</sup> Maxime 401

D'un point plus syntaxique, mais non moins sémantique, on peut observer une opposition entre actif et passif :

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés.<sup>599</sup>

L'intérêt que l'on accuse de tous nos crimes mérite souvent d'être loué de nos bonnes actions.<sup>600</sup>

Dans ces exemples, premiers et seconds membres des maximes sont mis en opposition de manière très saillante par l'alternance entre voix active et voix passive.

D'une manière générale, les oppositions sont cependant le plus souvent de nature sémantique :

Nous n'avouons de *petits* défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de *grands*.<sup>601</sup>

Notre orgueil *s'augmente* souvent de ce que nous *retranchons* de nos autres défauts.<sup>602</sup>

Rien n'empêche tant *d'être* naturel que l'envie de le *paraître*.<sup>603</sup>

Selon Serge Meleuc<sup>604</sup>, les oppositions lexicales sont souvent motivées par une articulation générale « Inanimé-Abstrait FAIT QUE Animé-Personne » :

La modération des personnes heureuses vient du calme que la bonne fortune donne à leur humeur.<sup>605</sup>

---

<sup>599</sup> Maxime 322

<sup>600</sup> Maxime 305

<sup>601</sup> Maxime 327

<sup>602</sup> Maxime 450

<sup>603</sup> Maxime 431

<sup>604</sup> *art. cit.*



La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, et la vieillesse conserve les siens par l'accoutumance.<sup>606</sup>

La Rochefoucauld articule l'abstrait au concret au travers de l'intrication des propositions : dans la maxime 17, les « personnes heureuses » représentent l'ancrage de la maxime dans la sphère sociale, tandis que le propos est, lui, abstrait dans la mesure où c'est le rapport entre « bonne fortune » et « modération » qui est ici mis en avant. Dans la maxime 109, le même procédé est répété, et on peut gloser cette dernière, comme le suggère Serge Meleuc, en « l'ardeur du sang fait que les jeunes sont prompts à changer d'avis ».

Plusieurs études se sont penchées en détail sur la grammaire des maximes de La Rochefoucauld (notamment Schapira 1997 et Pellat 1998) afin d'en établir l'inventaire des contraintes. Il va s'agir ci-après de récapituler les éléments d'une grammaire de la maxime.

S'il convient de distinguer le sujet grammatical du sujet thématique<sup>607</sup>, le sujet syntaxique des maximes, c'est-à-dire le syntagme qui les amorce, constitue la porte d'entrée des sentences et est soumis à un cadre très précis. Ce dernier doit avoir une portée générale, qu'il soit nominal ou pronominal :

*La magnanimité méprise tout pour avoir tout.*<sup>608</sup>

*Le mérite des hommes a sa saison aussi bien que les fruits.*<sup>609</sup>

---

<sup>605</sup> Maxime 17

<sup>606</sup> Maxime 109

<sup>607</sup> Le débat sur ce sujet est vaste et complexe, nous renvoyons à J. Lyons, *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, 2 vol.

<sup>608</sup> Maxime 248

<sup>609</sup> Maxime 291

*On ne loue d'ordinaire que pour être loué.*<sup>610</sup>

*Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit.*<sup>611</sup>

La notion de sujet en linguistique est ambivalente : il peut s'agir de la première position syntaxique de la phrase ou bien de son propos, de la thématique abordée ou de l'enjeu du discours. Il n'y a en effet pas nécessairement coïncidence entre sujet syntaxique et sujet discursif. Dans le dernier exemple donné ci-dessus, le sujet grammatical de la maxime est le pronom impersonnel *il* tandis que le sujet du discours, ou thème, est donné par le mot « défauts ». Selon Charlotte Schapira, l'exploitation du rapport syntaxique entre sujet grammatical et sujet thématique donne une solution technique à la contrainte qui veut qu'on envisage dans les maximes l'homme à la fois « comme individu et comme espèce »<sup>612</sup> : le sujet grammatical renvoie ainsi strictement à l'espèce (par interprétation générique : *on* pour l'ensemble de l'humanité, par exemple) mais le sujet logique de la maxime peut, selon les circonstances, être un individu ou un groupe d'individus auxquels on pense en particulier.

Le sujet grammatical de la maxime peut prendre plusieurs formes :

Il est le plus souvent nominal, comme illustré plus haut dans les maximes 248 et 291, et avoir un référent abstrait ou concret :

*L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de différence qu'aux moyens et à la manière de le mettre au jour.*<sup>613</sup>

*La vertu n'irait pas si loin si la vanité ne lui tenait compagnie.*<sup>614</sup>

---

<sup>610</sup> Maxime 146

<sup>611</sup> Maxime 290

<sup>612</sup> C. Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997, p. 57

<sup>613</sup> Maxime 35

<sup>614</sup> Maxime 200

L'emploi de l'article défini comme déterminant d'un nom abstrait donne une allure générique à la phrase :

*La passion fait souvent un fou du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles.*<sup>615</sup>

*La force et la faiblesse de l'esprit sont mal nommées; elles ne sont en effet que la bonne ou la mauvaise disposition des organes du corps.*<sup>616</sup>

*Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant comme ceux du visage.*<sup>617</sup>

*La souveraine habileté consiste à bien connaître le prix des choses.*<sup>618</sup>

L'article défini générique a pour effet d'opposer la « somme des individualités » à l'« extension de l'individualité » (Pottier), mettant en lumière le lien entre universel et particulier. Ainsi, lorsque l'on dit « la souveraine habileté », on se représente l'ensemble des habiletés prises individuellement (chaque individu étant variablement habile) et on l'oppose à une habileté, souveraine, c'est-à-dire parfaite et imparable. La glose de Pottier a ainsi le mérite de mettre en valeur l'importance des présupposés dans l'interprétation générique de l'article défini, ainsi que l'opération de parcours sur laquelle il repose.

Certaines maximes ont également pour sujet des noms dont la référence est concrète, voire humaine :

*Les femmes ne connaissent pas toute leur coquetterie.*<sup>619</sup>

---

<sup>615</sup> Maxime 6

<sup>616</sup> Maxime 44

<sup>617</sup> Maxime 112

<sup>618</sup> Maxime 244

<sup>619</sup> Maxime 332

La détermination du nom joue un rôle crucial dans l'interprétation générique des énoncés. Tous les articles peuvent prendre une valeur générique. Le cas échéant, l'article *un* renvoie à un objet non-spécifique mais conforme au type :

Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon.<sup>620</sup>

*le* renvoie à l'objet typique désigné par le reste du syntagme nominal (la référence paraît d'emblée homogène)<sup>621</sup> :

L'esprit est toujours la dupe du coeur.<sup>622</sup>

*les* invite à « rechercher l'ensemble maximal des objets désignables par une telle expression »<sup>623</sup> :

Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes. Les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent.<sup>624</sup>

La détermination du sujet est limitée par un faisceau de contraintes relatives au maintien d'une « énonciation transpersonnelle » et d'une « autonomie grammaticale et référentielle » (Roukhomovsky) : le seul possessif autorisé est la première personne du pluriel *nous* et les déictiques sont exclus. Les marqueurs anaphoriques sont cependant autorisés dans certains cas :

Ces grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme les effets des grands desseins, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on

---

<sup>620</sup> Maxime 387

<sup>621</sup> Cf. G. Kleiber, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz, 1990, p. 27

<sup>622</sup> Maxime 102

<sup>623</sup> Riegel, Pellat, Rioul, *op. cit.*, 1998, p.155

<sup>624</sup> Maxime 202

rapporte à l'ambition qu'ils avaient de se rendre les maîtres du monde, n'était peut-être qu'un effet de jalousie.<sup>625</sup>

**Cette** clémence dont on fait une vertu se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble.<sup>626</sup>

Dans ces deux exemples, les pronoms *ces* et *cette* ont une valeur déictique et générique à la fois : l'énonciateur de la maxime pointe en effet du doigt « ces grandes actions [...] » et « cette clémence [...] », mais il s'agit pas, dans le cadre de la sentence, d'actions ou de clémence d'un individu particulier, la maxime s'attache à dénoncer davantage que de désigner : on parle alors de *démonstratif de notoriété*. Dans le cas de la maxime 16, il peut aussi y avoir anaphore au sens strict dans la mesure où l'on considère qu'il y a un enchaînement avec la maxime 15 « La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples. ». La composante déictique a par ailleurs dans les exemples des maximes 7 et 16 une valeur modale de rejet de ce à quoi l'élément déterminé par *ces* et *cette* réfère : la distance géographique que les déictiques en *c-* peuvent marquer (c'est *ce* livre, là-bas sur l'étagère, que je veux), peut être prise métaphoriquement comme distance affective (je ne veux plus voir *cette* personne) et signifier rejet et mépris (« ces grandes et éclatantes actions » et « cette clémence » sont des objets de dénonciations pour La Rochefoucauld).

On trouve plus rarement des quantificateurs universels associés aux sujets des maximes :

**Toutes** nos qualités sont incertaines et douteuses en bien comme en mal, et elles sont presque toutes à la merci des occasions.<sup>627</sup>

---

<sup>625</sup> Maxime 7

<sup>626</sup> Maxime 16

<sup>627</sup> Maxime 470

**Chaque** talent dans les hommes, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets qui lui sont tous particuliers.<sup>628</sup>

Le prédéterminant *tout* suivi d'un déterminant, démonstratif ou possessif renforce l'idée de totalité, et souligne la portée universelle de la maxime. Dans la maxime 470, *tout* est cependant restreint par *presque*, quantificateur universel affaibli permettant à l'énoncé de tolérer des contre-exemples. Le déterminant *chaque* se distingue du *tout* de totalité en tant qu'il exprime une totalité distributive : *tout* désignant un ensemble sous forme de bloc, *chaque* un ensemble dont on saisit les éléments constitutifs. Dans le texte définitif des *Maximes*, aucune sentence n'a toutefois de sujet déterminé par *chaque*. On ne trouve ce dernier que dans deux maximes (189 et 478).

D'autres quantificateurs comme *tel*, *peu de* sont aussi utilisés dans les maximes, mais sont plus rares :

**Tel** homme est ingrat, qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui a fait du bien.<sup>629</sup>

**Peu de** gens connaissent la mort. On ne la souffre pas ordinairement par résolution, mais par stupidité et par coutume; et la plupart des hommes meurent parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir.<sup>630</sup>

Les quantificateurs dans les maximes sont peu usités car ils tendent à trop spécifier le propos là où il est de mise de formuler une règle générale.

Les sujets sont très souvent pronominaux, et prennent généralement la forme de *on*, *nous* et *il*. *On* représente la classe des agents possibles, à l'actif, il « tient lieu d'un SN

---

<sup>628</sup> Maxime supprimée 25

<sup>629</sup> Maxime 96

<sup>630</sup> Maxime 23

quelconque référant au responsable du procès »<sup>631</sup>. Dans le cas de *on*, la lecture générique est due au fait que ce pronom n'est pas marqué morphologiquement (genre, personne, nombre) et qu'il est rattaché étymologiquement à l'homme :

**On** est quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime, que d'en être détrompé.

*On* assure un renvoi à l'humanité tout entière et permet la plus large généricité possible dans la phrase. Il est à noter que ce pronom n'a pas de strict équivalent en anglais et pose de nombreux problèmes en traduction, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent.

*On* peut correspondre à *nous*,

Quand nos amis nous ont trompés, **on** ne doit que de l'indifférence aux marques de leur amitié, mais **on** doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs.<sup>632</sup>

Ici, le *nous* sous-entendu par « nos » oriente l'interprétation de « on ne doit » dans le sens d'une équivalence entre *nous* (l'énonciateur et le reste des hommes) et *on* générique. L'implication personnelle que suggère *nous* est ainsi opposée à la dimension impersonnelle, voire transpersonnelle, de *on*.

De la sorte, *On* peut représenter des personnes dont l'auteur se dissocie.

**On** a fait une vertu de la modération pour borner l'ambition des grands hommes, et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune, et de leur peu de mérite.<sup>633</sup>

---

<sup>631</sup> P. Attal, 1987 : « Emploi de ON chez La Rochefoucauld », *L'information grammaticale*, 8, 32, 1987, p.12-16

<sup>632</sup> Maxime 434

<sup>633</sup> Maxime 308

Le *on* désigne ici un ensemble de personnes dont le discours et les opinions sont rejetées par l'énonciateur. C'est la voix d'une doxa que La Rochefoucauld réfute.

C'est ainsi que *On* peut enfin s'opposer à *nous* dans la même maxime :

**On** se décrie beaucoup plus auprès de nous par les moindres infidélités qu'**on** nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres.<sup>634</sup>

*On*, bien renvoyant à l'ensemble de l'humanité, permet de marquer un contraste avec *je* et est employé par La Rochefoucauld pour signaler la présence d'un discours doxique qui peut être mis à distance par le jeu d'une alternance entre *on* et *nous*.

Le recours à *nous* marque un balayage de la sphère sociale plus restreint et suggère une saisie de cette dernière plus complexe. L'emploi du pronom *nous* permet un jeu sémantique qui oppose ce dernier à d'autres entités. *Nous* peut ainsi, selon les contextes, désigner l'ensemble des êtres humains, première et deuxième personnes incluses :

**Nous** n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison.<sup>635</sup>

Si **nous** résistons à nos passions, c'est plus par leur faiblesse que par notre force.<sup>636</sup>

*Nous* peut aussi exprimer une opposition entre *je* et *tu* et une classe de personnes explicitée :

**Nous** nous plaignons quelquefois légèrement de nos amis pour justifier par avance notre légèreté.<sup>637</sup>

---

<sup>634</sup> Maxime 360

<sup>635</sup> Maxime 42

<sup>636</sup> Maxime 122



**Nous** pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous regardent pas.<sup>638</sup>

Enfin, *nous* peut opposer *je* et *tu* à l'humanité tout entière :

**Nous** pardonnons souvent à ceux qui nous ennuiant, mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons.<sup>639</sup>

**Nous** sommes plus près d'aimer ceux qui nous haïssent que ceux qui nous aiment plus que nous ne voulons.<sup>640</sup>

Dernier cas de figure de sujets pronominal, les phrases impersonnelles en *il* dont les formes et les effets sont très variés. Ces dernières sont caractérisées par absence d'agent exprimé :

**Il** arrive quelquefois des accidents dans la vie, d'où il faut être un peu fou pour se bien tirer.<sup>641</sup>

A la manière des structures passives sans complément d'agent exprimé, les tours en *il* permettent de passer sous silence le sujet référentiel de la phrase, tout en conservant la grammaticalité de cette dernière en fournissant, par l'introduction d'un *il* postiche, un sujet grammatical. Ce pronom permet d'instancier la place du sujet et peut gouverner différents verbes de sens différents :

La structure *Il est* + adjectif attribut exprime un jugement. Il s'agit d'un moyen de pratiquer une extraposition :

---

<sup>637</sup> Maxime 179

<sup>638</sup> Maxime 428

<sup>639</sup> Maxime 304

<sup>640</sup> Maxime 321

<sup>641</sup> Maxime 310

**Il est impossible** d'aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer.<sup>642</sup>

C'est ici le sujet, de forme propositionnelle, qui est extraposé en fin de phrase, en partie pour une raison prosodique : les sujets longs étant préférablement déplacés à l'extrémité droite de la phrase. On peut d'ailleurs rétablir ici l'ordre canonique : « aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer est impossible ». Le choix d'un tour impersonnel est ici à mettre en lien avec la problématique de la structure informative des énoncés<sup>643</sup>.

Autre cas, celui de *Il faut*, qui sert à énoncer des préceptes et qui est de ce fait peu usité par La Rochefoucauld dont les maximes sont peu souvent prescriptives :

**Il faut** que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ou étourdis : un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence.<sup>644</sup>

Pour être un grand homme, **il faut** savoir profiter de toute sa fortune.<sup>645</sup>

Les préceptes sont aussi parfois formulés avec *devoir*, comme dans « La gloire des grands hommes se **doit** toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir. »<sup>646</sup>.

La construction *Il s'en faut que P* est une locution qui « permet une évaluation quantifiée de l'espace séparant NEG P, l'état réel, et P, contrefactuel »<sup>647</sup> et est souvent modifiée par *bien* :

---

<sup>642</sup> Maxime 286

<sup>643</sup> Voir dans le présent travail au III. 1. c.

<sup>644</sup> Maxime 495

<sup>645</sup> Maxime 343

<sup>646</sup> Maxime 157

**Il s'en faut bien** que nous ne connaissions toutes nos volontés.<sup>648</sup>

**Il s'en faut bien** que nous connaissions tout ce que nos passions nous font faire.<sup>649</sup>

Enfin, avec *Il semble que P*, « le verbe *sembler* exprime une impression subjective ; le locuteur en tant qu'individu est responsable du point de vue exprimé dans la complétive au subjonctif (= j'ai l'impression que), ce qui ne convient guère pour exprimer une vérité générale »<sup>650</sup> :

Il semble que la nature ait prescrit à chaque homme dès sa naissance des bornes pour les vertus et pour les vices.<sup>651</sup>

Il semble que nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses à qui elles doivent une grande partie de la louange et du blâme qu'on leur donne.<sup>652</sup>

La faible compatibilité de *il semble que* avec l'expression d'une vérité universelle ne contredit cependant pas entièrement le recours à une telle structure, qui est de fait à mettre sur le compte de la recherche d'un ton ironique et discrètement accusatoire.

Certains sujets dans les *Maximes* sont verbaux ou phrastiques (infinitifs et relatifs sujets). L'emploi de l'infinitif, mode non-personnel, permet de ne pas exprimer l'agent du procès dénoté et référer au procès génériquement sans aucun ancrage temporel.

---

<sup>647</sup> J.-C. Pellat, *art. cit.*

<sup>648</sup> Maxime 295

<sup>649</sup> Maxime 460

<sup>650</sup> J.-C. Pellat, *art. cit.*, p. 106

<sup>651</sup> Maxime 189

<sup>652</sup> Maxime 58

L'infinitif, contrairement aux verbes conjugués, peut avoir un fonctionnement nominal et peut donc faire office d'alternative au nom abstrait sujet :

**Louer** les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures.<sup>653</sup>

Ainsi, l'infinitif « louer » permet de faire l'économie de « les louanges que l'on fait [aux princes] ».

La structure infinitif EST infinitif est très rare dans l'œuvre de La Rochefoucauld :

**Détromper** un homme préoccupé de son mérite **est** lui **rendre** un aussi mauvais office que celui que l'on rendit à ce fou d'Athènes, qui croyait que tous les vaisseaux qui arrivaient dans le port étaient à lui.

En revanche, les infinitifs sont plus fréquents en rhème de propositions clivées :

C'est une grande folie de vouloir **être** sage tout seul.<sup>654</sup>

C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions, que de les **louer** de bon cœur.<sup>655</sup>

Il reste à évoquer, à l'issue de cette enquête sur la grammaire du sujet dans les maximes, le cas des relatives substantivées occupant la fonction de sujet. Une seule maxime du recueil de La Rochefoucauld prend la forme d'une relative sans antécédent introduite par *qui*, pourtant typique dans les proverbes :

**Qui** vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.

---

<sup>653</sup> Maxime 320

<sup>654</sup> Maxime 231

<sup>655</sup> Maxime 432

A propos de ce ‘qui’, Schérer écrit qu’ « il a le double avantage d’être accentué et de permettre [...] d’exprimer en une seule syllabe le sujet de la proposition principale et de la proposition relative. »<sup>656</sup>. Beaucoup plus fréquentes sont les relatives périphrastiques, qui peuvent être introduites par :

- Le pronom démonstratif *ce*, qui renvoie au non-animé :

**Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice** est que nous en avons plusieurs.<sup>657</sup>

- Les pronoms variables *celui*, *celle(s)*, *ceux*, non anaphoriques et représentant des êtres humains indéterminés, ou plutôt non encore identifiés, dont la relative spécifie la sous-espèce concernée :

**Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses** deviennent ordinairement incapables des grandes.<sup>658</sup>

Ces relatives particulières permettent de nommer de manière périphrastique des référents autrement non-identifiables. D’un point de vue stylistique, ces dernières ouvrent la voie à l’ironie et permettent de désigner de manière subversive, voire insolente, des actes ou des personnes.

La question de la forme du sujet est intimement liée à l’autorité que porte l’énoncé parémique. Pour refléter une affirmation ressentie comme vérité générale, il faut un pronom qui n’implique pas d’individu particulier, ou bien un individu qui fait autorité. La stratégie du recours à des pronoms génériques et impersonnels au sens large (comme *on* et *il*) se reflète dans le choix d’utiliser des infinitifs comme moyen d’évoquer des procès verbaux sans pour autant en divulguer agents et temporalité.

---

<sup>656</sup> Schérer, *Op. cit.*, p. 332.

<sup>657</sup> Maxime 195

<sup>658</sup> Maxime 41

Il s'agit désormais de nous pencher sur le verbe dans les maximes. Les formes que peuvent prendre le verbe de la maxime sont circonscrites d'un point de vue personnel et temporel, mais n'est pas limité sur le plan de son sémantisme. On note une prépondérance statistique du verbe *être* à la forme *est*. Chez La Rochefoucauld, on remarque que le temps du verbe est presque systématiquement le présent omnitemporel, bien que dans le domaine parémique, il ne s'agisse pas d'une contrainte incontournable : Grevisse fait ainsi remarquer qu'on trouve parfois dans les proverbes un jeu avec le futur<sup>659</sup> et le passé<sup>660</sup> pour exprimer une vérité générale : on le voit dans des proverbes comme « Qui a bu boira » ou dans des aphorismes comme chez Boileau dans le *Lutrin* « un dîner réchauffé ne valut jamais rien ». Seul l'imparfait semble exclu des maximes puisqu'il « caractérise toujours une entité située strictement dans le passé énonciatif »<sup>661</sup>, bien que la maxime 46 fasse figure d'exception :

L'attachement ou l'indifférence que les philosophes **avaient** pour la vie **n'était** qu'un goût de leur amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que du goût de la langue ou du choix des couleurs.<sup>662</sup>

Cette maxime prend ainsi davantage l'allure d'une « réflexion » – le titre original de l'œuvre n'est-il d'ailleurs pas *Réflexions ou sentences et maximes morales* ? D'autre part, on peut considérer que le cœur de la sentence est le deuxième membre « dont on ne doit non plus disputer que du goût de la langue ou du choix des couleurs », qui ne transgresse pas la grammaire des maximes.

---

<sup>659</sup> Comme dans « Qui a bu boira »

<sup>660</sup> M. Grevisse, *Le Bon Usage*, De Boeck, Duculot, 13<sup>e</sup> édition, 1994, § 852, remarque 2

<sup>661</sup> J.-Cl. Anscombe, 1994, p.99

<sup>662</sup> Maxime 46

Certaines maximes comportent aussi des verbes au passé composé : ce dernier servant à situer un procès dans le passé, par référence au point d'énonciation. L'énoncé perd alors sa généralité atemporelle :

On **a fait** une vertu de la modération pour borner l'ambition des grands hommes, et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune, et de leur peu de mérite.<sup>663</sup>

On **s'est trompé** lorsqu'on a cru que l'esprit et le jugement étaient deux choses différentes. Le jugement n'est que la grandeur de la lumière de l'esprit; cette lumière pénètre le fond des choses; elle y remarque tout ce qu'il faut remarquer et aperçoit celles qui semblent imperceptibles. Ainsi il faut demeurer d'accord que c'est l'étendue de la lumière de l'esprit qui produit tous les effets qu'on attribue au jugement.<sup>664</sup>

Il faut cependant reconnaître ici aussi que les deux exemples donnés ci-dessus relèvent davantage de la réflexion, et ne s'inscrivent pas *stricto sensu* dans le registre parémique.

On trouve par ailleurs dans les *Maximes* des verbes à d'autres modes que l'indicatif, notamment au conditionnel et au subjonctif :

Les infidélités **devraient** éteindre l'amour, et il ne **faudrait** point être jaloux quand on a sujet de l'être. Il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui **soient** dignes qu'on en ait pour elles.<sup>665</sup>

Si nous **n'avions** point de défauts, nous ne **prendrions** pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.<sup>666</sup>

---

<sup>663</sup> Maxime 308

<sup>664</sup> Maxime 97

<sup>665</sup> Maxime 359

<sup>666</sup> Maxime 31

Si nous **n'avions** point d'orgueil, nous ne nous **plaindrions** pas de celui des autres.<sup>667</sup>

L'introduction d'un élément modal au travers d'un abandon du traditionnel indicatif à la faveur du conditionnel ou du subjonctif n'altère que modérément la lecture parémique de l'énoncé. En effet, dans le cas de la maxime 359, l'emploi du subjonctif est le résultat de l'application d'une règle de concordance. Dans les autres cas, le conditionnel, servant ordinairement à exprimer des faits conjecturaux ou imaginaires, véhicule dans les maximes une forte ironie, en superposant des opinions contraires.

L'exposé des différents temps et modes que l'on peut relever dans les *Maximes* ne doit cependant pas faire perdre de vue que c'est bel et bien le présent qui prévaut dans l'œuvre : il convient donc de s'interroger plus avant sur les affinités qu'entretient ce temps verbal avec l'expression aphoristique. Le présent est caractérisé par l'absence de morphème temporel et est « susceptible de fournir le noyau verbal d'énoncés référant à l'actuel, mais aussi au futur, au passé ou ayant une portée panchronique, voire achronique »<sup>668</sup>. Le présent de l'indicatif, temps privilégié des maximes de La Rochefoucauld, présente ainsi l'avantage de pouvoir ne référer à aucun moment particulier dans le temps. Selon Sylvie Mellet,

[...] les énoncés au présent proposent une **saisie sur le vif de chaque action décrite**. [...] Néanmoins, étant une **forme conjuguée**, le présent manifeste un **ancrage énonciatif plus grand**, donc une **actualisation** par rapport à un point repère qu'il faudra définir.<sup>669</sup>

De plus, le présent réalise une saisie aspectuelle ouverte, et inscrit le procès dans le temps d'instant en instant. Ainsi, l'apparente portée universelle des maximes est en partie assurée par l'effet de sens que produit le présent gnomique : détaché de tout repère chronologique précis, donc panchronique, tout en étant conjugué, donc repéré grammaticalement et ancré énonciativement, ce temps verbal établit un lien entre un

---

<sup>667</sup> Maxime 34

<sup>668</sup> S. Mellet, « Présent et présentification : un problème d'aspect », in *Temps et discours*, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, Peeters Louvain-La-Neuve, 1998, p. 204

<sup>669</sup> *Ibid.*, p. 208, mon soulignement



discours moral et universel et l'instant particulier où la sentence est lue ou prononcée. La valeur fondamentalement aspectuelle du présent, qui permet « au sujet de se situer sur le point toujours renouvelé, mais homogène et indivisible, qui définit l'inscription dans le temps du processus en cours »<sup>670</sup>, donne à voir le propos de la maxime comme étant valable à n'importe quel moment. D'autre part, l'emploi du présent donne un relief particulier aux maximes relativement à leur statut citationnel, c'est-à-dire leur propension à être sélectionnées pour être citées. En effet, lorsqu'une maxime est citée, la valeur temporelle spécifique du présent se voit donner une saillance particulière : l'interprétation générique et gnomique de ce temps se voyant doublée d'une valeur spécifique, le locuteur de la maxime s'appropriant le sens de cette dernière pour illustrer une situation bien particulière qu'il veut pointer du doigt.

Les autres fonctions syntaxiques sont moins contraintes dans les maximes que le sujet et le verbe. On peut cependant noter une prépondérance d'adverbes de fréquence visant à limiter l'extension de la loi qu'énonce la phrase générique, de son domaine de validité : *quelques fois, la plupart du temps, le plus souvent* figurent parmi les mots qui servent à atténuer une portée dont la trop simple universalité ôte de son crédit à la sentence.

---

<sup>670</sup> *Ibid*, p. 212

Les remarques faites jusqu'à présent font cas du caractère générique des maximes et il convient de s'interroger sur les rapports qu'entretiennent les expressions génériques et spécifiques dans les maximes. J.-C. Pellat rend compte de la pragmatique des maximes en associant la généralité de ces dernières à la recherche, de la part de l'auteur, d'une « réception participative »<sup>671</sup>. Les maximes de La Rochefoucauld font l'effet d'énoncer des vérités générales sur l'homme, tout en portant la signature de leur auteur, qui par l'intermédiaire de son œuvre demande au lecteur de partager sa vision du monde.

Les phrases comme celles des maximes sont interprétées génériquement à partir d'un critère sémantique : il faut que le syntagme nominal sujet renvoie à une classe. Quelle que soit l'allure grammaticale des sujets des maximes, ces derniers réfèrent toujours à des notions générales ou des animés-humains :

La bienséance est la moindre de toutes les lois, et la plus suivie.<sup>672</sup>

Les femmes ne connaissent pas toute leur coquetterie.<sup>673</sup>

Les sujets des phrases génériques vérifient deux critères référentiels :

1. Référent doit être non-spécifique ou non actualisé ;
2. L'ensemble du référent doit être concerné par le prédicat

---

<sup>671</sup> J.-C. Pellat, « Les *Maximes* de La Rochefoucauld : formes générales d'un discours particulier », in F. Neveu (dir.), *Faits de langue et sens des textes, Actes du colloque de novembre*, Paris, SEDES, 1998

<sup>672</sup> Maxime 447

<sup>673</sup> Maxime 332

Ces deux critères sont liés aux propriétés essentielles des phrases génériques, à savoir que ces dernières 1) ne sont pas falsifiées par des contre-exemples et 2) permettent de faire des inférences sur « ce qui se passera si... »<sup>674</sup>. Ces propriétés entretiennent cependant un rapport indirect avec une vision purement objective du monde, en particulier dans le cas des parémies, et *a fortiori* dans les *Maximes* de La Rochefoucauld. Reposant sur un raisonnement « par défaut » et non sur des inférences strictes, les phrases de ce type n'expriment pas des vérités générales au sens littéral, mais formulent des propositions suffisamment ancrées dans la doxa pour se voir conférer une aura d'autorité. Leur capacité argumentative est liée d'une part à leur force illocutoire doxique et d'autre part à la propension à autoriser des déductions par défaut sur toute situation. La maxime 447 « La bienséance est la moindre de toutes les lois, et la plus suivie » permet ainsi de déduire que dans une situation quelconque, on préférera paraître poli qu'honnête et sincère. Dans le cas des *Maximes*, les phrases sont souvent nimbées d'un voile d'ironie, et laisse percer au travers de formulations laconiques les échos d'une voix dénonciatrice et moqueuse.

La maxime partage ainsi avec les proverbes et autres types de phrases génériques une assise doxique et autoritaire, mais se distingue par son contenu subversif et l'intrication des discours (voix de la doxa, de la condamnation de cette dernière et des allusions dissimulées non perceptibles aux lecteurs d'aujourd'hui) au centre desquels elle se situe. La problématique pragmatique de la polyphonie joue à plein dans les parémies, et en particulier dans les *Maximes* du fait de leur rôle argumentatif. Selon Charlotte Schapira,

[...] toutes les structures argumentatives qui s'opposent à la doxa peuvent se définir en pragmatique linguistique comme des cas de polyphonie : voix de la doxa v. voix du locuteur (en l'occurrence l'auteur de la maxime). Un simulacre de dialogue s'installe entre ces deux voix, dont la deuxième prétend corriger la première.<sup>675</sup>

---

<sup>674</sup> Cf Kleiber, 1989 : « Sur la définition du proverbe », *Recherches germaniques*, 2, p. 242

<sup>675</sup> Charlotte Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997, p. 152n

Ainsi, dans la maxime 20 par exemple, « La constance des sages n'est que l'art de renfermer leur agitation dans le cœur », on perçoit l'écho de la doxa, glosable par « les sages sont constants », la contradiction de cette doxa, « la constance des sages n'est qu'une illusion », et on admet la présence d'une troisième voix, celle de La Rochefoucauld, qui énonce sa sentence à partir de son expérience personnelle. La troisième voix se distingue de la seconde dans la mesure où la contradiction de la doxa peut énoncée par La Rochefoucauld ou être l'écho d'une autre pensée. L'exemple donné ici est d'autre part représentatif d'un grand nombre de maximes en cela que ce dernier est centré sur une structure corrélatrice restrictive en *ne...que* qui établit systématiquement le même rapport entre structure informative et rapport à la doxa. En effet, « dans la définition restrictive, le thème correspond à l'opinion reçue, alors que le prédicat (assertion de l'auteur) l'infirme. »<sup>676</sup>. La figure rhétorique du *distinguo* est aussi un moyen explicite de faire s'opposer les voix. Le *distinguo* consiste à établir une nuance entre deux notions autrement homologues :

La jalousie naît toujours avec l'amour, **mais** elle ne meurt pas toujours avec lui.<sup>677</sup>

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir. **Mais** les maux présents triomphent d'elle.<sup>678</sup>

Dans les phrases jouant sur un *distinguo*, l'auteur accorde une partie au lecteur (*concedo*) pour mieux nier l'autre (*nego*), avec la conjonction *mais* qui souvent relie les deux parties<sup>679</sup>.

L'autorité des maximes ne puise cependant pas sa force dans une généralité trop abrupte. L'auteur des *Maximes* s'efforce de moduler ses formulations et de réduire, parfois drastiquement, la portée de ses énoncés. L'épigraphe « Nos vertus ne sont le plus

---

<sup>676</sup> J.-C. Pellat, *art. cit.*, p. 111

<sup>677</sup> Maxime 361

<sup>678</sup> Maxime 22

<sup>679</sup> P. Lerat, « Le *distinguo* dans les Maximes de La Rochefoucauld », in J. Lafond, *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVIe-XVIIe s.)*, Paris, Vrin, 1984, p.91-94

souvent que des vices déguisés » n'est pas, en effet, « nos vertus sont des vices » : il y a ainsi entre les moyens linguistiques d'accéder à l'expression générique et la validité perçue d'un énoncé générique une marge importante. Le générique et le spécifique sont deux pôles séparés par des degrés : au spécifique pur d'une situation particulière avec des individus identifiés à un moment défini, ne s'oppose pas frontalement le générique absolu des lois mathématiques. La Rochefoucauld, pour conférer à ses sentences le pouvoir de conviction qu'on leur connaît, a savamment nuancé ses formules. La portée des maximes est régulée grammaticalement par le biais de modificateurs. Au niveau des substantifs, lorsque ces derniers renvoient à des classes trop larges, on constate souvent l'introduction d'adjectifs visant à restreindre l'extension du nom à une sous-espèce ou une sous-catégorie, de sorte que le prédicat ne s'applique plus à la classe mais à un sous-ensemble :

Les *vieux* fous sont plus fous que les jeunes.<sup>680</sup>

Les *faux* honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes. Les *vrais* honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement et les confessent.<sup>681</sup>

Le *vrai* honnête homme est celui qui ne se pique de rien.<sup>682</sup>

Les compléments de nom participent aussi de la réduction de la portée des substantifs génériques :

Les défauts *de l'esprit* augmentent en vieillissant comme ceux du visage.<sup>683</sup>

---

<sup>680</sup> Maxime 444

<sup>681</sup> Maxime 202

<sup>682</sup> Maxime 203

<sup>683</sup> Maxime 112

Les défauts *de l'âme* sont comme les blessures du corps: quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir.<sup>684</sup>

Les circonstances spatio-temporelles des situations décrites par les maximes sont aussi fortement modulées, notamment par des adverbes de quantification générique (*toujours, généralement*) qui servent à marquer explicitement la généralité de l'énoncé :

L'esprit est toujours la dupe du cœur.<sup>685</sup>

L'adverbe *toujours* se voit parfois affaibli par *presque* :

Dans l'amour la tromperie va presque toujours plus loin que la méfiance.<sup>686</sup>

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer.<sup>687</sup>

L'ajout d'adverbes ou de locutions adverbiales comme *d'ordinaire, ordinairement* ou *le plus souvent*, dénotent des processus ou états habituels :

Les esprits médiocres condamnent *d'ordinaire* tout ce qui passe leur portée.<sup>688</sup>

Ce qu'on nomme libéralité n'est *le plus souvent* que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons.<sup>689</sup>

Le style des maximes est très lié à cette volontaire dégradation de la généralité des énoncés. Le discours des sentences, tout génériquement perçu qu'il se trouve, est de

---

<sup>684</sup> Maxime 194

<sup>685</sup> Maxime 102

<sup>686</sup> Maxime 335

<sup>687</sup> Maxime 352

<sup>688</sup> Maxime 375

<sup>689</sup> Maxime 263

multiples manières particularisé. La visée de cette descente relative sur l'échelle de la généralité a pour effet principal de distinguer la lecture des sentences de celles des proverbes. La particularisation du discours est ainsi à attribuer d'une part à une recherche d'autorité et d'autre part à une forte identité stylistique, que signent de nombreux détails dans l'écriture des maximes. Les maximes et les proverbes ne partagent pas le même statut énonciatif : on se sert des proverbes pour qualifier une situation en tant que l'énonciateur présente le proverbe comme le cadre de son discours, tandis qu'avec la maxime, au contraire, on a affaire à « une création individuelle signée » (Ch. Schapira), dont l'auteur, connu, peut nuancer sa pensée ou moduler son assertion, chose impossible avec les proverbes :

C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions, que de les louer de bon cœur.<sup>690</sup>

On peut dire de l'humeur des hommes, comme de la plupart des bâtiments, qu'elle a diverses faces, les unes agréables, et les autres désagréables.<sup>691</sup>

Si l'aura générique de ces maximes est bien perceptible, les formulations dans leur ensemble sont marquées par la présence de la voix spécifique de l'auteur qui atténue, module, et joue d'incises et de pauses pour tenir en haleine son lecteur.

Sur l'ensemble de l'œuvre, les éléments linguistiques qui contribuent à façonner l'identité stylistique des *Maximes* sont recensables : le recours au pronom *nous* qui laisse filtrer la voix de l'auteur, voire dans les maximes 191 et 504 l'emploi de *je*, l'appareil de modificateurs (adjectifs, adverbes, quantificateurs et locutions) au rôle restrictif, et enfin l'usage très fréquent de définitions orientées, restrictives en *X n'est que Y* ou encore pseudo-définitions, sont autant d'éléments qui permettent d'associer les maximes à leur illustre auteur. Le caractère « signé » de la maxime n'ôte pourtant pas à cette dernière sa

---

<sup>690</sup> Maxime 432

<sup>691</sup> Maxime 292

propriété aphoristique, qui lui vaut le statut de discours, ou de texte minimal. Par l'exclusion d'opération de deixis et par le choix de temps et modes verbaux la soustrayant à tout contexte particulier, la maxime s'articule autour d'une grammaire régulière et restreinte définissant assez strictement sa forme, tout en la rendant identifiable comme aphorisme.



### 3. Aphorisme et littérature : la maxime dans le texte

#### A. La capacité citationnelle

Si l'ouvrage de La Rochefoucauld peut se lire comme une œuvre linéaire, les maximes qui le composent sont surtout connues comme mots d'esprit, citées au gré des textes et des discours. Voltaire a souligné la valeur citationnelle des maximes, les qualifiant de « matériaux pour orner un livre »<sup>692</sup> : l'impressionnante circulation de l'œuvre ne témoigne pas du contraire. Chercher à comprendre le fonctionnement intime des maximes c'est donc aussi interroger les critères relatifs à la capacité citationnelle, soit la faculté d'être cités, des énoncés qui nous intéressent, ainsi qu'explorer linguistiquement et pragmatiquement leur propension à être cités.

La première question est de savoir quelles sont les raisons qui conduisent à citer. D'après Serge Morawsky<sup>693</sup>, la citation remplit quatre fonctions : faire étalage d'érudition, invoquer une source faisant autorité, renforcer ou amplifier l'idée traitée et enfin, décorer. La liste de Morawsky est néanmoins critiquable, et l'on suit sur ce point l'objection d'Antoine Compagnon lorsque ce dernier avance que la liste des fonctions dénombrées par Morawsky n'est ni exhaustive ni homogène, les deux premières relevant de l'*inventio* et les deux dernières de l'*elocutio*<sup>694</sup>. On peut en effet étoffer l'inventaire donné plus haut avec des fonctions telles que la présentation d'un autre point de vue, l'illustration d'un propos, l'apport d'un nouvel argument, la volonté de varier le style, le divertissement de l'auditoire par un mot d'esprit, la volonté de relâcher la tension dans un contexte tendu, voire toutes ces raisons combinées<sup>695</sup>.

---

<sup>692</sup> In *Le siècle de Louis XIV*, ch. XXXII in *Œuvres historiques*, Pléiade, p. 1004

<sup>693</sup> S. Morawsky, « The Basic Functions of Quotations », in *Sign, Language, Culture*, La Haye, Paris, Mouton, 1970, pp. 690-705

<sup>694</sup> A. Compagnon, *La seconde main, ou le travail de citation*, Seuil, Paris, 1979, p. 99

<sup>695</sup> Voir C. Schapira, *op. cit.*

Quelles sont les raisons d'ordre pragmatique qui confèrent aux maximes le statut de parfaites citations ? Si Aristote et Quintilien<sup>696</sup> définissaient la *gnômê* en partie par sa propension à être citée, ils considéraient cependant ce statut citationnel comme un effet de la sentence. Nous allons prendre à contrepied ce point de vue, en suivant l'option théorique de Charlotte Schapira : la maxime est, par essence, un texte destiné à la citation. Il est de ce fait possible de comprendre la notion de statut citationnel en termes linguistiques.

Il convient d'abord d'insister sur le fait que toute manifestation discursive est potentiellement apte à être citée : discours direct, indirect, vers, prose, faits réels ou imaginaires, voire des grossièretés. *Citation* vient du latin *citare*, qui signifie *mettre en mouvement, convoquer, citer en justice* : l'origine du mot est juridique et a partie liée avec la notion de témoignage. On voit ainsi combien l'opération textuelle et langagière sous-jacente à la citation a à voir avec la recherche et la mise en avant de *vérités* : le discours que véhicule une citation est par définition rapporté scrupuleusement et sans altération. La maxime, qui marque pour sa capacité à exprimer de manière frappante des vérités universelles, partage donc un but commun avec la notion plus large de citation, celui de *présenter du vrai*. La citation rapporte du vrai, tandis que la maxime le formule.

Par ailleurs, citer revient à tracer des limites dans un texte, c'est-à-dire définir un passage assez court et assez pertinent que l'on va transplanter ailleurs. La maxime, de son côté, est aphoristique, et par définition texte minimal. D'autre part, le critère de la brièveté est difficile à définir autrement qu'en termes relatifs : les citations peuvent être plus ou moins longues ; les maximes aussi, si ce n'est que dans le cas de ces dernières, les formulations sont le plus souvent limitées à une phrase. Pour la citation, la brièveté peut se définir dans un rapport contenant/contenu qui laisse au texte importé son statut de citation : si le rapport s'inverse, on a plus affaire à de la citation, mais à de la reproduction.

---

<sup>696</sup> « les sentences, les maximes morales des sages, des morceaux de discours qui se répètent, qui traînent dans toutes les bouches. » (Quintilien, *Institution Oratoire*, XIII, 5, 3)

La citation se passe en deux temps : d'abord *prélèvement* dans le texte initial, déterminé par une sélection qui peut être arbitraire<sup>697</sup> ou fonctionnelle<sup>698</sup>, puis *greffe* dans le texte final. La sélection des énoncés cités est déterminée par plusieurs facteurs. La qualité de la formulation d'abord, qui, en étant brillante et mémorable, attire l'attention en faisant s'attarder sur elles le lecteur, qui s'interroge sur sa valeur de vérité. Ainsi, un énoncé se trouve davantage citable dès lors qu'il touche à l'universel : c'est en cela que la maxime de La Rochefoucauld puise en partie sa force de conviction. Mais la maxime s'attache, nous l'avons montré, à démonter la doxa pour en redessiner les contours. De plus, les maximes tiennent souvent un propos ambigu. La vérité de la maxime n'est pas une vérité en soi à chercher du côté du sens compositionnel, mais du côté du *sujet citant*. A la lumière de ce constat, on peut s'interroger sur l'influence que peut avoir le discours moral sur le pouvoir citationnel de la maxime. En effet, si la morale peut s'envisager en quelque sorte comme une science du bien et du mal, permettant de déterminer des règles de conduites toujours valables, force est de constater que beaucoup de maximes ne disent en fait rien de moral mais formulent des évidences parfois douteuses, voire absurdes. Le potentiel citationnel des maximes joue à plein en offrant au lecteur, sélecteur de citations, des énoncés idéalement dimensionnés et savamment formulés.

Enfin, le fait de citer est lié à non pas une seule mais à deux intentionnalités : on pense en effet de prime abord à celle de la personne qui cite, c'est-à-dire qui sélectionne et transplante du texte, mais on envisage moins souvent celle de l'auteur du texte cité, qui exerce une influence cruciale sur le caractère citable de ses phrases. L'exemple de La Rochefoucauld est en cela très parlant : en choisissant la forme même de la maxime qu'il polit de manuscrit en manuscrit, ce dernier cherche un équilibre entre fond et forme qui confère à ses énoncés le statut de citation. Le style des maximes est ainsi spécifiquement élaboré pour ménager un saisissement dans l'expression : les figures spectaculaires comme l'antithèse participent à la mise en relief d'un discours sans lesquels il serait plat et conventionnel ; l'interprétation générique des phrases sur laquelle repose la fonction d'invocation d'autorité permet de dégager une aura d'universalité. La

---

<sup>697</sup> c'est-à-dire qui relève d'un « coup de foudre » pour un segment du texte, selon l'expression employée par A. Compagnon, *op. cit.*

<sup>698</sup> Fonctionnelle car à visée argumentative, sert à appuyer un point de vue.

maxime s'impose également comme citation en cela qu'elle avance une idée qui est cohérente avec notre savoir et a de la sorte un fort poids argumentatif. La maxime porte sa propre argumentation qui, pour condensée qu'elle soit, parvient à s'exprimer au travers d'articulations et de rapports logiques : « Les passions ont une injustice et un propre intérêt, qui fait qu'il est dangereux de les suivre, et qu'on s'en doit défier, lors même qu'elles paraissent raisonnables »<sup>699</sup>. La maxime 9 énonce ainsi une loi et sa justification : *il est dangereux de suivre ses passions* (loi) pour la raison que *les passions ont une injustice et un intérêt qui leur sont propres* (argument en faveur de la loi énoncée).

Le statut citationnel des maximes est, on le voit, essentiellement attaché aux moyens de construction, stylistiques et logiques, dont fait usage l'énonciateur premier. Ces critères permettant d'accéder au statut de citation sont aussi ceux qui permettent de reconnaître et isoler la maxime enchâssée dans un discours plus large<sup>700</sup>. Les plus longues pièces de l'œuvre de La Rochefoucauld contiennent ainsi des maximes classiques qu'il s'agit de débusquer :

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paraissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et dans leur esprit un égarement pour ce qu'on leur dit, et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire; au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire aux autres ou de les persuader, que de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.<sup>701</sup>

La maxime 139 contient ainsi deux maximes enchâssées, qui seraient en mesure d'être citées pour elles-mêmes. Devant cette possibilité, on ne peut passer à côté d'un autre effet de la citation : cette dernière peut se voir détournée de son sens initial, en contexte, et

---

<sup>699</sup> Maxime 9

<sup>700</sup> Voir partie III. 3. b. avec l'exemple des aphorismes d'Oscar Wilde.

<sup>701</sup> Maxime 139, c'est moi qui souligne.

servir des propos différents voire contradictoires. Comme l'actualité nous le démontre régulièrement, le malentendu et, dans une certaine mesure, la diffamation, en sont par exemple des manifestations éloignées. Si l'on se replace dans le cadre de la maxime de La Rochefoucauld, on sait que les deux lectures – suivie et morcelée – que l'on peut faire de l'œuvre laissent à percevoir des écarts significatifs dans la compréhension des aphorismes que cette dernière contient. La maxime lue dans une suite au cours d'une consultation de l'ouvrage peut prendre un tour assez distinct d'une maxime trouvée en exergue d'un texte ou au détour d'une conversation. Charlotte Schapira rappelle ainsi que « même quand elle se trouve sous une forme complètement autonome et par conséquent complètement isolable, et qu'elle constitue une unité sémantique parfaitement compréhensible, la maxime entretient avec son contexte premier une relation implicite qui se perd dans le découpage et ne se transmet pas par la citation »<sup>702</sup>.

Cette dernière remarque est une manière d'expliquer la polysémie des maximes et leur ambiguïté caractéristique. Le problème du sens des maximes peut aussi s'envisager au travers d'une réflexion d'ordre pragmatique ayant trait aux rapports entre les voix dans le discours. L'analyse polyphonique d'Anscombe et Ducrot, qui explique en partie des effets de sens comme la négation ou l'ironie en postulant une superposition de discours se répondant mutuellement, permet également de rendre compte du fonctionnement argumentatif d'un texte ou d'un énoncé<sup>703</sup>. Ces derniers démontrent ainsi que le contenu du propos compte en réalité moins que la manière dont ce même propos peut servir à ébranler les convictions de l'allocataire<sup>704</sup>, c'est-à-dire que « l'informativité est en fait seconde par rapport à l'argumentativité »<sup>705</sup>. Pour ces auteurs, les phrases ayant le statut de citation ne sont pas destinées à informer, mais plutôt à garantir la validité d'un raisonnement. Leur valeur assertive est suspendue : ces énoncés sont ainsi non pas véritablement assertés mais présentés. L'analyse polyphonique éclaire d'une lumière nouvelle la compréhension de la maxime. Que le discours proféré par un locuteur donné ne soit pas produit par ce dernier n'a rien d'extraordinaire : c'est ce qui se passe

---

<sup>702</sup> *Op. cit.*, p. 111

<sup>703</sup> J. Cl. Anscombe, O. Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, 2<sup>e</sup> éd., Pierre Mardaga, Liège-Bruxelles, 1988

<sup>704</sup> *Ibid.*, p. 169

<sup>705</sup> J.Cl. Anscombe et O. Ducrot, *art. cit.*

explicitement dans le cas du discours rapporté. Cependant, l'idée que tout discours soit essentiellement polyphonique donne un tour plus problématique à la manière dont on peut en envisager ces mécanismes. L'idée fondamentale de la polyphonie est que tout énoncé produit par un locuteur (L) « met en scène un ou plusieurs énonciateurs accomplissant des actes illocutoires<sup>706</sup> » : la source de la parole n'étant donc plus strictement le locuteur, l'unicité du sujet parlant s'en trouve remise en cause. Le terme de locuteur renvoie à la personne qui articule les mots, tandis qu'*énonciateur* renvoie à des sources de discours non nécessairement identifiées. Le locuteur peut adopter des attitudes différentes à l'égard des énonciateurs : ou bien ce dernier s'identifie à eux, en prenant alors en charge leur(s) acte(s) illocutoire(s), ou bien il peut s'en distancier en les assimilant à une personne distincte de lui, personne qui peut être ou non déterminée. De ce fait, le locuteur, en produisant un énoncé, accomplit des actes de langage de deux manières : par assimilation à un des énonciateurs, et par « le fait même qu'il fait parler des énonciateurs, et leur confère ainsi une certaine réalité, même s'il se distancie d'eux »<sup>707</sup>. Cette analyse dite polyphonique permet de démêler des fils autrement difficiles à saisir, en distinguant clairement ce qui relève des interactions entre locuteurs, de ce qui relève de l'interaction au sein du discours d'un seul et même locuteur avec cette superposition des voix entre énonciateurs : « la polyphonie [...] permet de distinguer le rapport entre locuteurs de la relation entre locuteur et énonciateur(s) »<sup>708</sup>.

La question des voix au sein d'un même énoncé est essentielle dans notre réflexion sur le rapport qu'entretiennent les maximes avec la doxa<sup>709</sup>. En effet, en tant que la polyphonie se trouve être « une notion qui s'interroge sur l'hétérogénéité et la hiérarchisation des voix discursives à l'intérieur d'un même énoncé, l'énonciation proverbiale en relève absolument. Dans les proverbes, l'un des énonciateurs – par opposition au locuteur – porte la voix de la doxa, « sagesse des nations » ou des « anciens ». Le locuteur d'un proverbe met ainsi en scène cet énonciateur doxique et peut-être amené à en introduire d'autres. Les maximes de La Rochefoucauld, comme

---

<sup>706</sup> *Ibid.*, p. 175

<sup>707</sup> *Ibid.*

<sup>708</sup> *Ibid.*, p. 179

<sup>709</sup> Voir dans le présent travail III. 2. c.

nous l'avons vu au III. 3. c. du présent travail, illustrent ce travail de mise en concurrence de voix à des fins de manipulation de la doxa et de dénonciation ironique des fausses vertus.

La différenciation des sources énonciatives est ainsi le socle même de l'ironie des maximes. La Rochefoucauld, et tous les locuteurs éventuels de ses maximes s'attachent ainsi à *produire* un énoncé tout en s'en *distanciant*, notion que l'américain Goffman<sup>710</sup> a appelé *footing* : notion qui « permet de décrire la variation dans la prise en charge d'un L produisant un énoncé »<sup>711</sup>. Dans la grammaire de la maxime, certains mots servent explicitement à signaler la multiplicité des voix :

**Il semble** que la nature ait prescrit à chaque homme dès sa naissance des bornes pour les vertus et pour les vices.<sup>712</sup>

**On peut dire** de l'agrément séparé de la beauté que c'est une symétrie dont **on ne sait point** les règles, et un rapport secret des traits ensemble, et des traits avec les couleurs et avec l'air de la personne.<sup>713</sup>

Par les expressions « il semble », « on peut dire » ou « on ne sait point », le locuteur de la maxime se distancie d'un discours doxique en mettant en scène des énonciateurs différents. Ces formules sont appelées par Dendale et Tasmowski des *marqueurs évidentiels* : « un marqueur évidentiel est une expression langagière qui apparaît dans l'énoncé et qui indique si l'information transmise dans cet énoncé a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le L lui-même, moyennant une inférence ou une perception »<sup>714</sup>. Dans les maximes, ces évidentiels tiennent une place particulière puisqu'ils assurent en grande partie l'autorité des énoncés.

---

<sup>710</sup> Goffman, Erwin (1981) *Forms of Talk*, Oxford; Basil Blackwell. p. 124-157

<sup>711</sup> J.Cl. Anscombe et O. Ducrot, *art. cit.*, p.42

<sup>712</sup> Maxime 189

<sup>713</sup> Maxime 240

<sup>714</sup> P. Dendale, L. Tasmowski, « L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir » in *Langue française*, 102, 1994

La maxime partage avec le proverbe une parenté d'ordre énonciatif, comme nous l'avons vu. Selon Charlotte Schapira, « la parenté liant le proverbe et la citation n'est pas accidentelle : le proverbe est le résultat d'un figement qu'a subi une citation d'autrefois. Ce qui était une citation peut donc devenir, avec le temps, un proverbe »<sup>715</sup>. Maxime et proverbes reposent donc sur une dynamique semblable qui s'est élaborée parallèlement à l'habitude de citer. La maxime ne prend pas ainsi sa source dans les florilèges de la Renaissance par hasard : c'est toute une logique de sélection de texte pour extraction qui se cache derrière la naissance de cette dernière. Les maximes se trouvent de la sorte *apparemment* détachées de tout système de référence, aussi bien linguistique que culturel, comme en témoigne la littérature critique contradictoire qui leur est associée, leur accordant un potentiel interprétatif maximal.

Pour clore cette réflexion sur la capacité citationnelle des maximes, il nous semble pertinent d'évoquer la frontière qui sépare la citation, procédé strictement défini, à l'influence, phénomène aux contours moins nets, et qui peut se définir comme la forme de tutelle, ou de modèle, qu'un style a sur un autre. La Rochefoucauld a influencé de nombreux auteurs mais s'il en est un chez qui ce dernier a laissé une trace indélébile, c'est bien Marcel Proust. Luc Fraisse est ainsi en mesure de parler d'un « imaginaire de la langue classique » dans l'œuvre de l'auteur, tant Proust multiplie allusions, références et parfois pastiches des penseurs classiques. Dans *La Recherche*<sup>716</sup>, ce dernier laisse planer l'ombre de La Rochefoucauld : il « repense en romancier les *Maximes* de La Rochefoucauld, [dont] chaque vérité morale s'incarne en une situation et un personnage »<sup>717</sup>. Cependant, on ne trouve pas de citation explicite des *Maximes* dans *La Recherche*, car pour Proust, « une œuvre où il y a des théories est comme un objet sur lequel on laisse la marque du prix »<sup>718</sup>. Cette condamnation indirecte mais non moins catégorique de l'œuvre de La Rochefoucauld est toutefois une manière de mieux dissimuler le poids du chef d'œuvre du moraliste dans celui du romancier. On peut

---

<sup>715</sup> *Op. Cit.*, p. 55

<sup>716</sup> M. Proust, *A la recherche du Temps perdu*, « La Pléiade », 3 tomes, Gallimard, Paris, 1987. Toutes les références renvoient à cette édition.

<sup>717</sup> L. Fraisse, « Proust et La Rochefoucauld », *Op. Cit. : Revue de littératures française et comparée*, 11, Presses de l'Université de Pau, 1998, p. 60

<sup>718</sup> M. Proust, *op. cit.*, III, p. 882



mentionner au hasard, parmi les nombreux indices que relève Luc Fraise dans son article<sup>719</sup>, que le nom du cours d'eau du pays d'enfance du narrateur est aussi celui de l'épouse de La Rochefoucauld, Andrée de Vivonne ; que le personnage de Françoise, gouvernante de la tante Léonie, « incarne l'esprit de Saint-André-des-Champs, cœur de l'esprit de Combray, dont elle transportera l'accent et les accents à travers tout l'univers de la *Recherche* »<sup>720</sup> écho à la maxime 342 : « L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur, comme dans le langage » ; ou encore que les Verdurin, pour qui « l'habit noir était défendu parce qu'on était entre 'copains' et pour ne pas ressembler aux 'ennuyeux' dont on se gardait comme de la peste »<sup>721</sup> sont les dupes de la maxime 289 : « La simplicité affectée est une imposture délicate ». Enfin, si Proust semble définir ses personnages et ses situations au travers du prisme des *Maximes*, il en imite également la rhétorique, forgeant ses propres maximes, telles que « notre personnalité sociale est une création de la pensée des autres »<sup>722</sup> ; « Les vrais paradis sont les paradis qu'on a perdus »<sup>723</sup> ou bien « les idées sont des succédanés de chagrin »<sup>724</sup>.

Comme citations, les maximes sont idéalement courtes et frappantes. Nous avons vu que ces dernières sont également le reflet d'un souci de construction que l'on peut considérer comme étant précisément tourné vers l'obtention du statut citationnel. Si La Rochefoucauld a écrit ses sentences afin d'offrir à ses lecteurs ainsi qu'à la postérité un réservoir de mots d'esprit, il nous livre aussi une écriture qui révèle l'essence des propriétés généralement associées aux citations.

---

<sup>719</sup> L. Fraise, *art. cit.*

<sup>720</sup> *Ibid.*

<sup>721</sup> M. Proust, *op. cit.*, I, p. 189

<sup>722</sup> *Ibid.*, I, p. 19, cité par L. Fraise, *art. cit.*, à l'instar des suivantes.

<sup>723</sup> *Ibid.*, III, p. 870

<sup>724</sup> *Ibid.*, III, p. 906

## B. La force aphoristique : La Rochefoucauld et Wilde

L'étude des *Maximes* traduites a révélé le vaste éventail de stratégies de traduction d'une forme littéraire typique dont disposent la langue anglaise et sa tradition littéraire et poétique. Cependant, notre réflexion sur la forme aphoristique ne peut se limiter à une enquête contrastive dans la mesure où l'écriture brève a aussi, dans la sphère anglophone, ses pratiquants. A la manière d'un La Rochefoucauld, Oscar Wilde (1854-1900), s'est en partie rendu célèbre pour son art de la pointe et des bons mots. Notre réflexion sur les *Maximes* et notre formation d'angliciste nous invite donc naturellement à nous interroger sur la parenté rhétorique qui s'établit entre les sentences de ces deux auteurs que la Manche et deux siècles séparent. Il va s'agir ici de voir dans quelle mesure les aphorismes de La Rochefoucauld et de Wilde peuvent être comparés sur un plan stylistique et d'arriver à dire qu'en français comme en anglais la phrase aphoristique a un fonctionnement identique.

Reconnu de son vivant comme génie du « one-liner », Wilde a ponctué ses écrits, roman, pièces de théâtre et autres essais, d'aphorismes. Dans le courant de l'année 1894, ce dernier en a rassemblé un certain nombre en deux très courts recueils – ou, devrait-on plutôt dire, deux brefs florilèges – destinés à couvrir quelques colonnes du *Saturday Review* et du *Chameleon*, respectivement hebdomadaire londonien et revue étudiante. *A Few Maxims for the Instruction of the Over-Educated*, paru anonymement pour la première fois dans le *Saturday Review* du 17 novembre 1894, et *Phrases and Philosophies for the Use of the Young*, commandé par Lord Alfred Douglas et destiné à occuper une rubrique du *Chameleon* qui fut distribué courant décembre 1894, ne sont pas des œuvres strictement originales puisqu'elles contiennent en fait nombre d'épigrammes repris d'autres travaux<sup>725</sup>.

---

<sup>725</sup> Voir I. Murray, *The writings of Oscar Wilde*, The Oxford Authors, Oxford University Press, 1989, p. 635

Contrairement à La Rochefoucauld, Wilde a le plus souvent enchâssé ses aphorismes dans des textes de fiction ou des essais : on pense d'abord au *Portrait de Dorian Gray*, dont le narrateur et les protagonistes ne cessent de ramener à des généralités universelles les réflexions qui ponctuent l'histoire singulière du personnage principal. Il suffit d'ouvrir ce roman à une page au hasard pour voir fleurir le style épigrammatique de Wilde :

Lord Henry elevated his eyebrows and looked at him in amazement through the thin blue wreaths of smoke that curled up in such fanciful whorls from his heavy, opium-tainted cigarette. "Not send it anywhere? My dear fellow, why? Have you any reason? What odd chaps you painters are! *You do anything in the world to gain a reputation*. As soon as you have one, you seem to want to throw it away. It is silly of you, for *there is only one thing in the world worse than being talked about, and that is not being talked about*. A portrait like this would set you far above all the young men in England, and make the old men quite jealous, if old men are ever capable of any emotion."<sup>726</sup>

Dans ses essais, comme *The Critic as Artist* ou encore dans ses pièces de théâtre, notamment *The Importance of Being Earnest*, Wilde dévide au fil des phrases un fil d'Ariane sentencieux à partir duquel se brodent intrigues et raisonnements. La verve aphoristique de l'écriture wildienne a de ce fait incité plusieurs éditeurs à rassembler en recueils les meilleures pointes de l'auteur Victorien<sup>727</sup>.

Célébré pour son humour corrosif, Wilde était aussi adroit à l'écrit qu'à l'oral : les minutes des procès qui lui furent intentés restent dans les annales comme de grands moments de théâtre au comique irrésistible<sup>728</sup>, malgré le sérieux de la situation – il était accusé d'outrage à la pudeur. Le caractère immédiatement accessible du style épigrammatique, et la rigueur idéologique des sociétés de l'Ancien Régime et

---

<sup>726</sup> O. Wilde, *The Picture of Dorian Gray*, in Murray (éd.), *The writings of Oscar Wilde*, coll. The Oxford Authors, Oxford University Press, p. 50 (début du chapitre 2)

<sup>727</sup> On peut au moins en citer deux entièrement consacrés à Oscar Wilde et disponibles en France : A. Redman (éd), *The Wit and Humor of Oscar Wilde*, Dover Publications Inc., New-York, 1959 et K. Beckson, *I can resist everything except temptation and other quotations from Oscar Wilde*, Columbia University Press, New York, 1996

<sup>728</sup> A. Redman (éd), *The Wit and Humor of Oscar Wilde*, Dover Publications Inc., New-York, 1959

Victorien ont placé La Rochefoucauld comme Wilde dans une posture délicate, livrée à tous les regards et toutes les critiques. Si La Rochefoucauld souffrit davantage de son implication lors de la Fronde que des attaques lancées à l'égard de ses sentences, Wilde à l'inverse fut lourdement condamné, accusé d'atteinte aux bonnes mœurs, à charge aggravante d'avoir publié des écrits aussi brillants que séditieux. On comprend en effet que le talent de l'auteur pour le bon mot et le *wit* ait pu prendre une tournure explosive dès lors que l'on sait combien l'opposition des esprits victorien et wildien peut être forte dans le contexte de cette fin de XIXe siècle :

Arriving at Oxford, Wilde entered a culture which was literate, and distrusted the oral; which was solemn, and distrusted wit; which was threatened, and policed the borderlines of such contentious issues as gender by a regime of reflex platitudes: 'those formulas' which, as Matthew Arnold observed, the Englishman 'has always at hand in order to save himself the trouble of thinking'.<sup>729</sup>

En d'autres termes, l'auteur était placé d'emblée comme pourfendeur de l'ordre culturel établi, l'ironie du bon mot qui se déclame, si cher à Wilde, étant de fait en contradiction frontale avec l'intellectualisme livresque d'Oxford. D'autre part, recourir à la forme brève revenait à se réapproprier les codes des plates formules proverbiales anglaises dont l'usage, loin de n'être qu'anecdotique et traditionnel à l'ère Victorienne, était définitoire des frontières de la doxa :

Those 'formulas' were sentences in all denotations of the word: a grammatical unit which expressed an opinion as if it were an axiom – a judgment which, posing as a kind of eternal truth, condemned all opposing opinions as untruth. Enforcing social consensus, such aphorisms were deployed as a kind of border patrol to keep distinct such areas as 'good' and 'bad', 'manly' and 'womanly', 'trivial' and 'important'. In the society of the late Empire, it is along these fronts that the linguistic battles were being fought.<sup>730</sup>

---

<sup>729</sup> J. McCormack, « Wilde's fiction(s) », in P. Raby, *The Cambridge companion to Oscar Wilde*, Cambridge University Press, 1997, p. 98

<sup>730</sup> *Ibid.*, p. 99

L'écriture aphoristique chez Wilde prend donc un tour subversif particulièrement insidieux : les pseudos-définitions qu'il énonce rendent caduques le système moral victorien et la vérité que ce dernier promet. Lors d'un de ses procès, Wilde fut interrogé sur le crédit qu'il accordait à ses propres aphorismes, témoignage criant du climat d'une société dans laquelle l'ironie et l'équivoque souffrent la fureur d'une impitoyable censure. Jeshua McCormack en conclut que l'erreur fatale de Wilde fut non seulement de s'exposer à l'ire de son temps en prenant comme arme le langage de l'Institution, c'est-à-dire l'ennemi, mais surtout en trouvant le moyen de faire feu : « Wilde turned the linguistic front into a kind of no man's land. [...] Camouflaging his own attacks in the language of the enemy, he blew it up »<sup>731</sup>. L'exemple d'un des épigrammes de *Phrases and Philosophies*, qui fut aussi une pièce à conviction lors d'un des procès, est frappant : « Wickedness is a myth invented by good people to account for the curious attractiveness of others ». Le commentaire qu'en fait McCormack donne la pleine mesure de la sophistication de l'agression que constitue cette phrase :

In other words, 'good' people often try to discredit attractive people – presumably for the threat they pose to their goodness – by calling them 'wicked'. In doing so, 'good' people of course also discredit themselves as being 'good': precisely the kind of self-cancelling oxymoron by which the dandy detonates the self-satisfied platitudes of his audience.<sup>732</sup>

Sans s'attarder davantage sur l'histoire tragique qui a conduit Wilde en prison puis à l'exil, on discernera néanmoins un écho persistant dans l'explication de nombre de ses pointes à ce qui fait des *Maximes* un livre tout aussi tranchant. On perçoit ainsi dans les phrases de Wilde comme dans celles de La Rochefoucauld des similarités frappantes tant sur le plan du fond que de la forme.

Les thématiques des deux auteurs se croisent en bien des endroits et les regards portés sur ces dernières se ressemblent :

---

<sup>731</sup> *Ibid.*

<sup>732</sup> *Ibid.*

A cynic is a man who knows the price of price of everything and the value of nothing. (LW 111)<sup>733</sup>

La souveraine habileté consiste à bien connaître le prix des choses. (V, 244)

Men marry because they are tired; women because they are curious; both are disappointed. (DG 93)

Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux. (V, 113)

To be natural is such a difficult pose to keep up. (IH 110)

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître. (V, 431)

Dans beaucoup des maximes de Wilde, le propos rappelle celui de La Rochefoucauld : la tension entre l'être et le paraître, l'hypocrisie de la vertu et son travestissement. De plus, beaucoup des intitulés de rubrique qui servent à regrouper les citations dans les recueils consacrés à Wilde recoupent les sujets de maximes que La Rochefoucauld inventorie dans son propre index<sup>734</sup> : amour, amitié, mariage, conversation, jeunesse, vieillesse, beauté, vérité, etc. La rhétorique des deux auteurs semble donc partager de nombreux points communs. Comme dans les *Maximes*, les florilèges de Wilde contiennent une proportion significative de fragments plus longs, constitués d'au moins deux phrases :

---

<sup>733</sup> Entre parenthèses figurent les initiales de l'œuvre originale, suivies du n° de page de l'édition du recueil d' A. Redman (éd), *The Wit and Humor of Oscar Wilde*, Dover Publications Inc., New-York, 1959. Les œuvres mentionnées sont les suivantes :

DG     *The Picture of Dorian Gray*  
SS     *The Soul Of Man Under Socialism*  
DL     *The Decay of Lying*  
DP     *The Duchess of Padua*  
PP     *Phrases and Philosophies for the use of the Young*  
IC     *In conversation*  
CA     *The Critic As Artist*  
IH     *An Ideal Husband*  
MM     *The Model Millionaire*  
WNI    *A Woman of No Importance*  
LW     *Lady Windermere's fan*  
DF     *The Devoted Friend*  
IBE    *The Importance of being Earnest*

<sup>734</sup> La Rochefoucauld établit, à la fin des éditions des maximes, un index rerum.

Life is terribly deficient in form. Its catastrophes happen in the wrong way and to the wrong people. There is a grotesque horror about its comedies, and its tragedies seem to culminate in farce. (CA 71)

But the past is of no importance. The present is of no importance. It is with the future that we have to deal. For the past is what man should not have been. The present is what man ought not to be. The future is what artists are. (SS 73)

Comme chez La Rochefoucauld, ces fragments, que le français appellerait volontiers *réflexions*, sont le plus souvent construits sur le schéma [Maxime. Explication de la maxime] :

Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui n'en produisent de semblables. Nous imitons les bonnes actions par émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature que la honte retenait prisonnière, et que l'exemple met en liberté. (V, 230)

Les femmes croient souvent aimer encore qu'elles n'aiment pas. L'occupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être aimées, et la peine de refuser, leur persuadent qu'elles ont de la passion lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie. (V, 277)

Dans la maxime 230, la seconde phrase du fragment vient en effet éclairer la première en l'illustrant. La Rochefoucauld pose d'abord qu'un individu ose faire tel agissement, d'autres ne tardent pas à faire de même ; la suite de la réflexion décline cette idée avec les mots *émulation* et *malignité*, avec pour effet d'accorder à ces derniers la valeur d'euphémismes. En effet, là où la doxa distingue de manière Manichéenne les « bonnes copies » des mauvaises, pour reprendre les termes de La Rochefoucauld<sup>735</sup>, établissant un distinguo que l'auteur juge fallacieux et grossier, la réflexion impose une vision unifiée des deux contraires que sont l'« émulation » et la « malignité ».

---

<sup>735</sup> « Les seules bonnes copies sont celles qui nous font voir le ridicule des méchants originaux. » (V, 133)

Les points communs formels entre les aphorismes de l'un et l'autre des auteurs ici étudiés sont foison : stylistiquement et grammaticalement, de nombreuses similarités sont à observer. Le temps des verbes est généralement le présent, pour sa capacité à renvoyer non pas au moment d'énonciation, mais à la somme de tous les instants passés, présents et futurs, inscrivant l'énoncé dans un intervalle panchronique :

In examinations the foolish **ask** questions that the wise **cannot** answer. (PP 158)

We live in an age that **reads** too much to be wise, and **thinks** too much to be beautiful. (DG 68)

Le verbe *être* est très souvent employé, établissant un rapport d'identité ou d'attribution entre sujet et prédicat :

Only dull people **are** brilliant at breakfast. (IH 166)

Patriotism **is** the virtue of the vicious. (IC 135)

De plus, le choix du verbe être est aussi une manière de renvoyer aux codes de la définition lexicale, la force des phrases aphoristiques reposant le plus souvent sur une tentative de redéfinition subversive de termes appartenant à la doxa. Le sel des maximes est leur capacité à faire passer un message contre-doxique, c'est-à-dire qui contredit l'opinion commune ; c'est bien sûr aussi le cas chez Wilde :

If you wish to understand others you must intensify your own individualism.  
(CA 162)

I always pass on good advice. It is the only thing to do with it. It is never any use to oneself. (IH 161)



One can always be kind to people about whom one cares nothing. (DG 47)

Wilde se moque des valeurs victoriennees et les tourne en dérision : il donne, dans les exemples ci-dessus, une vision mordante de la charité et des règles de bonne conduite, dénonçant ouvertement leur hypocrisie.

Enfin, comme chez La Rochefoucauld, les phrases s'articulent généralement autour d'une structure binaire et oppositionnelle :

In this world there are two tragedies. One is **not getting** what one wants and the other is **getting** it. (LW 74)

**Good** taste is the only excuse I've always given for leading such a **bad** life. (IBE 70)

Les jeux d'opposition sont de nature variable, grammaticale ou lexicale comme dans les exemples ci-dessus, ou moins explicites que logiques comme ci-après :

The public have an insatiable curiosity to know everything, except what is worth knowing. (SS 49)

Education is an admirable thing, but it is well to remember from time to time that nothing that is worth knowing can be taught. (CA 158)

Dans la première citation, l'opposition est perceptible au niveau du sens, sans pour autant qu'elle ne repose sur des termes contraires : il s'agit ici d'établir une distinction entre deux types de savoir, l'un encyclopédique, officiel, l'autre officieux, qui laisse planer l'ombre du scandale. La deuxième citation fonctionne sur le même principe, mais traite d'enseignement en opposition avec l'expérience.

Mais la comparaison formelle montre aussi des divergences certaines. Wilde, tout d'abord, emprunte à tous les genres de formes brèves, là où La Rochefoucauld s'efforce de canaliser une écriture et un style inédit. Nous avons déjà analysé les énoncés de Wilde qui s'identifient à la maxime de La Rochefoucauld, mais nous n'avons pas présenté ses phrases qui s'apparentent davantage :

- au proverbe purement constatif typique de la tradition britannique :

Patriotism is the virtue of the vicious. (IC 135)

Memory is the diary that we all carry about with us. (IBE 72)

- au précepte :

Never buy a thing you don't want merely because it is dear. (IC 161)

Have prudence; in your dealings with the world. Be not too hasty; act on the second thought. (DP 161)

- ou encore au Witz selon l'analyse de Freud<sup>736</sup> :

He occasionally takes an alcoholiday. [Remarque concernant le goût de son frère pour la boisson] (166)

D'autre part, l'écriture de Wilde utilise des aphorismes afin d'en convoquer le pouvoir de conviction. Dans la préface au *Portrait de Dorian Gray*, ces derniers s'accumulent pour former un texte dont la tonalité se situe à mi-chemin entre le manifeste artistique et les commandements, rappelant confusément la rhétorique autoritaire et le propos catégorique des traités anciens :

The artist is the creator of beautiful things. To reveal art and conceal the artist is art's aim.

The critic is he who can translate into another manner or a new material his impression of beautiful things. The highest as the lowest form of criticism is a mode of autobiography.

---

<sup>736</sup> Freud, dans *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Gallimard, Coll. Idées, 1974, explique que le Witz, ou mot d'esprit, fait rire en emboîtant des mots faire s'accoupler des réalités autrement non pensées ensemble.

Those who find ugly meanings in beautiful things are corrupt without being charming. This is a fault. Those who find beautiful meanings in beautiful things are the cultivated. For these there is hope. They are the elect to whom beautiful things mean only beauty. There is no such thing as a moral or an immoral book. Books are well written, or badly written. That is all. The nineteenth century dislike of realism is the rage of Caliban seeing his own face in a glass. [...]<sup>737</sup>

La variété des formes que prennent les aphorismes de l'auteur Victorien témoigne de la plasticité du genre et démontre par là même les manières qu'ont ces phrases de se laisser percevoir comme saillant hors de la situation d'énonciation (ces dernières sortent littéralement du texte) tout en éclairant d'une lumière particulière le contexte dans lequel elles sont disposées.

Cependant, grammaticalement, certains bons mots de Wilde sont recensés dans les recueils en dépit des écarts qu'ils accusent par rapport au canon aphoristique. L'expression peut être personnelle, l'ancrage temporel et aspectuel peut dépasser du cadre panchronique du présent, et produire des phrases dans une sphère plus particulière qu'universelle :

**I** can resist everything except temptation. (LW 170)

**The English** have a miraculous power of turning wine into water. (IC 118)

It is because humanity **has** never **known** where it was going that it has never been able to find its way. (CA 68)

Perhaps, after all, America **has** never **been** discovered. **I** myself would say that it had merely been detected. (DG 123)

La présence du pronom de première personne *I* qui dénote l'exubérante présence de Wilde, ou l'emploi du *present perfect* qui ferme la borne gauche du domaine de validité

---

<sup>737</sup> O. Wilde, *op. cit.*

des phrases, sont des exemples de ces écarts à la norme aphoristique, normalement garante d'une sagesse universelle.

Il ne faut par ailleurs pas oublier que les aphorismes de Wilde sont pour l'essentiel sélectionnés et isolés par ses lecteurs et non par Wilde lui-même. Si l'auteur en question, dans les florilèges qu'il a personnellement composés en 1894, suit avec rigueur les codes du canon aphoristique tel que nous le concevons dans le présent travail, les éditeurs de recueils plus larges, constitués après sa mort à partir de l'ensemble de son œuvre, choisissent des sentences sur des critères plus libres.

Certaines phrases sont ainsi choisies en dépit d'un fort ancrage dans une situation particulière, voire des situations de la vie quotidienne :

I have forgotten about **my schooldays**. I have a vague impression that they were detestable. (IH 158)

Only dull people are brilliant at **breakfast**. (IH 166)

Alors que les aphorismes sont des phrases typiquement affirmatives, les éditeurs de recueils incluent également des exclamatives :

How hard good women are! How weak bad men are! (LW 39)

How marriage ruins a man! It's as demoralizing as cigarettes, and far more expensive. (LW 96)

Les éditeurs de recueils relèvent d'autre part moins d'exclamatives au sens syntaxique du terme comme ci-dessus que de phrases s'apparentant à ces dernières :

Laughter is the primeval attitude towards life – a mode of approach that survives only in artists and criminals! (IC 67)

Wherever there is a man who exercises authority, there is a man who resists authority! (SS 132)

La syntaxe de ces phrases ne correspondant pas à des représentants typiques des exclamatives, la nature de ce type d'énoncé est à interroger. C'est la présence d'un point d'exclamation qui oriente ici notre analyse dans la direction des exclamatives, bien qu'un simple changement de ponctuation rende à ces exemples un tour affirmatif :

Laughter is [...] a mode of approach that survives only in artists and criminals.

Wherever there is a man who exercises authority, there is a man who resists authority.

Quirk *et alii* reconnaissent que le recours au point d'exclamation peut être « a sign of frivolous or immature writing »<sup>738</sup> et pour frivole que Wilde cherche à paraître, on ne peut qu'y concéder. Cependant, la présence de ces points d'exclamation peut aussi s'expliquer par l'intonation, l'auteur ayant pu chercher, en inscrivant ces derniers, à signaler que le ton de la phrase est marqué par la surprise d'une découverte ou d'une révélation, ou encore par une insistance relevant de l'accusation ou de l'indignation :

I don't know that women are always rewarded for being charming. I think they are punished for it! (IH 37)

L'effet que produisent ces phrases ne s'oppose cependant à ce qui définit le canon aphoristique que sur le ton : la voix devient théâtrale, exubérante (l'exemple LW 96, qui met sur le même plan ruine des hommes et prix des cigarettes, témoigne d'une frivolité affectée). L'exclamation signale une charge émotive dans l'expression que l'écriture

---

<sup>738</sup> R. Quirk, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman, 1985, p. 1633

théâtrale encourage. Ces exclamatives n'en restent pas moins chargées de cette autorité typique des sentences dont la source remonte à la doxa. On pourrait d'ailleurs réécrire ces interjections en maximes en bonne et due forme :

One should know how hard good women are and how weak bad men are.

Marriage ruins men.

Lorsque des types de phrases autres qu'affirmatif sont recensés dans les recueils de Wilde, c'est donc le degré d'enchâssement d'un discours qui devient pertinent. Il est de fait possible de considérer que nombre de citations inventoriées dans ces recueils, puisque reproduites telles qu'on les trouve dans les originaux de l'auteur, ont parfois des constructions inhabituelles au regard de leur nature sentencieuse dans la mesure où elles ont une syntaxe adaptée à un contexte particulier. On trouve ainsi également des questions rhétoriques qui, comme les exclamatives étudiées plus haut, semblent être des réécritures d'aphorismes :

Who, being loved, is poor ? (WNI 104)

Cette phrase est ainsi commutable en énoncé sentencieux typique :

Those who are loved are never poor.

Quatre transformations sont ainsi opérées pour convertir la question rhétorique originelle en énoncé de type maxime: la ponctuation est modifiée, le pronom interrogatif *who* devient le déictique *those*, la participiale *being loved* devient une relative *who are loved* et *poor* devient *never poor*, inversant la polarité de l'énoncé.

Enfin, il convient de montrer que, comme le soulignent les grammairistes<sup>739</sup>, exclamatives et interrogatives sont des catégories poreuses :

---

<sup>739</sup> Celles que nous avons consultées sont R. Quirk *et alii*, *op. cit.* et R. Huddleston, G.K. Pullum, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, 2002.

If your sins find you *out*, why worry! It is when they find you *in*, that trouble begins. (IC 171)

After all, what is a fine lie! Simply that which is its own evidence. (DL 195)

Dans ces exemples, le point d'exclamation peut tout à fait être remplacé par un point d'interrogation : « why worry ! » autant que « what is a fine lie ! » sont exclamatifs tout autant qu'interrogatifs, si on les considère comme questions rhétoriques. On peut, dans ces cas aussi, rétablir une tournure aphoristique dans ces deux occurrences :

We should not worry if our sins find us out: it is when they find us in that trouble begins.

A fine lie is simply that which is its own evidence.

Les remaniements opérés sont minimaux : transposition du *you* en *we* dans le premier exemple, effacement du pronom interrogatif *what* et du connecteur *after all* dans le second, et amalgame des deux propositions dans chacune des occurrences. Tout se passe donc comme si les tournures sentencieuses que nous avons rétablies étaient sous-jacentes aux originaux.

La ressemblance troublante entre les œuvres de Wilde et celle de La Rochefoucauld nous invite non seulement à rapprocher les deux auteurs sur une base formelle, mais aussi philosophique, car tous deux luttent contre ce qu'ils dénoncent comme l'hypocrisie et la perversion de leur temps. Bien que nous n'en ayons pas trouvé de preuve explicite, il ne paraît pas farfelu d'avancer que Wilde a probablement lu La Rochefoucauld : on sait assez l'érudition du premier et l'influence du second en Angleterre pour en faire l'hypothèse. Wilde cependant, au contraire de La Rochefoucauld, joue de l'écriture aphoristique de toutes les manières imaginables : en imitant toute une variété de genres, voire en les pastichant, en s'en servant comme

d'un puissant outil de satire et enfin en en détournant le pouvoir argumentatif pour établir une doxa révisée selon sa propre vision. La comparaison entre les deux écritures nous a paru très porteuse puisque d'un côté comme de l'autre, l'expression brillante et saisissante des aphorismes de ces auteurs repose effectivement sur des règles communes. Si certains énoncés relevés par les éditeurs de Wilde peuvent paraître moins aphoristiques du fait de leur parfait enchâssement dans des discours suivis, ils en restent néanmoins très liés formellement à des vérités générales sous-jacentes.



## Conclusion

Nous avons fait le pari, dans notre thèse de doctorat, d'examiner les *Maximes* de La Rochefoucauld sous des angles bien différents dans le but d'appréhender le plus largement possible les moyens linguistiques qui sont ceux de l'aphorisme.

En rendant compte des difficultés de traduction des *Maximes*, nous avons mis au jour une difficile équation : l'effet de la maxime repose sur un savant arrangement de mots mais joue aussi de codes qui ne peuvent être saisis qu'en remettant le genre dans la perspective de son héritage historique et culturel. Ainsi, traduire la maxime ne peut se résumer à un problème de mise en forme : il s'agit aussi de restituer un rapport à la langue et à la phrase bien singulier. La démarche adoptée par certains traducteurs qui consiste à mettre les maximes en vers peut ainsi se comprendre comme une tentative de réinscrire le propos de La Rochefoucauld dans une forme plus en adéquation avec la tradition littéraire anglaise que ne l'est la maxime française. Au travers de leur circulation dans la sphère anglophone, les *Maximes* de La Rochefoucauld, objet de fascination pour le public anglais, subissent des transformations qui nous éclairent sur la réception des aphorismes outre-Manche ainsi que sur le lien intime que ces derniers entretiennent avec le fonds culturel dans lequel ils sont lus. C'est donc une étude de l'appropriation d'un genre qui sous-tend notre travail. La traduction d'un texte comme celui des *Maximes* met de la sorte plus que jamais en tension la problématique fondamentale de la traduction.

Si nous avons engagé notre travail dans la voie de l'analyse génétique de l'œuvre, c'est aussi pour explorer les enjeux de l'écriture de la maxime. Cette étude montre clairement que l'expression aphoristique est le résultat d'un effort rhétorique, en dépit de l'apparente simplicité des phrases. Le travail d'élaboration complexe qui s'observe au travers de l'historique de l'œuvre trahit des considérations insoupçonnables autrement, notamment sur les dimensions des énoncés, l'agencement de l'information en leur sein ou encore la distinction très nette avec d'autres formes brèves que l'auteur tient à imposer. Traduire la maxime est avant tout une entreprise d'herméneute et d'écrivain.

La question d'une linguistique de l'aphorisme s'est posée tout au long de notre travail. Nous avons tâché de mettre au jour les propriétés structurelles, grammaticales et pragmatiques de ces discours minimaux que sont les maximes. Un tel projet fait suite à d'autres travaux de recherche qui concluent tous sur l'impossibilité de définir la maxime selon des critères purement formels, soit que les modèles structuralistes se heurtent à la grande variété de composition des énoncés, soit que les modèles grammaticaux ne parviennent parfaitement à en prendre en compte les qualités stylistiques. Charlotte Schapira a pu écrire que la maxime ne peut surprendre qu'en se renouvellement sans cesse, laissant toujours une variable flottante qui contrariera sans cesse le descriptiviste<sup>740</sup>. Si la linguistique peut parvenir à offrir un modèle stable d'une langue, d'un point de vue formel, elle peine encore à rendre compte des liens qui unissent faits de langue et sujet parlant, ou sujet lisant. Car ce que communique la maxime n'est pas évident : on la connaît par ses effets et par son allure, mais on connaît moins son rôle dans le discours ou sa place dans une typologie des actes de discours. L'aphorisme, ou le bon mot, existent sous une forme similaire en français et en anglais, et sans doute dans la majorité des langues. Le rapport de cette forme à la doxa est central : l'aphorisme met un ensemble de moyen formels (oppositions, concision, généralisation du discours) au service d'un travail sur le sens commun, qu'il y adhère (mais ce n'est pas le cas le plus fréquent), ou qu'il s'y oppose. Sans ce rapport à la morale, prise au sens large de *mœurs*, aucune phrase ne peut accéder au statut d'aphorisme, même en reposant sur la structure canonique de ce dernier. On ne peut donc comprendre cette forme singulière qu'à la lumière diffuse des liens qui existent entre l'activité humaine et le langage. Pour continuer d'élaborer une linguistique de l'aphorisme, il reste ainsi à explorer les limites de la langue aphoristique.

---

<sup>740</sup> Ch. Schapira, *La Maxime et le discours d'autorité*, SEDES, Paris, 1997

## Bibliographie

### Editions des *Maximes* consultées :

La Rochefoucauld, *Réflexions ou Sentences et Maximes morales et Réflexions diverses*, Edition établie et présentée par Laurence Plazenet, Champion Classiques, Paris, 2005

*Maximes* suivies des *Réflexions diverses*, du *Portrait de La Rochefoucauld par lui-même* et des *Remarques de Christine de Suède sur les Maximes*, éd. J. Truchet, Garnier, 1967, revue et augmentée en 1983

*Œuvres complètes de La Rochefoucauld*, Edition L. Martin-Chauffier, revue et augmentée par J. Marchand, Introduction R. Kanters, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1964

*Œuvres de La Rochefoucauld*, éd. D.L. Gilbert, augmentée par J. Gourdault, Paris, Hachette, Coll. Des Grands Ecrivains de la France, 1868

### Traductions des *Maximes* choisies pour l'analyse, par ordre chronologique :

*Epictetus Junior or MAXIMES of Modern Morality in Two Centuries*, London, printed for T. Bassett, at the *George* in Fleet Street, near Cliffords-Inns, trad. J. Davies of Kidwelly, 1670

*Seneca Unmasked*, in I. Primer (éd.), *A bilingual edition of Aphra Behn's translation of La Rochefoucauld's Maximes*, AMS Press, New-York, [1684] 2001

*Réflexions ou Sentences et maximes morales de M. L. D. D. L. R. ; mises en vers, par Mr Boucher*, Paris, C. de Sercy, 1684

*The Duke de La Rochefoucault's celebrated Maxims and Moral Reflections : Translated (For the First Time) Into English verse. « Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'Amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues » Rochefoucault.* London, Printed for J. Bell, No. 148, Oxford Street, 1799

*Reflections; Or Sentences and Moral Maxims*, trad. J. W. W. Bunds, J. H. Friswell, Echo Library, Teddington, [1871] 2007

*Maxims*, trad. J. Heard, Dover Publications, New-York, [1917] 2006

*Maxims*, trad.: L. Tancock, Penguin Classics, London, 1959

*Maxims*, translated into verse by James William Underhill, non publié, c. 2003

*Collected Maxims and other reflections*, trad. Blackmore E. H. et A.M., Giguere F., Coll. Oxford World's Classics, Oxford University Press, 2007

**Travaux critiques et œuvres consultés, classés par ordre alphabétique d'auteur :**

AGAMBEN G., *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Rivages Poche/Petite Bibliothèque, Editions Payot et Rivages, Paris, 2007

ANSCOMBRE J.-Cl. éd., « La forme proverbiale », *Langages*, 139, Paris, 2000

ANSCOMBRE, J.-Cl., « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue Française*, 102, p. 95-107, 1994

AQUILON P., CHUPEAU J., WEIL F., *L'intelligence du passé, les faits, l'écriture et le sens. Mélanges offerts à Jean Lafond.*, Université de Tours, 1988

ARISTOTE. *Rhetoric*, Dover Publications, 2004

ARLAND M., « La Rochefoucauld, la maxime et la société », *La prose française, Anthologie, histoire et critique d'art*, Paris, Stock, 1951, p. 390-393

ARMENGAUD F., *La pragmatique*, Coll. Que sais-je ?, PUF, Paris, 1985

ARNAUD P., « Réflexions sur le proverbe » in *Cahiers de lexicologie* 59-2, p. 6-27, 1991

ARNAULD A., LANCELOT, C., ; *La Grammaire générale et raisonnée [...]*, Genève, Slatkine Reprints, 1968 [1660]

ARNAULD A., NICOLE P., *La Logique ou l'art de penser*, Paris, Gallimard, 1992 [1662]

ATTAL P., « Emploi de ON chez La Rochefoucauld », *L'information grammaticale*, 8, 32, 1987, p.12-16

AUDRA E., *L'influence française dans l'œuvre de Pope*, Paris, Champion, 1931

B. BEUGNOT, « Florilège et Polyantheae... », *Études françaises* 13/1-2, 1977

BADIOU-MONFERRAN C., « Négation et coordination en français classique : le morphème *ni* dans tous ses états, in *Langue française*, 143, p. 69-92, 2004

BADIOU-MONFERRAN C., « Syntaxe d'expressivité et ordre des mots dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », *ibid.*, p. 131-152

- BAGGE C. « Traduction et création », *Meta*, Vol. 29, n° 2, p. 135-142, 1984
- BAKER M. éd., *Encyclopedia of Translation Studies*, Routledge, London, New-York, 1998
- BAKER S. R., *Collaboration et originalité chez La Rochefoucauld*, Gainesville, Florida University Press, 1981.
- BAKER S. R., « The reception of La Rochefoucauld's Maximes 1659-1665 . A question of gender? », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 13, 24, 1986, p. 65-81
- BAKHTINE M., *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, 1984
- BALLARD M., PINEIRA-TRESMONTANT C. (éd.), *Les corpus en linguistique et en traductologie*, Arras, APU, 2007
- BANFIELD A., *Phrases sans parole*, Paris, Seuil, 1995
- BARON P., MANTERO A. (éd), *Bagatelles pour l'éternité. L'art du bref en littérature*, Presses universitaires franc-comptoises, 2000
- BARTHES R. *Le degré zéro de l'écriture*, Seuil, Paris, 1972
- BARTHES R., « Littérature et Discontinu », *Essais Critiques*, Paris, Seuil, Coll. *Points*, 1981, p. 175-187
- BARTHES R., *L'Empire des Signes*, Genève, Skira, Coll. *Les Sentiers de la Création*, 1970
- BAZIN DE BEZONS J. de, *Vocabulaire des Maximes de La Rochefoucauld*, Paris, 1967
- BEAUJOT J.-P., « Le travail de définition dans quelques maximes de La Rochefoucauld », *ibid.*, p.95-99
- BENICHOU P., « L'intention des Maximes », dans *L'écrivain et ses travaux*, José Corti, 1967
- BENICHOU P., « La Rochefoucauld (F. de) », article de l'*Encyclopædia Universalis*
- BENICHOU P., *Morales du Grand Siècle*, Gallimard, Coll. *Idées*, 1948
- BERLAN F., « Les verbes substitués lexicaux de la négation dans le théâtre classique. Le corpus racinien », in *Langue française*, 143, pp. 93-110, 2004
- BERNIE J.-P., *Raisonner pour résumer, Une approche systémique du texte*, Peter Lang, Coll. *Sciences pour la communication*, Berne, 1993
- BERRANGER M.-P., *Dépaysement de l'aphorisme*, Corti, 1988

BERRENDONNER A., *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1981

BESSE H., « Paraphrase et ambiguïtés de sens », *Cahiers de Lexicologie*, 22-1, Paris, 1973

BEUGNOT B., « La sentence: problématique pour une étude », *Pierre Corneille*, Paris, PUF, 1985, p. 569-580

BIASON M.T., « Contraintes sociales, tradition culturelle et nécessités poétiques dans la formation de la maxime », *Il Confronto Letterario*, 21, 1994, p.23-51

BONHOMME M., *Pragmatique des figures de discours*, Honoré Champion, Paris, 2005

BOURDEAU J., *La Rochefoucauld*, Paris, Hachette, 1895

*Brièveté et écriture, La Licorne*, Université de Poitier, 21, 1991

BROWN M., *The works of George Saville Marquis of Halifax*, Clarendon Press, Oxford, 1989, vol. III

BUFORD N., « Knowledge, meaning and style in variants of La Rochefoucauld's Maximes », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 1981, p. 19-31.

BURY E., *Le classicisme, l'avènement du modèle littéraire français 1660-1680*, Nathan Université, Coll. 128, 1993

CAMPION P., *Lectures de La Rochefoucauld*, Presses Universitaires de Rennes, 1998

CARLIN Cl., « Le code théâtral dans les Maximes de la Rochefoucauld », *Initiales*, 3, 1983, P. 49-51

CAYROU G., *Dictionnaire du français classique, la langue du XVII<sup>e</sup> siècle* [1923], Le livre de poche, Klincksieck, 2000

CHAFE W.L., « Directionality and Paraphrase », *Language*, 47-1, Baltimore, p. 1-26

CHAMFORT, *Maximes et pensées, Caractères et anecdotes*, Folio Classiques, Gallimard, Paris, 1970

CHARAUDEAU P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Education, Paris, 1992

CHOCHEYRAS J. éd, *Autour de l'impersonnel*, Ellug, 1985

CHOCHEYRAS J., « De Gaulle et les maximes : La Rochefoucauld », *De Gaulle et les écrivains*, Presses Universitaires de Grenoble, 1991

CLARK H., *La Rochefoucauld and the language of unmasking in seventeenth-century*

France, Droz, Genève, 1994

CLAS A. « Défini, indéfini », *Meta*, Vol. 12, n°2, p. 39-44, 1967

COLLINS P.C., « Pseudo cleft and cleft constructions : a thematic and informational interpretation », *Linguistics*, 29, 3, pp. 481-519, 1991

COMPAGNON A., « La brièveté de Montaigne », in LAFOND J. éd, 1984 : *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu XVIe-XVIIe s.*, Paris, Vrin, p. 9-24

COMPAGNON A., *La seconde main, ou le travail de citation*, Seuil, Paris, 1979

COSTENTIN C., « Le statut problématique de l'injonction dans les *Maximes* et les *Réflexions Diverses* », *ibid.*, p.153-177

COSTENTIN C., *Genèse et formes d'une écriture paradoxale dans l'œuvre complète de La Rochefoucauld*, Thèse de doctorat, 2003

COTTE P., *L'explication grammaticale de textes anglais*, PUF, Paris, 1997

COTTRET B. et M., MICHEL M.-J. éd., *Jansénisme et puritanisme*, Nolin, Paris, 2002

CULIOLI A., FUCHS C., *La genèse du texte : les modèles linguistiques.*, Paris, Editions du CNRS, 1982

CULIOLI A., *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, Paris, t. I & II

CULLER J., « Paradox and the language of morals in La Rochefoucauld », *Modern Language Review*, 68, 1973, p. 28-39

CULPIN D. J., *La Rochefoucauld : Maxims*, London, Grant & Cutler, 1996.

DAGEN J., « Le piège de la maxime », *Dix-septième siècle*, 47, 1995, p.89-102

DARBELNET J. « Traduction littérale ou traduction libre ? », *Meta*, Vol. 15, n° 2, p. 88-94, 1970

De GRANGES de SURGERES, « Traductions en langues étrangères des *Réflexions ou Sentences et Maximes Morales* de La Rochefoucauld, Essai Bibliographique », *Bulletin du Bibliothécaire et du Bibliophile*, 1882, Paris, p. 341-365

DE RYCK-TASMOWSKI, L., « Sujet-prédicat vs thème-commentaire. Application au français », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 89, 1/3, p. 88-96, 1973

DECLERCK R., « The pragmatics of *it*-clefts and *WH*-clefts », *Lingua*, 64, pp. 251-289, 1984

DENS J.-P., « Amour et amitié chez La Rochefoucauld », *Actes de Wake Forest. L'image du*

*souverain in dans le théâtre de 1600 à 1650. Maximes. Madame de Villedieu*, édités par M. R. Margitic et B. R. Wells, *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Biblio 17, Tübingen, Narr, 1987, p. 215-222.

DEPRUN J. « La réception des *Maximes* dans la France des Lumières », *Images de La Rochefoucauld. Actes du Tricentenaire, 1680-1980*, coordonnés par J. Lafond et J. Mesnard, Actes des colloques d'Angoulême, des Amis de Port-Royal et de la Société des Gens de lettres pour le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, Paris, PUF, 1984, p. 39-46.

DERRIDA J., *Psyché, Inventions de l'autre*, Galilée, Paris, 1987-1998

DERRIDA J., « Les tours de Babel », in *Psyché*, 1985

DESRUES F., *Les marguerites françaises ou thésor des fleurs du bien dire*, fac-similé de l'édition de T. Reinsart, Rouen, 1609, d'après l'exemplaire conservé à la médiathèque Jean Lévy Lille, Publication du Centre de Recherche sur la Transmission des Modèles Littéraires et Esthétiques, Presses Universitaires de Reims, 2003

DESSONS G., « La manière brève », *La forme brève, Actes du colloque franco-polonais, Lyon, 19-21 septembre 1994*, Paris, Champion, 1996

DHUIQ B., « Aphra Behn : théorie et pratique de la traduction au XVIIe siècle », *Franco-British Studies*, Autumn 1990, n° 10, p. 75-98

DIAGNE M. K. « De l'équivalence à l'adaptation », *Meta*, Vol. 16, n° 3, p. 153-159, 1971

DORGELOH H., *Inversion in Modern English, form and function*, John Benjamin Publishing Company, Amsterdam, Philadelphie, 1997

DROSTE F.G., « A note on paraphrasing », *Linguistische Berichte*, 29, Braunschweig, Vieweg, p. 22-33, 1974

DUCROT O., SCHAEFFER J.-M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Points, Coll. Essais, Seuil, Paris, 1995

ECO U. *On Literature*, Vintage, London, 2006

ECO U., *Dire presque la même chose, expériences de traduction*, Grasset, Paris, 2006

EGGS, E., *Grammaire du discours argumentatif*, Editions Kimé, Paris, 1994

EPSTEIN J., « La Rochefoucauld, maximum maximist », *The New Criterion*, 14, 1996, p.15-24

ESCOLA M., « 'Ceci n'est pas un livre'. Prolégomènes à une rhétorique du discontinu », *XVIIe siècle*, 46, 1994, p.71-82.



ESPRIT J., *La Fausseté des vertus humaines*, précédée de « Traité sur Esprit » par P. Quignard, Paris, Aubier, 1996

FABER M., « The metamorphosis of the French aphorism. La Rochefoucauld and Nietzsche. », *Comparative Literature Studies*, 23, 1986, p. 205-217

FASQUELLE S., *Les La Rochefoucauld, une famille dans l'histoire de France*, Paris, Perrin, 1992

FORD B. J., « The evocative power of the Maxim. La Rochefoucauld and Proust. », *Romance Notes*, 25, 1985, p.169-174

FOURNIER N. *Grammaire du français classique*, Belin Sup-Lettres, Paris, 1998

FOURNIER N., « Approches théoriques, valeur en langue et emplois du *ne* dit 'explétif' en français classique », in *Langue française*, 143, p. 48-68, 2004

FOURNIER N., *Grammaire du français classique*, Paris, Belin Sup, 1998  
*Fragments, Les Cahiers de Fontenay*, Ecole Normale Supérieure, Fontenay-aux-Roses, 1979

FRAISSE L., « Proust et La Rochefoucauld », *Op. Cit. Revue de littératures française et comparée*, 11, Presses de l'Université de Pau, 1998, p.59-67

FRANCKEL J.-J., *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Librairie Droz, Genève-Paris, 1989

FRANCOIS, F., *Morale et mise en mots*, L'Harmattan, Coll. Sémantiques, Paris, 1995

FREUD S., *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Gallimard, Folio Essais, 1988

FREUD S., *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Gallimard, Coll. Idées, 1974

FREUDMANN E., « La Rochefoucauld and the concept of time », *Romance Notes*, 3, 1962, p. 33-37

FUCHS C. (éd.), *L'ambiguïté et la paraphrase, opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés*, Centre de Publications de l'Université de Caen, 1988

FUCHS C. (éd.), *La place du sujet en français contemporain*, Editions Duculot, Coll. Champs linguistiques recherches, 1997

FUCHS C. éd., *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Peter Lang SA, Berne, 1985

FUCHS C., « Paraphrase et énonciation », *Stratégies Discursives*, 1978, p. 257-266

FUCHS C., *La Paraphrase*, PUF, Paris, 1982

- FUCHS C., *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 1994
- FURUKAWA N., *L'article et le problème de la référence en français*, France Tosho, Tokyo, 1986
- GALET Y., *L'évolution de l'ordre des mots dans la phrase française de 1600 à 1700*, Paris, PUF, 1971
- GENETTE G., « La rhétorique restreinte », *Communications*, 16, Paris, Le Seuil, 1970, p. 158-171
- GOYET F., « L'origine logique du mot *Maxime* », *Logique et littérature à la Renaissance*, éd. M.-L. Demonet-Launay et A. Tournon, Paris, Champion, 1994, p. 27-49
- GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE, *Le pessimisme de La Rochefoucauld*, Librairie Armand Colin, Paris, 1914
- GREENBAUM S., *The Oxford English Grammar*, Oxford University Press, 1996
- GREIMAS A., *Du Sens*, Paris, Le Seuil, 1970, t. I & II
- GRESILLON A., *Elements de critique génétique, lire les manuscrits modernes*, PUF, Paris, 1994
- GRÉSILLON A., MAINGUENEAU D., « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », *Langages*, 73, 1984, p. 112-125
- GREVISSE M. *Le bon usage*, DeBoeck-Duculot, Paris, 13<sup>e</sup> édition, 1993-1997
- GROSS G., « Les phrases figées en français », *L'Information grammaticale*, 59, 1993
- GROSS G., *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, coll. « L'essentiel français », Ophrys, Paris, 1996
- GRUBBS H., « La genèse des *Maximes* de La Rochefoucauld », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 39 et 40, p. 481-499 et p. 17-37, 1932 et 1933
- GUILLAUME G., « Particularisation et généralisation dans le système des articles français », in *Langage et Sciences du Langage*, Paris, Nizet, 1969
- GUILLEMIN-FLESCHER J., *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1981
- GUION B., « *Cette obscure clarté*. Des secrets et de leur dévoilement dans les *Maximes* », *Littératures*, 39, 1998, p.45-62

- HALLIDAY M.A.K., *An introduction to systemic-functional grammar*, Arnold, 2004
- HALLIDAY, M. A. K., HASAN, R., *Cohesion in English*, Longman, London, 1976
- HARVEY F. B., «An English source of La Rochefoucauld's Maxims», *Church, state and letters*, London, Epworth Press, 1943, p. 148-156
- HEGEDUS-LAMBERT C., « La dénomination idiomatique », in BOISSON C., THOIRON P. éd, *Autour de la dénomination*, PUL, Travaux du C.R.T.T., Lyon, 1997, pp. 107-119
- HEISTEIN J., MONTANDON A. (éd.), *Formes littéraires brèves*, Paris, A. G. Nizet, 1991
- HENRIOT E., « Le premier texte des *Maximes* de La Rochefoucauld, *Le Courrier littéraire : 17<sup>e</sup> siècle*, 1959, p.43-47
- HEPP N., « Le XVII<sup>e</sup> siècle dans la *Recherche du temps perdu* », in *Travaux de linguistique et de littérature*, XII-2, Strasbourg, 1966, p. 121-144
- HICKEY L éd., *The Pragmatics of Translation*, Multilingual Matters LTD, Clevedon, Philadelphia, Toronto, Sydney, Johannesburg, 1998
- HICKLEY L., *The Pragmatics of Style*, Routledge, London and New-York, 1989
- Higgins I, "Translating the Pragmatics of Verse in *Andromaque*", in HICKEY L éd., *The Pragmatics of Translation*, Multilingual Matters LTD, Clevedon, Philadelphia, Toronto, Sydney, Johannesburg, 1998, p. 203-216
- HIPPEAU L., *Essai sur la morale de La Rochefoucauld*, A.-G. Nizet, Paris, 1978
- HOLMAN R (éd.), *Concordance to the Maximes of La Rochefoucauld*, University Press of Colorado, 1996
- HOROWITZ L. K., « La Rochefoucauld », *Love and Language. A study of the classical French Moralists writers*, Columbus, Ohio State University, 1977, p. 29-40
- HOUSMAN M. W., «Paradox and Parallel: the Maxims of La Rochefoucauld and casework principles», *Social service review*, 19, 1945, p. 532-542.
- HUDDLESTON R., PULLUM G. K., *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, 2002
- HUTT A. G., « La Rochefoucauld and his English translators », *Bibliographer*, 2, 1882, p. 166-171
- J. LAFOND, *La Rochefoucauld, l'homme et son image*, Champion, Coll. Unichamps, 1998
- JAKOBSON R. *Essais de Linguistique Générale*, Les Editions de Minuit, Paris, 1963

JANKELEVITCH V., *L'Occasion et l'aphoristique*, Bulletin de la société de philosophie de Bordeaux, 1975

JESPERSEN O., *La philosophie de la grammaire*, Paris, Gallimard, 1992 (pour la traduction de A.-N. Léonard)

JOLLES A., « La locution », *Formes simples*, Seuil, 1972, p. 121-136

KASHER A. (éd), *Pragmatics, Critical Concepts*, Routledge, 6 volumes, 1998

KIRSHENBLA T. T., GIMBLETI B., 1981, « Toward a theory of proverb meaning », in MIEDER W. et DUNDES A. (éd.), 1981, *The Wisdom of Many: Essays on the Proverb*, New York, Garland, pp. 111-121

KLEIBER G. éd, *Rencontres avec la généricité*, Recherches linguistiques, Librairie Klincksieck, 1987

KLEIBER G., « Cap sur les topiques avec le pronom *IL* », in *L'information grammaticale*, 54, 1992

KLEIBER G., « Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles », *Langages*, 79, p. 61-88, 1985

KLEIBER G., « Polysémie et référence : la polysémie, un phénomène pragmatique ? », *Cahiers de lexicologie*, 44, 1, 85-103, 1984

KLEIBER G., « Sur la définition du proverbe », *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Armand Colin, Paris, 1994, p. 207-225

KLEIBER G., 1994. *Nominales*, Paris, A. Colin, Chap. 11

KLEIBER G., *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz, 1990

KLEIBER G., *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*, Coll. Sens et structures, Presses Universitaires du Septentrion, 1999

KLEIBER, G. *La sémantique du prototype, catégories et sens lexical*, Coll. Linguistique Nouvelle, PUF, 1990

KRISTEVA J. *Semeiotike*, Seuil, Paris, 1978

KRUSE M., « Dix ans d'études sur les *Maximes* de La Rochefoucauld en Allemagne (1976-1986) », *ibid.*, p. 455

*La Paraphrase*, *Langages*, 29, 1973

LADMIRAL J.R., *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Coll. Tel, Gallimard, 1994

LAFOND J. (éd), 1984 : *Les formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVIe-XVIIe s.)*, Paris, Vrin

LAFOND J. éd., *Moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle, de Pibrac à Dufresny*, Coll. Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1992

LAFOND J., « Des formes brèves de la littérature morale aux XVIIe et XVIIIe siècles », *ibid.*, p. 101-118

LAFOND J., « La correspondance de La Rochefoucauld, l'édition hollandaise et le manuscrit de Liancourt », *Revue d'Histoire Littéraire de France*, 1966, 66, p. 296-305

LAFOND J., « La pensée religieuse et la rhétorique de la sentence-maxime dans la littérature française du XVIIe siècle », *Die Religiöse Literatur des 17. Jahrhunderts in der Romania, Wolfenbütteler Forschungen*, 13, 1981, p. 115-128

LAFOND J., *La Rochefoucauld, Augustinisme et littérature*, Klincksieck, 1977 [édition revue et augmentée 1986]

LAFOND J., *La Rochefoucauld, l'homme et son image*, Champion, Coll. Unichamps, 1998

LAMBRECHT K., « Presentational Cleft Constructions in Spoken French », in J. Haiman et S. A. Thompson edit., *Clause combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam, John Benjamins, p. 135-179, 1988

LAMBRECHT K., *Information structure and sentence form, topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge studies in linguistics 71, Cambridge University Press, Cambridge, 1995

LAMY le R. P. B., *La Rhétorique ou l'art de parler*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, A. Pralard, 1688

LANSON G., « Les formes fixes de la prose, portraits et maximes », *L'Art de la Prose*, Paris, Librairie des annales politiques et littéraires, 1908, p. 126-139

LAROSE R., SLOTE D. « L'analyse structurale en traduction poétique », *Meta*, Vol. 23, n°1, p. 47-62, 1978

LAUFER R., « Edition critique synoptique sur écran. L'exemple des *Maximes* de La Rochefoucauld », *Les éditions critiques, Problèmes techniques et éditoriaux*, Actes de la table ronde internationale de 1984 organisée par N. Catach, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. 115-125

LAUSBERG H., *Handbook of literary rhetoric*, Brill, Leiden, Boston, Köln, 1998

LE GOFFIC P. éd, *Le présent en français*, Rodopi, Coll. Cahiers Chronos, 2001

- LE GOFFIC P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Supérieur, 1993
- LE GRAS, *La Rhétorique française*, Paris, A. de Raffé et Th. Girard, 1673
- LEARD, J.-M., *Les Gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris-Louvain la Neuve, Duculot, 1992
- LEECH G., *Principles of pragmatics*, Longman Linguistics Library, Londres, 1991
- LEISI E., *Le contenu du mot*, Annales littéraires de l'université de Besançon, 1981
- LERAT P., « Le distinguo dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », *ibid.*, p.91-94
- LEVRAULT L., *Maximes et portraits, évolution du genre*, Paris, Delaplane, 1909
- LEWIS P. E., « The discourse of the maxim », *Diacritics*, II, 3, 1972, p. 41-48
- LIÈVRE E., « Les 'Métamorphoses de Jacob': exemples de la fonction métatextuelle de la réécriture », in Cook M, Plagnol-Diéval M.-E. ed., *Réécritures 1700-1820, French studies of the eighteenth and nineteenth centuries*, Vol, 4, Oxford, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt a. M., New York, Wien, 2002
- LYONS J., *Exemplum, The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, Princeton University Press, Princeton, 1989
- LYONS J., *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2 vol., 1977
- MAILLARD M., *L'impersonnel, mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Ceditel, Université de Grenoble, 1991
- MAINGENEAU D., « Un problème cornélien : la maxime », *Etudes littéraires*, 25, 1992, p. 11-22
- MAINGUENEAU D., *Le contexte de l'œuvre littéraire énonciation, écrivain, société*, Dunod, Paris, 1993
- MARCHAND J., « Des *Maximes* insoupçonnées de La Rochefoucauld parmi les *Nouvelles Œuvres mêlées* de Saint-Evremond », *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1936, p.377-388 et 460-469
- MARCHAND J., « Le manuscrit original des *Maximes* de La Rochefoucauld », *Les trésors des bibliothèques de France*, publiés sous la direction de R. Cantinelli et E. Dacier, Van Oest, 1933, vol. 4, p. 52-58
- MARCHAND J., « Les Manuscrits des *Maximes* de La Rochefoucauld, histoire, classement et description », *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1935, p. 149-156, 248-255, 317-

323, 335-336, 377-389, 462-469, 521-526.

MARCHAND J., « Une édition mort-née des *Maximes* de La Rochefoucauld. L'édition Herbert (1865) », *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1934, p. 345-371

MARCHAND J., « Une édition subreptice des *Maximes* de La Rochefoucauld, ou Diderot contrefacteur », *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1940, p. 133-138

MARCHAND J., « Une traduction anglaise des *Maximes* de La Rochefoucauld d'après l'édition de La Haye, 1664, par J. Davies of Kidwelly, Londres, 1670 », *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1948, p. 545-550

MARCHAND J., *Bibliographie générale raisonnée de La Rochefoucauld*, Paris, Giraud-Badin, 1948

MARTIN J.M., MOLINO J., « Introduction à l'analyse sémiologique des *Maximes* de La Rochefoucauld », in GARDIN J.-C., *La Logique du Plausible, Essai d'épistémologie pratique*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 1981, p.147-238

MARTIN R., *Inférence, Autonymie et Paraphrase ; éléments pour une théorie sémantique*, Paris, Klincksieck, 1976

MASSON OURSEL P., « La Rochefoucauld devant l'inconscient », *Psyché*, 4, 1947, p. 143-149

MAURIAC Cl., « La Rochefoucauld, *Maximes* », De la littérature à l'alittérature, Paris, Grasset, 1969, p. 79-93.

MAZERE A., *La Rochefoucauld, le duc rebelle*, Le Croît vif, 2007

McKENNA A. « Quelques aspects de la réception des *Maximes* en Angleterre », *ibid.*, p. 31-38

MELEUC S., « Structure de la maxime », *Langages*, 13, 1969

MELLET S., « Présent et présentification : un problème d'aspect », in *Temps et discours*, Bibliothèque des cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, Peeters Louvain-La-Neuve, 1998

MESCHONNIC H., *Poétique du traduire*, Verdier, 1999

MESCHONNIC H., « Les proverbes, actes de discours », *Poésie sans réponse*, Paris, NRF, Gallimard, 1978, p.139-159

MESCHONNIC H., « Les proverbes, actes de discours », *Revue des Sciences Humaines*, 163, 1976, p. 419-430

- MINOIS G., *La Rochefoucauld*, Tallandier, 2007
- Moeschler, Jacques & Reboul, Anne éds *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris; Seuil.
- MOLINIE G., « Statut énonciatif et fonction littéraire du discours bref à l'âge baroque : une figure de l'insatisfaction », *ibid.*, p.85-90
- MONCELET C. (éd), *Désirs d'aphorismes*, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Clermont-Ferrand, 1998, p. 41-48
- MONTANDON A., *Les formes brèves*, Paris, Hachette Supérieur, 1992, p.30-52
- MOORE W. G., *La Rochefoucauld, His mind and art*, Oxford, Clarendon Press, 1969
- MOORE W.G., « Le premier état des maximes », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 52, 1952, p. 417-424
- MORAWSKY S., « The Basic Functions of Quotations », in *Sign, Language, Culture*, The Hague, Paris, Mouton, 1970, pp. 690-705
- MOREL, J., « Réécritures », *Cahiers de littérature du XVIIe siècle*, 10, 1988
- MORET P., « La Rochefoucauld et la maxime », *Tradition et modernité de l'aphorisme. Cioran, Reverdy, Scrutenaire, Jourdan, Chazal*, Genève, Droz, 1997
- MORET P., « Les *Maximes* et le problème de la réflexivité », *Littératures*, 39, 1998, p. 63-71
- MORET P., *Tradition et modernité de l'aphorisme*, Genève, Droz, 1997
- MORGAN J., « A reconsideration of la Rochefoucauld's *Maximes* », *Forum for Modern Language Studies*, 13, 1977, p. 47-58
- MOUNIN G., *Les belles infidèles*, Presses Universitaires de Lille, 1994
- MOUNIN G., *Les problèmes théoriques de la traduction*, Coll. Tel, Gallimard, Paris, 1963
- MOURGUES O. de, « La Rochefoucauld », *Two French Moralists : La Rochefoucauld and La Bruyère*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, p. 3-92
- MULLER, C., « Sur quelques emplois particuliers de 'pas' et 'point' à l'aube du français classique », in *Langue française*, 143, p. 19-32, 2004
- NEMER M. « La dénégation dans la réception de La Rochefoucauld en Angleterre », *ibid.*, p. 95-107.
- NEMER M., « 1760-1820 ; de l'aphorisme didactique à l'aphorisme poétique », in *Cahiers*



*d'histoire littéraire comparée*, 1976, 1, p. 77-90

NEMER M., « Les intermittences de la vérité », *Studi Francesi*, 78, 1982, p.484-493

NEVEU F. (dir.), *Faits de langue et sens des textes, Actes du colloque de novembre*, Paris, SEDES, 1998

NORRICK N. N., 1985, *How Proverbs Mean: Semantic Studies of English Proverbs*, Berlin, Mouton

O'DONNELL M. A., DHUICQ B., LEDUC G., *Aphra Behn 1640-1689, Identity, Alterity, Ambiguity*, L'Harmattan, 2000

ONIMUS J., « Poétique de l'aphorisme, en marge de René Char », *Revue d'Esthétique*, 1969, p. 113-120

OSEKI-DEPRE I., *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Armand Colin, Paris, 1999

OSERS E. « Some aspects of the translation of poetry », *Meta*, Vol. 23, n°1, p. 7-19, 1978

OUSTINOFF M., *La traduction*, Coll. Que sais-je?, PUF, 2003

PAGLIARO H. E., « Paradox in the aphorisms of La Rochefoucauld and some representative English followers », *P.M.L.A.*, 79/1, 1964, p.42-50

PAPASOGLI B., « La Rochefoucauld e la 'Maxime' », *Micromégas*, 13, 1986, p.123-126

PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., *Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, Paris, 2003

PELLAT J.-C., « Les *Maximes* de La Rochefoucauld : formes générales d'un discours particulier », *ibid.*, p. 95-112

PEYRE H., *Qu'est-ce que le classicisme ?*, A.-G. Nizet, Paris, 1965

POLITO F., AJO S. « De l'interprétation en traduction littéraire », *Meta*, Vol. 35, n° 3, p. 607-614, 1990

PORTEAU P., *Montaigne ou la vie pédagogique de son temps*, Droz, Paris, 1935

POURCELOT J. « L'espace sentencieux : une mystérieuse ontologie », *Etudes Littéraires*, Vol. 1-2, n° 34, Hiver 2002

PRANDI M., *Grammaire philosophique des tropes*, Paris, Editions de Minuit, Coll. *Propositions*, 1992

- PRANDI M., *Sémantique du contresens*, Coll. Propositions, Editions de Minuit, 1987
- PREVOST-PARADOL L., « La Rochefoucauld », *Etudes sur les moralistes français*, Paris, Hachette, 1865, p.141-171
- QUIRK et al., *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, 1985
- QUIRK R., *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman, 1985
- QUITOUT M., SEVILLA MUNOZ J. Éd., *Traductologie, proverbes et figements*, L'Harmattan, Paris, 2009
- RASTIER F., *Sens et textualité*, Hachette, Paris, 1989
- REBOUL A., MOESCHLER J., *Pragmatique du discours, de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Armand Colin, Paris, 2005
- REGNIER H., "Lexique de la langue de La Rochefoucauld, avec une introduction grammaticale", in *Œuvres de La Rochefoucauld*, coll. Grands Ecrivains de la France, t. III, Paris, Hachette, 1874
- RICKEN U., *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières, controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*, Lille, PUL, 1978
- RIEGEL, M., PELLAT, J.C., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 4<sup>e</sup> éd., 1998
- ROSSO C., « Démarches et structures de compensation dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises*, 18, 1966, p.113-124
- ROSSO C., « L'épigramme, le mystère », *Inventaires et postfaces. Littérature française, civilisation européenne*, Pisa, Goliardica, Paris, Nizet, 174-181.
- ROSSO C., *La Maxime. Saggi per una tipologia critica*, E.S.I., Naples, 1968
- ROSSO C., *Procès à La Rochefoucauld et à la maxime*, Pise-Paris, A.-G. Nizet, 1986
- ROSTAND J., « La Rochefoucauld », *Hommes de vérité*, Pars, Stock, 1943, p. 177-217
- ROSTAND J., *Instruire sur l'homme*, Nice, Editions La Diane Française, 1953, p. 322-333
- ROUBAUD M.-N., *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Honoré Champion, Paris, 2000
- ROUBEN C., « Un jeu de société au Grand Siècle : les *Questions* et les *Maximes* d'amour. Inventaire chronologique. », XVII<sup>e</sup> siècle, 1972, p. 85-104

- ROUKHOMOVSKY B., *Lire les formes brèves*, Nathan Université, Paris, 2001
- SAINTE-BEUVE Ch.-A., « Madame de Longueville », *Nouvelle édition revue et corrigée*, Paris, Garnier Frères, 1886, p. 322-357
- SAMAIN D., « Quelques équivalences entre quantifieurs dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », *ibid.*, p.113-129
- SAULNIER V.-L., « Proverbe et paradoxe au XVe et XVIe siècles », *Pensée humaniste et tradition chrétienne aux XVe et XVIe siècles*, CNRS, 1950
- SCHAPIRA C., *La Maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997
- SCHAPIRA Ch., *Les stéréotypes en français*, Ophrys, Paris, 1999
- SCHERER J., *La dramaturgie classique en France*, Paris, A. G. Nizet, 1986, p. 316-333
- SELLIER Ph., « La Rochefoucauld, Pascal, Saint-Augustin », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 69, 1969, p. 551-575
- SHCHEGLOV J. K., ZHOLKOVSKIJ A. K., «The poetic structure of a Maxim by La Rochefoucauld. An essay in Theme ↔ Text Poetics », *A Journal of descriptive Poetics and Theory of Literature*, 3, 1978, p. 549-592
- SIMPSON E. « Methodology in translation criticism », *Meta*, Vol. 20, n° 4, p. 251-262, 1975
- SIVASRIYANANDA W., *L'épicurisme de La Rochefoucauld*, Librairie L. Rodstein, 1939
- STAROBINSKI J., « Complexité de La Rochefoucauld », *Preuves*, mai 1962, p. 33-40.
- STAROBINSKI J., « la Rochefoucauld et les morales substitutives », *Nouvelle Revue Française*, 1966, J4, p. 16-34 et p. 211-229.
- STEINER G., *After Babel, aspects of language and translation*, 3<sup>e</sup> édition, Oxford-New York, Oxford University Press, 1998
- STEINER T. R. (éd.), *English Translation theory: 1650-1800*, Van Gorcum, Assen and Amsterdam, 1975
- STODDARD, S., *Text and texture: patterns of cohesion*, Ablex Publishing Corp., 1991
- SUARD F., BURIDANT C., *Richesse du proverbe*, Université de Lille, 1984
- SUSINI-ANASTOPOULOS F., « De quelques effets spontanés du choix aphoristique », in
- SUTCLIFFE F.E., « The system of La Rochefoucauld », *Bulletin of the John Rylands*

*Library*, 49, 1966, p. 233-245

TALBOT B., « La Rochefoucauld and his English translators », *Bibliographer*, 3, 1883, p. 52

TESAURO E., « Ars ingenii : la théorie de la pointe au 17e siècle », in *La Licorne*, p. 185-213

THWEATT V., *La Rochefoucauld and the Seventeenth-Century Concept of the Self*, Librairie Droz, Genève, 1980

TIEFENBRUN S. W., « Wit, beyond Freud, and the Maxims of La Rochefoucauld », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, 13, 1980, p.239-283

TODOROV T., « Le mot d'esprit », *Les genres du discours*, Seuil, 1978

TODOROV T., « Synecdoques », *Communications*, 16, Paris, Le Seuil, 1970, p. 26-35

TOFFANO P., *Poétique de la maxime. La figure de l'antithèse chez La Rochefoucauld*, (trad. : C. Bustarret), Orléans, Paradigme, 1998

TRUCHET J., « Les succès des Maximes de La Rochefoucauld au XVIIe siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 18, 1966, p.125-137

TUCKER J. E., « The earliest English translation of La Rochefoucauld's *Maximes* », *MLN*, LXIV, 1949, p. 413-415

TUOMARLA U., *La citation mode d'emploi*, Academia Scientiarum Fennica, 1999

VAN DELFT L., « Sur le statut de la maxime au XVIIe siècle : esthétique et éthique dans *l'Art Poétique* », *L'Esprit Créateur*, 22, 1982, p.39-45

VAN DIJK T. A., « Pragmatics and poetics », in T. A. Van Dijk éd, *Pragmatics of Language and Literature*, Vol. 2, North-Holland Publishing Company, Amsterdam, 1976

VAN GORP H. et al., *Dictionnaire de termes littéraires*, Champion, Paris, 2005

VAUVENARGUES, « Critique de quelques maximes du Duc de La Rochefoucauld », in *Œuvres Complètes*, Hachette, Paris, 1968, t. I

VICTORRI B., « La polysémie : un artefact de la linguistique ? », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 2, 41-62, 1997

VICTORRI B., « Modéliser la polysémie », *T. A. Informations*, 29, 21-42, 1988

VICTORRI B., FUCHS C., « Construire un espace sémantique pour représenter la polysémie d'un marqueur grammatical : l'exemple de ENCORE », *Linguisticae Investigationes*, XVI, 1,

125-153, 1992

VINAY J.-P., DARBELNET J. *Stylistique Comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris, 1965

WAGNER R. L., PINCHON J., *Grammaire du Français classique et moderne*, Hachette Supérieur, Paris, 1991

WEBER J. G., «The personae in the style of La Rochefoucauld's Maximes», *Proceedings of the Modern Language Association*, 89, 1974, p.250-255

WEINRICH H., *Grammaire textuelle du français*, Didier, 1989

WHORF B., *Language, Thought and Reality*, Cambridge Mass., The MIT Press, 1956

WILMET M., *Grammaire critique du français*, Duculot, 1997

WILMET M., *La détermination nominale*, Paris, PUF, 1986

WILMET, M. (éd.), *Généricité, spécificité et aspect*, in Travaux de linguistique, Revue internationale de linguistique française, 19, novembre 1989

WITTGENSTEIN L., *De la certitude*, (trad. : Georg Henrik Von Wright), Paris, Gallimard, 1987

WITTGENSTEIN L., *Tractatus Logico Philosophicus*, (trad. : Gilles-Gaston Granger), Paris, Gallimard, 2001

ZELLER (M. E), *New Aspects of Style in the Maximes of La Rochefoucauld*, Washington D. C. Catholic University of America Press. 1954.

ZWICKER S., *Politics and Language in Dryden's poetry*, Princeton University Press, 1984

## Index général

### A

Abréger ..... 6, 252  
Académie Française ..... 80  
Adage ..... 18  
Ailly, Abbé d' ..... 27, 28, 42, 48  
Ajout ..... 5, 137  
Alciat, A. .... 18  
Allemagne ..... 15, 21, 82, 412  
Amyot, J. .... 78  
Analyse génétique ..... 407  
Angleterre .... 5, 10, 15, 40, 47, 48, 50, 55, 56, 57,  
60, 63, 68, 69, 76, 78, 80, 82, 84, 85, 90, 91,  
92, 103, 111, 159, 181, 225, 226, 233, 234,  
399, 415, 416  
Anscombe, J. Cl. .... 11, 202, 204, 207, 239, 310,  
315, 316, 318, 319, 340, 341, 349, 350, 366,  
381, 383  
Anthologie ..... 404  
Aphorisme ..... 6, 17, 174, 182, 183, 377  
Aristote ..... 296, 297, 298, 299, 330, 378  
Arrangement ..... 160  
Attal, P. .... 261, 262, 359  
Audra, E. .... 61, 62, 63  
Autonomie ..... 349

### B

Bacon, F. .... 17  
Badiou-Monferran, C. .... 210, 279, 282, 291  
Barthélémy (manuscrit) ..... 43, 246  
Baudelaire ..... 22  
Beckett, S. .... 82  
Behn, A. 5, 47, 48, 50, 55, 57, 58, 59, 60, 76, 100,  
101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109,  
110, 111, 114, 235, 237, 239, 403, 408, 417  
Bénichou, P. .... 30, 32, 35, 41, 226, 237  
Berman, A. .... 78, 82  
Bible ..... 7, 51, 77, 83, 84, 91, 112  
Blackmore et Giguère (trad.) .... 6, 12, 54, 55, 71,  
72, 76, 113, 145, 151, 152, 171, 209, 210,  
211, 213, 214, 216, 217, 236, 238, 404  
Blake, W. .... 7  
Boucher ..... 21, 221, 403  
Bouhours, D. .... 19, 20  
Brevitas ..... 268  
Brièveté ..... 406

Bunds et Friswell (trad.) 5, 12, 53, 55, 65, 66, 67,  
68, 112, 114, 116, 126, 138, 139, 142, 143,  
146, 172, 213, 232, 236, 239, 403

### C

Calque ..... 5, 116  
César ..... 80  
Chamfort, S.-R. N. .... 15, 21, 22, 174  
Chapelle-Bessée, La ..... 36, 44, 45  
Chapman, G. .... 79, 84, 85  
Char, R. .... 23, 417  
Chaucer ..... 52, 83  
Chesterfield, P. S. .... 40, 61, 66, 68, 69  
Cicéron ..... 19, 77, 79, 80, 81, 84, 88  
Cioran ..... 23, 278, 310, 416  
Citation ..... 87, 130, 378  
Coleridge, S. T. .... 89  
Commentaire ..... 334  
Compagnon, A. .... 377, 379  
Comparaison ..... 10  
Condamnation ..... 303  
Connotation ..... 192  
Contresens ..... 97  
coordination ..... 404  
Cornille, P. .... 33, 333, 334, 335, 336, 337, 406  
Correspondance ..... 81, 413, 416  
Cottegnies, L. .... 100, 103  
Cotton, J. .... 91  
Cowley, A. .... 81, 85, 88, 102  
Critique ..... 275, 342, 420  
Cromwell, O. .... 56, 57  
Culioli, A. .... 12, 138, 243  
Culture ..... 377, 416

### D

Darbelnet, J. .... 115, 116, 117, 122, 123, 128, 135,  
173, 207  
Défini ..... 407  
Démarche ..... 418  
Dendale, P. .... 383  
Denham, J. .... 81, 85, 88, 102  
Des Rues, F. .... 18  
Dieu ..... 33, 34, 37, 307, 308, 320, 321, 322, 338  
Dilution ..... 156, 157, 158  
Discours ..... 44, 48, 101, 409  
Dolet, E. .... 79, 83, 85

*Douard, S. (trad.)*..... 54, 90  
*Dryden, J.*..... 8, 47, 56, 60, 80, 82, 85, 86, 87, 88,  
102, 111, 225, 421

## E

*Eco, U.* ..... 12, 174, 176, 177, 178, 242  
Ecriture 2, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 22,  
23, 29, 30, 43, 70, 72, 73, 77, 82, 113, 158,  
160, 161, 162, 174, 232, 241, 261, 268, 274,  
282, 296, 302, 303, 306, 307, 311, 337, 339,  
375, 385, 386, 387, 389, 394, 397, 399, 401,  
404, 405, 406, 407

Edition de Hollande.. 44, 47, 50, 57, 93, 110, 307

Editions .... 8, 9, 11, 15, 23, 24, 25, 28, 31, 32, 34,  
35, 36, 38, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50,  
51, 55, 57, 62, 66, 68, 70, 93, 94, 100, 101,  
102, 103, 106, 109, 110, 112, 121, 185, 186,  
203, 209, 215, 222, 223, 225, 228, 241, 244,  
245, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 254, 255,  
259, 261, 268, 271, 274, 295, 297, 300, 301,  
306, 307, 320, 321, 324, 343, 366, 384, 390,  
408, 410, 413, 415, 419

Elaboration..... 2, 6, 8, 13, 42, 178, 241, 268, 269,  
270, 304, 307, 327, 401

*Eliot, G.* ..... 89

*Elizabeth I* ..... 83

Emblème ..... 18

Enonciation ..... 7, 12, 22, 29, 125, 138, 140, 142,  
144, 161, 175, 184, 198, 206, 223, 243, 244,  
247, 248, 261, 262, 275, 310, 329, 340, 349,  
351, 356, 366, 367, 368, 375, 382, 384, 392,  
395, 407, 409, 410, 414, 416

Epigrammatique (style)..... 35, 55, 73, 387

Epigramme ..... 9, 186, 187, 233, 329, 418

Epilogue.. 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306,  
324

Equilibre ..... 35, 45, 106, 120, 148, 150, 172, 175,  
181, 182, 192, 214, 216, 223, 274, 379

Equivalence 11, 80, 115, 123, 129, 135, 194, 202,  
207, 248, 268, 331, 359, 408

*Erasme* ..... 18

*Escola, M.* ..... 29, 30

*Esprit, J.* ..... 8, 15, 30, 34, 42, 43, 48, 69, 153, 322

*Etkind, E.* ..... 82

Etoffement .5, 59, 93, 94, 97, 106, 113, 117, 137,  
146, 156, 178, 265, 356

Evolution ..... 12, 77, 148, 238, 252, 256, 264, 266,  
282, 294, 297, 304, 312, 320, 410, 414

Explicitation..... 192, 193, 237

## F

Faur de Pibrac, G. du ..... 18, 413

Fictionnalisation ..... 237

Florilèges ..... 18, 19, 404

Formes brèves ..... 328

*Fraisse, L.* ..... 384, 385

*Freud, S.* ..... 341, 394, 420

Fronde ..... 7, 31, 56, 388

*Fuchs, C.* ..... 243, 244, 248

## G

Généricité ..... 421

*Goffman, E.* ..... 383

*Gomez de la Serna, R.* ..... 21

*Gracian, B.* ..... 22

Grand Siècle.. 16, 32, 37, 199, 233, 237, 405, 418

*Granges de Surgères, M. de*..... 46

*Greimas, A.* ..... 174, 176, 334, 338, 339, 340

*Greville, F.* ..... 56, 63, 69, 159

*Guillemin-Flescher, J.* 12, 125, 138, 140, 144, 161,  
166

## H

*Hazlitt, W.* ..... 8, 52, 64, 66, 69

*Heard, J. (trad.)*... 6, 12, 55, 69, 71, 90, 185, 186,  
189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198,  
199, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 209,  
235, 238, 239, 403

*Henry VIII* ..... 84

*Hippocrate* ..... 17, 24

Histoire ..... 5, 14, 42, 241, 410, 413, 416

*Homère* ..... 79, 84, 89

*Horace* ..... 77, 81, 84, 122, 335

## I

Identité ..... 192

Imitation ..... 52

Interprétation ..... 205

Inversion ..... 408

## J

Jansénisme ..... 34, 80, 153, 407

*Jérôme, Saint* ..... 77, 78

*Johnson, S.* ..... 7, 81, 86

*Joubert, J.* ..... 22

## K

*Kanters, R.* ..... 25, 32, 35, 39, 40, 41, 403

*Kästner, E.* ..... 17

*Kidwelly, J. Davies of* 5, 47, 50, 55, 57, 60, 93, 94,  
95, 96, 97, 98, 232, 237, 403, 415

*Kronenberger, L. (trad.)* ..... 54, 90

## L

La Rochefoucauld .1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12,  
13, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27,

|   |  |
|---|--|
| 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39,               |  |
| 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51,               |  |
| 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63,               |  |
| 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 76, 77,               |  |
| 78, 80, 82, 90, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100,                  |  |
| 101, 102, 103, 109, 110, 112, 113, 114, 115,                  |  |
| 117, 119, 121, 123, 127, 129, 132, 135, 136,                  |  |
| 138, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148,                  |  |
| 150, 151, 153, 154, 155, 158, 159, 160, 161,                  |  |
| 162, 165, 166, 169, 170, 171, 174, 175, 177,                  |  |
| 178, 181, 182, 183, 185, 186, 190, 191, 192,                  |  |
| 193, 196, 198, 200, 201, 205, 206, 207, 209,                  |  |
| 210, 211, 214, 217, 221, 222, 223, 225, 226,                  |  |
| 227, 228, 229, 230, 232, 234, 235, 238, 241,                  |  |
| 242, 245, 246, 247, 248, 251, 253, 255, 258,                  |  |
| 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 268,                  |  |
| 269, 270, 273, 274, 276, 278, 279, 280, 282,                  |  |
| 285, 287, 288, 289, 293, 294, 295, 296, 297,                  |  |
| 303, 304, 305, 306, 307, 310, 311, 312, 313,                  |  |
| 314, 316, 317, 318, 320, 322, 325, 326, 327,                  |  |
| 328, 329, 330, 331, 332, 333, 336, 337, 340,                  |  |
| 341, 342, 343, 347, 348, 349, 350, 353, 357,                  |  |
| 359, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 371, 372,                  |  |
| 373, 377, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385,                  |  |
| 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 399,                  |  |
| 401, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410,                  |  |
| 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419,                  |  |
| 420, 421  |  |
| <i>Ladmiral, J. R.</i> ..... 12                               |  |
| <i>Lafond, J.</i> .. 30, 33, 37, 38, 41, 43, 48, 63, 68, 103, |  |
| 154, 221, 234, 268, 269, 372, 404, 408                        |  |
| <i>Laing, R.</i> ..... 17                                     |  |
| Langue..... 86, 204, 383, 404, 405, 409, 416                  |  |
| <i>Lavater, J. K.</i> ..... 17                                |  |
| <i>Lebon, G.</i> ..... 17                                     |  |
| Lecture ..... 268, 406  |  |
| <i>Leibniz, G. W.</i> ..... 17                                |  |
| Lexique ..... 418   |  |
| Linguistique ..... 1, 2, 10, 242, 411, 412                    |  |
| Littérature ..... 405, 408, 410, 413, 416, 417, 418           |  |
| Logique..... 5, 6, 69, 160, 298, 404, 410, 415                |  |
| L-sentencieux (énoncé) ..... 350                              |  |
| Lumières (Siècle des).... 10, 21, 55, 103, 408, 418           |  |
| <b>M</b>  |  |
| <i>Maloux, M.</i> ..... 21                                    |  |
| Manuscrit de Liancourt 37, 43, 44, 246, 247, 285,             |  |
| 301, 320, 321, 327, 413                                       |  |
| Manuscrit Gilbert .... 44, 155, 247, 250, 261, 274,           |  |
| 297, 306, 307, 315, 316, 318, 343, 403                        |  |
| Manuscrits..... 414   |  |
| <i>Marlowe, C.</i> ..... 84                                   |  |
| <i>Matthieu, P.</i> ..... 18                                  |  |
| Mazarin..... 32   |  |
| <i>McCormack, J.</i> ..... 388, 389                           |  |
| <i>Meleuc, S.</i> .. 64, 65, 165, 175, 204, 312, 331, 342,    |  |
| 349, 351, 352, 353  |  |
| <i>Mellet, S.</i> ..... 312, 368                              |  |
| Mémoires ..... 7, 31, 82                                      |  |
| <i>Meschonnic, H.</i> ..... 77, 82, 275                       |  |
| <i>Mesmer, F. A.</i> ..... 17                                 |  |
| <i>Milton, J.</i> ..... 81                                    |  |
| <i>Mirabelli, N.</i> ..... 18                                 |  |
| Modulation..... 5, 128, 133, 193                              |  |
| <i>Montaigne, M de</i> ..... 18, 19, 20, 78, 407, 417         |  |
| <i>Montandon, A.</i> ..... 17, 20, 21                         |  |
| <i>Morawsky, S.</i> ..... 377                                 |  |
| <i>More, T.</i> ..... 84                                      |  |
| <i>Moret, P.</i> ..... 278, 310, 329                          |  |
| Motif informatif..... 165                                     |  |
| <b>N</b>  |  |
| Négation ..... 404  |  |
| <i>Nemer, M.</i> ... 22, 63, 64, 65, 68, 69, 103, 159, 181,   |  |
| 207, 233, 234, 235  |  |
| <i>Newman, F.</i> ..... 82                                    |  |
| <i>Nietzsche, F.</i> ..... 21, 23, 409                        |  |
| <b>O</b>  |  |
| Opposition ..... 338, 339                                     |  |
| Ordre ..... 72, 165   |  |
| <i>Otway, T.</i> ..... 47                                     |  |
| <i>Oustinoff, M.</i> ..... 82                                 |  |
| <i>Ovide</i> ..... 84, 87, 102                                |  |
| <b>P</b>  |  |
| <i>Pagliari, H. E.</i> ..... 61, 175, 182                     |  |
| <i>Paracelse</i> ..... 17                                     |  |
| Parallélisme ..... 182, 183, 346                              |  |
| Paraphrase ..... 102, 243, 406, 409, 410, 412, 415            |  |
| Parole ..... 316  |  |
| Particulier ..... 410   |  |
| <i>Pascal, B.</i> ..... 19, 28, 33, 69, 174, 419              |  |
| <i>Paz, O.</i> ..... 82                                       |  |
| <i>Pelletier du Mans, J.</i> ..... 83                         |  |
| Pensée ..... 28, 62, 174, 339, 419                            |  |
| <i>Perrot d'Ablancourt, N.</i> ..... 80, 86                   |  |
| <i>Plazenet, L.</i> .. 1, 24, 25, 30, 31, 33, 34, 35, 39, 41, |  |
| 42, 43, 44, 45, 46, 66, 148, 153, 159, 186,                   |  |
| 226, 233, 241, 320, 322, 403                                  |  |
| Poésie ..... 341, 415, 417, 420                               |  |
| Polyanthea..... 18, 404                                       |  |
| <i>Pope, A.</i> ..... 8, 60, 61, 62, 63, 67, 225, 235, 404    |  |
| Port-Royal 33, 34, 35, 39, 42, 48, 63, 68, 69, 103,           |  |
| 221, 233, 234, 408  |  |
| Pragmatique ..... 406, 418                                    |  |



*Primer, I.*....57, 100, 101, 102, 103, 104, 107, 403  
 Procès..... 418  
 Proposition..... 417, 418  
*Proust, M.*..... 384, 385, 409  
 Proverbe..... 7, 204, 205, 404, 419  
 Puritain..... 90

Q

*Quintilien*..... 268, 296, 330, 378

R

*Rabelais, F.*..... 84  
*Rapin* ..... 29  
 Recueil..... 29, 260  
 Réécriture..... 414, 416  
 Réflexions..... 9, 15, 16, 20, 21, 23, 24, 25, 28, 29,  
 30, 33, 36, 46, 52, 61, 63, 64, 100, 102, 209,  
 221, 241, 246, 366, 403, 404, 407  
 Renaissance 16, 17, 18, 56, 77, 78, 79, 83, 85, 89,  
 93, 153, 237, 296, 328, 384, 410  
*Renard, J.*..... 23  
 Restauration..... 47, 56, 89, 111, 237  
 Rhétorique ..... 296, 297, 330, 413, 414  
*Richelieu* ..... 7, 66  
*Riegel et alii*... 266, 285, 286, 289, 290, 291, 330,  
 356  
*Risset, J.*..... 82  
 Rivarol, A. de ..... 21  
*Roukhomovsky, B.* ..... 19, 23, 296, 349, 356  
*Rousseau, J.-J.* ..... 21, 91

S

*Sablé, Madame de* ...8, 15, 26, 28, 30, 37, 42, 43,  
 48, 66, 322  
 Sainte-Beuve, C. A. .... 66  
*Salluste* ..... 88  
*Schapira, C.*.... 162, 175, 182, 203, 204, 296, 309,  
 328, 329, 332, 349, 353, 354, 371, 375, 377,  
 378, 381, 384, 402  
*Scherer, J.* ..... 333, 334, 335, 336, 337  
 Sémantique ..... 162, 219, 286, 289, 409, 418  
*Sénèque*..... 19, 24, 32, 35, 80, 87, 88, 109, 110  
 Sentence 9, 15, 16, 21, 23, 24, 28, 30, 33, 46, 52,  
 65, 90, 221, 241, 246, 403, 407  
*Smith, W.*..... 51, 88  
 Style..... 205, 411, 421  
 Stylistique..... 115, 116, 421  
*Suède, C. de* ..... 28, 38, 39, 403  
*Swift, J.* ..... 8, 60, 61, 69, 235

T

Tableau de concordance ..... 411  
*Tacite* ..... 80, 268  
*Tancock, L. (trad.)*5, 12, 54, 55, 71, 72, 112, 113,  
 116, 117, 118, 120, 123, 125, 128, 129, 132,  
 135, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146,  
 147, 152, 156, 164, 165, 172, 173, 176, 209,  
 212, 213, 238, 239, 403  
*Tasmowski, L.* ..... 383  
 Texte..... 78  
*Tite-Live* ..... 85  
*Todd, J.* ..... 100  
 Tournures idiomatiques 113, 115, 118, 119, 124,  
 127, 133, 141, 144, 411  
 Traduction 5, 46, 66, 76, 112, 115, 151, 156, 157,  
 158, 171, 173, 176, 238, 401, 403, 405, 407,  
 412  
 Traductologie .. 11, 202, 204, 310, 316, 319, 350,  
 418  
 Transposition..... 5, 123  
*Truchet, J.* ..... 27, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 403  
*Tytler, A. F.*..... 86, 87, 88

U

Universitaire ..... 1

V

Variante ..... 246  
*Vauvenargues, L. de* ..... 15, 21, 37, 342  
*Vigny, A. de*..... 28  
*Voltaire* ..... 27, 66, 72, 91, 222, 334, 377  
 Von Humbolt, A. .... 17

W

*Wilde, O.* .... 6, 8, 13, 82, 380, 386, 387, 388, 389,  
 390, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399  
 Wit..... 102, 107, 109, 387, 390, 420  
 Wittgenstein..... 17  
 Witz ..... 394  
*Wraxall, F. L.* ..... 82  
*Wycherley, W.* ..... 61, 69

X

XVIe siècle. 17, 18, 79, 82, 84, 100, 269, 334, 419  
 XVIIe siècle... 8, 18, 19, 20, 21, 22, 26, 29, 33, 34,  
 37, 38, 39, 47, 55, 56, 59, 68, 72, 77, 78, 79,  
 80, 85, 86, 88, 93, 100, 102, 108, 111, 113,  
 120, 130, 148, 149, 151, 154, 159, 185, 207,  
 221, 233, 238, 269, 306, 328, 333, 334, 336,  
 406, 408, 411, 413, 416, 418, 420



**Résumé en français**

Cette thèse porte sur les traductions anglaises des *Maximes* de La Rochefoucauld et explore par ce prisme les propriétés linguistiques, pragmatiques et stylistiques de ces énoncés autonomes que sont les aphorismes. Notre étude compare la maxime à d'autres types d'aphorismes tels que les proverbes, adages, dictons et autres mots d'esprit que l'on trouve aussi dans la littérature anglophone. Une réflexion sur la forme des maximes est menée au travers de deux approches. L'une, contrastive, compare la version originale du livre de La Rochefoucauld à huit de ses versions anglaises. Une analyse des écarts entre formulations françaises et anglaises permet d'éclairer l'existence d'une vision très différente de l'aphorisme entre les deux langues. Ces conceptions de la maxime divergent du point de vue de la rhétorique mais aussi de la réception. L'autre approche est génétique : nous nous penchons sur l'élaboration de l'œuvre au travers d'une étude des variantes des maximes que nous livrent les manuscrits et la correspondance de l'auteur. Nous en tirons la conclusion que l'écriture des maximes est circonscrite par des contraintes énonciatives et grammaticales bien précises, qui confèrent aux énoncés autonomie discursive et statut citationnel. On peut ainsi considérer que La Rochefoucauld s'est attaché à approcher un canon aphoristique dont les proportions et les mesures sont à rattacher à la longue tradition littéraire des formes brèves. Ces considérations font la lumière sur les démarches très variées et parfois surprenantes des traducteurs (versification, narrativisation, proverbialisation...).

**Mots-clés :**

anglais, aphorisme, formes brèves, genèse des textes, La Rochefoucauld, linguistique, Maximes, parémiologie, pragmatique, structure informative, traduction, traductologie

**Titre en anglais :**

La Rochefoucauld's Maxims in English: Towards a Linguistic Study of Aphorisms

**Résumé en anglais**

This dissertation deals with the English translations of La Rochefoucauld's *Maxims* in order to address the question of the linguistic, pragmatic and stylistic properties of the autonomous sentences referred to as aphorisms. My study carries out a comparison of the literary form of the maxim with other types of aphorisms such as proverbs, adages, sayings and sentences associated with the English tradition of wit. The formal features of maxims are analysed through a twofold approach. First, the translations of La Rochefoucauld's sentences are studied in contrast: eight different English versions of the book are compared with the French original. The differences between both idioms' wordings of such particular sentences point to very different conceptions of aphorisms as far as their use and structure are concerned. These conceptions differ in terms of rhetoric but also in terms of reception. Secondly, heed is paid to the very elaboration of the *Maxims* through a study of the book's numerous variants that survived in the form of manuscripts and letters. The conclusion that is drawn sheds light on enunciative and grammatical constraints that define how maxims are written, giving the latter discursive autonomy and status of quotation. La Rochefoucauld's work may thus be considered to be an attempt at reaching the perfection of an aphoristic canon, the proportions and features of which are to be linked to the ancient tradition of brevity in literature. These considerations contribute to explain and justify the very diverse, even sometimes surprising approaches of English translators since versified, dramatised or proverbialised versions are attested.

**Mots-clés en anglais :**

aphorisms, corpora of variations, English, French, information structure, La Rochefoucauld, linguistics, Maximes, Maxims, paremiology, pragmatics, translation studies, translation

**Discipline :** Linguistique, stylistique et traductologie

Ecole Doctorale V – Concepts et langages  
Centre de Linguistique Théorique et Appliquée (CELTA) EA 3553  
Maison de la recherche (salle D.310)  
28 rue Serpente, 75006 PARIS